





Mémoires de Vidocq - Tome IV

Eugène-François Vidocq

Publication: 1828

Catégorie(s): Non-Fiction, Biographie & Autobiographie, Fiction, Policiers & Mystères, Histoire

Source: <http://www.ebooksgratuits.com>

A Propos Vidocq:

Aventurier, voleur, bagnard, puis indicateur de police, il devient chef de la brigade de la Sûreté parisienne en 1811. En 1827, Vidocq démissionne de ses fonctions de chef de la Sûreté. Il s'installe à Saint-Mandé, près de Paris, et crée une petite usine de papier. Il invente le papier infalsifiable. En 1828, il publie des Mémoires qui connaissent un grand succès, et qui inspirent notamment à Honoré de Balzac son personnage de Vautrin. Ruiné par son affaire d'usine de papier, il occupe à nouveau durant sept mois le poste de chef de la sûreté en 1832, puis quitte définitivement le service public et fonde en 1833 le Bureau de renseignements pour le commerce, la première agence de détective privée, qui fournit aux commerçants, moyennant finance, des services de renseignement et de surveillance économique, ainsi que des informations sur les conjoints volages.

Disponible sur Feedbooks Vidocq:

- [*Mémoires de Vidocq - Tome I*](#) (1828)
- [*Mémoires de Vidocq - Tome II*](#) (1828)
- [*Mémoires de Vidocq - Tome III*](#) (1828)

Note: This book is brought to you by Feedbooks

<http://www.feedbooks.com>

Strictly for personal use, do not use this file for commercial purposes.

La profession de voleur n'existerait pas, en tant que profession, si les malheureux contre lesquels la justice a sévi une fois n'étaient pas honnis, vilipendés, maltraités ; la société les contraint à se rassembler : elle crée leur réunion, leurs mœurs, leur volonté et leur force.

Mémoires, *tome IV.*

CHAPITRE XLVI.

Les trois catégories. – La science marche. – Les délits et les peines. – Expiation sans fin. – Roberto crédite experto. – La pénalité absurde. – Les ganaches et les voltigeurs. – Le mannequin. – Les classiques et les romantiques. – Le Rococo. – Toxicologie morale. – Les bons et les mauvais champignons. – La monocographie. – La méthode de Linné. – Les monstruosités. – Recherches d'une classification. – Une nomenclature. – Les suladomates et les balantiotomistes. – Analyse chimique. – La visite de l'érudit et le traité de famosus. – Les poches à la Boulard. – Une recette astrologique. – Argus et Briarée. – Il n'y a que la foi qui nous sauve. – M. Prunaud, ou la découverte improvisée. – Je puis gagner 50 pour 100. – La réclamation de l'émigré. – Un vol domestique. – La montre à quantième. – La femme enlevée. – M. Becoot et le duc de Modène. – L'Anglaise qui s'envole. – Retour aux catégories. – Commençons par les cambrioleurs.

Les voleurs forment trois grandes catégories, dans lesquelles on peut trouver plusieurs divisions et subdivisions.

À la première de ces catégories appartiennent les

voleurs de profession, qui sont réputés, incorrigibles, bien que l'efficacité presque constante du régime auquel les Américains du nord soumettent leurs prisonniers, ait démontré qu'il n'est pas si grand coupable qui ne puisse être amené à résipiscence.

Une vie habituellement criminelle est presque toujours la conséquence d'une première faute ; l'impunité encourage et la punition ne corrige pas. Pour ce qui est de l'impunité, tôt ou tard elle a son terme ; ce serait heureux, très heureux, si la punition, quel que soit le délit, ne constituait pas une flétrissure perpétuelle... Mais nos sociétés européennes sont ainsi organisées, l'inexpérience y a tous les moyens de se pervertir ; succombe-t-elle ? la justice est debout ; la justice, disons la législation : elle frappe ; qui frappe-t-elle ? le pauvre, l'ignorant, le malheureux à qui le pain de l'éducation a manqué, celui à qui l'on n'a inculqué aucun principe de morale, celui pour qui la loi est restée sans promulgation, celui qui n'a pu avoir d'autres règles de conduite que les leçons de ce catéchisme sitôt oublié, parce que l'enfant ne l'a pas compris, et que l'homme fait n'y trouve, sous un amas de prescriptions religieuses, que des formules trop peu développées pour la pratique. Que l'on ne s'y trompe pas, malgré la diffusion des lumières, l'éducation du peuple est encore à faire. C'est la science qui marche, mais elle marche seule, elle marche pour les classes privilégiées, elle marche pour les riches... ; elle n'illumine que les hautes régions, plus bas il n'y a que ténèbres, chacun s'avance au hasard et comme à l'aveuglette ; tant pis pour qui se fourvoie. À chaque pas il y

a des abîmes, des gouffres, des embûches, des obstacles ; tant pis ! on ne fera pas les frais d'un fanal... Cherchez votre chemin, pauvres gens ! si vous ne le rencontrez pas, on vous tuera.

Vous êtes-vous égarés, souhaitez-vous revenir sur vos pas, le souhaitez-vous avec force et sincérité ? Vaine résolution, l'on vous tuera... ; ainsi le veut le préjugé. Vous êtes maudits ; vous êtes des réprouvés, des Parias ; n'espérez plus... La société qui condamne, qui excommunie, crié sur vous anathème... Le juge vous a touchés : vous n'aurez plus de pain !

Lorsque l'expiation est indéfinie, que parle-t-on de peines temporaires ? Le tribunal inflige un châtement, la durée de ce châtement est fixée ; mais quand la sentence ne frappe plus, l'opinion frappe encore, elle frappe toujours à tort et à travers. La sentence veut retrancher six mois de la vie d'un homme, six mois de sa liberté, l'opinion anéantit le reste. Ô vous qui prononcez des arrêts, tremblez, le glaive de Thémis ne fait que d'incurables blessures ; ses stigmates les plus légers sont comme le chancre qui ronge tout, comme le feu grégeois qui dévore et ne peut s'éteindre.

Nos codes établissent des peines correctionnelles ; et les pires de tous les coupables ne sont pas ceux qui les ont encourues, mais ceux qui les ont subies. D'où vient que nous allons ainsi en sens inverse du but ? C'est que maltraiter n'est pas corriger ; c'est au contraire pervertir et corrompre de plus en plus la nature humaine, c'est la contraindre à se dégrader, c'est l'abrutir. J'ai vu des

libérés de toutes les réclusions possibles, j'en ai vu des milliers, je n'en ai pas connu un seul qui eût puisé dans la captivité ses motifs de devenir meilleur. Se proposaient-ils de s'amender ? c'était toujours par d'autres raisons plus puissantes ; le souvenir de la captivité ne réveillait qu'une irritation, un dépit, une rage, un ressentiment vague, mais profond, et point de repentir. On se rappelait des concierges rapaces, des geôliers féroces, des porte-clés plus féroces encore ; on se rappelait des iniquités, des tyrannies, des tyrans ou plutôt des tigres, et l'on nous dira que ceux-là sont aussi des êtres faits à l'image de Dieu, ô blasphème !

Au libéré qui projette de se maintenir honnête, il faut plus que de la vertu, il faut de l'héroïsme, et encore n'est-il pas sûr, s'il ne possède rien, que la société entière ne se retirera pas de lui : c'est un pestiféré, un lépreux dont chacun s'isole. Est-ce la contagion que l'on craint ? non, la contagion est partout, au baigne comme sous les lambris dorés de la Chaussée-d'Antin, c'est la miséricorde qu'on redoute, et l'on saisit avec empressement un prétexte plausible pour s'en affranchir.

Puisque le libéré est proscrit irrévocablement, s'il n'a pas le courage de périr, il faut bien qu'il se réfugie quelque part ; il lui est interdit de rentrer dans votre société, vous le repoussez, où ira-t-il ? dans la sienne, et la sienne est ennemie de la vôtre. C'est donc vous qui grossissez le nombre des malfaiteurs ; car le principe de toute société est de s'entre aider les uns les autres. Ses pairs lui tendront d'abord une main secourable ; mais s'ils le

nourrissent aujourd'hui c'est à condition que demain il vous dépouillera. C'est vous qui l'avez réduit à cette extrémité, ne vous plaignez pas ; mais s'il vous reste du bon sens, plaignez-le.

La profession de voleur n'existerait pas en tant que profession, si les malheureux contre lesquels la justice a sévi une fois n'étaient pas honnis, vilipendés, maltraités ; la société les contraint à se rassembler, elle crée leur réunion, leurs mœurs, leur volonté et leur force.

Que l'on ne pense pas que l'abandon du libéré, que son exclusion soit le résultat d'une délicatesse de convention, cette exclusion n'est que la suite d'une hypocrisie. Le libéré est-il riche ? tout le monde lui tend les bras, point de porte qui ne lui soit ouverte, il est reçu partout, *Roberto crédite experto*, j'en puis parler sciemment. Qu'il ait une bonne table et surtout une cave bien fournie, il aura pour convives des magistrats, des banquiers, des agents de change, des avocats, des notaires ; ils ne rougiront pas de paraître avec lui en public, ils le nommeront leur ami, enfin il sera avec eux compère et compagnon ; et le commissaire, chapeau bas, ne tiendra pas à déshonneur de lui prendre la main : loin de là.

La seconde catégorie des voleurs se compose de cette multitude d'êtres faibles qui, placés sur une pente rapide, entre leurs passions et le besoin, n'ont pas la puissance de résister à de perfides séductions ou à l'entraînement du mauvais exemple. C'est la plupart du temps parmi les joueurs que se recrute cette affligeante catégorie, dont tous les membres sont sur la route qui conduit à l'échafaud. Un

écu jeté sur le tapis vert, pour celui qui le risque, le premier pas est fait, et viennent les circonstances, il sera faussaire, voleur, assassin, parricide ; autorisez les jeux vous êtes ses complices, et ses provocateurs : son sang et celui qu'il a versé rejailliront sur vous.

Les individus qui se rangent dans la troisième catégorie sont les nécessiteux, que la misère seule a pu rendre coupables. La société doit être indulgente à leur égard. Presque tous ne demanderaient qu'à être en paix avec les lois, mais auparavant il serait indispensable qu'ils fussent en paix avec leur estomac : décidément la population est trop compacte, ou bien ceux qui ont sont égoïstes au-delà de leur appétit. Les peines ne devraient-elles pas être graduées en raison de la nécessité, en raison du plus ou moins de lumières du délinquant, en raison de sa situation ? la portée de l'intelligence, sa culture négligée ou non, et une foule d'antécédents qui anéantissent toujours plus ou moins le libre arbitre pour ce qui est subséquent, ne devraient-ils pas être pris en considération ? Les peines sont proportionnées aux crimes, c'est vrai ; mais le même crime est atroce ou excusable, suivant qu'il est commis par un licencié en droit, ou par un sauvage de la Basse-Bretagne. Dans une civilisation dont nous ne sommes pas tous également imprégnés, les lois, pour ne pas être iniques dans leur application, devraient être faites, comme les habits des soldats, sur trois tailles, avec une grande latitude laissée aux juges, pour absoudre le sort et l'organisation.

Les voleurs de profession sont tous ceux qui,

volontairement ou non, ont contracté l'habitude de s'approprier le bien d'autrui : ils n'ont qu'une pensée, la rapine. Cette catégorie comprend depuis l'escroc jusqu'au voleur de grands chemins, depuis l'usurier jusqu'au forban qui troque contre un palais les vivres d'une armée. Ne disons rien de ceux qu'on n'atteint pas. Les autres forment dix à douze espèces bien distinctes, sans compter les variétés ; ensuite viennent les nuances de pays à pays. Quant à l'objet qu'ils se proposent, les voleurs sont partout à peu près les mêmes ; mais ce n'est pas partout la même manière d'opérer, ils marchent aussi avec leur siècle. Cartouche ne serait aujourd'hui qu'une *ganache renforcée*, et Coignard hors du bain passerait pour un *voltigeur*. Le monde volant n'a pas d'académie, que je sache, cependant il a, comme le monde littéraire, ses classiques et ses romantiques ; telle ruse qui jadis était de bon aloi, n'est plus maintenant qu'une malice cousue de fil blanc ; et ce mannequin tout couvert de grelots, dont il fallait subtiliser la montre sans en faire sonner un seul, ce mannequin, dont l'épreuve semblait si ingénieuse à nos pères, ce mannequin est comme Corneille, comme Racine, comme Voltaire... *Rococo !!!*

C'est au vivant que nos modernes s'attaquent de prime abord ; c'est sur-la nature qu'ils font leurs essais. À leurs débuts ils tranchent du maître ; pour eux, les anciens sont comme s'il n'étaient pas : il n'y a plus de modèles, plus de copies, plus de traces suivies, personne ne pivote, c'est à qui se frayera une route nouvelle. Toutefois il est un cercle

dans lequel les originaux eux-mêmes doivent se mouvoir : je les ai observés, j'ai vu leur point de départ, je sais où ils vont, et quelles que soient leurs évolutions ou leur génie, toutes les sinuosités de leur itinéraire me sont connues d'avance. À travers les mille et une transformations qu'enfante chaque jour le besoin d'échapper à une surveillance importune, j'ai pu discerner encore le caractère propre à chaque espèce ; la physionomie, le langage, les habitudes, les mœurs, le costume, l'ensemble et les détails, j'ai tout étudié, tout retenu, et qu'un individu passe devant moi, si c'est un voleur de profession, je le signalerai, j'indiquerai même son genre... Souvent, à l'inspection d'une seule pièce du vêtement, j'aurais plus tôt deviné un voleur de pied en cap, que notre célèbre Cuvier avec deux maxillaires et une demi-douzaine de vertèbres, n'aura reconnu un animal anti-diluvien, fut-ce un homme fossile. Il y a dans l'accoutrement des larrons, des hiéroglyphes que l'on peut déchiffrer avec plus de certitude que celles dont un M. de Figeac se vante de nous donner l'interprétation, *ad aperturam libri*. Il y a également dans les manières des signes qui ne sont nullement équivoques... ; j'en demande pardon à Lavater, ainsi qu'aux très fameux docteurs Gall et Spurzheim, enfin à tous les physiognomonistes ou phrénologistes passés, présents et à venir, dans les monographies que je vais tracer, je ne tiendrai compte ni des irrégularités du visage, si elles ne sont accidentelles, ni des protubérances frontales, occipitales ou autres, ce sont des indications plus précises, et surtout plus positives que je fournirai, me

gardant soigneusement de cet esprit de système qui ne produit que des erreurs. Une bonne toxicologie ne se fonde pas sur des hypothèses : voyez celle de M. Orfila ; on ne se joue pas avec les poisons, et quand on veut mener une démarcation infaillible entre les bons et les mauvais champignons, entre les espèces vénéneuses et celles qui ne le sont pas, il faut des données d'une évidence si constante et si palpable, que personne ne puisse s'y méprendre. Afin de trouver un appui à la comparaison, j'en appelle au savant docteur Rocques, dont l'excellent travail sur cette matière est si justement estimé.

Puisque par cette série de rapprochements, auxquels sans doute le lecteur ne s'attendait pas, je suis parvenu jusqu'aux confins de l'histoire naturelle, je ne suis pas fâché de saisir l'à-propos pour déclarer que c'est uniquement d'après ma méthode que j'ai entrepris de classer les voleurs. Pendant une perquisition, un livre me tomba sous la main, il contenait des images : pour les hommes comme pour les enfants les images ont beaucoup d'attrait... Tandis que le commissaire furetait partout, afin de découvrir un pamphlet (c'était, je crois, du Paul-Louis Courier), je feuilletais et m'amusais tout bonnement à regarder les estampes... Le livre qui m'offrait cette innocente distraction était une *monacologie*, ou *monacographie*, où tous les ordres de moines, mâles et femelles, étaient classés et décrits d'après la méthode de Linné. L'idée était ingénieuse, j'avoue qu'elle me sourit, et, plus tard, en songeant à donner une classification des voleurs, j'étais presque tenté d'en faire mon profit ; mais en

y réfléchissant, je me suis bientôt convaincu qu'il y avait beaucoup trop à faire, pour découvrir dans un voleur les étamines, les pétales, les pistils, les corolles, les capsules : certainement avec de l'imagination, on peut voir tout ce que l'on se met dans la fantaisie ; faire voir... malgré la fantasmagorie et les évocations de Cagliostro, c'est autre chose !... Les capsules d'un frère mineur et le pistil d'une visitandine, sans trop d'efforts, cela se conçoit. Mais bien que les voleurs pullulent, et s'entre-fécondent, bien que, suivant le précepte, ils croissent et se multiplient *ne plus ne* moins que les plantes et les animaux, comme ce n'est pas là ce qui les distingue essentiellement, j'ai dû renoncer à la méthode de Linné, et me résoudre à consigner purement et simplement mes remarques, sans m'inquiéter s'il y aurait plus d'avantages à les coordonner bien savamment, en adaptant aux individus qui en font le sujet, les dénominations plus récentes de la zoologie.

Peut-être en méditant le traité des monstruosité de M. Geoffroy Saint-Hilaire, serais-je arrivé à calquer la marche de mon travail sur celle du sien, mais l'analogie entre les monstruosité dont nous nous occupons l'un et l'autre ne m'a pas paru assez frappante pour que je prisse la peine de le consulter. D'ailleurs, qui oserait affirmer que le penchant au vol soit une anomalie ? et tout en accordant, qu'il est urgent de le réprimer, c'est encore une question de savoir si ce n'est pas un instinct. Ce n'est pas tout, le moral et le physique ne s'emboîtent pas toujours : quand si celui-ci est droit, celui-là est tortu, *et vice versa*, n'y aurait-il pas

de l'extravagance à vouloir établir des parallèles ?

Je ne suis pas de ces gens qui reculent devant une innovation, cependant en offrant la nomenclature des voleurs, je me suis conformé à l'ancien usage, je leur ai conservé les dénominations sous lesquelles ils se connaissent entre eux et sont connus de la police, depuis que Paris est assez vaste et assez peuplé pour que toutes les espèces et variétés puissent simultanément exercer dans son enceinte. On m'avait conseillé de donner, *ex professo*, une nomenclature de ma façon, avec une terminologie ou grecque ou latine. Je me serais alors avancé sur les traces des Lavoisier et des Fourcroy ; c'était un moyen de célébrité : mais tout cela n'eût été que de l'hébreu pour le commun des martyrs ; que dis-je de l'hébreu ?... Où donc ai-je la tête ? Je ne pensais pas aux juifs : c'est une langue mère, que l'hébreu ! tout bien considéré, l'hébreu eût convenu, le grec aussi ; il y a de grands grecs parmi les voleurs ; il y en a partout ! Toutefois que m'aurait servi d'appeler les *Cambrioleurs*, par exemple, *Suladomates* (dévaliseurs de chambres) ; les *Floueurs*, *Balantiotomistes* (coupeurs de bourse), j'eusse passé pour helléniste ; défunt M. Gail ne l'était pas plus que moi, à la bonne heure ! Mais lors même qu'à l'instar des chimistes, j'aurais analysé ou fait analyser un de ces messieurs, en saurait-on davantage parce que, singe de MM. Gay-Lussac et Thénard, j'aurais dit qu'un cambrioleur se compose, sauf les atomes évaporés, de 53,360 de carbone, 19,685 d'oxygène, 7021 d'hydrogène, 19,934

d'azote, plus la gélatine, l'albumine, l'osmazome, etc. ? Eh ! mon Dieu, n'allons pas chercher midi à quatorze heures ; et sans nous soucier de la renommée, ne proférons pas des paroles qui ne représentent rien, appelons les choses par leur nom. J'ai trouvé les voleurs baptisés ; je ne serai pas leur parrain, c'est assez d'être leur historiographe.

Il n'y a pas long-temps que je reçus la visite d'un érudit. D'un érudit ! Eh pourquoi pas ! ne suis-je pas entré dans la carrière littéraire ? Depuis que j'ai publié des mémoires, il est venu chez moi jusqu'à des grammairiens pour m'offrir de m'apprendre le français, à condition que je leur enseignerais l'*argot*. Peut-être étaient-ce des philologues ? Quoi qu'il en soit, l'érudit vint chez moi ; que me voulait-il ? on va le voir. »

Il m'aborde. « C'est vous qui êtes M. Vidocq ?

– » Oui, monsieur, que puis-je pour votre service ?

– » J'ai fait une découverte bien précieuse et qui doit vivement vous intéresser.

– » Quelle est-elle, s'il vous plaît ?

– » Un livre, monsieur, le premier, le plus utile des livres pour vous, et qui, dans les fonctions si pénibles que vous avez remplies, vous eût épargné bien du mal.

– » C'est de la moutarde après-dîner.

– » Il arrive un peu tard, je le sais ; mais que voulez-vous ? voilà plus de cinquante ans qu'il n'a pas vu la lumière !

– » Et qui donc le tenait ainsi sous le boisseau ?

– » Qui donc ? vous le demandez ! le plus terrible de nos

bibliotaphes, feu M. Boulard. En a-t-il porté des bouquins dans ses poches, qui étaient comme des corbillards ? c'est lui qui les avait inventées, les poches à la Boulard. Dix hôtels qu'il possédait sur le pavé de Paris, étaient autant de cimetières ; où tout ce qui tombait sous la main était impitoyablement enterré.

– » Quel enterreur !

– » Ah ! monsieur, il était temps qu'il mourût ! que de trésors il avait enfouis ! que d'exemplaires uniques il tenait en charte privée ! Celui-là aussi est unique ; ce n'est pas sans peine que je l'ai exhumé : enfin je l'ai, je le possède. Pauvre petit *De famosis Latronibus* !... Merlin et Renouard le poussaient comme des enragés ; mais j'étais à la vente, j'étais là, je leur ai tenu tête, et il est à moi ; je le tiens, c'est cet in-quarto, vous le voyez. C'est bien cela *De famosis Latronibus investigandis, a Godefrido*. Ce Godefroid était un malin compère, il les savait toutes, monsieur. Ah ! c'était affaire à lui pour découvrir un voleur. C'est dans ce savant traité qu'il a déposé le fruit de ses veilles ; que votre successeur, M. Lacour, voudrait bien avoir son secret ! mais c'est à vous, à vous seul que je prétends en faire hommage, je suis venu tout exprès à Saint-Mandé pour vous l'offrir.

– » J'accepte, monsieur, et vous remercie beaucoup. Mais seriez-vous assez bon pour me dire quel était ce Godefroid ?

– » Ce qu'il était ! Docteur *in utroque*, contemporain de l'illustre Pic de la Mirandole, et professeur d'astrologie

judiciaire dans une des plus célèbres universités de l'Allemagne, jugez s'il était capable d'écrire !

– » Ce sont là de beaux titres, assurément, des titres fort honorables ; mais avait-il été aux galères ?

– » Non : cela n'empêchait pas que depuis Ève, qui déroba la pomme, jusqu'au filou Tita-pa-pouff, qui escamota l'escarboucle du Prophète, il n'y avait pas un voleur dont il ne sût les prouesses sur le bout du doigt.

– » Et il les contait à ses écoliers, le pédagogue ?

– » Il les contait, sans doute : allez l'on est bien fort quand on a par devers soi l'expérience de tous les siècles.

– » Votre Godefroid m'a tout l'air de n'être qu'un amateur ; au surplus, si ce n'était pas abuser de votre complaisance, je vous prierais de me traduire quelques morceaux de l'admirable traité *De famosis*.

– » Volontiers, monsieur, volontiers. *Teneo lupum auribus* ; je tiens le loup par les oreilles. Vous allez être satisfait, ravi, étonné.

– » Nous verrons bien. »

Nous étions assis sur un banc, à l'entrée de mon salon ; je fis taire mes chiens qui aboyaient. L'érudit commença sa version, et je prêtai l'oreille ; d'abord il me fallut entendre le *curriculum vitae* de tous les voleurs mythologiques, Mercure, Polyphème, Cacus ; puis vinrent les temps héroïques, tout remplis de voleurs et de vols : on avait enlevé le trésor de Diane à Éphèse, les troupeaux de celui-ci, la génisse de celui-là, le cheval de tel autre. Ensuite, au milieu d'un déluge de citations, étaient énumérés tous les

larcins mentionnés dans la Genèse : les Médes, les Assyriens, les Romains, les Carthaginois paraissent également sur la scène, à mesure que l'ordre chronologique les y appelait. Quand je vis que c'était à n'en plus finir, j'interrompis le traducteur. « Assez ! assez, lui dis-je.

– » Non ! non, pardieu, il faut que vous écoutiez celle-là. Voici une dissertation qui est fort curieuse ; elle roule sur les deux larrons entre lesquels Jésus-Christ fut crucifié. » L'auteur cherche quels pouvaient être leurs noms.

– « Eh ! que nous importe leurs noms ?

– » Ah ! monsieur, quand on remonte dans le passé, il n'est point de petite recherche ; savez-vous que si l'on parvenait à connaître le nom de l'un des deux, du bon, par exemple, cela ferait grand bruit à Rome ; car, enfin, il est dans le ciel, le Sauveur l'a dit ; ce serait une canonisation, un bouleversement dans la légende, une révolution dans le calendrier, le pape n'aurait jamais canonisé plus à coup sûr, il aurait la parole de celui qu'il représente : quelle pièce au procès ! il serait infaillible, cette fois.

– » Tout cela est possible, mais je vous dirai franchement que je ne m'en inquiète guère.

– » Ah ! je le vois, la partie historique vous ennuie ; vous êtes homme d'exécution, M. Vidocq, passons à la partie pratique.

– » Oui, passons à la partie pratique, c'est ici que je l'attends.

– » Vous serez content de lui.

– » Que dit votre docteur ?

– » J'y suis : attention. Si vous avez été volé, et que vous désiriez absolument découvrir l'auteur du vol, commencez par consulter votre planète, rappelez-vous sous quelle étoile vous êtes né, dans laquelle de ses douze maisons venait d'entrer le soleil ; examinez à quel point du zodiaque il se trouvait *in horâ natali* ; si c'était sous le signe de la balance, c'est bon, il y a de la justice sur le tapis, le voleur sera pendu sans rémission ; ensuite il faut avoir bien observé la conjonction de Mars et de Vénus : l'état du ciel a tant d'influence sur nos destinées ? voyez la position de Mercure, à l'heure précise où vous vîntes au monde, à l'heure où vous vous êtes aperçu que l'on vous avait volé ; supputez, comparez, suivez Mercure, ne le perdez pas de vue, c'est lui qui emporte ce que vous avez perdu ; si vous ne pouvez pas l'arrêter, prenez de la corde d'un patient qui soit mort en riant, signez-vous sept fois, récitez sur la corde cinq *Pater* et trois *Ave*, et terminez par le *Credo*, que vous direz à rebours, de la fin au commencement, sans reprendre haleine : la foi est nécessaire ; après cela, avalez à jeun un grand verre d'eau.

– » Oui, croyez et buvez, c'est bien ; mais, monsieur l'érudit, c'est un recueil de sonnettes, que votre traité *De famosis*.

– » Comment, monsieur, des sonnettes ! l'auteur relate ses autorités, cinquante pages de noms à la fin du livre, poètes, orateurs, historiens, polygraphes.

– » Nomme-t-il aussi des mouchards ?

– » Il parle d'Argus, de Briarée ; j'espère que l'un était un

fameux agent de police, cent yeux ! et l'autre, cent bras, quel gendarme ! »

L'érudit était entiché de son acquisition, et quoi que j'eusse dit pour lui prouver que son livre n'était qu'un fatras, il se retira, bien convaincu qu'il m'avait fait un très joli présent, mais que, par amour-propre, je ne voulais pas en convenir.

Je suis sûr que, dans sa pensée, Godefroid valait bien Vidocq, et pourtant tout le savoir de l'ancien, dont il me proposait les leçons, se bornait à des pratiques superstitieuses. La foi était nécessaire, comme aux disciples de M. Cousin ; elle est encore bien vive, bien robuste, la foi ! après l'incendie du bazar Boufflers, n'ai-je pas vu promener gravement un bouquet de violettes sur les murs, afin de reconnaître si le feu avait été mis à dessein : s'il y avait eu malveillance, le bouquet devait s'enflammer aussitôt qu'on le présenterait à l'endroit où l'incendie avait commencé ; et des témoins ont vu la flamme, le bouquet a été consumé, le fait est authentique ; c'est comme l'apparition de la croix de Migné. Le pape, les cardinaux, les évêques, les archevêques ? Dieu, lui-même, se joindraient aux philosophes, ils ne tueraient pas la crédulité : le prince de Hohenlohe faisait toujours des miracles, on s'adresserait toujours aux devins, on ferait toujours tourner la baguette, on interrogerait toujours le marc de café, les blancs d'œufs, le sas, les clés, la bague et les tarots. La vieille Lenormand, madame Mathurin, Fortuné et tous les sorciers ou sorcières de Paris, les magnétiseurs y compris, ne seraient pas moins consultés

toutes les fois qu'il se commet un vol, et la plupart du temps, avant qu'aucune déclaration ait été faite à la police : qu'en advient-il ? tandis qu'on recourt aux moyens surnaturels, l'objet volé devient introuvable ; le coupable a eu le loisir de prendre toutes ses précautions pour ne pas être découvert, et lorsque, après avoir épuisé les ressources de la magie et de la divination, on se présente dans le bureau de la petite rue Sainte-Anne, pour invoquer le ministère du chef de la sûreté, comme il n'y a plus vestige du méfait, l'investigation est infructueuse, et le larron est le seul qui puisse s'appliquer, en riant dans sa barbe, cet axiome favori des imbéciles et des fourbes : *il n'y a que la foi qui nous sauve.*

Si la multitude avait un peu plus de confiance en mes reliques qu'en celles de mon successeur, c'est que vraiment j'étais parfois incompréhensible pour elle. Dans combien d'occasions n'ai-je pas frappé d'étonnement les personnes qui venaient se plaindre de quelque larcin : à peine avait-on rapporté deux ou trois circonstances, déjà j'étais sur la voie, j'achevais le récit, ou bien, sans attendre de plus amples renseignements, je rendais cet oracle : *le coupable est un tel.* On était émerveillé : était-on reconnaissant ? je ne le présume pas ; car, d'ordinaire, le plaignant restait persuadé, ou que c'était moi qui l'avais fait voler, ou que j'avais fait un pacte avec le diable ; telle était la croyance de ma clientèle, qui n'imaginait pas que je pusse autrement être si bien instruit. L'opinion que j'étais la cheville ouvrière, ou plutôt l'instigateur d'un grand nombre de vols, était la plus populaire et la plus répandue :

on prétendait que j'étais en relation directe avec tous les voleurs de Paris, que j'étais informé par eux, à l'avance, des coups qu'ils méditaient, et que, s'ils avaient été empêchés de me prévenir par la crainte de laisser échapper une belle occasion, après le succès ils ne manquaient jamais de venir m'en faire part. On ajoutait qu'ils m'associaient aux bénéfices de leur industrie, et que je ne les faisais arrêter qu'au moment où leur activité n'était plus assez productive pour moi. Ils étaient, il faut en convenir, d'une bonne pâte, de se sacrifier ainsi pour l'homme qui devait tôt ou tard les livrer à la justice ! en fait d'absurdité, il n'est rien qu'ici bas l'on ne puisse imaginer ; mais comme derrière l'absurde, rarement il n'est pas un levain quelconque de vérité, voici le point d'où l'on était parti. Intéressé, par devoir, à connaître, autant que possible, tout ce qu'il y avait de voleurs et de voleuses de profession, je tâchais d'être informé à sous et deniers, de l'état de leurs finances, et si j'apercevais un changement avantageux dans leur position, j'en conclusais naturellement qu'ils s'étaient procuré quelque aubaine ; si l'amélioration observée concordait avec une déclaration, la conclusion devenait plus probable, toutefois elle n'était encore qu'une conjecture ; mais je me faisais rendre compte des moindres particularités propres à me révéler les moyens d'exécution employés pour consommer le crime, je me transportais sur les lieux, et souvent, avant d'avoir fait aucune recherche, je disais au déclarant : « Soyez tranquille, je suis certain de découvrir les voleurs, ainsi que les objets volés. » Le fait suivant, le seul de ce genre que je

veuille rapporter, en offre la preuve.

Monsieur Prunaud, marchand de nouveautés dans la rue Saint-Denis, avait été volé pendant la nuit. On avait fait effraction pour s'introduire dans son magasin, d'où l'on avait enlevé cinquante pièces d'indienne et plusieurs schals de prix : dès le matin, M. Prunaud accourut à mon bureau, et il n'avait pas fini de conter sa mésaventure, que je lui avais nommé les auteurs du vol. « Il ne peut avoir été commis, lui dis-je, que par *Berthe, Mongodart* et leurs affidés. Aussitôt je mis à leurs trousses des agents, à qui je donnai l'ordre de s'assurer s'ils faisaient de la dépense. Peu d'heures après, on vint m'annoncer que les deux individus sur lesquels s'étaient arrêtés mes soupçons avaient été rencontrés dans un mauvais lieu, en la compagnie des nommés *Toulouse* et *Reverand*, dit *Morosini* ; que les uns et les autres étaient habillés à neuf, et que, selon toute apparence, ils avaient le gousset garni, puisqu'on les avait vus en partie avec des filles. Je savais quel était leur recéleur en titre ; je demandai que perquisition fût faite à son domicile, et les marchandises furent retrouvées. Le recéleur ne pouvait éviter son sort, il fut envoyé aux galères ; quant aux voleurs, pour qu'ils fussent condamnés, il me fallut préparer l'évidence au moyen d'un stratagème de mon invention : ils furent dûment atteints et convaincus.

Pour être à la hauteur de mon emploi, il fallait bien que je fusse capable de conjecturer avec quelque justesse : souvent j'étais si sûr de mon fait, que non-seulement je

déclinais, *ex abrupto*, les noms et la demeure des voleurs, mais qu'encore je traçais leur signalement avec précision, en indiquant la manière dont ils s'y étaient pris pour effectuer le vol. Le vulgaire, qui ignore les ressources de la police, ne concevait pas que l'on pût être innocent et avoir tant de perspicacité. Pour quiconque n'est pas accoutumé à réfléchir, l'illusion était telle, que sans la moindre malveillance à mon égard, il était fondé à supposer une connivence qui n'existait pas : mais une franche moitié des habitants de Paris se figurait que j'avais le don de tout voir, de tout entendre, de tout savoir ; et ce n'est pas exagérer de le dire, à leurs yeux j'étais comme le Solitaire, aussi invoquait-on mon assistance à tout propos, et les trois quarts du temps pour des objets qui n'étaient pas de ma compétence. On ne se fait pas d'idée de la bizarrerie des réclamations qui m'étaient adressées ; il faut avoir assisté à l'une de ces audiences, durant lesquelles le public était admis dans le bureau de sûreté. Un paysan entraît : « Monsieur, je sommes allé me promener au Jardin des Plantes, et tandis que j'étions à regarder les bêtes, voilà qu'un monsieur, qui était mis comme un prince, m'a demandé si je n'étions pas de la Bourgogne ? je lui ons répondu que oui ; là dessus, il m'a dit qu'il était de Joigny, et marchand de bois de son état ; nous nous sommes reconnus pays, si bien que, de fil en aiguille, il a proposé de me faire voir *la tête de mort*. Il était, ma foi, bien honnête, je puis vous l'assurer ! Moi qui ne me doutions de rien, je me sommes laissé gagner à allez avec lui ; je sommes sortis du jardin, et voilà qu'en passant z'à la grille,

il en rencontre des autres ; il y en a z'un que c'était un marchand de toile.

– » Ils étaient deux, n'est-ce pas ? un jeune et un vieux ?

– » Oui, monsieur.

– » Le vieux avait amené des vins à l'entrepôt ?

– » Oui, monsieur.

– » Je vois votre affaire, ils vous ont enfoncé ?

– » Vous l'avez ma foi dit, mon brave monsieur, trois mille francs qu'ils m'ont pris ! mille écus, en belles pièces de vingt francs.

– » Ah ! c'était de l'or ? ne vous l'ont-ils pas fait cacher ?

– » Je crois bien qu'ils me l'ont fait cacher, si bien cacher que je ne l'ai plus retrouvé.

– » C'est cela, je connais vos hommes. Dites donc, Goury (c'était à l'un de mes agents que j'adressais la parole), ne seraient-ce pas *Hermelle*, *Desplanques*, et le *Père de famille* ?

L'AGENT. » Ça m'a tout l'air de cela.

– » N'y avait-il pas parmi eux un long nez ?

– » Oh ! oui, bien long.

– » Je vois que je ne me trompe pas.

– » Oh ! non ; que vous avez morguene bien mis le doigt dessus du premier coup, il y en a qui rencontrent à deux fois. Un long nez ! ah, monsieur Vidocq, que vous êtes bon enfant ! À présent je ne suis plus si inquiet.

– » Et pourquoi ?

– » Puisque c'est de vos amis qui m'ont volé, il vous sera bien aisé de retrouver mon argent, tâchez seulement

que ce soit bientôt ; si ça pouvait être aujourd'hui ?

– » Nous n'allons pas si vite en besogne.

– » C'est que, voyez-vous, j'ai absolument besoin de retourner au pays, je fais faute à la maison, j'ai ma femme qui est toute seule, avec ça que c'est dans quatre jours la foire à Auxerre.

– » Oh ! oh ! vous êtes pressé, mon bon homme ?

– » Oui, que je le suis ; mais écoutez, on peut s'arranger, donnez-moi simplement quinze cents francs tout de suite, et je vous tiendrai quitte du reste. C'est-ti ça parler ? J'espère qu'on ne peut pas être plus accommodant !

– » C'est vrai, mais je ne fais pas de marché de cette espèce.

– » Il ne tiendrait qu'à vous pourtant. »

Le Bourguignon entendu, venait le tour d'un chevalier de Malte, qui vraisemblablement avait obtenu des dispenses pour le mariage, car il était accompagné de sa noble moitié, qui amenait sa bonne avec elle.

« LE CHEVALIER. « Monsieur, je suis le marquis *Duboisvelez*, ancien émigré, ayant donné des preuves non équivoques de mon attachement à la famille des Bourbons.

MOI. » Cela vous fait honneur, monsieur, mais de quoi s'agit-il ?

LE CHEVALIER. » Je viens ici pour vous prier de vouloir bien faire rechercher et arrêter sur-le-champ mon domestique, qui est disparu de chez moi avec une somme de trois mille sept cent cinquante francs et une montre d'or guillochée, à laquelle je tiens beaucoup.

MOI. » Est-ce là tout ce qui vous a été volé ?

LE CHEVALIER. » Je le présume.

MADAME. » Il nous aura sans doute pris autre chose ; vous savez bien, marquis, que depuis long-temps il n'y avait pas de jour qu'il ne vous manquât tantôt un objet, tantôt un autre.

LE CHEVALIER. » C'est vrai, madame la marquise, mais pour le moment ne réclamons que nos trois mille sept cent cinquante francs et la montre. D'abord la montre, il me la faut, à quelque prix que ce soit. Il suffit qu'elle m'ait été donnée par feu madame de Vellerbel, ma marraine ; vous sentez bien que je ne veux pas la perdre.

MOI. » Il est possible, monsieur, que vous ne la perdiez pas ; mais, au préalable, je vous serais obligé de me donner les nom, prénoms, âge, et signalement du domestique !

LE CHEVALIER. » Son nom ? ce n'est pas difficile ; il s'appelle Laurent.

MOI. » De quel pays est-il ?

LE CHEVALIER. » Je pense qu'il est de la Normandie.

MADAME. » Vous êtes dans l'erreur, mon ami, Laurent est Champenois, j'ai vingt fois entendu dire qu'il était né à Saint-Quentin. Au surplus, Cunégonde va nous éclaircir sur ce point (se tournant vers sa bonne) ; Cunégonde, Laurent n'était-il pas de la Champagne ?

CUNÉGONDE. » Je demande pardon à madame la marquise, je crois qu'il était de la Lorraine : quand on lui écrivait c'était toujours de Dijon.

MOI. » Vous me semblez peu d'accord sur son lieu de naissance : et puis Laurent, ce n'est probablement qu'un

nom de baptême, et il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin. Il serait nécessaire que vous m'appriessiez son nom de famille, ou tout au moins que vous me fissiez de sa personne une description assez détaillée pour qu'on pût le reconnaître.

– » Son nom de famille ! j'ignore s'il en avait un ; ces gens-là n'en ont pas : d'ordinaire, ils ont celui qu'on leur donne. Je l'appelais Laurent, parce que cela me convenait, et parce que c'était le nom de son prédécesseur : cela se transmet avec la livrée. Quant à son pays, ne vous l'ai-je pas dit ? il est Normand, Champenois, Picard ou Lorrain. Pour ce qui est de sa personne, sa taille est ordinaire, ses yeux, mon Dieu ! il a des yeux comme tout le monde, comme... comme vous, comme moi, comme mademoiselle, son nez n'a rien de remarquable, sa bouche est..., je n'ai jamais fait attention à sa bouche. On a un domestique, c'est pour se faire servir ; vous sentez bien qu'on ne le regarde pas... Autant que je crois m'en être aperçu, il était brun ou châtain.

MADAME. » Mon ami, j'ai quelque idée qu'il était blond.

CUNÉGONDE. » Blond d'Égypte. Il était roux comme une carotte.

LE CHEVALIER. » C'est possible ; mais ce n'est pas là l'important. Ce que monsieur a besoin de savoir, c'est qu'avant le vol je j'appelais Laurent, et il doit encore répondre à ce nom, s'il n'en a pas pris un autre.

MOI. » Ceci est fort juste ; M. de Lapalisse n'aurait pas mieux dit. Cependant, vous conviendrez que, pour me guider dans mon exploration, quelques données un peu

moins vagues, me seraient indispensables.

LE CHEVALIER. » Je ne saurais vous en apprendre davantage. Mais, à mon compte, cela doit vous suffire, avec un peu d'adresse vos hommes m'auront promptement fait raison du drôle, ils sauront bientôt où il est à dépenser mon argent.

MOI. » Je serais infiniment flatté de pouvoir vous être agréable ; mais sur d'aussi faibles indices, comment voulez-vous que je m'embarque ?

LE CHEVALIER. » Pourtant j'arrive ici avec des renseignements tellement positifs, que vous n'avez, il me semble, qu'à vouloir : c'est de la besogne toute mâchée que je vous apporte. Peut-être ne vous ai-je pas dit son âge ; il peut avoir de trente à quarante.

CUNÉGONDE. » Il n'était pas si vieux, monsieur le marquis ; il n'avait pas plus de vingt-quatre à vingt-huit ans.

LE CHEVALIER. » Vingt-quatre, vingt-huit, trente, quarante, ceci est indifférent.

MOI. » Pas autant que vous le supposez. Mais, monsieur, ce domestique vous vient de quelque part ; sans doute il vous a été ou recommandé, ou procuré par quelqu'un.

LE CHEVALIER. » Par personne, monsieur, c'est un cocher de cabriolet qui me l'a envoyé ; voilà tout.

MOI. » Avait-il un livret ?

LE CHEVALIER. » Non, assurément, il n'en avait pas.

MOI. » Il avait bien quelque attestation, des certificats... ?

LE CHEVALIER. » Il m'a montré des papiers ; mais tout

cela ne signifie rien, je n'y ai pas pris garde.

MOI. » En ce cas, comment voulez-vous que je vous trouve votre voleur ? Vous ne m'offrez rien, absolument rien, qui puisse me mettre sur la trace.

LE CHEVALIER. » En vérité vous êtes plaisant... Je ne vous offre rien : voici près d'un quart d'heure que je prends la peine de m'entretenir avec vous. J'ai répondu à toutes vos questions. S'il faut vous mettre les voleurs dans les mains, autant qu'il n'y ait pas de police. Ah ! ce n'est pas là M. de Sartines. Je ne lui aurais pas dit la centième partie de tout ce que je viens de vous dire, et mon domestique, ma montre, mon argent seraient déjà retrouvés.

MOI. » C'était un grand sire, que M. de Sartines. Quant à moi, je ne me charge pas d'opérer de ces miracles-là.

LE CHEVALIER. » Eh bien ! monsieur, je vais de ce pas chez le préfet me plaindre de votre insouciance. Puisque vous refusez d'agir, mes amis du côté droit, les députés de ma province, sauront que la police n'est bonne à rien, et ils le répéteront à la tribune ; j'ai du crédit, de l'influence, j'en userai, et nous verrons.

MOI. » Allez, monsieur le marquis, bon voyage. »

À cet enragé gentillâtre, succède un homme en blouse : le garçon l'introduit :

– » C'est ti zici qu'est le maître des mouchards, stilà qu'attrape si bein les voleux ?

– » Approchez mon ami, que voulez-vous ?

– » Ça que je veux, c'est zune montre d'argent qu'on m'a chippée tout à l'heure suz une place.

– » Voyons, mon brave homme, comment cela s'est-il

fait ? contez-moi cela au plus juste.

– » Vous saurez donc que je m'appelle Louis Virlovet, paysan cultivateur et vigneron zà Conflans-Sainte-Honorine, marié bien légitimement, père de famille, avec quatre enfants, et mon épouse qui est leur mère ; étant venu z'à Paris pour acheter de la futaille, j'allais mon chemin, tout à coup zen passant suz une place qui n'est pas loin d'ici, voilà ti pas, sous votre respect, qu'il me prend faim de pisser ; je m'arrête devant zun mur, je déboutonne ma culotte et je ne suis pas sitôt zentraîn de lâcher zun filet d'eau, qu'on me frappe sur l'épaule, je me retourne, c'était zune demoiselle, qui me dit comme ça : c'est-ti toi, mon ami Thiodore ? oui c'est toi, qu'elle reprend, viens que je t'embrasse ; là-dessus avant, que j'eus parlé, elle me baise et pour lors elle me propose une bouteille de vin ; moi, qui suis vigneron, vous n'en ignorez pas que les vignerons, sont toujours prêts à boire je ne demande pas mieux : elle m'annonce qu'elle a zune camarade et qu'elle va la chercher ; je lui répons, c'est bon, zallez, mais ne soyez pas long-temps... ; elle s'en va zet moi je suit à l'attendre en attendant ; ne la voyant pas revenir je perds patience, je veux tirer ma montre pour savoir l'heure qu'il est ; je t'en fiche, il n'y avait pas plus de montre que de beurre sur ma main... Plus de doutance, je suit attrapé, ma montre elle est partie sans me dire adieu... ; je cours, mais je ne retrouve plus la demoiselle, et des messieurs à qui je me suit attaqué, m'ont dit de venir zici, que votre bande me retrouverait ma montre d'argent de cinquante-cinq francs, que j'ai zachetée zà

Pontoise, chez un horloger zà quantième, qui allait comme une divinité, marquant les jours du mois, avec un cordon zen cheveux de ma fille tressé zà la main, qu'il n'y a rien de si beau.

– » Avez-vous remarqué à peu près quelle est la tournure de la femme ?

– » La femme qui m'a volé ?

– » Oui.

– » Elle est pas trop vieille, c'est pas une jeunesse non plus ; elle est comme le lard de poitrine, ni trop grasse, ni trop maigre, z'entre le zist et le zest ; c'est une particulière qui peut z'avoir autour de cinq pieds moins huit, neuf pouces, je mets ça là zenviron ; avec un bonnet de dentelles, le nez à la retroussette, un peu gros : voyons comment qu'il est gros son nez, que je vous le dise : tenez, approchant comme ste poire qui est sur votre papier de marbre, pour l'empêcher de s'envoler : si c'est pas ça il s'en faut pas d'un crin de cheval ; avec un jupon rouge, des yeux bleus, et une tabatière en écaille, à la rose fondue, que ça sent bon tout plein.

– » Vous me rapportez-là des particularités bien singulières ; ce sont des ragots que vous nous fabriquez ; je suis convaincu que ce n'est pas sur la voie publique que vous avez été volé ; car pour que vous ayiez observé tous ces détails, vous avez dû voir la femme long-temps et de près : allons, au lieu de nous faire des narrés qui n'ont pas le sens commun, avouez que vous vous êtes laissé entraîner dans une maison de débauche, et que tandis que vous donniez un coup de canif dans le contrat, votre montre

a disparu.

– » Je vois bein qu'on ne peut rien vous cacher. Oui, c'est vrai.

– » Alors, pourquoi me faire un conte ?

– » C'est qu'on m'a dit qu'il fallait dire comme ça, pour retrouver ma montre à quantième d'argent, de cinquante-cinq francs.

– » Pourriez-vous indiquer la maison où vous êtes allé avec cette femme ?

– » Oh ! pour ça oui ; c'est zune maison zau premier, dans une chambre, avec une table, faisant le coin de la rue.

– » Voilà, ma foi, des renseignements bien précis pour arriver à la découverte !

– » Ah ! tant mieux ; je retrouverai ma montre, n'est-ce pas monsieur ?

– » Je ne dis pas cela ; car vous m'avez donné un signalement si baroque.

– » Comment ! est-ce que je viens pas de vous dire tout à l'heure, à la minute, qu'elle avait les yeux rouges ; c'est-à-dire, s'entend, un jupon rouge, avec des yeux bleus, et un bonnet de dentelles ; c'est-ti pas clair, des dentelles ? et puis, je ne me souviens pas de la couleur de ses bas ; mais je sais bein qu'elle avait des ficelles à ses jarretières, et que ses souliers tenaient zavec ; après ça, il n'y a pas besoin de vous mettre les points sur les *i* ; vous savez ce que parler veut dire. Sitôt que vous m'aurez fait rendre ma montre, je vous paierai chopine, et encore dix francs que je vous donnerai pour vous boire avec vos camarades.

– » Grand merci, je n'agis pas par intérêt.

– » Tout ça est bel et bon, il faut que le prêtre vise de l'autel, il faut que chacun vise de son métier.

– » On ne vous demande rien.

– » C'est bien ; mais vous me la ferez rendre, ma montre à quantième ?

– » Oui, si on nous la rapporte, je vous la renverrai.

– » Je compte sur vous, au moins : n'allez pas me mettre dans la boîte aux oublis.

– » Soyez tranquille.

– » Bien le bonjour, monsieur le maître.

– » Au revoir.

– » Oui, jusqu'à la prochaine occasion. »

Le vigneron congédié, avec tout l'espoir que méritait l'attentat conjugal qu'il avait à se reprocher, je vois entrer un de ces bons boutiquiers de la rue Saint-Denis, dont le *front*, tout insignifiant qu'il est, remet pourtant en mémoire la métamorphose du pauvre Actéon.

« Monsieur (c'est le bourgeois qui parle), je viens vous prier de vous mettre de suite à la recherche de ma femme, qui est décampée d'hier soir, avec mon commis. J'ignore la route qu'ils ont prise, mais ils ne doivent pas être allés loin, car ils ont emporté du butin ; argent et marchandise, ils ont tout enlevé : et on ne les rattrapera pas ! oh ! si, on les rattrapera ! j'y perdrais plutôt mon latin. Je suis sûr qu'ils sont encore dans Paris, et si vous vous mettez promptement à leur poursuite nous les aurons ?

– » Je vous ferai observer que nous ne partons pas comme cela du bonnet ; il nous faut un ordre pour marcher : commencez par porter contre madame votre épouse et

contre le ravisseur, une plainte en adultère, dans laquelle vous accuserez ce dernier de vous avoir soustrait des effets et des marchandises.

– » Ah ! oui, je porterai une plainte, et tandis que je m’amuserai à la moutarde, les traîtres gagneront au large.

– » C’est probable.

– » Des lenteurs pareilles, lorsqu’il y a péril ! enfin, ma femme est ma femme : chaque jour, chaque nuit le délit devient plus conséquent. Je suis mari ; je suis outragé ; je suis dans mon droit. Elle n’aurait qu’à me faire des enfants, qui sera le père ? ce ne sera pas le père, ce sera moi. Non, puisqu’il n’y a plus de divorce, la loi doit avoir prévu... ?

– » Eh ! monsieur, la loi n’a rien prévu, il y a une forme prescrite, et l’on ne peut pas s’en écarter.

– » Elle est jolie, la forme ! s’il en est ainsi, c’est bien le cas de dire que la forme emporte le fonds. Pauvres maris !

– » Je sais bien que vous êtes à plaindre, mais je n’y puis rien ; d’ailleurs, vous n’êtes pas le seul.

– » Ah ! monsieur Jules, vous qui êtes si obligeant, rendez-moi le service de les faire arrêter aujourd’hui même ; prenez cela sur vous, je vous en conjure ; ne me refusez pas, vous verrez que vous n’en serez pas fâché !

– » Je vous répète, monsieur, que pour faire ce que vous désirez, il me faut un mandat de l’autorité judiciaire.

– » Allons, je ne le vois que trop, on me ravit ma femme et ma fortune ! qui protège-t-on ? le vice. C’est bien digne de la police ! s’il s’agissait d’arrêter un Bonapartiste, vous seriez tous en l’air ; il s’agit d’un mari trompé, on ne bouge

pas. C'est un plaisir de voir comme la police se fait ; aussi quand vous me reverrez il fera chaud. Ma femme peut revenir quand il lui plaira, si on me l'enlève de nouveau, ce n'est pas à vous que je m'adresserai, Dieu m'en garde ! »

Le mari se retire, fort mécontent, et l'on vient m'annoncer qu'une espèce d'original sollicite de moi un moment d'entretien. Il paraît. C'est un long corps, un long habit, un long gilet, de longs bras, de longues jambes, et une face longue, blême, glaciale, décharnée, emmanchée d'un long cou raide, comme l'ensemble de la longue figure à laquelle il appartient ; le tout semble se mouvoir par des ressorts. À la vue de cet automate, de sa queue de morue qui lui battait sur les talons, de ses guêtres flottantes, de son jabot ramassé, de son col à rabat, de ses manchettes sans fin, de son grand parapluie et de son très petit chapeau de soie, il fallut que je me tinsse à quatre pour ne pas éclater au nez du personnage, tant sa mine était comique et son accoutrement grotesque.

« Veuillez, monsieur, lui dis-je, prendre la peine de vous asseoir, et me faire connaître le motif qui vous amène.

– » Mossio, chai pressenté à vo lé hommaiche té la part té mossio Lowender, constabele en Bowe Street dé lé Capetale té la Grand-Britanié : il mé récommandé à vo, por trover mon fame, qui faisait mo-a cocou ein Parisse, avec mossio Gaviani, hoffécier italian, qui corrait lé poublique House.

– » Je suis désespéré, monsieur, à l'instant je viens de refuser de prêter l'appui de mon ministère, pour une recherche toute semblable. S'il ne s'agit que d'une

exploration inostensible, en considération de M. Lowender, je puis vous indiquer quelqu'un, qui, moyennant salaire, fera toutes les démarches que nécessite la circonstance.

– » les, ies, explorachein inosteinsèble... Chai comprends, vo rendez moi bocop satisfait.

– » Donnez-moi, s'il vous plaît, les noms de votre épouse, son signalement, et tous les détails qui vous paraîtront propres à nous diriger.

– » Por le derechen, chai dis à vo qué mon fame, il se nomme madame Bécoot, parce que chai souis mossio Bécoot, dé lé famille à mon joumelle dé frère, qui sé hapellé Bécoot, to comme notre père qu'il était Bécoot aussi. Mon fame, il a éposé mo-a l'an dix-houi cent quinsse, en London : il était bel, il était blond ; son z'ioux il était blac (noir), sa nez il était recommandaible, son dent blanc et petit ; il avait beaucoup dé... dé mamelles, il savait parlé français encore meillior qué mo-a... Si vo découvrez son démore, chai férai preindre madame Bécoot et incontinent condouire en lé paquebote por London.

– » Je crois vous avoir dit, monsieur, que ce n'est pas moi qui me chargerai de la surveillance ; mais je vous mettrai en relation avec une personne qui entrera parfaitement dans vos vues. Givet, allez-moi chercher le duc de Modène, et dites-lui de venir de suite avec le père Martin (le duc de Modène était le sobriquet d'un agent secret, homme de bon ton, que je lançais dans les sociétés où l'on jouait.)

– » Oh ! oh ! vo donnez à mo-a oun doucque, chai souis enchanté, oun doucque ! S'il povait sourprendre mon fame

avec ce hofécier, la divorce qué chai volai, il serait comme ouun coup dé la tonnerre.

– » Je réponds qu'il vous les fera trouver ensemble ; je suis même persuadé qu'il vous les fera prendre au lit, si cela vous convient.

– » Oh ! oh ! Dans la lite couchés, c'est oune chose bocop meillior por la divorce. Por l'évideince dé *crim-con* délicieuse la lite einseimble... Ah ! mossio, chai souis à vo bocop reconnaissant. »

Le duc de Modène ne se fit pas long-temps attendre ; dès qu'il fut entré, M. Bécoot s'étant levé, et l'ayant salué d'une triple révérence, lui parla en ces termes :

« Mossio lé doucque, j'avais bésoin que vo rendiez service à ouun épouse malhouroux qui était désolé par son fame. »

L'agent à qui la méprise de l'anglais n'avait pas échappé, ne manqua pas de prendre l'air d'importance qui convenait au titre dont on le gratifiait. Après avoir conclu avec dignité le marché pour ses honoraires et pris note des indications que M. Bécoot était à même de fournir, il promit de se mettre immédiatement en campagne afin d'arriver à un prompt résultat. La conversation en était à ce point, lorsqu'on me remit une invitation de me rendre sur le champ au parquet de M. le procureur du roi ; je quittai en conséquence M. Bécoot, et l'audience fut fermée jusqu'au lendemain. Puisque je suis en train de faire des digressions, avant que je le ramène aux catégories, le lecteur ne sera peut-être pas fâché d'apprendre comment se termina l'affaire de M. Bécoot.

À peine quarante-huit heures s'étaient écoulées, le duc de Modène vint me dire qu'il avait découvert la retraite de l'infidèle ; elle était avec son Italien, et bien qu'ils fussent sur leurs gardes parce qu'ils avaient appris l'arrivée du mari, il était assuré de les mettre en présence de ce dernier, au milieu des preuves flagrantes de cette intimité horizontale qui, sous le rapport de la conviction, ne laisse rien à désirer. Tandis que le duc était à m'expliquer le stratagème qu'il comptait employer, entra M. Bécot que j'avais fait prévenir ; il était accompagné de son frère, autre caricature britannique. « Les deux font la paire, observa tout bas l'agent. »

– « Bonjour mossio Védoc, ah voilà mossio lé doucque, chai offre à loui mon poulitesse.

– » Monsieur le duc a une grande nouvelle à vous donner.

– » Ah ah ! oune grande nouvelle ! vo avez trové ? vo povez dire devant mossio, mossio est oun Becoot, il était ma joumelle, vo avez trové, véridiquement trové !

– » Voyons, monsieur le duc, racontez à ces messieurs ce qu'il en est.

– » *les, ies*, racontez oun po mossio lé doucque.

– » Eh bien oui ! j'ai trouvé, et pour peu que vous le désiriez, je m'engage à vous les montrer tous les deux dans le même lit.

– » Dans la même lite ! s'écria le frère de M. Becot ; c'était oun miracle, vo êtes sorcière donque, mossio lé doucque.

– » Je vous jure qu'il n'y a rien de sorcier là-dedans, tout

cela n'est que de la physique.

– » *les, ies*, de la phessique (riant), ah, ah, ah, choli phessique !

– » Puisqu'ils couchent ensemble.

– » *les, ies*, naturel, beaucoup naturel ; dans la même lite, charmante cohabitachen, charmante ! » charmante ! répétait en s'extasiant le beau frère de madame Becoot, dont le mari qui se pâmait presque d'aise, exprimait par ses contorsions et les grimaces les plus burlesques, la satisfaction qu'il ressentait.

Lady Becoot et son amant avaient logé pendant quelques mois rue Feydeau, chez une de ces dames qui, pour leur avantage et la commodité des étrangers, tiennent à la fois table d'hôte et d'écarté ; mais prévoyant des persécutions, à la nouvelle du débarquement des deux jumeaux, le couple adultère s'était réfugié à Belleville, où un général, des amis de la dame, leur avait donné l'hospitalité. On convint d'aller les relancer dans cet asile, et comme M. Becoot était pressé, il fut décidé que l'on précipiterait le dénouement.

Le lendemain était un dimanche, il devait y avoir grand dîner chez le général, et à la suite du repas, suivant l'usage de la maison, on devait y donner à jouer. Le duc de Modène, connu depuis long-temps pour un adroit flibustier, avait donc un prétexte suffisant pour s'introduire dans une réunion où les Grecs étaient admis sans difficulté. Il ne laissa pas échapper l'occasion. S'étant transporté à Belleville, quand la soirée fut venue, il alla prendre place

dans le salon du général, jusqu'à deux heures du matin, qu'il sortit pour rejoindre les deux frères, qui, non loin de là, étaient dans un carrosse de remise. « C'est pour le coup, leur dit le duc, que le couple est dans les draps.

– » Dans les draps ! s'écrie M. Becoot.

– » Oui, monsieur, dans les draps ; j'ai presque assisté à leur coucher, et si vous vous sentez le courage de tenter l'escalade, je me charge de vous conduire jusqu'à l'alcôve, vous n'aurez plus qu'à tirer le rideau.

– » Comment vo dites ? l'escalade ! Qu'entendez-vous escalade ?

– » Nous franchirons le mur du jardin.

– » *Goddem* ! franchir... Voyez-vous mo-a monté ? La domestique il crie à la voleur... Non, non, pas franchir... et la pâton et la fissil, pin, pan, patatra, je fais des couloutes... Et mossio Gaviani bien contente. Oh ! oh ! pas franchir.

– » Cependant, si vous voulez que le délit soit matériellement constaté.

– » Dans les Becoot, mossio lé douque, no n'aimons pas la péril.

– » Alors il faudra saisir les coupables hors de la demeure du général, c'est le moyen de ne courir aucun risque. Je sais qu'à l'issue du déjeuner ils doivent monter dans un fiacre qui les emmènera à Paris : Vous convient-il de les prendre dans le fiacre ?

– » Dans la fiacre, *ies, ies*, por proudeince. »

Le duc de Modène, son auxiliaire le père Martin, et les deux insulaires, se mirent en faction pour être à l'affût du

départ. Pendant qu'on était ainsi aux aguets, M. Becoot fit mille questions et réflexions plus saugrenues les unes que les autres. Enfin, vers les deux heures de l'après-midi un fiacre s'arrête à la porte : au bout d'un instant, il s'ouvre pour recevoir madame Becoot et son cavalier. On croirait qu'à cette vue, M. Becoot n'aurait plus été le maître de contenir son indignation ; il ne sourcilla pas : les maris anglais sont étonnants : « Vo voyez, dit-il à son frère, vo voyez, mon fame avec son hamant.

– » Oui, oui, jé voyé... Il était dans lé voiture. »

On était averti que le fiacre se dirigerait sur la rue Feydeau. Les Anglais ordonnèrent à leur cocher de fouetter, afin de gagner les devant, et quand ils furent à hauteur de la porte Saint-Denis, à l'endroit où une montée conduit au boulevard *Bonne-Nouvelle*, ils mirent pied à terre. Bientôt ils aperçoivent le fiacre ; il va au pas ; les agents s'avancent pour l'arrêter, et M. Becoot en ayant ouvert la portière : « Ah ! bonne jor, dit-il avec un flegme inconcevable, mossio, jé demandé à vo pardon ; jé véné prend mon fame, qué vo cacholez à mon place.

– » Allons, madame ajouta le frère, c'éété temps por né plous no faire coucous, véné havec. »

Gaviani et madame Becoot sont terrifiés, sans répondre, ils descendent tous deux, et pendant que l'Italien acquitte le prix de la course, contrainte d'obéir l'infortunée lady est impitoyablement installée dans le carrosse, entre les deux Becoot, en face des deux estafiers. Tout le monde était silencieux, tout à coup, madame Becoot revenue peu à peu de sa terreur, s'élançe à la portière : « Gaviani, Gaviani,

crie-t-elle, mon ami, sois tranquille, je ne t'abandonnerai qu'à la mort.

– » Taisez-vo, madame Becoot, lui dit froidement son mari, je ordonné vo la silence, vo êtes oune méchant fame ; vo êtes assez hardie por appelé mossio Gaviani ; vo êtes oune félon, ouai, madame, vo êtes oune grand félon ; jé féré mété vo dans lé blac Hole.

– » Vous ne ferez rien.

– » Jé féré, jé féré... » répétait-il en balançant sa tête entre les manches de deux parapluies, dont les crosses en corne de cerf, formaient pour son front un singulier accompagnement.

« M. Becoot, tout ce que vous ferez est inutile... Ah ! mon cher Gaviani.

– » Encore Gaviani, tojor Gaviani.

– » Oui toujours ; je vous déteste, je vous abhorre.

– » Vo êtes mon fame.

– » Mais regardez-vous donc, M. Becoot, êtes-vous fait pour avoir une femme ? D'abord vous êtes laid, ensuite vous êtes vieux, vous êtes ridicule et vous êtes jaloux.

– » Jé souis gélousse légalement.

– » Vous voulez faire prononcer le divorce, n'est-il pas tout prononcé ? Je vous fuis, que demandez-vous de plus ?

– » Jé vol être coucou légalement.

– » Vous voulez du scandale.

– » Vo volez faire coucou mo-a à ton fantaisie. Jé volé à la mien, jé vol été coucou havec lé joustice à la poublique, avec oune sentence.

– » Vous êtes un monstre à mes yeux, vous êtes un

tyran ; jamais je ne resterai avec vous.

– « Vo resteré avec lé praison.

– « Vous ne m'aurez pas vivante », et en proférant cette menace, elle faisait semblant de vouloir se déchirer la figure.

– « Tienne loui les mains, mon frère. »

Le frère se mit effectivement en devoir de lui tenir les mains, alors, elle se débattit quelques instants, puis elle parut se calmer ; mais l'étincelle de ses regards trahissait sa colère et les feux dont elle brûlait.

Rouge, enluminée, et pourtant belle encore, autant que la passion peut l'être, près de ces mines hétéroclites, à côté de ces visages immobiles et morfondus, elle avait l'air de la reine des Bacchantes entre deux magots, ou plutôt d'un volcan d'amour entre deux pics de glace. Quoiqu'il en soit, le retour de M. Becoot à l'hôtel où il logeait, rue de la Paix, fut un triomphe. Son premier soin fut d'enfermer le lutin dans une chambre, dont il ne confia la clé à personne. Mais quand un mari s'est fait le geôlier de sa femme, il est si doux à celle-ci de tromper sa vigilance ! On connaît la chanson : *Malgré les verrous et les grilles*, etc. Le troisième jour de cette captivité conjugale, madame Becoot, à ce qu'il paraît, s'ennuya d'être en cage ; le quatrième, je fis une visite à M. Becoot ; il n'était pas midi, je le trouvai à table avec son frère, en face d'un plumb-pudding et d'une douzaine de bouteilles de champagne, dont ils avaient déjà fait sauter les bouchons.

« Ah ! bonne jor, mossio Vaidoc ; il était bocop de

politesse à vo, por venir voir no. Vo bo-a-rez de la Champeigne ?

– » Je vous remercie, je n'en bois jamais à jeun.

– » Vo n'était pas oune bonne Anclaise.

– » Eh bien ! vous voilà au comble de la joie, le duc de Modère vous a rendu votre femme, je vous en fais mon compliment.

– » Complimente ! *goddem*. Il était encore envolée, madame Becoot.

– » Eh quoi ! vous n'avez pas su la garder.

– » Il était envolée, jé vo dit, la félon !

– » Puisque c'est ainsi, n'en parlons plus.

– » Non, plus parler, tujor bo-a-re la Champeigne : il n'était pas félon. »

Ces messieurs insistèrent de nouveau pour que je leur tinsse compagnie mais comme j'avais besoin de garder mon sang-froid, je les priai de me dispenser de la rasade, et après leur avoir fait agréer mes salutations, je pris congé d'eux. Sans doute qu'ils ne tardèrent pas à être sous la table. C'est là qu'un bon Anglais cuve rondement son chagrin : a-t-il disparu entre les pintes et les brocs, si, pendant qu'il dort, on lui crie *coucou*, et qu'à son réveil, en le montrant au doigt, on dise, *ah ! le voilà*, il rit jaune, et, plutôt que de cacher sa tête, le maussade se fâche. Il provoque une enquête. On prononce un divorce. À qui la faute ? À Gaviani ? à Bergami ? à la princesse ? aux dieux qui la firent si belle ? Non... À qui donc ? Au porter, au porto, au bordeaux, au champagne, enfin, à Bacchus sous toutes les formes et sous toutes les couleurs.

Mais que m'efforçai-je de percer le brouillard qui enveloppe des mœurs qui ne sont pas les nôtres ? Nous vivons sur les rives de la Seine, ne nous inquiétons pas de ce qui se passe aux bords de la Tamise. Peut-être quelque Vidocq britannique voudra-t-il un jour nous l'apprendre. Jusque-là, je me borne à l'épisode de M. Becoot, que je ne vis plus, et je reviens à mes moutons, c'est-à-dire, aux catégories.

La distinction des voleurs, selon le genre qu'ils ont adopté, serait de peu d'importance, si, en même temps que je dévoile les moyens par eux mis en pratique pour vivre à nos dépens, je n'indiquais par quelles précautions on parviendra à se mettre à l'abri de leurs atteintes. S'ils ne prélevaient une dîme que sur le superflu, peut-être, y aurait-il quelque cruauté à prétendre les empêcher de se procurer le nécessaire ; mais comme, vu le hasard de leur profession, entre Irus et Crésus, il ne leur est pas toujours donné de choisir, et qu'ils prennent indifféremment où il y a trop et où il n'y a pas assez, que d'ailleurs, ils prennent aussi pour se livrer à des profusions, je vais, sans miséricorde, déployer contre eux l'arsenal de tout mon savoir, afin de battre en brèche leur industrie, et, s'il est possible de la mettre au sac, suivant l'expression de nos vieux Polyorcètes, je veux dire nos vieux Chroniqueurs ou mieux encore nos vieux romanciers.

Aucune capitale de l'Europe, Londres excepté, n'enserme autant de voleurs que Paris. Le pavé de la moderne Lutèce est incessamment foulé par toutes espèces de larrons. Ce

n'est pas surprenant, la facilité de s'y perdre dans la foule y fait affluer tout ce qu'il y a de méchants garnements, soit en France, soit à l'étranger. Le plus grand nombre se fixe irrévocablement dans cette cité immense ; quelques autres n'y viennent que comme des oiseaux de passage, aux approches des grandes solennités, ou durant la saison rigoureuse. À côté de ces exotiques, il y a les indigènes, qui forment dans la population une fraction, dont le dénominateur est assez respectable. J'abandonne au grand supputateur, M. Charles Dupin, le soin de l'évaluer en décimales, et de nous dire si le chiffre qu'elle donne ne devrait pas être pris en considération dans l'application de la teinte noire.

Les voleurs parisiens sont, en général, haïs des voleurs provinciaux ; ils ont, à juste titre, la réputation de ne pas faire difficulté de vendre leurs camarades pour conserver leur liberté ; aussi lorsque, par l'effet d'une circonstance quelconque, ils sont jetés hors de leur sphère, ils ne trouvent pas aisément à qui s'associer ; au surplus, ils ont une grande prédilection pour le lieu de leur origine. Ces enfants de Paris ne peuvent pas se séparer de leur mère, ils ont pour elle un fonds de tendresse inépuisable :

À tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !

Transporté dans un département, un voleur parisien est tout désorienté ; eût-il été lancé de la lune comme une aérolite, il n'y serait ni plus emprunté, ni plus neuf ; c'est un badaud, un vrai badaud, dans toute la force du terme ; à chaque instant il redoute de prendre martre pour renard : c'est terrible, quand on ne connaît pas le terrain ! il ne sait

où il met la main et le pied, peut-être marche-t-il sur des charbons ardents : *Cineri doloso*. Il n'ose faire un pas, parce qu'il a un bandeau sur les yeux, et que, s'il va se heurter, il est averti que personne n'est là pour lui crier *casse-cou* : tout au contraire, on s'amuse à le voir en péril, parce qu'on est convaincu qu'il est poltron ? s'est-il embarqué dans une gaucherie, on la lui laisse achever, on l'y pousse même, et si dans son chemin il rencontre un gendarme, que malheur lui advienne, qu'il succombe enfin, les malins du Colin-Maillard en font des gorges chaudes.

Au sein d'une petite ville, un voleur est tout à fait déplacé ; c'est la poule qui n'a qu'un poussin : il est là exactement comme le poisson dans l'huile, comme le poisson dans la friture, ce n'est pas son élément : il y a trop de calme, dans une petite ville, trop de tranquillité, la circulation est trop régulière, trop limpide ; mieux vaut beaucoup de tumulte, de la confusion, du frottement, des embarras, du désordre, et un fluide sujet à se troubler. Tous ces avantages, c'est à Paris qu'ils sont rassemblés, dans l'exigu, mais bien rempli, département de la Seine, dans un périmètre de cinq à six lieues, sur un espace qui suffirait à peine à l'établissement du parc d'un grand seigneur ; Paris est un point sur le globe, mais ce point est un cloaque ? à ce point aboutissent tous les égouts ; sur ce point tourbillonnent, passent, repassent, se croisent et s'entrecroisent des myriades de propriétaires de la vie par excellence. Le voleur parisien est habitué à cette cohue ; hors de là, il nage dans le vide, et son habileté expire. Il le sait bien, et ce qui le prouve incontestablement, c'est que,

parvient-il à s'évader du bagne, c'est toujours sur la Capitale qu'il se dirige à tire d'aile ; il ne tardera pas à être repris, que lui importe ? il aura encore une fois *travaillé* à sa guise.

Les voleurs provinciaux se font assez promptement au séjour de Paris ; ce n'est pas que le climat leur convienne mieux que tout autre, mais ce sont des espèces de cosmopolites, qui trouvent une patrie partout où il y a à dérober : *Ubi bene, ubi patria*, telle est leur maxime ; ils s'accommoderont tout aussi bien de la résidence de Rome que de celle de Pékin, lorsqu'il y aura du butin à faire. Ils n'ont ni l'extérieur agréable, ni les formes découpées, ni la jactance du voleur parisien : eussent-ils vécu un siècle dans Paris, ce seraient toujours des rustres ; *les amis de Pantin* leur reprocheraient toujours d'être bâtis *comme des poignées de sottises*, et de ne ressembler à personne. La tenue et les manières, voilà leur côté faible ; ils n'ont point d'urbanité, et quoiqu'ils fassent, ils ne seront jamais parfumés de cette fleur d'atticisme dont l'odeur suave charme et enivre ce monde brillant et frivole, qu'on ne peut duper qu'après l'avoir séduit ; mais s'ils manquent de cet entre-gent, qui, sous quelques rapports, donne aux indigènes une certaine supériorité, en revanche ils ont plus de capacité : sous une enveloppe grossière, sous des dehors lourds en apparence, ils cachent une dose d'astuce et de finesse qui dans les entreprises de premier ordre, les rend propres à écarter les obstacles et à capter la confiance des personnes réfléchies : que l'on consulte les

archives du crime, tous les grands vols, tous les vols hardis et raisonnés sont le fait de voleurs provinciaux. Ces derniers ne sont pas fluets, mais ils sont audacieux, persévérants, méditatifs ; ils conçoivent bien et exécutent mieux.

Les voleurs de profession originaires de la Capitale sont rarement des assassins ; ils ont en horreur le sang, et quand ils le versent c'est toujours à regret ; c'est que par des circonstances imprévues ils y ont été forcés. Par extraordinaire ont-ils des armes, ils n'en font usage que pour s'échapper dans le cas de surprise en flagrant délit. Les grands crimes dont Paris est parfois le théâtre, sont presque toujours commis par des étrangers. Une particularité assez remarquable, c'est que les assassinats sont ordinairement le fait d'un débutant dans la carrière : ceci est vrai, très vrai, n'en déplaise à ces moralistes inobservateurs, qui répètent d'après le poète :

Ainsi que la vertu le crime a ses degrés.

Avant de commettre une mauvaise action, les voleurs expérimentés calculent les conséquences de cette action, par rapport à eux. Ils connaissent la peine qu'ils encourront ; ils jouent, parce qu'ils ont besoin de jouer, mais s'il s'agit d'aller de leur tout, ils y regardent à deux fois. Le Code, qu'ils étudient sans cesse, leur dit : *vous irez jusque-là, vous n'irez pas plus loin* ; et bon nombre d'entre eux reculent devant la réclusion, devant la perpétuité, devant la mort... Ce n'est pas sans intention que, dans cette énumération, je place la mort en dernier lieu ; c'est le moindre des épouvantails, je le démontrerai,

que l'on juge, d'après cela, si notre pénalité est bien graduée.

Les voleurs provinciaux en général, moins civilisés que ceux dont l'éducation s'est faite à Paris, n'éprouvent aucune répugnance à tuer ; ils ne se bornent pas à se défendre, ils attaquent, et souvent dans leurs expéditions, non-seulement ils sont téméraires, mais encore ils se montrent atroces et cruels au dernier degré : mille traits barbares, consignés dans les fastes judiciaires, peuvent venir à l'appui de mon assertion.

La sagesse des nations a depuis long-temps proclamé comme une vérité, que *les loups entre eux ne se mangent pas* ; afin de ne pas faire mentir le proverbe, les voleurs ont les uns pour les autres des égards de confraternité. Tous se regardent comme les membres d'une grande famille ; et quoique les voleurs provinciaux et les voleurs parisiens soient généralement peu disposés à s'entraider, l'antipathie ou la prévention ne va pas jusqu'à s'entre-nuire directement. Il y a toujours un pacte qui est respecté dans quelques unes de ces généralités : la bête, dirait un philosophe d'outre Rhin, se sent dans la bête de sa race, le confrère aime à retrouver le confrère : aussi les voleurs ont-ils des signes de reconnaissance, et un langage particulier. Posséder ce langage, être initié à ces signes, lors même qu'on n'est pas du métier, c'est déjà un titre à leur bienveillance, c'est une preuve ou tout au moins une présomption qu'on fréquente *des amis*. Mais ces notions, plus précieuses dans quelques circonstances que celles

de la franc-maçonnerie, ne sont pas un garant infailible de sécurité, et sût-on l'argot comme un jeune lord dont je m'abstiens de décliner l'ignoble surnom, je conseillerais encore de ne pas s'y fier. Voici, au surplus, une petite aventure qui, je crois, montrera que je n'ai pas tort : je demande pardon au lecteur si je m'interromps encore pour conter, mais ce sera bientôt dit.

Le père Bailly ancien guichetier de Sainte-Pélagie, avait, depuis quelque mois, troqué cet emploi contre celui de gardien au dépôt de mendicité de Saint-Denis. Le père Bailly était un vieillard qui aimait passablement le jus de la treille : au reste, quel geôlier ne boit pas avec plaisir, surtout quand on l'y convie et que ce n'est pas lui qui paye ? Depuis vingt-cinq ans qu'il était dans les prisons, le père Bailly avait vu bien des voleurs ; il les connaissait presque tous, et tous l'*estimaient*, parce qu'il se montrait bon enfant : il ne les chagrinait pas trop. Pour ceux dont la bourse était résonnante, il était aux petits soins, petits soins de geôlier, on sait ce que c'est.

Un jour le bon homme était venu à Paris afin d'y toucher une petite rente, qu'il s'était amassée du produit de ses économies : c'étaient les *subsidia senectutis*, la provision de la fourmi, la réserve pour la goutte matinale et le tabac de toute la journée. L'échéance était arrivée : le père Bailly reçut son argent, *deux cents francs* : il les tenait ; mais allant et venant, il avait avalé quelques canons, de telle sorte qu'au moment de retourner à son poste, il était un peu gai ; ce n'est pas un mal, cela donne des jambes. Aussi cheminait-il en belle humeur, heureux d'en avoir

terminé à sa satisfaction, lorsque sous la porte Saint-Denis, deux de ses anciens pensionnaires l'accostent en lui frappant sur l'épaule : « Eh ! bonjour, père Bailly.

– » (se retournant) Bonjour mes enfants.

– » Voulez-vous qu'il nous en coûte une chopine, sur le pouce ?

– » Sur le pouce ? volontiers, car je n'ai pas le temps. »

On entre *Aux deux Boules*.

– « Une chopine en trois, à huit, vite et du bon.

– » Eh bien ! mes enfants, que faites-vous ? ça va-ti-bien ? Y paraît que oui, car vous *marquez* (vous avez l'air à votre aise).

– » Pour ce qui est de ça, nous n'avons pas à nous plaindre, depuis que nous sommes décarrés (sortis), le zaffaires vont assez bien.

– » J'en suis charmé, j'aime mieux vous voir contents ; mais prenez garde à retourner *rue de la Clé*, c'est une fichue hôtel (il a vidé son verre, et tend la main de l'adieu).

– » Quoi ! déjà ? nous ne nous voyons pas si souvent ; puisque vous voilà, nous redoublerons bien ; allons, encore une chopine.

– » Non, non, ça sera pour une autre fois, je suis pressé, et puis, je suis là sur mes pattes. J'ai tant couru depuis ce matin ; savez-vous que j'ai devant moi un bon ruban, jusqu'à *Saint-Tenaille* (Saint-Denis).

– » Une minute de plus, une minute de moins, dit un des pensionnaires, ce n'est pas ça qui vous retardera. Nous allons nous asseoir dans la salle ; n'est-ce pas père

Bailly ?

– » Il n'y a pas moyen de vous refuser. Allons, je me laisse aller, mais qu'on nous serve promptement ; une chopine, pas plus, et je pars. Il n'y a pas de bon Dieu, il en pleuvrait, je file nette comme torchette. Voyez-vous, j'en fais le serment. »

La chopine se boit ; une troisième, une quatrième, une cinquième, une sixième s'écoulent, et le père Bailly ne s'aperçoit pas qu'il est parjure. Enfin, il est ivre, complètement ivre : « Il n'y a pas à dire, répète-t-il à tout bout de champ, il faut que je parte ; il se fait nuit ; ce n'est pas le tout, c'est que j'ai deux cents francs dans mon paquet ; si on allait me *servir* (voler) en route.

– » Qu'avez-vous peur ? il n'y a pas un *grinche* qui voulût vous faire la sottise. On vous connaît trop brave pour cela. Le papa Bailly ! il peut passer partout, le papa Bailly.

– » Je sais bien, vous avez raison ; si c'étaient des *amis de Pantin*, je pourrais me faire reconnaître, mais des *pantres nouvellement affranchis* (des paysans qui font leurs premières armes), j'aurais beau faire l'arçon ^[1].

– » Il n'y a pas de danger ; à votre santé, père Bailly.

– » À la vôtre : ah ça ! je ne m'ennuie pas, mais c'est cette fois que je m'en vais. Il n'y a plus de rémission. Bonsoir, portez-vous bien.

– » Vous le voulez, nous ne vous retenons plus. » Ils l'aident à placer sur son épaule un bâton, à l'extrémité duquel est attaché le paquet qui contient le numéraire. Aussitôt le père Bailly, qui en a sa charge, prend son

essor.

Le voilà dans le faubourg, papillonnant, trébuchant, voltigeant, roulant, gravitant, faisant des terre-à-terre, et s'avançant pourtant, à force de zigs-zags. Tandis qu'il décrit ainsi des S, des Z et toutes les lettres bancroches de l'alphabet, les deux pensionnaires se consultent sur ce qu'ils feront ; « Si tu étais de mon avis, dit l'un d'eux, nous lui prendrions ses deux cents *balles*, à ce vieux rat.

– » Parbleu, tu as raison, son argent vaut celui d'un autre.

– » Eh oui ! suivons-le.

– » Suivons-le. »

Malgré ses tergiversations le père Bailly avait déjà dépassé la barrière : toutefois ils ne tardèrent pas à l'apercevoir. Encore aux prises avec son vin, il marchait contre vents et marée ; il y avait du tangage, beaucoup de tangage, il chancelait, rétrogradait, obliquait, si bien qu'à le voir dans cet état, par humanité tous les cochers imaginaient de lui proposer une place dans leur coucou ; « Passe ton chemin, mannequin, répondait à cette offre le gracieux porte-clé : le père Bailly a bon pied, bon œil. »

Bien lui en eût pris d'être moins fier ; car en arrivant dans la plaine des Vertus, il se trouva dans un grand embarras. Qu'on se figure ce doyen de la geôle entre les griffes des deux voleurs : le saisir à la gorge, et enlever le paquet, fut l'affaire d'un instant. En vain se démanche-t-il à faire le signe qui doit le sauver, *du maigre ! du maigre !* crie-t-il à tue tête, ce sont les mots de passe qu'il fait entendre ; il se nomme : *C'est le père Bailly !* mais il n'y a ni signe, ni

mots, ni nom qui tiennent. « Il n'y a ni gras ni maigre, ripostent les voleurs en contrefaisant leur voix, il faut lâcher le *baluchon* (le paquet) ; et, en proférant ces paroles, ils disparaissent. » – « Elle est rude, celle-là, murmure la victime, ils ne la porteront pas en paradis. » Cette prophétique menace aurait pu s'accomplir ; mais entre eux et la justice il y avait sur le cerveau du vieillard les vapeurs anti-mnémotechniques du Surêne ^[2], et sur cette hémisphère les épaisses ténèbres d'une nuit profonde. Le père Bailly est enterré ; je reprends le fil de mon discours : attention !

Il serait impossible de classer les voleurs, s'ils ne s'étaient classés d'eux-mêmes. D'abord un individu obéit à son penchant pour la rapine ; il dérobe à tort et à travers tout ce qui se présente : dans le principe c'est, comme dit le proverbe, *l'occasion qui fait le larron* ; mais le bon larron doit, au contraire, faire l'occasion, et ce n'est que dans les prisons qu'il acquiert ce qui lui manque pour atteindre une perfection semblable. Après avoir subi une ou deux petites corrections, car point de commençant qui ne fasse ce qu'on appelle une école, il connaît et on lui fait connaître son aptitude ; alors, éclairé sur ses moyens, il se détermine à adopter un genre, et ne le quitte plus, à moins qu'il n'y soit forcé.

Les voleurs d'extraction sont, pour la plupart, Juifs ou Bohémiens ; encouragés par leurs parents, ils pratiquent en quelque sorte au berceau. À peine peuvent-ils faire usage de leurs jambes, ils appliquent leurs mains à mal

faire. Ce sont de petits Spartiates, à qui du matin au soir on recommande de ne rien laisser traîner. Leur vocation est marquée d'avance ; il suivront les errements de leur caste, les guides et les leçons ne leur manqueront pas ; mais il y a voleur et voleur, afin de ne pas ignorer leurs véritables dispositions, ils s'essayent dans tous les genres, et dès qu'ils ont découvert celui dans lequel ils excellent, ils s'y fixent, c'est un parti pris ; ils ont embrassé une spécialité, ils n'en sortent pas.

Depuis le déluge, il n'y a eu qu'un Voltaire, c'était un homme universel. Depuis la création du monde, il ne s'est peut-être pas trouvé parmi les voleurs une seule tête encyclopédique : sauf quelques exceptions, ils sont bien les êtres les plus circonscrits, et par conséquent les moins excentriques que je connaisse. En somme, chacun se borne à cueillir des fruits sur la branche à laquelle il s'est attaché ; quand la branche ne fournit que médiocrement, on grapple ; quand elle ne fournit plus, on passe à une autre, mais on n'exploite pas deux branches à la fois ; peut-être ne gagnerait-t-on rien à le faire, puis chaque branche est un monopole, et des monopolistes, quels qu'ils soient, sont trop jaloux de leurs prérogatives pour souffrir les empiétements. Quelques voleurs pourtant ont eu *deux cordes à leur arc ; deux cornes à leur arbre*, dirait certaine actrice de la Porte Saint-Martin : elle aurait raison, ces privilégiés étaient ordinairement des gens mariés... Le mâle travaillait de son côté, la femelle de l'autre, ou bien, pour faire une bonne maison, d'un commun accord on opérait la fusion des deux industries.

D'espèce à espèce, les voleurs ont de la morgue. L'escroc, qui est un homme du monde, méprise le filou ; le filou, qui se borne à escamoter adroitement la montre ou la bourse, se tient pour offensé, si on lui propose de dévaliser une chambre ; et celui qui fait usage de fausses clés, pour s'introduire dans un appartement qui n'est pas le sien, regarde comme infâme le métier de voleur de grands chemins. Jusque sur l'échelle du crime, qu'il soit ou plus haut ou plus bas, qu'il monte ou qu'il descende, l'homme a sa vanité et son dédain : partout, dans les plus abjectes conditions de la vie, pour que son MOI ne crève pas de dépit et d'humiliation il a besoin de se persuader qu'il vaut mieux que ce qui est ou devant ou derrière lui. Afin de s'enorgueillir encore, il ne réfléchit du monde extérieur que la portion la plus infime, celle-là du moins ne lui fait pas honte ; il est plongé dans la fange, mais s'il élève son front au-dessus du borbier, s'il croit voir plus bas que lui, il s'imagine qu'il plane, qu'il domine ; il y a de la joie pour son cœur. Voilà pourquoi tous les coquins qui n'ont pas franchi cette moyenne région de la perversité, où la probité n'existe plus que comme une réminiscence, ont tous l'orgueil d'être moins criminels les uns que les autres : voilà pourquoi, au-delà de cette région, c'est, au contraire, à qui fera parade du plus haut degré de scélératesse : voilà pourquoi enfin, dans chaque espèce, même en deçà de la région moyenne, où l'on pèse le plus ou moins de déshonneur, il n'est pas un fripon qui n'aspire à être le premier dans son genre, c'est-à-dire le plus adroit, le plus heureux, ou, ce qui revient au même, le plus coquin.

Il est bien entendu que je ne parle ici que des voleurs profès, qui sont les cosaques réguliers de notre civilisation. Quant au paysan qui vole une gerbe, au savetier qui fait de la fausse monnaie, au notaire qui se prête à un stellionnat, ou écrit un testament sous la dictée d'un mort, ce sont là des cosaques irréguliers, de purs accidents, qui ne peuvent avoir leur place dans une classification. Il en est de même des auteurs isolés de tous ces attentats auxquels peut pousser l'effervescence des passions, la haine, la colère, la jalousie, l'amour, la cupidité et les rages d'une dépravation frénétique. Les assassins de profession sont les seuls dont j'aie à m'occuper en décrivant ces catégories, mais auparavant je vais faire comparaître les espèces dont les mœurs sont plus douces... La séance est ouverte, qu'on amène les *cambricoleurs*.

CHAPITRE XLVII. – LES CAMBRIOLEURS.

Le costume de ville. – La chique en permanence. – Les maisons sans portier. – Curiosité des locataires. – Les chercheurs de sages-femmes. – les gilets et les cravates. – Le trophée d'amour. – Force cuirs. – Les paniers et les hottes. – Nouveaux visages. – Tremblez le dimanche. – Bons conseils. – Prenez un bâton. – Les maisons à portier. – Payez vos gardiens. – Cambrioleurs à la flan. – Le feu d'artifice et le bouquet. – Les caroubleurs. – Petite liste de gens dont il faut se méfier. – Les indicateurs. – Les nourrisseurs. – Cachez les rentrées. – Les voisins perfides. – Ô le brave homme ! on te connaît beau masque !

Les cambrioleurs sont les voleurs de chambres, soit à l'aide d'effraction, soit à l'aide de fausses clés. À la ville, c'est-à-dire hors de leurs occupations habituelles, il n'est pas très difficile de les reconnaître : ce sont pour la plupart des jeunes gens dont les plus âgés n'ont pas plus de trente ans : de dix huit à trente, c'est le bon âge d'un cambrioleur. Presque toujours ils sont vêtus assez proprement ; mais quel que soit leur costume, qu'ils aient adopté la veste, la redingote ou l'habit, ils ne cessent jamais d'avoir l'air

commun, et à la première vue on peut juger qu'il ne sont pas des fils de famille. D'ordinaire ils ont les mains sales, et la présence d'une énorme chique qu'ils roulent sans cesse d'un côté de la bouche leur irrégularise la figure de la plus étrange façon. Rarement ils portent une canne, plus rarement encore ils mettent des gants, cela leur arrive pourtant quelquefois.

Les cambrioleurs ne tentent pas de dévaliser une chambre, avant de s'être plus ou moins initiés aux habitudes de la personne qui l'occupe : ils ont besoin de savoir quand elle sera absente, et si chez elle il y a du butin à faire. Les maisons sans portier sont les plus favorables à leurs entreprises ; lorsqu'ils préméditent un coup, ils y vont par trois ou par quatre, qui s'introduisent, et montent successivement. L'un d'eux frappe aux portes, afin de s'assurer s'il y a quelqu'un. Si l'on ne répond pas c'est bon signe, on se dispose à opérer, et aussitôt pour se mettre en garde contre une surprise, pendant que l'on fait sauter la gâche, ou jouer le rossignol, un des associés va se poster à l'étage supérieur, et un second à l'étage au-dessous.

Tandis que l'on procède à l'ouverture, il peut se faire qu'un locataire monte ou descende, et qu'il soit assez curieux pour s'enquérir de ce que font dans l'escalier des individus qu'il ne connaît pas. Alors, on lui répond que l'on va aux lieux d'aisances, ou bien on demande un nom en l'air ; souvent on cherche une blanchisseuse, une garde-malade, un cordonnier, une sage-femme nouvellement emménagée. Il est à remarquer que, dans ce cas, le voleur interrogé balbutie plutôt qu'il ne parle ; qu'il évite de

regarder en face l'interrogateur, et que, pressé de lui livrer passage, afin de faire le plus de place possible il se range contre le mur en tournant le dos à la rampe.

Une particularité assez étrange, c'est que quand un cambrioleur en renom a adopté un genre de cravate et de gilet, tous les confrères se modèlent sur lui pour ces deux pièces du vêtement ; les couleurs voyantes, rouge, jaune, etc., sont celles qu'ils affectionnent le plus. En 1814, j'arrêtai une bande de vingt-deux voleurs, vingt d'entre eux avaient des gilets de la même forme et de la même étoffe ; il semblait qu'on les eût taillés sur le même patron et levés dans la même pièce. En général, les voleurs sont comme les filles, il y a toujours sur eux quelque chose qui décèle la profession : ils aiment beaucoup les barriolages, et quelque soin qu'ils prennent pour singer les gens comme il faut, la tournure la plus distinguée qu'ils puissent se donner est celle d'ouvriers endimanchés. Il en est bien peu qui n'aient pas les oreilles percées : les petits anneaux et le collier en cheveux, avec garniture en or, sont presque des ornements obligés de leur toilette ; le collier est placé d'une manière apparente sur le gilet ; c'est toujours un trophée d'amour, on en fait parade ! Le chapeau velu, dont une moitié des poils est relevée et l'autre couchée, leur plaît infiniment : je ne parle ici que des voleurs qui sont fidèles aux traditions du métier ; quant à ceux qui s'en écartent, on pourra les deviner à des manières dans lesquelles il y a je ne sais quoi de contraint qui ne se remarque pas dans l'honnête homme : ce n'est pas l'embarras de la timidité, c'est une gêne résultant de l'appréhension de se trahir ; on

voit qu'ils s'observent, et redoutent qu'on ne les observe ; parlent-ils, il y a dans leurs discours de la roideur, de l'entortillé, un apprêt de langage qui devient quelquefois comique, autant par l'abondance des fausses liaisons, que par le burlesque de mots dont ils ignorent la signification ; ils ne causent pas, ils bavardent, changeant sans cesse d'objet, s'avancant au hasard, rompant les chiens à tout moment, profitant de toutes les diversions pour aller d'un propos à un autre, de toutes les occasions pour détourner la vue.

Quelques cambrioleurs se font accompagner dans leurs expéditions par des femmes, qui portent des paniers ou des hottes de blanchisseuses, dans lesquels on dépose les objets volés ; là présence d'une femme descendant un escalier ou sortant d'une allée avec un attirail semblable, est donc une circonstance à laquelle il importe de faire attention, surtout si l'on croit voir cette femme pour la première fois. Les fréquentes allées et venues d'individus que l'on n'a pas l'habitude de voir dans un quartier, dénotent presque toujours de mauvais desseins.

Les journées les plus productives pour les cambrioleurs sont ces beaux dimanches de l'été, durant lesquels la population laborieuse de Paris va goûter à la barrière les plaisirs de la campagne. Les cambrioleurs seront réduits aux abois aussitôt qu'on le voudra : que les personnes qui habitent une maison sans portier, ne s'absentent plus sans laisser quelqu'un au logis ; que les locataires renoncent enfin à un fatal système d'isolement qui n'est favorable qu'aux malfaiteurs ; qu'ils se regardent comme des

cointéressés, et que le voisin veille pour le voisin ; que tout étranger qui entre, sort, monte ou descend, soit tenu pour suspect, pressé de s'expliquer sur le motif de sa présence, et s'il montre la moindre hésitation, retenu jusqu'à ce qu'on ait acquis la certitude qu'aucun vol n'a été commis ; que tout locataire à qui l'apparition d'un inconnu a inspiré de la défiance, avertisse sur-le-champ les autres locataires, afin qu'ils se tiennent sur leurs gardes ; que celui chez qui l'on a sonné ou frappé, pour demander un nom en l'air, ne se contente plus de refermer sa porte avec mauvaise humeur, qu'il suive des yeux le demandeur, et ne le perde pas de vue avant de s'être assuré qu'il est sorti ; que le demandeur, s'il s'est introduit sans avoir frappé ni sonné, ou sans avoir attendu qu'on lui ait ouvert, soit traité comme un mal intentionné et toujours éconduit brutalement : dans ce cas, l'emploi du bâton est un à propos.

Souhaitez-vous dérouter les *cambrioleurs* ? ayez toujours la clé de votre appartement dans un lieu sûr ; ne la laissez jamais sur votre porte, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur. Sortez-vous ? ne l'accrochez nulle part ; ne la prêtez à personne pour quelque motif que ce soit, fût-ce même pour arrêter un saignement de nez. Si vous êtes obligé d'être quelque temps hors de chez vous, imaginez une cachette où vous déposerez ce que vous avez de plus précieux, l'endroit le plus en vue est souvent celui où l'on ne s'avise pas de chercher. Je voudrais bien mettre le lecteur sur la voie, mais je crains de fournir des indications aux voleurs. Il est prudent de n'avoir pas toujours la même cachette.

Avez-vous pris les précautions que je viens de prescrire, vous n'aurez rien de mieux à faire que de laisser toutes vos clés sur vos meubles. Si les voleurs viennent, vous leur épargnerez ainsi la peine d'une effraction, et à vous des frais considérables. S'il y a des secrets dans vos secrétaires, dans vos armoires, ouvrez-les, autrement vous vous exposerez aux ravages du *Monseigneur*, de la terrible *pince*, à laquelle aucune combinaison de serrure ne résiste. Ouvrez, ouvrez, mais cachez, c'est là le grand point pour ne pas être volé.

Les maisons à portiers seraient complètement à l'abri de l'espèce de vol que je signale, si les portiers étaient plus occupés de remplir leurs devoirs, que de faire des commérages sur les gens qui les paient ; mais les portiers sont une terrible engeance : d'abord ils sont pourvus de toutes les curiosités inutiles, et même dangereuses ; trompettes de toutes les médisances et de toutes les calomnies, conjectureurs à l'excès, rapporteurs et bavards, ils ne s'inquiètent que des circonstances vraies ou fausses, qui peuvent tourner au profit de leur manie de dénigrer. Aussi, quand on a besoin de tromper leur vigilance, est-il très facile de les distraire ou de les éloigner de leur loge. J'ai souvent songé au moyen de rendre les portiers, exclusivement attentifs à ce qui les regarde ; ce moyen, je crois l'avoir trouvé : ce serait d'abord de les rétribuer plus largement qu'ils ne le sont, ensuite d'exiger d'eux un cautionnement qui, hors les cas d'escalade et quelques autres, répondrait des vols commis dans la maison dont ils sont les gardiens.

Je reviens aux cambrioleurs, dont il existe deux variétés bien distinctes ; la première est celle des *cambrioleurs à la flan* (voleurs de chambres au hasard), qui s'introduisent dans les maisons, sans avoir auparavant jeté leur dévolu. Ces improvisateurs sont ceux qui vont frappant de porte en porte ; ils ne sont sûrs de rien, où il y a, ils prennent, où il n'y a pas, le voleur perd ses droits. Le métier de cambrioleur à la flan est très chanceux, sans être très lucratif ; les trois quarts du temps, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Ils vivent aux dépens des amateurs du dimanche, de toutes les fêtes et réjouissances possibles ; et tandis que pour se délasser de ses labeurs de la semaine, l'honnête industriel entouré de sa petite famille, va voir la joute sur l'eau, les distributions de comestibles, le feu d'artifice, ou qu'il se rend aux admirables représentations du *Forçat*, de la *Fausse-Clé*, de la *Pie voleuse* ; tandis que le bouquet lui paraît ravissant ou que des brigands pour rire excitent son enthousiasme, chez lui des brigands plus réels font leurs petites affaires, et après les joies de la journée, c'est à la maison que l'attend le bouquet véritable.

La seconde variété de cambrioleurs est celle des *caroubleurs* : ceux-ci ne s'aventurent pas, comme ils ont des intelligences avec les domestiques, avec les frotteurs, cardeurs et cardeuses de matelas, peintres, colleurs de papiers, tapissiers, ils connaissent parfaitement les endroits qui peuvent leur offrir des ressources, aussi vont-ils droit au but. Munis qu'ils sont des renseignements les plus précis, et des indications les plus exactes, ils ne se

trompent jamais. La plupart du temps ils se servent de fausses clés qu'ils fabriquent sur les empreintes qui leur sont données par les indicateurs, leurs complices.

La troisième variété est celle des *nourrisseurs*, que l'on a appelés ainsi parce qu'ils *nourrissent des affaires* ; nourrir une affaire, c'est l'avoir en perspective, en attendant le moment propice pour l'exécution. Les nourrisseurs préméditent leurs coups de longue main ; et ne se hasardent pas à cueillir la poire avant qu'elle ne soit mûre. Quand ils ont une affaire en vue, qu'ils l'aient eux-mêmes découverte ou qu'on la leur ait donnée, ils n'agissent qu'avec la certitude qu'ils ne feront pas *chou-blanc*. S'ils se proposent d'opérer sur un rentier, ils savent à quelle époque il touchera son revenu : s'ils ont résolu de faire une descente chez un commerçant en détail, ils choisissent, pour rendre visite à sa caisse, les fins de mois ou les premiers jours de janvier. Sur chaque état ils ont des données positives, du moins en ce qui touche les rentrées.

Les nourrisseurs sont ordinairement des hommes d'un âge mûr ; leur mise, sans être précisément élégante, annonce l'aisance. Ils sont insinuants et habiles à se ménager l'accès des maisons où ils veulent effectuer une capture ; lorsqu'il y a beaucoup de locataires, ils forment des accointances avec un cordonnier, une blanchisseuse ou tout autre ouvrier, près de qui ils viennent faire la conversation. L'ouvrier ne se doute de rien, seulement le besoin de le voir est le prétexte des allées et des venues.

Il est des nourrisseurs qui, ayant projeté de commettre un vol dans une maison, y louent un appartement ; alors ils ne

se pressent pas, et l'occasion fût-elle belle, ils ne tentent rien avant de s'être acquis dans leur nouveau voisinage la considération nécessaire pour écarter les soupçons. Ils sont d'une obligeance et d'une politesse rares, ils ne prennent rien à crédit, le terme est payé rubis sur l'ongle ; s'il se fait du bruit, ce n'est jamais chez eux, ils rentrent et se couchent de bonne heure : leur conduite est des plus régulières ; au besoin même, et presque toujours, ils affichent de la dévotion ; la mère et les enfants, s'il y en a, vont à la messe ; par tout pays la dévotion est un masque, mais à Paris plus qu'ailleurs, elle cache trop souvent de mauvais desseins.

Plusieurs mois s'écourent, enfin vient le moment où la réputation est établie, le nourrisseur a eu le loisir de prendre ses mesures ; il opère, et tout pour un jour on apprend qu'un des locataires, si ce n'est le propriétaire lui-même, a été dépossédé de ses effets les plus précieux. La rumeur est grande ; chacun s'indigne ; chacun s'étonne, il faut que le voleur connaisse les êtres ; le cambrioleur est le premier à le dire. Comme il n'a pas manqué de faire disparaître les objets volés, et qu'il est bien sûr qu'on ne les trouvera pas, il conseille, il provoque une perquisition générale. Au prochain terme il déménage, et l'on en est fâché, c'était un si brave homme !

CHAPITRE XLVIII.

Le point de mire ! – Deux fameux. – L'écriteau. – Trop parler nuit. – Le danger d'une mémoire locale. – Une erreur juridique. – M. Delaveau et M. de Belleyme ou le génie du mal et le génie du bien. – Horribles conséquences. – Une réputation vaut l'autre. – Il est un milieu.

À en juger par la multitude des vols dont on ne peut découvrir les auteurs, on est d'abord induit à penser que le nombre des locataires de l'espèce dont il est parlé au chapitre précédent est assez considérable, et ensuite qu'il est très difficile de les convaincre. Cependant, tel qui n'est pas découvert aujourd'hui, peut l'être demain, et tôt ou tard l'impunité a son terme. Il dépendrait de moi de rapporter mille faits qui le prouvent : je me borne au suivant.

M. Tardif, notaire, au coin de la rue de la Vieille-Draperie, était depuis long-temps le point de mire d'une bande de voleurs, dont faisaient partie les nommés *Baudry* et *Robé*, cambrioleurs des plus fameux. Ces derniers, en passant un matin devant la demeure du notaire, aperçoivent un écriteau : ils le lisent ; une chambre est à louer, elle leur convient ; mais elle n'est pas assez propre. Un papier neuf est indispensable, et les boiseries ont besoin d'être repeintes ; à qui confiera-t-on le soin de cette

restauration si nécessaire ? Un jeune peintre a travaillé dans les appartements du notaire ; c'est lui que l'on va chercher, et tandis qu'il procède au collage, ou qu'il barbouille les croisées, on le fait causer. Malheureusement il est pourvu d'une mémoire des plus locales ; il n'y a pas chez M. Tardif une distribution dont il ne se souvienne, un coin ou un recoin dont la destination lui ait échappé, un meuble dont il n'ait remarqué l'emplacement ou reconnu l'usage. Sans y voir plus loin, il fournit toutes ces indications. Six semaines après, M. Tardif est volé. Quels sont les coupables ? on n'en sait rien ; à peine ose-t-on former des conjectures ; mais on n'est jamais trahi que par les siens : un des voleurs, après avoir eu sa part du vol, vend ses complices ; tous sont arrêtés et condamnés : ils méritaient leur sort ; et la sentence, portée contre eux, n'aurait été que juste, si elle n'eût aussi frappé le jeune peintre, dont les indiscretions n'étaient tout au plus qu'une imprudence. Il en eut pour quatorze ans de fers, qu'il a subis au bagne de Brest.

Libéré depuis, cet homme, que je ne nommerai pas, bien qu'il faille le proclamer innocent, habite aujourd'hui Paris. Chef d'un établissement qu'il fait prospérer, excellent citoyen, époux et père, il vit heureux ; et pourtant peut s'en est fallu que l'injustice dont il avait été victime, ne se soit prorogée par l'effet d'une surveillance contraire au vœu du Code sous l'empire duquel il avait été condamné. Cette surveillance, je reçus l'ordre de l'exercer : mais je ne prêtai point mon ministère à cet abus de pouvoir qui, sous mon successeur, a failli recevoir son accomplissement. Un

si révoltant arbitraire pouvait convenir à M. Delaveau, à qui il était si agréable d'enchérir sur les sévérités des lois... ; sous M. de Belleyme, dont l'avènement à la préfecture a produit tant de bien, il devait être proscrit, et il l'a été. La surveillance, je saisisrai toutes les occasions de le dire, est une rigueur des plus déplorables, parce qu'elle est une perpétuelle note d'infamie. Je suppose que le libéré dont il est ici question n'eût pas réussi à s'en affranchir, qu'en serait-il résulté ? D'abord il aurait été astreint à venir périodiquement se présenter à mon bureau, et ensuite à faire une fois par mois acte d'apparition chez le commissaire de police de son quartier, qui est son voisin. Dès lors les personnes qui en lui n'auraient pas deviné l'ancien forçat, auraient cru voir le mouchard en activité : une réputation vaut l'autre. Honni, méprisé, abandonné de tout le monde, il eût été réduit à mourir de faim, ou à se vouer au crime pour exister. Telles sont, pour un condamné, innocent ou coupable, les conséquences affreuses de l'état de surveillance ; elles sont inévitables : je me trompe, entre la faim et l'échafaud il est un milieu... le suicide.

CHAPITRE XLIX.

J'arrive de Brest. – La bonne femme. – La pitié n'est pas de l'amour. – Le premier repas. – Le beau-père. – L'arlequin et la persillade. – Les soupers de la rue Grenétat. – Ma cambrioleuse. – Je m'associe pour dévaliser un prêteur à la petite semaine. – Annette revient sur l'horizon. – Grande déconfiture. – Je tombe malade. – Un vol pour payer l'apothicaire. – Henriette paie les pots cassés. – Je la revois. – Un évadé. – Il se fait assister par la garde pour s'emparer du trésor de la police. – Soupçons injustes. – L'évadé est trahi. – Paroles mémorables. – Une réputation colossale. – Le chef-d'œuvre du genre. – Pends-toi, brave Crillon ! – Allez en Angleterre, on vous pendra.

La maîtresse d'un voleur, nommé *Charpentier*, mais plus connu sous ces deux sobriquets. *La tache de vin* et les *Trumeaux*, avait été traduite avec lui, comme prévenue de vols à l'aide de fausses-clés. Quoique son amant dont elle était la complice eût été condamné aux galères, faute de preuves, elle fut acquittée : *Henriette*, ainsi se nommait cette femme, était liée avec *Rosalie Dubust* ; elle n'eût pas plutôt recouvré sa liberté, qu'elle se l'associa pour commettre des vols de chambres. Mais plusieurs

déclarations faites à la police ne tardèrent pas à appeler son attention sur les deux amies. Henriette restait rue du Grand-Hurleur ; je reçus l'ordre de la surveiller ; je m'arrangeai d'abord de manière à la connaître, et un jour m'étant placé sur son passage, je l'accostai à sa sortie :

« Tiens, lui dis-je, vous voilà, ça ne peut pas mieux se rencontrer, j'allai justement chez vous.

– » Mais je ne vous connais pas.

– » Vous ne vous rappelez pas que je vous ai vue avec Charpentier, à l'Île d'Amour ?

– » C'est possible.

– » Eh bien ! j'arrive de Brest, votre homme vous fait des compliments ; il aurait bien voulu venir vous rejoindre, mais le pauvre diable est *aux suspects*, et c'est plus que jamais difficile de s'évader.

– » Ah ! mordié ; je vous remets bien à présent je me souviens parfaitement que nous nous sommes trouvés ensemble à La Chapelle, chez Duchesne, où nous étions à *licher* (godailler), avec des amis. »

Après cette reconnaissance, à laquelle il ne manquait rien, je demandai à Henriette si elle avait quelque chose en vue : elle me promit monts et merveilles, et pour me prouver combien elle désirait m'être utile, elle voulut à toute force que je m'installasse chez elle. L'offre de partager son domicile était faite de si bon cœur, que je ne pouvais que l'accepter. Henriette logeait dans un petit cabinet, dont tout l'ameublement consistait en une seule chaise et un lit de sangles, garni d'un matelas de bourre, dont l'aspect était loin d'inviter au repos. Elle me conduisit immédiatement

dans ce réduit : « Asseyez-vous là, me dit-elle, je ne serai pas long-temps dehors ; si quelqu'un frappe n'ouvrez pas. » Elle ne tarda pas en effet à revenir : je la vis entrer, portant d'une main une chopine ; de l'autre deux paquets de couenne et une livre de pain : c'était un triste régal qu'elle me présentait ; n'importe, je feignis de manger avec appétit. Le repas terminé, elle m'annonça qu'elle allait chercher le père de son homme, et m'engagea à me coucher en attendant son retour. Comme il fallait paraître avoir besoin de sommeil, je me jetai sur le grabat ; il était si dur, qu'il me sembla être sur un sac de clous Deux heures après, arrive le père Charpentier ; il m'embrasse, pleure et me parle de son garçon : « Quand le reverrai-je ? s'écriait-il, et il pleurait encore ». Mais quelque chagrin que l'on soit, il faut bien quelquefois essuyer ses larmes : le père Charpentier fit trêve à sa douleur, pour me proposer de souper avec lui au *Sauvage*, à la barrière de la Villette : « je vais aller prendre de l'argent, dit-il, et nous partirons. »

Mais on n'a pas toujours sous la main l'argent que l'on va prendre. Le père Charpentier qui, sans doute, s'était fait illusion sur l'abondance des rentrées, ne reparut que le soir ; il accourait avec la modique somme de 3 fr. 50 cent., et un *arlequin* ^[3], qu'en passant il avait acheté au marché Saint-Jean. C'était au fond d'un mouchoir plein de tabac, qu'il avait placé cette dégoûtante macédoine ; il la déposa sur le pied du lit, en disant à Henriette : « Tiens, ma fille, les eaux sont basses aujourd'hui, nous n'irons pas à la barrière ; mais vas nous chercher deux litres à seize, un

pain, deux sous d'huile et deux sous de vinaigre, pour faire une persillade (et en même temps il considérait avec sensualité son arlequin) ; il y a de fameuses tranches de bœuf là-dedans, observait-il ; allons, cours mon enfant, et reviens plus vite. »

Henriette était ingambe, elle ne nous fit pas languir. La vinaigrette fut bientôt apprêtée, et j'eus l'air de m'en lécher les doigts. Quand on revient *de là-bas*, on ne doit pas être si difficile, aussi, pendant que nous consommions, le père me disait-il : « Hé bien, mon ami, si t'en avais eu de pareil au pré, t'en aurais fait tes dimanches. »

Entre coquins de même bord, au bout d'un quart d'heure on est intimes : avant de toucher au second litre, j'étais avec Henriette et son beau-père comme si nous ne nous fussions pas quittés depuis dix ans : ce dernier était un vieux vaurien, homme à tout faire, s'il eût encore été capable d'agir. Je convins avec lui qu'il me mettrait en relation *avec des amis*, et dès le lendemain on m'amena un nommé *Martinot*, dit *l'Estomac de poulet*. Celui-ci aborda de suite la question, en me parlant d'une petite affaire qui pouvait contribuer à me remonter : « Ah ! lui dis-je, je ne m'expose pas pour si peu ; je veux que cela en vaille la peine.

– » En ce cas, répartit Martinot, j'ai ce qu'il te faut ; mais ce ne sera que dans quelques jours, les clés ne sont pas faites, sitôt que nous serons maîtres, tu seras des nôtres, tu peux y compter. »

Je remerciai Martinot, et il m'aboucha avec trois autres voleurs qui devaient opérer avec nous. Je commençais à

être assez bien lancé ; toutefois, dans la crainte d'une rencontre qui aurait pu déconcerter mes projets, je me gardai de sortir avec ma nouvelle société. Je restais avec Henriette la plus grande partie de la journée, et le soir nous allions ensemble au coin de la rue Grenétat, chez un marchand de vin, où nous dépensions les trente sous qu'elle gagnait à faire des gants.

Annette pouvait me seconder dans l'intrigue où je m'étais embarqué ; résolu à lui donner un rôle, s'il en était besoin, j'allai secrètement l'avertir, et le soir, quand nous entrâmes au cabaret, nous aperçûmes, assise seule à une table, une femme qui était en train de souper : c'était Annette ; je la regarde avec une sorte de curiosité, elle fait de même ; je demande à Henriette si elle connaît la personne qui nous examine si attentivement : « Je ne le présume pas, répond-elle.

– » C'est donc à moi qu'elle en a ; j'ai quelque idée de l'avoir vue, je ne saurais dire où. »

Afin de m'éclaircir j'aborde l'étrangère : « Pardon, madame, je crois avoir le plaisir de vous connaître.

– » Ma foi, monsieur, je cherchais tout à l'heure dans ma tête... Voilà, disais-je en moi-même, une figure que j'ai vue quelque part. Avez-vous habité Rouen ?

– » Dieu ! m'écriai-je, c'est vous, Joséphine, et votre homme ? ce cher Romain ?

– » Hélas ! me dit-elle en sanglotant, il est *malade* à *Canelle* (il est arrêté à Caen).

– » Y a-t-il long-temps ?

– » Trois *marques* (trois mois) ; j'ai bien peur qu'il ne s'en relève pas de sitôt, *il a une fièvre chaude* (il est fortement compromis) ; et vous ? Il paraît que vous êtes *guéri* (que vous êtes libre) ?

– » Oui, guéri, mais qui sait si je ne retomberai pas bientôt ?

– » Il faut espérer que non. »

Henriette est enchantée des bonnes façons de la dame ; elle veut en faire sa compagnie. Enfin, nous nous convenons si bien les uns les autres, que désormais nous serons unis comme les doigts de la main : ce sera trois têtes dans le même bonnet, ou plutôt trois corps dans la même chemise. La prétendue Joséphine, à la suite d'une histoire si touchante que Henriette en fut attendrie, nous apprit qu'elle logeait dans une maison garnie de la rue Guérin-Boisseau. Après que nous eûmes fait l'échange de nos adresses, elle me dit : « Ah ça ! écoutez, vous savez que dans le temps vous avez obligé mon homme d'une pièce de vingt francs, il est juste que je vous la remette. » Je fis quelque difficulté de prendre les vingt francs, cependant je cédai, et dès ce moment Henriette, que le procédé touchait encore plus que l'histoire, entra en grande conversation avec l'honnête moitié de mon ami : l'entretien roulait sur moi : « Tel que vous le voyez, madame, disait, en me désignant, la ci-devant épouse de Charpentier, je ne le changerais pas contre un autre, quand il serait dix fois plus beau. C'est mon pauvre lapin : voilà pourtant dix ans que nous sommes ensemble, croiriez-vous

que nous n'avons jamais eu le moindre mot ? »

Annette se prêtait admirablement à cette comédie. Chaque soir, elle était exacte au rendez-vous, et nous soupions en commun. Enfin vient le moment d'accomplir le vol à l'exécution duquel je dois concourir. Tout est disposé, Martinot et ses amis sont prêts : c'est la chambre d'un prêteur d'argent à la petite semaine, que l'on a projeté de dévaliser ; on m'a indiqué sa demeure, c'est rue Montorgueil ; je sais à quelle heure on s'introduira. Je donne à Annette les instructions nécessaires pour qu'elle puisse avertir la police, et afin d'être sûr qu'on ne fera rien sans moi, je ne quitte plus ni mes amis, ni ma chère Henriette.

Nous partons pour l'expédition. Martinot monte, ouvre la porte, et redescend : « Il n'y a plus qu'à entrer, » dit-il, et tandis que je reste avec lui à faire le guet, ses compagnons courent butiner, pour notre compte et le leur, aux dépens de l'usurier. Mais des agents les suivent de près ; je les aperçois, et dans cet instant je m'arrange pour donner à Martinot une distraction qui lui fasse tourner la tête d'un autre côté. Les trois voleurs surpris pendant qu'ils brisent les meubles, jettent un cri, et nous prenons la fuite. Martinot ayant emporté les clefs, ses compagnons échappaient ainsi à la peine des fers, car il était probable que, suivant leur coutume, ils allégueraient qu'ils avaient trouvé la porte ouverte : il importait donc, non seulement de faire arrêter Martinot nanti des clefs, mais encore d'établir ses relations avec les coupables qu'on avait saisis. Ce fut surtout pour parvenir à ce résultat, qu'Annette me fut de la plus grande

utilité. Martinot fut enlevé avec toutes les pièces de conviction désirables, sans qu'Henriette se doutât de rien ; seulement elle trouva que j'étais très heureux, et ce fut un titre de plus à son amour. Quand le sentiment que je lui inspirais fut dans toute sa force, j'eus, pour le mettre à l'épreuve, une maladie de commande. Je ne pouvais recouvrer la santé qu'en prenant des médicaments dont le prix n'était pas en proportion avec nos facultés pécuniaires. Henriette voulut absolument me les procurer, et à cette intention elle prémédita un petit vol de chambre, dont elle me fit la confidence. Rosalie Dubust devait l'assister : le vol fut tenté ; il y eut commencement d'exécution. Mais j'avais éventé la mèche, Henriette et son amie subirent les conséquences du flagrant délit : toutes deux furent condamnées à dix ans de travaux forcés. À l'expiration de sa peine, Henriette venait en surveillance chez moi ; elle avait bien quelques droits à m'adresser des reproches, jamais elle ne le fit.

Henriette, Rosalie Dubust et Martinot étaient de pauvres cambrioleurs ; mais il est, dans le même genre, des voleurs d'une effronterie qui passe toute croyance : celle du nommé Beaumont tient presque du merveilleux. Évadé du bagne de Rochefort, où il devait passer douze années de sa vie, il arrive à Paris ; à peine de retour dans cette ville où il avait déjà exercé, pour se remettre la main, il commet quelques vols de peu de valeur ; et quand, par ces escarmouches, il a préludé à des exploits plus dignes de son ancienne renommée, il conçoit le projet de voler un trésor. On n'imaginerait jamais quel était ce trésor ! celui

du *Bureau central*, aujourd'hui la préfecture de police ! ! ! Il était déjà passablement difficile de se procurer les empreintes des clefs, il parvint à vaincre cette première difficulté, et bientôt il eut en son pouvoir tous les moyens d'ouvrir ; mais ouvrir ce n'était rien, il fallait ouvrir sans être aperçu, s'introduire sans crainte d'être troublé, opérer sans témoins, et sortir librement. Beaumont, qui a mesuré toute la grandeur des obstacles, ne s'en effraie pas. Il a remarqué que le cabinet du chef de la sûreté, M. Henri, est tout près de l'endroit où il se propose de pénétrer ; il épie l'instant propice, il voudrait bien qu'une circonstance éloignât pour quelque temps un si dangereux voisin ; il est servi à souhait. Un matin M. Henri est obligé de sortir ; Beaumont, sûr qu'il ne rentrera pas de la journée, court chez lui, revêt un habit noir ; et dans ce costume qui, à cette époque, annonçait toujours ou un magistrat ou un fonctionnaire public, il se présente au poste préposé à la garde du *Bureau central*. Le chef, à qui il s'adresse, suppose que c'est au moins un commissaire ; sur l'invitation de Beaumont, il lui donne un soldat, et celui-ci posé en sentinelle à l'entrée du couloir qui conduit au dépôt, reçoit la consigne de ne laisser passer personne. On ne pouvait trouver un meilleur expédient pour se mettre à l'abri d'une surprise : aussi Beaumont, au milieu d'une foule d'objets précieux, put-il à loisir, et en pleine sécurité, faire choix de ce qui était à sa convenance : montres, bijoux, diamants, pierreries, il s'adjudgea tout ce qui avait le plus de valeur, tout ce qui était le plus portatif, et dès qu'il eut achevé sa pacotille, il congédia le factionnaire et

disparut.

Ce vol ne pouvait être long-temps ignoré ; dès le jour suivant, on s'en aperçut. Le tonnerre fût tombé sur la police, qu'elle eut été moins bouleversée qu'à la nouvelle de cet événement : pénétrer jusque dans le sanctuaire des saints ! Le fait paraissait si extraordinaire qu'on le révoquait en doute. Pourtant il était évident qu'un vol avait eu lieu ; à qui l'attribuer ? Tous les soupçons planaient sur des employés, tantôt sur l'un tantôt sur l'autre, lorsque Beaumont, trahi par un de ses amis, fut arrêté et condamné une seconde fois. Le vol qu'il avait commis pouvait être évalué à quelques centaines de mille francs, on en retrouva sur lui la plus grande partie : « Il y avait là, disait-il, de quoi devenir honnête homme. Je le serais devenu : c'est si aisé quand on est riche : pourtant, combien de riches ne sont que des coquins ! » Ces paroles furent les seules qu'il proféra, lorsqu'on se saisit de sa personne. Cet étonnant voleur fut conduit à Brest, où, à la suite d'une demi douzaine d'évasions qui n'avaient abouti qu'à le faire serrer de plus près, il est mort dans un affreux état d'épuisement.

Beaumont jouissait parmi les voleurs d'une réputation colossale ; et aujourd'hui encore, lorsqu'un fanfaron se vante de ses hauts-faits : « Tais-toi donc, lui dit-on, tu n'es pas digne de dénouer les cordons des souliers de Beaumont. » En effet, avoir volé la police, n'était-ce pas le comble de l'adresse ? Un vol de cette espèce n'est-il pas le chef-d'œuvre du genre, et peut-il se faire qu'aux yeux des amateurs, son auteur ne soit pas un héros ? qui oserait

se comparer à lui ? Beaumont avait volé la police !!!
Pends-toi brave Crillon ! pendes-toi Coignard, pendez-vous
Pertruisard, pendez-vous Collet, près de lui vous n'êtes
que de la Saint-Jean. Qu'est-ce, d'avoir volé des états de
service, de s'être emparé du trésor de l'armée du Rhin,
d'avoir enlevé la caisse d'une mission ? Beaumont avait
volé la Police, pendez-vous, sinon allez en Angleterre... on
vous pendra.

CHAPITRE L.

Capdeville ou monsieur prothée. – Le faux traitant. – Simplicité de M. Séguin. – Le foin dans les bottes. – La veuve bien gardée. La persévérance. – Monsieur Fierval. – Une promenade. – L'amant de la nature. – Le fortuné pays ! – La panacée universelle. – La fontaine de Jouvence. – Une pincée, deux pincées. – La manière de s'en servir. – Les vertus miraculeuses de la toute bonne. – Grande herborisation. – Les simples se cherchent. – Je serai Rosière. – La Circé de Saint-Germain. – Au voleur, à l'assassin ! à la garde ! au feu ! – Une percée, grande découverte. – Désappointement d'un tapissier. – L'aveu naïf. – Visitez vos fauteuils. – Gare à la pimprenelle.

Un des plus adroits cambrioleurs était le nommé *Lepetit Godet*, dit *Marquis*, dit *Durand*, dit *Capdeville* ; ce serait à n'en plus finir, si je voulais consigner ici tous les noms et toutes les qualités qu'il a pris dans le cours de sa longue carrière, il fut tour à tour négociant, armateur, émigré, rentier, etc. Après avoir joué un des principaux rôles dans les bandes qui infestèrent si long-temps le midi de la France, il s'était réfugié à Rouen, lorsque par suite d'un vol qui lui fut imputé, il fut reconnu et condamné à perpétuité. C'était la septième ou huitième récidive dont il était

convaincu. Capdeville avait pour affidés principaux, trois autres voleurs : *Delsouc*, *Fiancette* et *Colonge*, dont les noms méritent d'être cités dans l'histoire générale des larrons. Il avait débuté fort jeune dans le métier, et presque sexagénaire il l'exerçait encore. C'était alors un homme respectable : gros ventre, bonne face, usage du monde, rien ne lui manquait pour inspirer de la confiance à la première vue ; il avait en outre du tact, et connaissait fort bien la puissance de l'habit : pour dire que sa mise était celle d'un traitant ou d'un ex-fournisseur, il faudrait que je n'eusse pas vu l'illustre M. Séguin dans toute la simplicité de son costume. Afin de n'induire personne en erreur, je renonce donc à la comparaison, et j'imagine qu'on me comprendra quand j'aurai raconté que ce rusé coquin avait toutes les apparences rassurantes de ces particuliers dont le vêtement cossu fait présumer qu'ils ont du foin dans leurs bottes. Peu de cambrioleurs furent plus entreprenants et doués de plus de persévérance : un jour il lui vint à l'idée de voler une riche veuve qui demeurait à Saint-Germain-en-Laye, rue du *Poteau-Juré* ; d'abord il explore les approches de la place, et cherche vainement à s'y introduire. Il excellait à fabriquer les fausses clés ; mais les fausses clés ne se font pas au hasard, et il ne peut même parvenir à se procurer l'ombre d'une empreinte. Deux mois se passent en tentatives infructueuses : tout autre que Capdeville abandonnerait une entreprise qui présente tant de difficultés ; Capdeville s'est dit : je réussirai, et il ne veut pas en avoir le démenti. Une maison contiguë à celle de la veuve est occupée par un locataire, il projette de faire

expulser celui-ci, et il manœuvre si bien, que bientôt il est installé à sa place. Monsieur *Fierval* est le nouveau voisin de la veuve : peste ! se dit-on dans l'endroit, ce n'est pas comme son prédécesseur, il est magnifiquement meublé, l'on voit bien que c'est quelqu'un comme il faut. Il y avait environ trois semaines qu'il était emménagé, lorsque la voisine, qui n'avait pas pris l'air depuis long-temps, se proposa de faire une petite promenade : elle va dans le parc, accompagnée de Marie, sa fidèle, domestique ; près de terminer cette excursion pastorale, elle est accostée par un étranger qui, dans l'attirail d'un disciple des Linné et des Tournefort, l'aborde, tenant d'une main son chapeau et de l'autre une plante.

« Vous voyez devant vous, madame, un amant de la nature, de cette belle nature dont furent éprises toutes les âmes nobles et tendres ; la botanique : voilà ma passion, elle fut aussi celle du sensible Jean-Jacques, du vertueux Bernardin de Saint-Pierre. À l'exemple de ces grands philosophes, je cherche des simples, et si je ne me trompe je serai assez heureux pour en rencontrer dans ce canton de bien précieuses ; ah ! madame, il serait à désirer pour le bien de l'humanité, que tout le monde connût les vertus de celle-ci. Connaissez-vous cette herbe ?

– » Ma foi, monsieur, elle n'est pas très rare dans les environs ; mais je vous avouerai mon ignorance : je ne sais ni son nom ni ses propriétés.

– » Elle n'est pas très rare ? dites-vous, ô fortuné pays ! elle n'est pas très rare ! Seriez-vous assez bonne pour m'indiquer les endroits où elle croît le plus abondamment ?

– » Volontiers, monsieur ; mais à quoi sert cette herbe, s'il vous plaît ?

– » À quoi, madame : à tout, c'est un vrai trésor, une panacée universelle ; avec cette herbe, on n'a plus que faire des médecins : prise en décoction, sa racine purifie la masse du sang, chasse les mauvaises humeurs, favorise la circulation, dissipe la mélancolie, donne de la souplesse aux membres, du jeu aux muscles, et guérit toutes les maladies jusqu'à cent ans... En infusion, sa tige fait merveille ; un paquet dans une baignoire et continuez-en l'usage, vous aurez découvert la fontaine de Jouvence ; sa feuille sur une plaie la cicatrise à l'instant.

– » Et sa fleur ?

– » Ah sa fleur ! c'est bien ici le cas de bénir la Providence ; si les femmes savaient : c'est une fleur de virginité, avec elle il n'est plus de veuves.

– » Elle me ferait retrouver un mari.

– » Mieux que cela, madame : ce serait comme si vous n'en aviez jamais eu ; une pincée, deux pincées, trois pincées, il n'y paraît plus.

– » Oh ! l'admirable fleur.

– » Vous avez bien raison de l'appeler admirable ; mais ajoutez qu'on peut en composer un filtre contre l'indifférence en matière de mariage.

– » Vous ne plaisantez pas ?

– » Non, madame, Dieu m'en garde ! lotion d'un côté, breuvage de l'autre, tout le secret est dans le mode de préparation et la manière de s'en servir...

– » Peut-être y aurait-il de l'indiscrétion à vous

demander votre recette ?

– » Du tout, madame, demandez, je me ferai un plaisir de vous la communiquer.

– » Ah ! enseignez-moi d'abord le nom de cette simple intéressante ?

– » Le nom, madame, c'est tout simplement *la toute bonne*, que nous appelons aussi la *bonne à tout*.

– » Marie, la bonne à tout, entends-tu ? tu retiendras bien, la bonne à tout ; si nous conduisions monsieur au fond du parc, il me semble que là il y en a beaucoup.

– » Si ce n'était pas si loin, je vous mènerais bien où il y en a davantage ; il y en a, il y en a ; c'est comme du chiendent, j'en ai à des fois ramassé des fameuses brassées ; voyez un peu ce que c'est, quand ou ne connaît pas : c'est p'têtre ça que les lapins... Mais monsieur ne voudra pas venir jusque-là ?

– » J'irais au bout du monde, seulement je crains d'abuser de votre complaisance.

– » Ne craignez pas, monsieur, ne craignez pas, j'en serai assez payée puisque vous consentez.

– » Ah ! oui, c'est juste ; je n'y pensais pas. »

Marie guide le chercheur de simples qui, chemin faisant, explique à madame comment se font les infusions, les décoctions, les applications, les lotions et la sublime essence matrimoniale : Enfin l'on arrive ; jamais le botaniste n'a vu, en si grande quantité, la plante dont il vient de révéler les mérites ; il est transporté de joie, d'enthousiasme, de plaisir, et quand il s'est suffisamment

extasié, il se met en devoir de cueillir... Madame fait aussi ses provisions, Marie en aura sa charge... On a herborisé de si bon cœur, qu'en moins de vingt minutes la pauvre fille ploie sous le fardeau, mais elle ne s'en plaint pas ; elle se propose même d'y revenir, car Marie n'a pas perdu un mot de la leçon pharmaceutique, et elle n'est pas moins avide d'expériences que sa maîtresse : trompée coup sur coup par deux palfreniers des gardes, elle en fréquente un troisième pour le bon motif ; et puis on parle de faire une Rosière à la prochaine fête patronale, si le choix pouvait tomber sur elle ! Dans tous les cas, si Marie n'est pas couronnée, elle pourra, du moins sans rougir, se parer du chapeau et faire le bonheur de son idéal, par un hymen sans précédents. Cet espoir lui donne des forces. Madame ne manque pas non plus de courage : l'herborisation est promptement terminée ; alors le botaniste et la veuve, se séparent après avoir fait entre eux un échange de remerciements. Le botaniste vole à de nouvelles découvertes, et la Circé de Saint-Germain en Laye regagne son manoir avec sa servante, fière pour la première fois de porter une botte de foin, pleine de beauté, de santé, de sagesse, de charmes, d'enchantements, etc.

On rentre au logis. Une si longue course a ouvert l'appétit à Madame. « Vite ! vite, Marie, mettez le couvert, et dînons.

– Mais, madame, il n'y a rien de prêt.

– C'est égal, nous mangerons les restes. Servez le poulet d'hier avec les merlans de ce matin. »

Marie, qui n'est pas moins affamée que sa maîtresse,

s'empresse d'exécuter ses ordres.

« Ah ! mon dieu ! mon dieu ! mon dieu !

– » Marie, ne criez donc pas comme cela, vous me faites des souleurs !

– » Ah ! madame.

– » Mais qu'avez-vous, Marie ? vous vous seriez cassé une jambe...

– » L'argenterie...

– » Eh bien ! l'argenterie.

– » Nous sommes volées.

– » Voilà votre tête.

– » Je vous jure...

– » Taisez-vous, sans soin ! en lavant votre vaisselle, vous aurez laissé traîner un couvert : si je me lève, je parie que je vais mettre la main dessus.

– » Ah ! madame, ils ont tout pris.

– » Comment dites-vous ?

– » Est-il possible ! il n'y en a plus.

– » Il n'y en a plus ! Voyons un peu ce qu'elle prétend avec son... il n'y en a plus. Vous êtes bien bête, ma pauvre Marie. »

En prononçant ces mots, la veuve se lève impatientée, elle court au tiroir et pousse brusquement Marie. « Retirez-vous, pécore. Juste ciel ! ah ! quel malheur ! Oh ! les scélérats ! oh ! les coquins ! oh ! les misérables ! Mais bougez-vous donc, Marie, bougez-vous donc ! vous êtes là comme une momie. Allons, elle ne s'émouvera pas, la malheureuse ! Est-ce du lait qui coule dans vos veines ?

– » Mais, madame, que voulez-vous que je fasse ?

– » Ce sera encore une de vos gentillesses. J'ai beau vous recommander de fermer les portes ; tandis que vous aurez tourné les talons, on sera entré dans la salle à manger. C'est cela ; à notre retour, le verrou de sûreté n'était-il pas mis comme à nôtre départ ? regardez, moi, si jamais on me vole, je répons que ce ne sera pas de ma faute : que j'aïlle, que je vienne, que j'entre, que je sorte, mes clefs ne me quittent pas : mais vous... ! Six mille francs d'argenterie... une belle journée que vous m'avez fait faire là. Je ne sais à quoi il tient que je vous... tenez, ôtez-vous de devant mes yeux ; ôtez-vous, vous dis-je. »

Marie épouvantée, se sauve dans une pièce voisine ; mais aussitôt revenant sur ses pas, elle jette un cri. « Dieu ! votre chambre est forcée, le secrétaire est ouvert, tout est sens dessus dessous. »

La veuve veut s'assurer si Marie ne se trompe pas. La catastrophe n'est que trop réelle ; d'un coup d'œil elle en a mesuré l'étendue. « Les monstres ! prononce-t-elle, je suis ruinée ! » et elle s'évanouit.

Marie s'élançe vers une croisée, elle appelle du secours. « Au voleur ! à l'assassin ! à la garde ! au feu ! » telles sont les paroles d'alerte dont elle fait retentir la rue du Poteau. Les habitants, les gendarmes, le commissaire envahissent la maison ; du comble au rez-de-chaussée, on fait une perquisition générale, et l'on ne trouve personne. Alors un des assistants fait la proposition de descendre à la cave. « À la cave, à la cave, » répète-t-on à l'unanimité. On allume les chandelles, et tandis que Marie prodigue des soins à sa maîtresse, qui a enfin repris ses esprits, le

commissaire, précédé de ses éclaireurs, effectue la descente proposée. On visite un premier caveau, rien ; un second, rien encore ; un troisième, celui-ci est contigu à la cave du voisin : à terre sont quelques débris de plâtras, on avance, et dans le mur mitoyen on aperçoit... une ouverture assez grande pour donner passage à un homme. Dès ce moment, tout est expliqué : deux heures auparavant on a vu une voiture stationner devant la porte du gros monsieur de Paris, c'est ainsi que l'on désigne Capdeville, qui, assure-t-on, est monté dans cet équipage, après y avoir fait placer une malle, qui semblait très lourde. Cette malle contenait l'or, l'argent, les bijoux et l'argenterie de la veuve ; il y en avait pour une somme considérable. Capdeville ne reparut plus, et il ne fut pas possible de le joindre ; seulement quelques jours après, on se présenta pour réclamer les meubles qui garnissaient son appartement : qui faisait cette réclamation ? un envoyé de Capdeville ? non : le tapissier qui avait vendu à crédit. On lui raconta l'histoire de la *toute bonne*.

La veuve, qu'il alla voir, lui montra sa botte de foin. « Ah ! dit-il, en considérant ce témoignage d'une mystification cruelle, je n'ai qu'un regret.

– » Lequel ?

– » C'est de ne pas en avoir mis quatre fois plus dans ses fauteuils ; mais on peut ouvrir les canapés, si l'on y trouve un crin... »

De ce regret, il ressort une bien grande vérité, c'est que tous les chercheurs de simples ne sont pas dans le parc de Saint-Germain... Si nos chevaux ont la queue courte, la

faute n'en est pas aux tapissiers de la rue de Cléry ; s'ils ont les dents longues, c'est autre chose, ces messieurs ont mis l'enchère sur les fourrages.

CHAPITRE LI.

Une tournée à Rouen. – Le dégoût du monde. – Fantaisies d'un misanthrope. – Le choix d'une solitude. – Les poètes et les ermites nam secessum... et otia quœerunt. – Projet d'excursion. – Étrange scrupule. – L'amour du bien patrimonial. – Le départ simulé. – Le danger de dîner à Paris. – Les empreintes et les fausses clés. – Il ne revient pas. – À qui donc se fier ?

Capdeville, après avoir dépouillé la veuve, était allé à Rouen ; mais il ne tarda pas à se rapprocher de Paris. Toutefois, il n'y choisît pas sa résidence ; en proie à des chagrins domestiques, dégoûté du monde et de ses perfidies, mécontent de sa santé, de lui-même et des autres, Capdeville est un misanthrope qui veut à toute force s'enterrer à la campagne ; dans ce but il parcourt les environs de la capitale. À Belleville, il remarque une maison dont l'isolement convient à son amour pour la solitude ; c'est sous les ombrages de ces lieux qu'il va désormais promener sa mélancolie et exhaler les soupirs d'une âme souffrante. Capdeville loue un appartement dans l'habitation sur laquelle ses regards se sont affectueusement reposés : mais un misanthrope ne saurait long-temps supporter l'abri du même toit que des êtres humains : il lui faut une demeure où il puisse ignorer qu'il

n'est pas seul sur la terre ; il exprime, en conséquence, le désir de se la procurer, n'importe à quel prix : pourvu qu'il ne voie plus vestige de cette société dont il a tant à se plaindre, il s'accommodera de tout, d'un château comme d'une chaumière. Capdeville annonce hautement l'intention d'aller à la découverte de l'ermitage où s'écouleront ses vieilles années. Il s'enquiert de toutes les propriétés rurales qui sont en vente dans un rayon de dix lieues ; bientôt il est de notoriété publique qu'il se propose de faire une acquisition. On connaît bien dans le pays quelque chose qui ferait son affaire, mais il ne veut que d'un bien patrimonial. « Eh bien ! dit-on, puisqu'il est si scrupuleux, qu'il cherche. » C'est, en effet, le parti qu'il prend. Déterminé à faire une tournée, afin d'examiner ce qui pourrait être à sa convenance, il s'occupe ostensiblement des préparatifs de son départ ; il ne sera absent que trois à quatre jours ; mais avant de s'éloigner, il est bien aise de savoir s'il n'y a point de danger à laisser dans un secrétaire quelques dix mille francs qu'il souhaiterait ne pas traîner avec lui. On le rassure sur ce point, et, plein de sécurité, il n'hésite plus à se mettre en voyage.

Capdeville ne va pas loin : durant son séjour dans la maison qu'il vient de quitter, il a eu le loisir de prendre toutes les empreintes dont il a besoin pour pénétrer dans le logement du propriétaire ; il a en outre observé que ce dernier est dans l'habitude de dîner à Paris, et qu'il ne rentre que très avant dans la nuit. En revenant à la brune, Capdeville est donc certain d'avoir devant lui tout le temps nécessaire pour opérer. Le soleil couché, à la faveur des

ténèbres, il passe inaperçu dans Belleville, et s'étant introduit dans la maison, à l'aide de fausses clés, il ouvre l'appartement du propriétaire, dont il emporte jusqu'au linge.

Vers la fin du cinquième jour, on commença à s'inquiéter de ce que le misanthrope ne reparaisait pas ; le lendemain, on conçut des soupçons. Vingt-quatre heures plus tard, il n'y avait plus sur son compte qu'une seule opinion : il était le voleur. Après un pareil tour, fiez-vous aux misanthropes. À qui donc se fier ? aux philanthropes ? pas davantage.

CHAPITRE LII.

Adèle d'Escars. – Le premier pas. – Nom d'emprunt. – La fatale inscription. – Le bureau des mœurs et les petits écus. – Les dames de maison et le pied à terre. – L'honneur est comme une île. – La toise du préfet et les griffes de Satan. – Une radiation publique. – Le désespoir des parents. – M. de Belleyme. – Les voleurs en herbe. – Le Chapitre des cambrioleurs. – Bonne tête et bon cœur. – Les hautes payes. – Une privation.

L'une des plus intrépides cambrioleuses était la nommée Adèle d'Escars. Jamais je n'ai vu de plus jolie personne ; elle semblait avoir été créée sur le modèle d'une de ces madones divines, enfantées par l'imagination de Raphaël. Des tresses blondes magnifiques, de grands yeux bleus, qui expriment toutes les douceurs de l'âme, un front céleste, une bouche ravissante, des traits pleins de candeur, une taille svelte, et d'une élégance presque aérienne, telles étaient les beautés dont Adèle offrait le rare assemblage. Au physique, elle était un être accompli ; au moral, que ce fût la faute du sort ou l'effet des mauvaises dispositions de son naturel, elle ne brillait pas d'autant de perfections.

Adèle appartenait à une famille honnête, mais peu aisée. À peine avait-elle atteint sa quatorzième année que,

ravie à ses parents par l'une de ces entremetteuses dont Paris abonde, elle fut placée dans une maison de débauche. À ne considérer que le fini gracieux de ces formes dont l'aspect peut enflammer de voluptueux désirs, on pouvait dire d'Adèle qu'elle était femme ; c'était un enfant, sous le rapport de cette naïveté primitive, qui ne comprend encore ni le vice ni la vertu, aussi ne fut-il pas difficile de l'entraîner dans l'abyme. Afin de se dérober aux recherches de ses proches, elle consentit d'abord à changer de nom, et pour que son extrême jeunesse ne fût point un obstacle aux vues de l'infâme créature qui allait trafiquer de ses charmes, elle se fit plus âgée qu'elle n'était.

Adèle, conduite à la préfecture de police, y fut inscrite, suivant la coutume, sans que messieurs du bureau des mœurs se permissent d'autres observations que celles qui sont ordinaires à des libertins éhontés. Moyennant un petit écu, et sans doute aussi le droit de prélibation, qu'en semblable occurrence les régulateurs de la corruption ne manquaient pas de s'arroger, elle fut pourvue du privilège de se prostituer. C'était, le croira-t-on, dans l'hôtel du magistrat chargé de réprimer toutes les dépravations sociales, qu'était ce bureau des mœurs, où une jeune fille, que souvent la moindre remontrance aurait rendue à la pudeur, obtenait toujours l'autorisation d'exercer le plus vil des métiers. Un bureau des mœurs, où l'on accordait la licence de n'en pas avoir ; un préfet, sous les auspices de qui cette licence était pratiquée : quelle morale ! et pourtant ce préfet était quelquefois un dévot.

Une jeune fille égarée par de perfides conseils, par un dépit, par un désespoir passager, se précipitait dans de funestes résolutions ; c'était un coup de tête, une inspiration diabolique ; la réflexion, le temps, les difficultés eussent changé ses idées : mais le bureau des mœurs était là. Ne fallait-il pas, que pour l'agrément des agents de police, leurs protecteurs ou leurs tyrans, les *dames de maison* pussent acquérir un pied à terre à la campagne ; qu'elles fussent assez riches pour les traiter et acheter leurs bonnes grâces par des cadeaux : dès lors il devenait indispensable d'accueillir la nouveauté ; car elle seule fait prospérer les établissements, tel était le chapitre des considérations : des formalités, des délais, des questions auxquelles les aspirantes eussent été soumises, les auraient peut-être détournées de la mauvaise voie, mais en France, il n'y a d'intermédiaires pénibles, rebutants, que pour arriver ou revenir au bien.

La jeune fille se présentait-elle au bureau des mœurs, un registre était ouvert, et sans information préalable, elle y était aussitôt inscrite sous le nom et avec l'âge qu'il lui convenait de se donner ; signalée, toisée, visitée, dès ce moment elle était irrévocablement acquise à la prostitution ; et quelque fût plus tard son repentir, elle n'était plus admise à abjurer son erreur, à se séparer de son opprobre. Messieurs les inspecteurs des mœurs, qui lui avaient reconnu la liberté de se déshonorer, ne souffraient pas qu'elle s'amendât ; son déshonneur était leur ouvrage ! pour échapper à leur juridiction, pour s'arracher des griffes de Satan, il y avait tant de formalités à remplir, tant de

monde devait être appelé à attester, à garantir la récipiscence, que le retour à une conduite régulière était presque impossible.

La malheureuse qui avait été une fois enrégimentée, ne pouvait s'affranchir qu'en s'entourant des confidents de sa honte, et dans la société, où elle rentrait, à chaque instant, à chaque pas elle était exposée à se trouver en face des souvenirs de sa radiation : l'inscription avait été facile, secrète, les parents, les tuteurs n'avaient pas même été consultés ; la radiation était publique, consentie par des citoyens établis, et prononcée après des épreuves tout à fait incompatibles avec les inconvénients de cet arbitraire, qui ne cesse pas de menacer une courtisane, lors même que, par le fait et de son plein gré, elle a renoncé aux habitudes de la prostitution. Ici une simple déclaration de la femme qui ne veut plus se vouer au misérable état de prostituée, serait suffisante, car pour trouver des ressources dans le travail, elle a besoin que l'on ignore sa vie passée ; la police, au contraire, a besoin qu'on la connaisse ; elle a besoin que la flétrissure soit perpétuelle, et la tâche indélébile. Elle a favorisé la perversion, n'est-il pas juste qu'elle s'oppose de tout son pouvoir à une conversion qui va diminuer le nombre de ses justiciables ? Je l'ai dit, c'est Satan qui s'acharne à garder sa proie ; j'ai vu avec quelle furie les inspecteurs des filles relançaient jusque dans les ateliers celles qui, sans s'être auparavant mises en règle, s'avisèrent de désertier leurs drapeaux ; plus elles étaient jolies, plus elles étaient jeunes, plus ils s'opiniâtraient à les revendiquer. J'ai vu avec quel

empressement une débutante était acceptée dans cet exécrable bureau des mœurs, où l'autorité paternelle était la plus méconnue de toutes.

La néophyte paraissait seule, ou accompagnée de madame.

– « Ton nom lui disait-on ? – Adèle.

– » Ton âge ? – Dix-huit ans.

– » C'est bon. Ah ça, maman Chauvin, c'est à faire a toi, pour déterrer de ces minois-là : elle est gentille la petite ! je crois qu'elle laisse les yeux. Ça se passera ? Ah ça tu sais qu'il faut que le bureau en tâte ? pas de bêtises au moins, les mœurs avant tout ! le commissaire après, il a le temps. Remarquez-vous, messieurs, cet éclat, cette fraîcheur, cette chute de reins, cette finesse de taille. Oh ! quand ce sera décrassé, ce sera un friand morceau. »

Pendant ces propos, et beaucoup d'autres tout aussi inconvenants, un père, une mère, l'âme navrée de tristesse, étaient à la deuxième division dont ils priaient le chef d'envoyer à la recherche de leur fille, disparue de chez eux. Cette fille, il la croyaient bien loin ; c'était elle que, sous un nom d'emprunt, le bureau des mœurs rendait introuvable. Pauvres parents, comme on se joue de vos sollicitudes ! M. de Belleyme a déjà opéré bien des réformes : la taxe sur les filles ne fait plus partie des revenus de la police, mais d'anciens abus subsistent dans leur plénitude, et la digression que l'on vient de lire n'est pas encore hors de saison. Je reviens à Adèle d'Escars.

Une fois lancée dans la carrière où elle avait été entraînée, Adèle en parcourut rapidement toutes les

vicissitudes. D'abord, pour se maintenir dans les bonnes grâces de messieurs des mœurs, il lui fut prescrit d'avoir pour eux des complaisances, et ses premiers amants furent des mouchards. À cette époque, comme aujourd'hui encore, les mouchards et les voleurs en renom étaient les sultans des harems publics. Les uns et les autres avaient le privilège d'y faire régner leur volonté : quelque revêche qu'elle fût, *la mère* n'avait rien à leur refuser, car dans l'agent de police elle voyait sa force légale, et dans le voleur sa force matérielle ; des deux côtés, c'étaient des souteneurs qu'elle se ménageait. Que l'on y prenne garde, tout individu qui se fait le despote d'une courtisane, a la charge par lui de la défendre, envers et contre tous, s'il n'est pas mouchard, est toujours ou un voleur de profession, ou un voleur en herbe.

Adèle ne cessa d'être recherchée par des suppôts de police, que pour subir la loi des *Guillaume*, des *Serouge*, des *Victor-des-Bois*, des *Coco-la-Cour*, des *Poillier*, qui, tour à tour, lui imposèrent l'obligation d'être leur maîtresse. Ce fut en leur compagnie qu'elle se familiarisa avec l'idée du vol : il lui restait des scrupules, mais insensiblement ils réussirent à les lever et à l'*affranchir* ; ils lui montrèrent les avantages de l'industrie à laquelle ils se livraient, et cette industrie devint la sienne. Ses débuts furent brillants : elle ne commença pas, comme tant d'autres, par faire la bourse et la montre, ç'eût été, comme on le dit, s'amuser aux bagatelles de la porte, et Adèle portait ses vues plus haut. Parmi ses amants, plusieurs excellaient dans l'art de

fabriquer les fausses-clés ; elle s'appliqua à acquérir leur dangereuse habileté, et elle fit en ce genre des progrès si rapides, que bientôt elle eut voix délibérative au Chapitre des cambrioleurs, qui l'associèrent à leurs expéditions.

Adèle se fit assez promptement la réputation d'une bonne tête : quelques accidents plus ou moins graves survenus à ses amis les plus intimes, lui offrirent l'occasion de prouver qu'elle avait aussi un bon cœur : tous lui reconnurent cette vertu de leur état qu'ils appellent *de la probité* ; jamais elle n'abandonnait celui d'entre eux que frappait la fatalité des voleurs. Une condamnation la séparait-elle de son bien-aimé, c'était toujours un des meilleurs camarades de celui-ci qu'elle choisissait pour le remplacer. Mais il ne devenait son chevalier qu'à la condition de ne pas l'empêcher de donner assistance au malheureux détenu. Adèle eut ainsi une série d'attachements dont les objets, également chéris, finirent par être jetés dans les bagnes, ou tout au moins dans les prisons... Afin d'adoucir leur sort, elle redoubla de courage et d'adresse. Cependant le nombre de ces pensionnaires prit un tel accroissement, que pour ne pas être obligée de supprimer leur haute paye, ce qui l'aurait fait déchoir de sa réputation de probité, elle dut s'imposer une bien cruelle privation. Un amant est un associé qui, dans les bénéfices, s'adjuge nécessairement la part du lion. Elle n'eut plus d'amant ; Adèle avait assez d'expérience pour se passer d'un collaborateur ; elle vola donc de ses propres ailes, et travailla seule pendant deux ans avec un bonheur inconcevable... tout lui réussissait ; enfin il vint un moment

où l'abondance du butin surpassant toutes ses espérances, elle éprouva pour la première fois l'embarras des richesses.

CHAPITRE LIII.

Le poids de l'isolement. – Les amours. – Le mariage en détrempe. – L'excellent élève. – Un coup d'essai. – L'effraction. – Où diable est l'argent ? – Les compensations. – Une scène d'enthousiasme. – La vie est un édredon rempli de délices. – Le dangereux vis-à-vis. – Les rideaux perfides. – La réverbération. – Un hussard d'alcôve. – La croisade. – Les persiennes de la curiosité. – La barbe du juge. – Cas fortuit. – Seize ans de fers.

Adèle se voyant de la haute, sentit tout à coup le poids de l'isolement auquel elle s'était résigné. Elle éprouvait un vide qu'elle ne pouvait définir, ou plutôt elle le définissait si bien, qu'elle se promit d'écouter le premier galant qui viendrait lui conter des douceurs, pourvu, toutefois, que ce galant fût de son goût. Celui à qui elle plut et qui lui plut pareillement, fut un nommé Rigottier, le plus aimable des escrocs de billard. Ce fut à l'issue d'une poule, dont il sortait victorieux, qu'il lui glissa un poulet farci d'expressions où l'amour qu'elle lui avait inspiré, se peignait en traits de feu, car Rigottier était véritablement épris. Adèle qui, auparavant, mourait de peur d'être contrainte à prendre l'initiative, accueillit sa déclaration, et, dans la joie de son triomphe, elle se garda bien de le

laisser soupirer. Pour avoir pitié d'elle-même, elle eut pitié de lui, et comme la sympathie était manifeste, le rapprochement eut lieu immédiatement, sans que le ministère d'aucun officier de l'état civil, eût été invoqué.

Adèle ne pouvait pas ignorer qu'une femme ne doit rien avoir de caché pour son homme, aussi elle n'eut pas plus tôt uni son sort à celui de Rigottier, qu'elle s'empressa de lui faire part de ses petits talents, en lui révélant tout le lucre qu'elle en tirait. Il fut enchanté de la prestesse avec laquelle elle maniait la lime. Il voulut essayer s'il avait des dispositions, Adèle les reconnut, les cultiva, et comme il n'est leçons qui profitent mieux et plus vite que celles d'un maître qu'on adore, en très peu de temps Rigottier sut façonner une clé avec autant de perfection que le plus expert des serruriers. Décidément, en suivant sur le tapis vert les hasards d'une queue à laquelle la fortune est trop souvent infidèle, Rigottier s'écartait de sa vocation, Adèle entreprit de l'y ramener, et le succès le plus complet couronna ses efforts. Néanmoins elle ne voulut pas qu'il s'aventurât, avant d'être parfaitement stylé, tant elle craignait qu'il ne se compromît par un pas de clerc : d'abord elle ne l'emmena que pour faire le guet ; mais après quelques expéditions, pendant lesquelles il s'était à regret croisé les bras, il fut convenu qu'il mettrait la main à la pâte.

Une dame, qui passait pour riche, restait rue de la Ferronnerie ; elle avait beaucoup d'écus, assurait sa femme de ménage, et Adèle se faisait une fête de la dévaliser. Déjà les clés étaient prêtes, elles ouvraient à

merveille ; il ne s'agissait plus, pour en faire usage, que de saisir l'instant propice. Sa femme de ménage avait promis de faire savoir quand sa maîtresse s'absenterait ; elle tint parole. Un jour elle vint annoncer que madame irait en soirée : aussitôt on se concerta sur les moyens d'exécution : « Allons, dit Adèle à son élève, il n'y a pas à reculer ; tu t'introduiras avec moi, je veux voir un peu comment tu t'y prendras : l'affaire est superbe ; ainsi on ne peut pas mieux choisir pour ton coup d'essai. »

Rigottier ne recula pas ; il partit avec Adèle, et dès qu'ils furent certains que la dame était sortie, ils montèrent à son appartement, où ils entrèrent sans difficulté ; une fois dedans, pour être comme chez eux, ils s'enferment au verrou, et procèdent sans désespérer au bris de tous les meubles qu'ils supposent contenir les écus : un secrétaire, deux commodes, une armoire, un chiffonnier, plusieurs nécessaires sont soumis à l'effraction, et nulle part on ne trouve le numéraire dont avait parlé la femme de ménage. Où donc est passé ce numéraire ? Une obligation sur laquelle on s'avisa de jeter les yeux apprit que, par l'effet d'un placement opéré la veille, il était passé chez le notaire. Il y avait de quoi s'arracher les cheveux ; mais loin de s'abandonner à un désespoir inutile ; le couple déçu, embrassant d'un regard la multitude des objets qu'une fouille a mis à découvert, juge, que du sein de ce désordre il peut surgir encore de raisonnables consolations, et afin de se les procurer fait main-basse sur les bijoux, sur l'argenterie, sur les dentelles et sur le linge.

En un instant le triage est fait, tout ce qu'il y a de

précieux est soigneusement rassemblé dans des paquets : le verrou est tiré, l'on va sortir, Adèle transportée de satisfaction, saute au cou de son amant et l'embrasse ; Rigottier est digne d'elle, elle a admiré son sang-froid ; elle ne peut assez donner d'éloges à l'aplomb avec lequel il l'a secondée ; dans son enthousiasme elle l'embrasse encore, un baiser en demande un autre, Rigottier en donne dix : l'échange est rapide, c'est un feu roulant, on s'enivre, on s'abandonne, on s'oublie ; le couple n'est plus sur la terre : il n'y a plus de gendarmes, plus de mouchards, plus de lois, plus de tribunaux, plus de souvenirs, plus de prévisions : l'Amour écarte les périls ; la foudre peut tomber, le plancher s'effondrer, la maison s'écrouler, l'univers s'engloutir ; le couple ne voit, n'entend rien : et si *fractus illabatur orbis impavidum ferient ruinae*. Adèle et Rigottier ne sont plus de ce monde, pour eux la vie n'a plus d'épines, plus d'aspérités, plus d'amertume, la vie est un édredon rempli de délices. Cela se conçoit... mais à Paris les rues ont deux côtés, et il est quelquefois prudent de songer aux inconvénients du vis-à-vis. La dame dont l'absence causait une sécurité si profonde, n'était pas allée loin : en face de son logement et justement à l'étage correspondant restait une de ses amies ; elle était chez elle à faire sa partie de boston, lorsque tout à coup, tandis qu'on donne les cartes, son regard se porte machinalement sur une de ses croisées :

– « Ah ça ! dites donc, mesdames, s'écrie-t-elle, il se passe dans ma chambre à coucher quelque chose de bien extraordinaire.

– » Qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce que c'est ?

– » Apercevez-vous, il y a de la lumière.

– » Vous vous trompez, c'est la réverbération !

– » Que dites-vous, la réverbération ? Je ne suis pas aveugle ; peut-être, je vois bien bouger.

– » Ah oui, bouger ! vous êtes toujours comme ça.

– » Ah ! parbleu, cette fois, vous ne direz pas que c'est une illusion... Tenez, tenez monsieur Planard, examinez : voyez-vous danser le rideau de la croisée du côté de mon lit ?

– » Vous avez raison, je crois remarquer un mouvement particulier.

– » Il redouble,... les franges, les glands, tout tremble, tout s'agite ; si cela continue, la tringle va tomber.

– » Cela ne cesse pas : que diable est-ce que cela signifie ? si c'étaient des voleurs.

– » Des voleurs ! ah mon cher monsieur Planard, vous m'ouvrez les idées : mon Dieu ! ce sont des voleurs ! vite, vite, descendons.

– » Descendons, descendons, » répète toute la société... et chacun, suivant son agilité, sauter les marches, par deux, par trois, par quatre pour arriver plus tôt.

La dame, dont l'appartement a été visité à son insu, est plus tremblante, plus agitée que ses rideaux ; elle pousse brusquement le valet de son portier : « Mon flambeau, mon flambeau, demande-t-elle avec une impatience mêlée de trouble ; mais dépêchez-vous donc, vous relèverez la mèche demain.

– » Si vous voulez qu'elle coule.

– » Quand on vous dit qu'il y a des voleurs dans la maison.

– » Il y a des voleurs ?

– » Eh oui, il y a des voleurs !

– » Ousqui sont les voleurs ?

– » Chez moi.

– » Chez vous, madame Bourgeois, chez vous ; vous plaisantez ?

– » Eh non, je ne plaisante pas, courez promptement avertir le principal.

– » Monsieur Desloyers ? j'y vais.

– » Priez-le de vouloir bien venir sur-le-champ. »

Le portier se hâte de remplir sa mission, et ne tarde pas à reparaître, accompagné de M. Desloyers qui, au seul mot de voleur a déjà pris ses mesures pour l'attaque. En véritable hussard d'alcôve, il n'a quitté ni sa robe de chambre, ni son bonnet de coton, mais ses bésicles ont remplacé le garde-vue de taffetas vert, il a relevé ses bas, rattaché ses jarrettières, et s'est armé d'une broche qu'il prise en traversant sa cuisine.

– « Ah ça ! mes amis, dit-il, de la prudence, surtout pas de bruit ; nous voulons monter, n'est-ce pas ? Chut, chut, il me semble entendre... c'est une voiture. Un moment, ne précipitons rien : tout le monde va se déchausser : chut... vous, monsieur Tripot (c'est au portier qu'il s'adresse), comme ils pourraient être en force, prenez votre merlin, madame Tripot va empoigner son balai, et mameselle Tripot la pèle à feu ; ces dames auront chacune une

chaise, afin d'accabler l'ennemi ; actuellement en avant... Moi, je me charge de soutenir la retraite, et s'il y a de la résistance, je me porterai de ma personne partout où il me conviendra de le faire ; c'est entendu, c'est dit, c'est compris : allons, passez devant moi, je vous suis. »

Toute la troupe s'ébranle en longeant la rampe. Parvenue au second, elle s'arrête : *chut, c'est là* ; on se range en bataille sur le carré... Le portier, qui forme l'avant-garde, introduit doucement la clef dans la serrure, la porte cède... *Ah !* ce n'est qu'un cri de surprise, d'étonnement, d'indignation, de scandale : un homme et une femme, des meubles brisés et des paquets les uns sur les autres : quel tableau ! les dames, comme par un mouvement spontané, s'appliquent sur l'organe visuel cette main discrète, officieuse persienne qui permet de satisfaire la curiosité en ménageant la pudeur ; au dedans au dehors tout est immobile, jusqu'aux rideaux ; acteurs, spectateurs restent comme pétrifiés, personne ne parle, personne ne dit mot, tant on est interloqué, tant est grande la stupéfaction ; le portier est muet aussi, mais il n'y peut plus tenir, et rompant le silence... « *Ah !* dit-il, voilà du nouveau ; il faut que le commissaire vienne et que la barbe du juge en fume. »

Le commissaire, les exempts, la garde, qu'un voisin est allé chercher, ne se font pas long-temps attendre. On s'empare des deux amants : Adèle, interrogée la première, ne se déconcerte pas, elle proteste que sa présence dans la chambre où elle a été surprise, n'est que l'effet d'un cas fortuit ; elle ne connaît pas l'homme avec qui on l'a trouvée,

elle ne l'a seulement jamais vu de sa vie ; mais comme elle est fille publique, il l'a accostée dans la rue, et ils sont montés ensemble dans la maison, croyant que c'était une maison de plaisir : une porte était ouverte sur l'escalier, et ma foi l'occasion, l'herbe tendre... au surplus, elle est on ne peut plus étrangère à la formation des paquets, et si un vol a été commis, elle s'en lave les mains.

Le mensonge était assez bien imaginé ; mais Rigottier, avec qui Adèle n'avait pu se concerter, ne tint pas le même langage, et de cette différence dans les dires, résulta pour tous deux une condamnation a seize ans de fers. Rigottier partit avec la chaîne en 1802 ; dix ans plus tard je le rencontrai sur les quais : il s'était évadé, je l'arrêtai ; depuis il est mort au bagne.

CHAPITRE LIV.

Le fruit des économies. – Projet d'amendement. – L'habile ouvrière. – Existence précaire. – Conséquences d'un préjugé. – Le Mont-de-piété. – Le désespoir. – Il faut mourir. – Cruel supplice. – Les instruments du crime. – Résistance à la tentation.

À l'expiration de sa peine, Adèle sortit de Saint-Lazare avec un décompte de 900 francs, provenant des retenues exercées sur le produit de son travail ; elle s'était complètement amendée, et se proposait d'avoir une conduite irréprochable. Son premier soin fut de se procurer un petit mobilier et une mise décente. Ces acquisitions faites, il lui restait 150 francs, c'était assez pour défier momentanément la misère, et cependant il ne fallait pas voir venir trop long-temps. Elle se mit en quête d'ouvrage, et comme elle était fort habile couturière, elle trouva facilement à s'occuper. Employée dans un magasin quelques mois, elle eut tout lieu d'être contente de son sort ; mais l'existence d'un libéré, homme ou femme, est si précaire : on sut qu'elle avait été enfermée à Saint-Lazare, et dès lors commencèrent pour elle ces tribulations auxquelles il est si rare d'échapper lorsqu'une fois on a été repris de justice. Adèle, sans avoir autrement donné sujet de se plaindre d'elle, fut impitoyablement congédiée ; elle

changea de quartier, et réussit à se placer de nouveau. Préposée à la lingerie dans un hôtel garni, pour se mettre désormais à l'abri des indiscretions, elle se résigna à n'avoir de rapport qu'avec les personnes qui lui avaient accordé leur confiance : malgré cette précaution, elle ne put se garantir des souvenirs de sa vie passée. Signalée, reconnue, elle se vit encore repoussée : dès ce jour, elle ne se présenta plus nulle part, sans éprouver les effets de cette réprobation qui résulte d'une infamie perpétuée par le préjugé.

Adèle n'avait d'autre ressource que son aiguille ; en vain chercha-t-elle à la faire valoir : trois mois s'écoulèrent, et elle ne rencontra pas une âme charitable qui, en utilisant son habileté, voulut compatir à sa situation. Il vint un moment où, pour subsister, elle fut obligée de s'en prendre à ses nippes, et par une suite de petits prêts, toutes les pièces de sa garde-robe allèrent se perdre à ce Mont-de-piété, dans ce gouffre abominable, creusé par l'usure hypocrite sous les pas des nécessiteux. Réduite au dénuement le plus absolu, Adèle s'était décidée à mettre fin à ses maux par un suicide, et elle courait se précipiter dans la Seine, lorsque, sur le Pont-Neuf, elle fit la rencontre de Suzanne Golier, l'une de ses compagnes de réclusion. Adèle conta ses peines à cette amie, qui la détourna de la résolution qu'elle avait prise. « Va donc ! va donc, lui dit Suzanne, est-ce qu'on se noye les uns sans les autres ? viens à la maison, ma sœur et moi nous avons ouvert un atelier de broderie, la besogne donne, tu nous aideras, et nous vivrons ensemble ; s'il n'y a que du pain, eh bien !

nous ne mangerons que du pain. » La proposition ne pouvait venir plus à propos : Adèle accepta.

On était alors à l'entrée de l'hiver ; la broderie allait assez bien, mais la fin du carnaval ramena la morte-saison. Au bout de six semaines, Adèle et ses amies furent plongées dans la plus affreuse détresse. Frédéric, le mari de l'une d'elles, s'était établi serrurier : s'il avait eu des pratiques, il aurait pu venir à leur secours, malheureusement il ne gagnait pas même de quoi acquitter son loyer et payer la patente ; on ne pouvait voir une pénurie plus grande.

Un jour Adèle était dans la boutique de cet homme ; depuis plus de quarante-huit heures il n'avait, ainsi qu'elle, pris aucune espèce de nourriture. « Allons, dit le serrurier, en affectant de prononcer des paroles plaisantes, qu'il articulait du ton le plus sinistre, il faut mourir, petits cochons, il n'y a plus d'orge... Oui, il faut mourir », répétait-il, et tandis qu'il s'efforçait de sourire, ses traits se décomposaient, et une sueur froide lui coulait du front. Adèle, silencieuse, et le visage couvert d'une pâleur mortelle, était penchée sur l'établi ; tout à coup elle se relève, elle éprouve un frémissement. « Il faut mourir... Il le faudrait, soupire-t-elle en regardant avec un sentiment difficile à décrire, les outils dont elle est entourée. » C'est la lueur d'un horrible espoir qu'elle a entrevue. Adèle s'épouvante ; elle est agitée ! une fièvre ardente la parcourt, la consume ; entre les angoisses de la faim et les terreurs de sa conscience, elle endure le plus cruel supplice : pendant ces tortures, sa main s'appuie sur un

trousseau de clés, elle les repousse. « Dieu ! s'écrie-t-elle, éloignez de moi ces instruments du crime ! lorsque j'ai tant d'envie de bien faire, sera-ce donc-là mon seul recours ? » Et pour ne pas succomber, cette infortunée se hâte de fuir.

CHAPITRE LV.

Le bureau de charité. – La porte du philanthrope. – L'équipage de la douairière. – Un accident. – Le bon charbonnier. – Le comité des secours. – La canaille en action. – La quêteuse en hotte. – Petites gens, grandes vertus. – Tel maître, tel valet. – À la niche ! à la niche ! – La manche de chemise. – Victoire trop tôt chantée. – La grande figure. – Les exempts. – Brutalité inouïe. – L'enlèvement. – Le carrosse roule.

Adèle a entendu dire que dans l'arrondissement dont elle fait partie il existe un bureau de charité : là, si la bienfaisance n'est pas un vain nom, les pauvres doivent être accueillis, soulagés sur-le-champ. Le désir de se maintenir vertueuse ranime son courage, elle rassemble le peu de forces qui lui restent, et se traîne jusqu'à la porte du philanthrope qu'on lui a indiqué comme le dispensateur des aumônes de la section. Adèle demande à lui parler.

– « Monsieur n'est pas visible.

– » Je meurs de faim...

– » Monsieur est à table, et il n'entend pas qu'on le dérange pendant son dîner.

– » Mon Dieu ! s'il pouvait avoir bientôt fini... Quand pourrai-je revenir ?

– » Vous reviendrez demain.

– » Demain !

– » Pas avant midi, entendez-vous ? plus tôt, Monsieur ne reçoit personne.

– » Ah ! faites au moins que je puisse le voir ce soir, vous me rendrez la vie.

– » On vous a déjà dit que c'est impossible ; retirez-vous, et ne nous rompez pas la tête davantage. »

Adèle sort ; à peine a-t-elle franchi le seuil d'une porte qu'on referme avec humeur, ses jambes fléchissent sous elle, elle essaie de faire quelques pas, sa vue s'obscurcit, elle chancelle, elle tombe, et dans sa chute sa tempe va frapper contre une borne. « Arrêtez ! cocher, arrêtez, vous allez l'écraser... – Fouettez donc ! avez-vous des ordres à recevoir de cette canaille ? fouettez, vous dis-je », commande d'une voix aigre et sèche une douairière, dont l'équipage brûle le pavé. – « Les canailles sont dans ta peau ! riposte un charbonnier : t'arrêteras-tu, vieille boule à panaches ? » et il s'élançe à la tête des chevaux, qu'il retient d'un bras vigoureux, tandis que d'autres passants, accourus au bruit de cette scène, retirent de dessous la roue une femme baignée dans son sang.

Cependant la douairière jette feu et flamme contre les misérables qui osent ainsi interrompre sa course... Elle arrivera trop tard au comité des secours... Cela n'a pas de bon sens... la séance sera commencée... Il n'y a plus, dans Paris, de sûreté pour les honnêtes gens... la circulation est entravée. « Landau, faites votre devoir, châtiez-moi tous ces insolents... Mais, Landau, vous ne m'écoutez pas... me faire perdre un temps précieux, pour

qui ? pour une espèce, pour une ivrogne. – Madame la comtesse voit bien que je ne puis pas avancer. – Dites à mon chasseur qu'il prenne le numéro de la médaille de cet homme, je porterai mes plaintes à la police ; je le ferai pourrir dans les prisons. Conduisez-moi de ce pas chez le ministre. » À cette menace, le charbonnier terrifié abandonne les rênes, et la voiture de madame la comtesse, rapide comme l'éclair, plus terrible que la foudre, la voiture s'éloigne au milieu des huées et des malédictions dont l'impuissante clameur ne soulève dans son âme qu'un sentiment de rage ou de mépris.

Adèle est déposée sur un banc, tout près de cette porte que, l'instant d'auparavant, on a fermé sur elle avec tant de dureté ; son évanouissement se prolonge, elle n'a pas encore recouvré l'usage de ses sens ; deux ouvriers la soutiennent. Parmi les spectateurs que l'événement a rassemblé, c'est à qui lui prodiguera des soins : une écaillère perce la foule, elle a déchiré sa chemise pour panser la blessure et étancher le sang ; la fruitière du coin est accourue avec un bouillon, un commissionnaire est allé chercher du vin, et une jeune modiste s'empresse de lui faire respirer des sels. L'affluence devient considérable. « Qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce que c'est ? – C'est une femme qui se trouve mal. – Faites donc écarter le monde, entend-t-on au centre du cercle, voulez-vous l'étouffer ? » et le cercle s'agrandit.

Adèle ne donne aucun signe de vie, elle est immobile ; on lui ouvre la paupière. « L'œil est bon. – Ce ne sera qu'une défaillance. – Le pouls bat-il ? – Non. – C'est qu'elle

est morte. Posez-lui la main sur le cœur. – On ne sent rien. – Il y a peut-être quelque chose qui la gêne, coupez-lui ses cordons. – On vous a attendu pour ça, n'est-ce pas ? – Elle n'est pas froide. – S'il y avait un médecin, on saurait ce qu'il faut lui faire. – On en est allé quérir un. – Oui, M. Durpétrin ; il n'a pas voulu venir, il n'y a pourtant pas d'étage à monter. – Oh ! si c'était pour quelque richard, il se dérangerait bien. – Si on essayait encore de lui faire prendre du bouillon. – Eh ! la mère, tâchez qu'elle en avale quelques gouttes – Jetez-lui de l'eau à la figure. – Il n'y a rien de dangereux comme ça ; donnez-lui du vin plutôt, ça la ranimera.

On approche une cuillère des lèvres d'Adèle ; il passe. – Ah ! tant mieux, elle est sauvée, » répètent les assistants avec une satisfaction marquée.

Adèle laisse tomber une de ses mains, qui étaient rapprochées sur ses genoux, puis exhalant ce long soupir d'une personne que la mort oppressait, elle ouvre de grands yeux, qui s'étonnent de la lumière ; hagards et fixes tour à tour, ils ne distinguent rien : enfin de grosses larmes se précipitent sur ses joues décolorées. « Qu'avez-vous, ma chère enfant ? » Elle ne répond pas ; mais se jetant sur une coupe qu'on lui présente, elle la porte à sa bouche avec avidité, elle voudrait la vider d'un trait ; le bruit réitéré du vase heurté contre ses dents reproduit le tremblement de sa main débile ; la coupe lui échappe. « Voyez-vous, c'est le besoin ! pauvre femme, elle expirait d'inanition. – Dire que sur cette terre il y a des gens si malheureux, et que d'autres regorgent de tout !!! »

Adèle se remet peu à peu ; par intervalles, elle essaie de rompre un morceau de pain qu'un porteur d'eau lui a glissé dans la poche de son tablier ; mais son palais s'est desséché, et après de vains efforts pour broyer l'aliment que réclame son estomac, sa tête vacillante retombe sur sa poitrine ; elle s'affaisse, son abattement est extrême. « Allons, mes enfants, mettez à la masse, » dit une vieille femme qui, oubliant, en faveur d'une infortune qui la touche, le fardeau de la hotte sous laquelle elle ploie, promène dans le cercle une toque de loutre, dans laquelle, pour donner l'exemple, elle a jeté la première une pièce de quarante sols ; suivant les apparences de chacun, elle varie la formule par laquelle elle fait un appel à la bienfaisance. « Monsieur, si peu que vous voudrez. – Voyons, mon garçon, fouille-toi. – Quelque chose, s'il vous plaît, mon sergent, ça vous portera bonheur. – Allons, l'ancien, saignez-vous, vous n'en serez, au bout du compte, ni plus riche, ni plus pauvre. – Eh bien ! mon gros père, vous n'avez pas par là quelque louis rouillé qui vous embarrasse ? – N'oubliez pas la quêteuse. – Je crois que madame n'a pas donné (faisant la révérence). Ah ! merci madame c'est une charité bien placée. »

Le tour est achevé, pas un de ces braves gens qui n'ait saisi avec joie l'occasion de faire une bonne œuvre : plusieurs se sont imposé des privations. « Mon Dieu ! dit une polisseuse en lâchant le demi-franc qu'elle destinait au luxe de son souper, ça me fait trop de mal ; j'aime mieux me passer de pitance aujourd'hui. »

Le peuple pense haut quand il suit l'impulsion de son

cœur, il dit volontiers ce que lui coûte un sacrifice, mais ce n'est pas pour le faire valoir, et il ne le regrette jamais ! qu'il y a de vertu et d'abnégation dans ces paroles : « Un quart de journée de plus, et il n'y paraîtra pas. – J'en serai quitte pour ne pas aller dimanche à la barrière. – Je voulais les mettre à la loterie ; ma mise est faite à présent. – Si on ne s'aidait pas les uns les autres... – Bah ! bah ! pour une chopine de moins que je boirai... eh ! la hotte, par ici. – Je recruterai par là quelque bon paysan, et puis si je n'étrene pas à ce soir, tant pis ; ce n'est pas fête tous les jours. – Adieu mon fichu ; je l'achèterai plus tard. – Vous avez raison, ma belle : tout nu court les rues, mort de faim n'y va pas ; le ciel vous récompensera. – Dis donc, Françoise, moi qui croyais dégager mon schal. – Et moi, mes anneaux ; à la grâce de Dieu ! ce sera quand ça pourra.

– » Eh ! les autres ne poussez pas tant ; si vous ne voulez rien donner, passez votre chemin. »

Il ne s'approche pas un curieux que la femme à la hotte ne l'invite à payer son tribut ; elle est intrépide dans la collecte. « Ah ! voilà des dames en chapeau. » Elle court vers elles ; mais ces dames sont sorties de la maison devant laquelle on est attroupé : elles détournent la tête, et doublent le pas pour ne pas être importunées.

– « Ah ça, dites donc, vous autres, crie un gros homme à cheveux poudrés et à culotte courte, qui s'avance nonchalamment appuyé sur un balai. Avez-vous bientôt débarrassé la porte ? – Qu'est-ce qu'il dit, celui-là ? – Je dis que vous allez vous retirer. – Nous retirer ! est-ce que la rue est à lui par hasard ? – Ah ! je ne m'étonne plus, c'est

mam'selle qui fait ses giries. – Tais-toi, vilain marlou ; elle est plus respectable que toi, mam'selle : d'ailleurs nous sommes sur le pavé du roi. – En attendant, elle va s'ôter de dessus ce banc. » Il veut percer la foule, on le repousse... – Ah ! ah ! oh ! oh ! uh ! uh ! lh ! ih ! À la chiant lit, lit-lit. – C'est bon, c'est bon, nous verrons ; il faut que je vide mes ordures. – Tes ordures ! ordures toi-même. – Ah ! ah ! ah ! – Vous ne voulez pas : rira bien qui rira le dernier. »

Il rétrograde de deux pas, et pousse légèrement la porte. « Manette, tire un seau d'eau, et apporte-le moi ; que je lave tout ça. – Ah gredin ! tu veux nous baptiser ; tu crois qu'on ne t'a pas entendu : viens ici que je te débarbouille. – Gueusard, je te tiens. – Oui, oui, trempez lui la margoulette dans le ruisseau. – Lâchez-moi, lâchez-moi, ou je... – Ah ! tu fais le méchant, prends garde, je vais te saucer. – Courage, bravo, bravo ; il le saucera, il ne le saucera pas. – Aussi vous n'êtes pas justes ; je n'en puis pas davantage, je fais ce qu'on me commande ; restez-là toute la nuit, ça m'est z'inférieur, mais qui est domestique n'est pas maître ; monsieur m'a ordonné, je suis les ordres de monsieur. – Qu'est-il ton monsieur ? il est donc bien dur.

– » Ah ! pardieu, si tous ceux qui, par état, ont affaire aux malheureux n'étaient pas comme ça, leur domicile serait bientôt comme un dépôt de mendicité. »

Tout en parlementant, le portier bat prudemment en retraite, il semble capituler ; mais parvenu à hauteur de la porte, par un brusque mouvement d'arrière-corps, il se dégage et rentre précipitamment en laissant au pouvoir de l'ennemi une manche de sa chemise ; la vue de ce trophée

excite un hilarité générale. – Le plat ! il fait bien de se cacher ; veux-tu te sauver caniche ! te sauveras-tu ? à la niche ! à la niche ! »

L'attroupelement chante victoire ; mais on voit accourir deux individus, dont la redingote étriquée, la cravate noire, la longue canne de jonc et l'encolure ignoble, sont de mauvais augure. À la vélocité de leur marche, on dirait qu'ils sont appelés à éteindre un incendie. « Par ici messieurs, par ici. » Telle est l'indication que fait deviner le geste d'une grande figure de propriétaire, enveloppée dans la douillette ouatée, qui est leur chef de file ; la grande figure les amène, et à quarante pas du groupe, après qu'elle leur a fait de la tête un salut gracieux, et du doigt un dernier signe, au détour d'une rue elle s'éclipse ou plutôt, fidèle au décorum, la sournoise s'efface pour contempler ce qui va se passer...

« Voilà les exempts. – Allons, *gare ! gare !* » coudoyant, rudoyant, levant le bâton, montrant cette carte dont l'aspect paralyse les langues et fait taire les rumeurs, ils vont droit à Adèle, et la prenant brutalement par le coude : « Voyons, lève toi et marche devant nous. – Maltraiter ainsi le pauvre monde ! s'écrie la femme qui a fait la collecte, c'est une indignité, une abomination, que vous a-t-elle fait cette fille ? – Retirez-vous, on ne vous demande rien.

– » Ne voyez-vous pas qu'elle n'a que le souffle ?

– » Ah ça, avez-vous envie de vous faire coffrer ?

– » Non.

– » Eh bien ! filez votre nœud, et plus vite que ça.

– » Ah ! par pitié, dit Adèle, messieurs laissez-moi

respirer.

– » Tu respireras au violon.

– » Je vous en supplie, ayez égard à ma faiblesse.

– » On connaît ces couleurs-là, ramasse tes bucoliques et pas tant de grimaces (s'adressant au public), elle n'en est pas à son apprentissage (à un pâtissier gras et dodu qui est au nombre des spectateurs), elle meurt de faim comme vous... ; c'est pour aller à la guinche que ç'a mendie.

– » Ô Dieu de Dieu, miséricorde !

– » C'est-il bientôt fait, tes jérémiades ? tu conteras ton conte là-bas, nous n'avons pas qu'à toi à songer : dépêche-toi. »

Elle tâche de se mettre sur ses pieds ; en proie à un étourdissement, elle retombe... ; « ah pour le coup, c'est se f... de nous, » dit un des exempts en se jetant sur elle comme une bête féroce, « tu viendras ou tu diras pourquoi ; tu viendras, coquine. » Dans la violence du mouvement il lui arrache son tablier, l'argent qu'il contient se disperse et roule dans la boue ; des enfants en rapportent quelques pièces, mais avant que la plus grande partie soit retrouvée, vient à passer un fiacre ; sur l'injonction qui lui est faite, il s'arrête ; Adèle, plus morte que vive, y est traînée immédiatement ; c'est un cadavre que des assassins, pour ensevelir leur forfait, se hâtent de confier au tombeau :

– « Que voulez vous voir ? disent-ils aux curieux, une femme qui est prise de boisson.

– » C'est affreux, c'est atroce, c'est une infamie ! »

murmurent les témoins, qui ne sont pas dupes d'une telle imposture ; la portière est fermée, le cocher est sur son siège : « *au dépôt, à la préfecture*, si vous comprenez mieux, » et le carrosse roule...

CHAPITRE LVI.

L'intérieur d'un fiacre. – Deux scélérats. – La morgue et le corps-de-garde. – Fausse humanité. – Les soldats compatissants. – L'implacable dix-huitième. – Le bon capitaine. – Qui donne ce qu'il a, donne ce qu'il peut. – Le retour au logis. – Un galetas. – Le délire. – Le bout de chandelle. – La reconnaissance.

Cependant Adèle a perdu connaissance ; les deux mouchards, qui l'ont placée entre eux, la secouent vivement et à plusieurs reprises dans l'espoir de la ranimer ; le cocher, qui prête l'oreille, saisit des paroles qui dénotent leur embarras.

– « Joue-t-elle la comédie ou ne la joue-t-elle pas ?

– « Voyons, ne fais pas la bête.

– « Soutiens ta viande.

– « Il paraît tout de même que ce n'est pas pour la frime.

– « Pince-la un peu.

– « Ah ! bien oui, j'ai beau pincer, il n'y a plus personne.

– « Quoi ! elle aurait tourné de l'œil ! pas possible !

– « Parole d'honneur, elle est crevée.

– « (Riant.) Ah ! ah ! ah ! pour le coup, la farce est unique.

– « Comment, elle nous aurait joué un tour pareil !

– « Il n'y a f... pas de quoi rire, nous voilà dans de beaux

draps avec cette charogne.

– » Bah ! bah ! tu vois de l'embarras où il n'y en a pas ; on la dépose à la Morgue, pas plus gêné que ça (il appelle) ; cocher !

– » Non non, il n'y a qu'à la conduire au poste le plus près.

– » C'est juste, nous dirons que nous l'avons recueillie dans la rue, par humanité ; après cela, ils s'en arrangeront comme ils pourront, ça ne nous regardera plus.

– » Je sais bien, mais qui paiera la course ?

– » Ah ! diable, je n'y avais pas réfléchi.

– » D'abord ce n'est pas moi.

– » Ni moi non plus.

– » Eh ! mon ami, c'est elle ; j'ai aperçu une pièce de quarante sols.

– » Tu ne te trompes pas ?

– » Non, puisque je la tiens.

– » C'est bon (levant le store) ; cocher, au corps-de-garde ! »

On arrive : après avoir échangé quelques mots avec l'officier, les mouchards prennent congé de lui en le laissant dans l'enchantement de leur procédé généreux. Adèle, que l'on a tirée de la voiture, est couchée sur un brancard auprès du poêle.

« UN SERGENT. « Capitaine, que ferons-nous de cette femme ?

L'OFFICIER. » Il n'y a qu'à avertir le commissaire, car il n'y a pas d'apparence qu'elle en revienne.

UN SOLDAT. » Elle est pt'-être en léthargie.

UN SECOND SOLDAT. » Il est bon là, M. Delormes, avec sa lithargie, tu ne vois pas l'atout qu'elle a à la tête ?

LE CAPITAINE. » Elle est blessée ! nous aurions dû nous assurer de ces hommes, actuellement que j'y songe ; ils avaient des airs pendables.

PREMIER SOLDAT. » Mâtin, quelle entaille ! sergent, regardez donc, voilà le sang qui recommence à couler.

LE SERGENT. » Il est ma foi bien rouge.

L'OFFICIER. » C'est qu'alors elle est vivante, la chaleur aura rétabli la circulation : qu'est-ce qui fume ici ? caporal, soufflez lui un peu de tabac dans le nez.

LE CAPORAL. (Il s'approche du brancard et lance une bouffée) : » Je dis qu'elle est fameuse.

LE CAPITAINE. » C'est bien, c'est bien, allez toujours. »

Le retour à la vie s'annonce par de légères contractions du visage, et par un mouvement convulsif des membres, Adèle se débat, tousse, et d'un sursaut elle est sur son séant.

LE CAPITAINE, bas au sergent. « Il m'a semblé voir un spectre.

LE SERGENT. » Elle a l'air d'une déterrée.

UN CONSCRIT. » Si je n'étais pas ici, je m'en donnerais peur, je croirais que c'est un revenant. »

Adèle regarde autour d'elle, et après quelques instants, de cet accent profondément expressif d'une âme pleine encore des douceurs du néant : « J'étais si bien ! » dit-elle : son horizon s'agrandit, les ténèbres se dissipent. « Où suis-je ? (avec émotion) la garde ! la prison ! Dieu, la prison !

L'OFFICIER. » Rassurez-vous, la brave femme, vous êtes avec de bons enfants.

ADÈLE. » Ah, Seigneur ! sainte vierge Marie ! qu'ai-je fait au monde ?

LE SERGENT. » Tant que vous serez avec nous, il n'y a pas de danger que personne vous manque ; ne sommes-nous pas de *l'implacable dix-huitième* ? (Il lui présente sa gourde.) Buvez, ça vous fera du bien ;... c'est de la bonne, au moins, à six sous le poisson.

ADÈLE. » Monsieur le sergent, je vous remercie ; dispensez-moi...

LE SERGENT. » Vous boirez, ou vous direz pourquoi. Prenez, prenez, ça vous donnera du ton. »

Les instances du sergent deviennent de plus en plus pressantes. Adèle n'ose plus refuser ; bientôt elle recouvre assez de force pour pouvoir répondre aux questions que lui adresse l'officier. Elle ne récrimine pas, elle raconte, et dans sa bouche la vérité est si éloquente, que de vieilles moustaches, outrées d'abord de la cruauté des mouchards, se surprennent à la fin l'œil humide de larmes.

LE CAPITAINE. « Eh bien ! sergent, qu'avez-vous donc ? Je vous croyais un dur à cuire.

LE SERGENT. » Moi, l'injustice me révolte ; et puis, tenez, capitaine, voulez-vous que je vous dise ? on n'est pas le maître de ça.

LE CAPORAL. » Je ne suis pourtant pas monsieur sensible, mais c'est plus fort que moi ; je ne puis pas voir pleurer une femme ;... ça me fait tant de peine que pour un rien je lui f... ais tout mon prêt. (tirant de sa culotte un vieux

gant qui lui sert de bourse). J'ai vingt-deux sous et demi, je m'en f..., je les lui donne... Qu'est-ce qui en fait autant ? avec le pain d'amonition d'aujourd'hui. Allons, qui allonge les espèces ?... on reçoit tout, les petites et les grosses pièces, depuis un liard jusqu'à six francs.

LE SERGENT. » J'en voulais faire quarante, mais il n'y a pas mèche ; trente-cinq, c'est le fond du sac ; on m'écorcherait, un centime de plus, on ne l'aurait pas.

UN SOLDAT. » V'là mes vingt-cinq centimes et ma ration. Camarades, cherchez au boursicaout les ceux qui en ont : il y en a par là qui sont sur le lit-de-camp... (il en tire un par les pieds) C'est le Lorrain ; je l'aurais parié.

TOUS. » Qu'on a bien raison de dire : *Lorrain vilain, traître à Dieu et à son prochain.*

LE LORRAIN. » Je dors.

LE SOLDAT. » Cinq sous.

LE LORRAIN. » Veux-tu me laisser ?

LE SOLDAT. » Aboules, tu dormiras après.

LE LORRAIN. » Puisque je n'en ai pas.

LE SERGENT. » On ne peut pas peigner un diable qui n'a pas de cheveux.

LE CAPITAINE (tirant dix francs de sa bourse). » Laissez-le, je mets pour lui et pour les factionnaires.

ADÈLE : » Capitaine, vous êtes trop bon.

LE CAPITAINE. » Votre état exige des soins : si vous le désirez, je vais vous faire transporter à l'Hôtel-Dieu ?

LE CAPORAL. » Il y a un hospice plus près ; la Pitié, c'est à deux pas.

LE SERGENT. » On n'y entre pas de nuit ; pas plus là

qu'ailleurs.

LE CAPITAINE. » Cependant les accidents peuvent arriver de nuit comme de jour, et pour qu'un hôpital remplisse sa destination, on doit y être admis à toute heure.

LE SERGENT. » Je vous demande pardon, capitaine, mais vous êtes dans l'erreur.

LE CAPITAINE. » S'il en est ainsi, il faudrait la reconduire chez elle. (À Adèle) Vous avez un chez-vous ?

ADÈLE. » J'en avais un, aujourd'hui je demeure avec des amies qui, dans ce moment, sont peut-être bien en peine de moi.

LE CAPITAINE. » Vous sentez-vous capable de marcher ?

ADÈLE (*debout et chancelante*). » Oh oui, je ne suis plus si faible.

LE CAPITAINE. » Eh bien ! l'on va vous accompagner. Numéros sept et huit, quittez votre giberne, prenez le fallot, et allez avec madame ; menez-la lentement, arrêtez-vous autant de fois qu'il sera nécessaire, et veillez surtout à ce qu'elle ne perde pas son argent. Sergent, comptez ce qu'elle a.

LE SERGENT. » Regardez la brave femme ; vous vous souviendrez bien : dix francs que le capitaine vous donne, dix, onze, douze... quatorze, dix-sept, sept francs onze sous qu'on a trouvés sur vous, en tout, vingt-quatre francs cinquante-cinq centimes. Faites attention, je les mets dans le coin de votre tablier... Vingt-quatre francs onze sous ; ils sont noués là dedans. Que l'on dise à présent que les

soldats sont pires que la troupe, et qu'il n'y a pas de bons b... parmi les implacables. »

Adèle se confond en témoignages de reconnaissance. « C'est bien, c'est bien, vous remercieriez une autre fois, lui dit le capitaine ; allez dormir, vous devez avoir besoin de repos.

– » Je crois bien, s'écrie le numéro sept, après une poussée comme celle qu'elle a eue. Hardi !... ma petite mère, appuyez-vous sur nous ;... ne craignez pas, je suis solide et le camarade aussi.

– » Oui, oui, appuyez-vous. »

Il était près de deux heures du matin quand Adèle fut ramenée au logis. On frappe ; Frédéric vient ouvrir. En pénétrant dans le réduit qu'Adèle leur indique comme son domicile, les deux soldats sont effrayés. Pas le plus petit meuble, les quatre murs, quelques pailles brisées, et sur cette litière deux femmes gisantes, sans draps, sans couvertures, sans le moindre lambeau qui les abrite. « Où allons-nous poser ça ? demande l'un des soldats.

– » Donnez, donnez », répond Frédéric, en leur arrachant des mains un pain dans lequel il mord aussitôt ; « Mâtin ! il a une soif épaisse, le camarade : allons, mesdames, levez-vous ; nous vous apportons des vivres ; dis-donc, Parisien, partage-leur donc cette ration : as-tu un couteau ?

LE PARISIEN. » Est-ce que nous avons de ça, nous autres ? »

Après avoir rompu le pain, il s'approche de l'une des femmes, et la prenant par le bras : « Eh bien ! êtes-vous

morte ? » Elle se tourne de son côté. « C'est toi ! Ah mon doux Jésus ! » Puis apercevant le morceau, elle s'en saisit et le dévore.

Susanne, qu'Adèle a appelée, se soulève sans lui répondre ; et après avoir considéré la lumière avec un sourire à faire frissonner, elle étend les bras : « Ils sont beaux les anges !... Vois-tu, ma sœur, ils ne m'ont pas trompée... C'est Adèle ! elle est avec eux ! J'en veux manger une aile ! Je savais bien qu'ils me prieraient de la noce ! Elle est toute en blanc !... Elle a le chapeau ! Non, monsieur, je ne danse pas, après le festin... L'oie ! l'oie ! Oui, oui, de l'oie ! Ah ! certainement, je l'aime beaucoup ! Faites-moi passer de ces pigeons !

UN SOLDAT. » Elle bat la breloque, on voit qu'elle a le soleil dans l'estomac.

ADÈLE. » Prends-donc, chère amie, c'est du pain.

SUSANNE. » Du pain ! Fi donc ! est-ce qu'on mange du pain ? Ces cervelles, elles sont excellentes... Le dessert ! le dessert ! il est magnifique ! des quatre mendiants, j'en mettrai dans mon sac...

ADÈLE. » Elle a le transport.

SUSANNE. » Des huîtres, j'en mangerai vingt douzaines. Dépêchez-vous, l'ouvreuse ! Plus vite que ça.

ADÈLE. » Excusez-la ; c'est le délire...

LE PARISIEN. » Pas de doute ; c'est son petit bonhomme d'esprit qui est démenagé.

ADÈLE. » Mais Susanne, écoute-donc ; c'est moi... Tu ne me reconnais pas ?... Je suis Adèle !

SUSANNE. » Il est gentil ton mari !...

ADÈLE. » Cesse d'extravaguer ; voilà du pain, tiens.

SUSANNE. » C'est pour moi, n'est-ce pas ?

ADÈLE. » Oui, c'est pour toi.

SUSANNE (Elle prend le pain, l'examine, le goûte). » Du pâté, c'est de chez Lesage ; la croûte en est délicieuse (Elle mange avec voracité).

UN DES SOLDATS (à son camarade). » Que je voudrais être riche !...

LE PARISIEN. » Et moi !... Quand ce ne serait que pour faire du bien à des gens comme ça !... Ça me brise le cœur ; tiens, viens-t-en. Avez-vous par là une lampe ou de la chandelle, que je vous l'allume ?

FRÉDÉRIC. » De la chandelle, quand il n'y a pas de pain dans une maison !

LE PARISIEN. » Si nous leur laissons notre bout ?

L'AUTRE SOLDAT. » Tu as raison, le caporal ne dira rien.

LE PARISIEN. » Eh bien ! va pour le bout. Adieu les amis, tâchez d'être plus heureux.

ADÈLE. » Ah ! je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour moi.

LE PARISIEN. » Adieu, adieu... À revoir.

L'AUTRE SOLDAT. » Ah ! sauvons-nous ! misère et compagnie !

LE PARISIEN. » Chut, chut, quand nous serons dehors... »

Pour Adèle et pour ses compagnes c'était une belle journée, que celle qui allait commencer avec la prochaine aurore. Le soleil se levait sur vingt-quatre francs cinquante-

cinq centimes qui leur appartenait. Que de bénédictions elles donnèrent aux braves de l'implacable dix-huitième. Adèle était moulue, brisée des catastrophes de la veille, et pourtant elle était si contente d'avoir ramené l'abondance au logis, qu'à peine fut-il jour elle se mit à chanter. Quant à Susanne, son cerveau n'était plus livré à de trompeuses hallucinations. Le sommeil lui avait rendu la raison et le fantôme d'un banquet splendide n'irritait plus son appétit satisfait par une réalité moins séduisante, mais plus solide. « Je n'en reviens pas ! disait-elle. Comment, ce sont les militaires qui ont donné tout ça... Pour un rien j'irai lui baiser au derrière, à ce capitaine.

ADÈLE. » Et le sergent, et le caporal, enfin tous, ils se sont comportés comme des dieux.

FRÉDÉRIC. » Aussi ils peuvent bien compter que partout où je rencontrerai leur régiment, il faudrait que je n'aie pas le sou vaillant pour ne pas leur payer à boire : n'est-ce pas Henriette, qu'ils méritent bien qu'on leur fasse une honnêteté ?

HENRIETTE. » Oh ! oui, mon petit homme, nous leur devons une belle chandelle ! sans eux, ça faisait aujourd'hui la finition. »

CHAPITRE LVII.

La marmite est renversée. – L'audience et la lecture de la Quotidienne. – Cassez-vous les bras et les jambes. – Avez-vous un curé ? – La justice est là. – Encore la grande figure. – Le second déjeuner.

Une somme de vingt-quatre francs cinquante-cinq centimes n'est pas un fond inépuisable ; la société, qui le savait bien, s'intrigua pour trouver de l'ouvrage ; mais il n'y eut pas moyen de s'en procurer. Le onzième jour, au matin, la marmite était encore renversée. « C'est cette fois, disait Frédéric, qu'il nous faudra pendre nos dents au crochet. Qu'en pensez-vous, mameselle Adèle ?

– » Je ne sais pas, j'ai un pressentiment ; je veux absolument me satisfaire sur ce point ; si je ne réussis pas, je n'aurai du moins rien à me reprocher.

– » Vous ne réussirez pas. Quand quelqu'un est dans le guignon, il a beau faire, il se noierait dans son crachat.

– » C'est égal, j'en aurai l'âme nette. »

Adèle sort et se rend chez le commissaire de bienfaisance. À l'aspect du banc fatal sur lequel elle fit naguère une si triste station, elle frémit, hésite, peu s'en faut qu'elle ne rétrograde. Cependant il n'est pas midi, on ne peut refuser de l'introduire. Elle s'arme de résolution et franchit le seuil. « Où allez-vous ? » lui crie l'inflexible

portier.

– « Chez monsieur.

– » Il ne fait pas jour. Vous repasserez à onze heures. »

Adèle ne manque pas de revenir. Le coup de cloche d'avertissement est donné. « Vous pouvez monter. » Elle monte, et après avoir subi les délais et les impertinentes curiosités de l'antichambre, elle obtient l'audience qu'elle sollicite.

Le commissaire la reçoit : il est nonchalamment assis dans un fauteuil, et les yeux attachés sur la Quotidienne, dont un article le fait sourire. « Que demandez-vous ? » dit-il. Adèle expose sa situation et celle de ses amis. Le tableau qu'elle déroule est des plus déchirants ; mais il n'a pas daigné suspendre sa lecture, et déjà depuis vingt minutes elle a cessé de parler, lorsque jetant le journal sur un guéridon, il rompt le silence par ce singulier à *partie* : « Ma foi, tout bien considéré, c'est aux Variétés que j'irai ce soir. Ah ! vous êtes-là, la femme. Vous dites donc que ?

...

– » Monsieur, je viens implorer...

– » Oui, je vois ce que c'est. Êtes-vous mère de famille ?

– » Non, monsieur.

– » Vous n'avez pas soixante ans. Avez-vous quelques infirmités ?

– » Non, monsieur.

– » Vous êtes jeune, vous vous portez bien, vous avez de bon bras, que voulez-vous de plus ? Que le bureau de charité vous entretienne à rien faire ?

– » Je suis ouvrière, et je ne demanderais pas mieux

que de travailler.

– » Est-ce à nous à vous donner du travail ?

– » Ah ! monsieur, si c'était un effet de votre bonté ; je suis dans la dernière des misères.

– » Le bureau n'y suffirait pas, s'il fallait secourir tous ceux qui sont comme vous. Avez-vous des recommandations ? connaissez-vous quelqu'un ?

– » Non, monsieur.

– » Faites appuyer votre demande, alors on verra.

– » Mais, monsieur, par qui voulez-vous que je la fasse appuyer ?

– » N'avez-vous pas un curé dans votre paroisse ? c'est bien simple, apportez-moi une lettre de lui.

– » La démarche exige du temps, et je suis sans pain.

– » Tant pis pour vous, je ne peux qu'y faire.

– » En attendant, que deviendrai-je ? il faudra donc que je me mette voleuse ?

– » Comme il vous plaira, mais la justice est là ; au surplus, vous n'avez plus rien à me dire ; bonjour, bonjour. »

Alors il se lève et sonne ses gens. « Eh bien ! vous restez-là, vous ne m'avez donc pas entendu ?

– » Pardon », balbutie Adèle qui, sous les longs plis de l'immense robe de chambre dans laquelle il est enveloppé, a cru reconnaître la grande figure à laquelle avaient obéi les mouchards. À ce moment un domestique paraît.

– « Qu'ordonne, monsieur ?

– » Dites à la cuisine qu'on serve mon second déjeuner, et dépêchez-vous, je me meurs de faim. Vous ferez mettre les chevaux à la voiture pour trois heures.

– » Monsieur ira-t-il à la bourse ?

– » Oui, allez. »

Adèle est immobile et muette. « Quand vous me regarderez jusqu'à demain, lui dit le commissaire, que vous en reviendra-t-il ? Voulez-vous m'obliger à vous faire prendre par les épaules ? Je vous le répète, voyez votre curé. »

Adèle n'avait rien à objecter, et moitié indignée, moitié interdite. « Je vous remercie, dit-elle au commissaire, en prenant congé de lui, je suivrai votre avis. »

CHAPITRE LVIII.

Un prêtre doit être humain. – Le presbytère. – Les apprêts d'un galas. – Les dévotes. – La curiosité. – L'abbé Tatillon, ou le majordome. – Te Deum laudamus. – Regrets à la comète. – Une indiscretion. – Mêlez-vous de vos rabats.

Adèle s'achemine vers la demeure du curé. Si on me rebute, pensait-elle, eh bien ! moi je ne me rebuterai pas, et si le sort s'acharne à me poursuivre, il ne sera pas dit que les torts sont de mon côté. Je tenterai toutes les voies du salut. Mais comment l'aborder ce curé ? Je ne fréquente pas les églises, il ne m'a jamais vue ; peut-être va-t-il me réprimander. Au fait, il ne me mangera pas ; c'est un prêtre, les prêtres doivent être humains, charitables ; la religion leur commande d'accueillir tout le monde, et puis qu'est-ce que je demande ? une lettre, cela coûte si peu d'écrire une lettre ! Non plutôt mourir que de m'adresser à ce méchant commissaire. Mourir ! c'est bien cruel à mon âge. Une fois je m'en suis senti la force, je ne l'aurai plus. Je raconterai tout au curé, toutes mes traverses, celles de mes amis, il saura tout depuis *Pater* jusqu'à *Amen*, et s'il a des entrailles, s'il est chrétien, il ne pourra s'empêcher de compatir à nos maux, et de nous accorder quelque secours.

Tout en s'abandonnant à ces réflexions, Adèle arrive au presbytère, le concierge, près de qui elle s'informe si le pasteur est visible, lui indique au fond de la cour un pavillon. « Entrez-là, lui dit-il, vous y trouverez M. l'abbé. » Adèle suit l'indication ; et après avoir inutilement frappé, elle pousse la porte, et pénètre dans une vaste salle, où sur un buffet étincelant d'or et de vermeil, sont étalées toutes les délices du paradis terrestre. Des femmes s'agitent et circulent dans tous les sens : « Ça fera mieux comme ci ; ça fera mieux comme ça ! – Le coup d'œil est charmant ! – Cette crème est délicieuse ! – Que dites-vous de mon buisson de meringues ? » Toutes ces femmes sont si affairées, qu'elle s'avance d'abord sans en être aperçue.

« Rangez-vous donc, vous gênez le service. – Allons, vous avez failli me faire briser le nogat. » Puis vient la question, « Que faites-vous ici ? » adressée par une sœur de la Visitation.

« Que veut cette femme ? » demande presque en même temps une religieuse du Sacré-Cœur.

– « Madame désire quelque chose ? » dit interrogativement une chanoinesse qui paraît présider à tous ces apprêts. « Demoiselle Marie, voyez un peu ce que madame désire ? »

Demoiselle Marie s'approche d'Adèle : « Que souhaite madame ?

– » Je souhaiterais avoir l'honneur de parler à monsieur le curé.

– » Mais si vous avez quelque chose de pressé à lui dire, vous pouvez me le communiquer, c'est comme si

vous parliez à lui-même, je lui en rendrai un fidèle compte ; d'abord, est-ce pour affaire du culte ou pour affaire personnelle ?

– » J'aurais besoin de l'entretenir en particulier.

– » En particulier, ma chère ! oh ! l'on ne parle pas comme cela à M. le curé.

– » Faites-lui par écrit la demande d'une audience, et s'il juge à propos de vous recevoir, il vous répondra.

– » Il me répondra, demain peut-être il ne sera plus temps.

– » Si vous êtes si pressée, il me semble que vous pouvez bien me confier le motif qui vous amène.

– » Je ne puis le dire qu'à M. le curé.

– » Ah ! c'est différent, je ne veux pas le savoir : si je vous fais cette question, c'est uniquement dans votre intérêt..., vous avez des secrets, gardez-les madame, gardez-les ; je suis bien bonne de m'en occuper...

– » Puisque demoiselle Marie est la gouvernante de céans, dit une sœur du pot, qui avec des fines herbe et des anchois s'amuse à dessiner sur des assiettes les instruments de la passion, pourquoi lui faire un mystère de votre démarche ?

– » Chacun a ses raisons, ma sœur.

– » Dieu nous garde de chercher à pénétrer les vôtres, ma chère enfant, ce n'est pas la curiosité qui nous guide ; nous, être curieuses ! ô doux Jésus ! ce n'est pas notre défaut ; cependant j'estime qu'il vaudrait mieux pour vous nous expliquer de suite.

– » Mais cessez de solliciter madame, crie ironiquement

la chanoinesse ; elle n'est pas obligée de s'ouvrir à vous...

– » Oh ! je vois ce que c'est, reprend demoiselle Marie, c'est encore quelque caimandeuse, il en pleut ici, on ne voit que de ça ; on dirait qu'il n'y a qu'à se baisser et en prendre... ; les aumônes, les aumônes, elles ne sont pas déjà si abondantes ; jamais nous n'avons été plus obérées : et puis nous avons nos pauvres...

– » Mais ne vous démanchez donc pas mal à propos, vous ignorez ce que je veux, et ce n'est pas à vous que je prétends m'adresser.

– » Voyez-vous l'insolente !

– » Le cœur haut et la fortune basse, observe la chanoinesse ; elles sont toutes comme cela.

– » On doit être humble quand on n'est pas riche, remarque la sœur de la Visitation.

– » Personne n'est plus charitable que moi, affirme la sœur du Sacré-Cœur ; mais j'aime que l'on soit soumis : ah c'est bien joli la soumission ! si madame nous avait fait part de ce qu'elle veut, nous nous serions peut-être fait un plaisir de lui prêter notre appui. »

Au même instant, cet état-major de gouvernantes, de servantes, de béguines, de chanoineses et de dévotes de tout âge et de toutes les couleurs entoure la solliciteuse. – *Dites-nous*, – *Confiez-nous*, – *Exposez-nous*, lui crie-t-on ; et cent autres interpellations volantes plus ou moins impératives viennent simultanément l'assaillir. « Quand vous vous mettez après moi comme des happechairs, s'écrie Adèle, qui ne sait plus à qui répondre, je n'ai rien à démêler avec vous. »

Tandis qu'elle fait ainsi tête à l'orage, l'atmosphère se remplit des parfums les plus suaves. Ô l'agréable odeur ! elle s'exhale du fin mouchoir de batiste que déploie un jeune abbé frais et gaillard, qui arrive un bougeoir à la main et en s'essuyant le front. « Pancrace, faites attention où vous posez les pieds, recommande ce majordome à un gros garçon dont le bras et la hanche sont également meurtris du poids d'une quarantaine de bouteilles miraculeusement entassées dans un panier.

– » Prenez garde, ajoute l'abbé, il y a un pas..., c'est ça ; ah ! voilà notre Chambertin qui est sauvé, ce n'est pas sans peine, n'est-ce pas sommelier ? *Te Deum laudamus.*

– » Monsieur l'abbé, où l'avez-vous pris ? demande demoiselle Marie, c'est du caveau du fond ?

– » Oui, du caveau de la comète.

– » À la bonne heure.

– » Savez-vous qu'il diminue à force d'en boire ; ah ! s'il plaisait au Seigneur nous envoyer encore un astre. » Il se redresse comme offusqué par l'aspect d'un visage étranger, et considérant Adèle. « Je ne connais pas madame ?

– » Madame voudrait voir M. le curé.

– » Monsieur le curé ; ah ! il a bien d'autres chiens à fouetter... (à Adèle) ; vous ne pouviez, madame, prendre plus mal votre temps, M. le curé ne sera pas libre de toute la journée... ; nous avons à dîner MM. de la Fabrique et les Pères de la Mission, et vous sentez que lorsqu'on est en galas (avec un air aimable), on sait bien quand on

commence, mais on ne sait jamais quand ça finira... ; au surplus, que voulez-vous à M. le curé ? êtes-vous une de ses ouailles ?

– » Je ne sais pas monsieur.

– » Et qui le saura si ce n'est vous ? Diantre, diantre..., oui, oui (il bredouille), ah ! je vois, je vois, ce n'est qu'à lui que vous en avez... ; aussi bien je n'aurais pas le loisir de vous entendre, j'ai de la besogne par-dessus les yeux... ; je ne vous conseillerai pas de repasser à l'issue de l'office, M. le curé sera fatigué, il sera bien aise de se jeter un moment sur son lit, ensuite il faudra se mettre à table... ; non, réflexion faite, écrivez-lui.

– » C'est ce que nous avons dit à madame », observe mademoiselle Marie.

« » Ou bien, reprend l'abbé, il est encore un moyen...

– » Eh ! l'abbé, s'écrie la gouvernante, mêlez-vous de vos rabats... Votre moyen : pensez-vous que je ne l'aurais pas indiqué tout aussi bien que vous, si j'avais voulu ? Mais, vous savez comme monsieur est content, quand on va le trouver à la sacristie.

– » À la sacristie, » murmure tout bas Adèle, pour qui ce mot est un trait de lumière. Et sur-le-champ, faisant une révérence qu'on ne lui rend pas, elle prend son essor, et court à l'église.

CHAPITRE LIX.

Le sacristain. – Demoiselle Marie, ou le mot de passe.

– Les deux curés ou le parallèle. – L'ancien et le nouveau. – Charité bien ordonnée. – La représentation. – Les registres de l'état civil. – Tableau d'une profonde misère. – Personne ne meurt de faim. – La malédiction. – Une confession générale. – Toujours la grande figure. – Impertinente allusion. – Le baptême et l'enterrement. – Le comédien charitable.

Déjà elle est sous les voûtes du sanctuaire. Elle cherche la sacristie. « Derrière le chœur, à gauche, vous verrez l'inscription en lettres d'or, lui dit un donneur d'eau bénite. »

Adèle lit, « c'est ici, » elle entre.

« Dites-donc, dites-donc, où allez-vous si vite ? crie en l'arrêtant par sa jupe un homme qu'une ample robe noire et la calotte dont son chef est couvert désignent comme un des serviteurs du temple : est-ce pour un baptême, pour un mariage, pour un enterrement, pour des messes, pour le Saint-Viatique ? Il y a la sonnette des Sacrements.

– » Monsieur le curé.

– » De la part de qui ?

– » De la part de demoiselle Marie.

– » De demoiselle Marie ; soyez la bien venue, ma chère dame... Vous allez le voir monsieur le curé... ; mais, pour

le moment, il est encore *in pontificalibus*, et il vous faudra attendre qu'il soit déshabillé. Prenez la peine de vous asseoir..., là bas, sur le banc, auprès de la croisée : entendez-vous ? il est au vestiaire, vous le guetterez sortir..., et alors vous lui défilerez votre chapelet... Ah ! c'est un bien digne homme, que M. le curé !

– » Vous me mettez du baume dans le sang.

– » Et généreux, et compatissant. Bienheureux ceux qui vivent autour de lui ! La paroisse lui doit beaucoup. D'abord, il a fait redorer le tabernacle et la grille du chœur... Vingt mille francs, qu'on a dépensés pour cela ; ensuite, nous sommes plus largement rétribués que sous son prédécesseur. Pour celui-là, Dieu veuille avoir son âme ! Il avait toujours à ses trousses un tas de pauvres, de fainéants, de rien qui vaille ; pour leurs beaux yeux, il nous mettait à la portion congrue. Il nous aurait mis à la paille... Et lui même, il se refusait tout, on n'est pas bourreau de sa personne à ce point ; le dernier des maçons vivait mieux que lui. S'il avait osé, je crois que, pour leur faire plaisir, il se serait volontiers laissé tout nu et les manches pareilles : charité bien ordonnée commence par soi-même et par ses proches. D'ailleurs le chef de la paroisse doit avoir de la représentation ; eh bien ! il avait l'air d'un grigou ; une soutane râpée, un vieux chapeau, des surplis pleins de reprises... On lui aurait mis un liard dans la main, on n'en aurait pas donné un de toute sa défroque, et il était chien avec nous, comme si les premiers pauvres n'étaient pas dans l'église : c'est tout dire, c'était un janséniste : il était question de l'élever à l'épiscopat ; je plains le diocèse qui

l'aurait eu ; une fluxion de poitrine, qu'il a attrapée en allant, pendant une nuit d'hiver, porter l'Extrême-Onction à un malade, l'a envoyé *ad Patres*... Allez, il n'a pas été regretté... ; mais maintenant ça va bien, et ça ne peut manquer d'aller de mieux en mieux. Quand nous aurons un tabernacle en or, et je n'en désespère pas, nous avons déjà le soleil, tout le monde s'en sentira, moi comme les autres. Il n'y a que cette maudite chambre qui nous tracasse... Sans elle, je vous réponds que nous serions bientôt au dessus de nos affaires.

– » Eh quoi ! vous avez trop de loyer ?

– » Non, non, ce n'est pas ça. Je m'entends... À l'aide de Dieu et de la Congrégation, nous viendrons à bout de nous en débarrasser. Mais vous êtes femme, et ceci est au-dessus de votre portée... Puisque vous venez de la cure, vous n'ignorez pas qu'on y prépare un festin splendide... Ces messieurs se rassemblent, ce n'est pas pour des prunes, j'en suis sûr, ils vont délibérer, c'est pour prendre une décision... Il y a quelque chose qui se mitonne, j'en mettrais ma main au feu. Que le Saint-Esprit leur prête ses lumières ; ils n'en ont pas besoin, je le sais, mais ça ne nuit pas... Ah ! tandis que nous sommes à causer, voici justement M. le curé ; si je n'avais pas fait attention, il allait vous échapper... Dépêchez-vous, dépêchez-vous, c'est cette mine rougeaude, ce bel homme qui a le gros ventre. Quel embonpoint !... Il représente, celui-là, au moins, je ne vous ai pas trompé. Allez, il s'approche du bureau des naissances... Ah ! c'est qu'il va apposer son seing sur les registres de l'état civil : c'est là

encore un vol qu'on nous a fait. Ne le dérangez pas ; mais, dès qu'il aura fini, vous ne risquerez rien de l'aborder. Vous verrez comme il est affable, quand on lui revient.

– » Puissé-je lui revenir ! » soupira Adèle en se séparant du sacristain ; et pour être à même de parler au curé aussitôt qu'il déposera la plume, elle va se placer derrière le fauteuil où il est assis. Après avoir paraphé quelques feuillets, le pasteur se retourne, et laissant tomber sur Adèle l'un de ces regards étudiés, dans lesquels le sentiment de l'importunité se cache sous un faux semblant de bienveillance. « Vous avez quelque chose à me dire ? » lui demande-t-il de ce ton doucereux, dont l'apprentissage se fait à Saint-Acheul.

– » Oui, monsieur le curé.

– » Et qu'avez-vous à me dire ?

– » Vous voyez devant vous une misérable femme qui ne sait plus où donner de la tête ; mais ce qui me chagrine le plus, c'est que je ne suis pas seule, nous sommes quatre. Oui, monsieur le curé, quatre, trois femmes et un homme..., tous malheureux comme les pierres... Pas une miette de pain à nous mettre sous la dent... Pas la plus petite loque à vendre ou à engager... Que ne pouvez-vous pénétrer dans notre taudis ? vous en frémiriez... Enfin, vous êtes à même d'en juger, vous avez l'échantillon sous les yeux ; il gèle à pierre fendre, et par le froid qu'il fait je n'ai que cette simple robe de cotonnade, encore s'en va-t-elle en lambeaux, et vous voyez que je marche sur la chrétienté.

– » Oui, malheureusement, je vois ça, mais que voulez-

vous que j'y fasse ? Les apôtres aussi, allaient nu-pieds.

– » Au nom de Dieu, monsieur le curé, ne nous abandonnez pas. Si vous refusez de nous donner assistance c'en est fait de nous.

– » En voilà encore une ; ils s'imaginent tous que nous roulons sur l'or et sur l'argent, à voir comme ils tirent sur nous à boulets rouges, vraiment, on croirait que nous battons monnaie... Nous sommes obsédés, accablés, assommés, nous aurions les revenus de Lafitte, ce ne serait pas pis... Il y a le comité de bienfaisance, que ne vous adressez-vous au comité ?

– » Ah ! monsieur, le comité, quand on meurt de faim !

– » Contes que tout cela : personne ne meurt de faim à Paris.

– » Juste ciel ! il est donc un état plus affreux que la misère ! la misère, à laquelle on ne croit pas.

– » Je ne révoque pas en doute ce que vous me racontez de votre situation, mais à l'impossible nul n'est tenu. D'ailleurs, quels sont vos titres aux libéralités des fidèles ? J'en suis le dispensateur, il est vrai, mais je leur dois compte des aumônes que je fais... Par qui m'êtes-vous amenée ? approchez-vous des sacrements ? quel est votre directeur ? »

(Adèle baisse la vue et se tait.)

« Vous vous taisez ; je ne le vois que trop, vous êtes une impie, une athée, une hérétique, une incrédule. »

(Elle veut parler, des sanglots étouffent sa voix.)

« Qu'avez-vous à répondre, âme damnée ? Ce n'est pas pour vous que la manne tombera du ciel... »

(Adèle se prosternant à ses genoux et les embrassant.)

« Monsieur, mon père, je suis une grande pécheresse... Je mérite tous vos reproches... J'ai oublié mes devoirs de religion... Oh ! je suis bien coupable.

– » Relevez-vous, vous êtes dévouée à Satan, c'est moi qui vous le dis.

– » Ah ! pardonnez-moi, je ferai tout ce que vous m'ordonnerez, je me soumettrai à toutes les pénitences.

– » Il est bien temps : vous demandez à vous réconcilier avec le Seigneur parce que vous avez besoin de lui ; le Seigneur vous repousse, il vous maudit.

– » Je prierai tant que je l'appaiserai.

– » Oui, priez-le, offrez-lui vos afflictions ; expiez, par un repentir de tous les instants, l'indifférence dans laquelle vous avez vécu, mais aussi long-temps que vous serez indigne, n'espérez rien ici.

– » Ô malheur ! malheur !

– » Vous êtes grande, forte, bien constituée, que ne travaillez-vous ?

– » Que je travaille ! On m'évite, on me fuit, on m'expulse de partout. Oh ! vous avez raison de le dire ! nous sommes maudits ; la malédiction nous suit en tous lieux ; que ne puis-je recommencer ma vie ! la coquetterie ne me tenterait plus. Quand on est jeune, que l'on ne prévoit guère tout ce qui en résulte ! Mieux eût valu pour moi me rompre le cou, que d'avoir écouté la sorcière qui me détourna de chez mes parents ! Elle m'amorçait avec des chiffons, la magicienne ! et moi qui croyais qu'elle voulait mon bien ! C'est elle qui est cause de tout ; c'est elle qui m'a plongée

dans l'abyme ; sans elle, jamais je n'aurais connu les mouchards. Je n'aurais pas (de sa main elle se couvre les yeux)... Mon père et ma mère, hélas ! en sont morts de chagrin ! Et moi, leur fille, le confesserai-je, au lieu de me corriger, j'ai mis le comble à mon inconduite ! Oh ! j'en ai été cruellement punie, je le suis encore ; et pourtant j'ai passé seize ans de ma vie à Saint-Lazare ! Oui, monsieur, seize ans.

– » Eh quoi ! une sentence vous a flétrie ! retirez-vous de moi, infâme ! vous me faites horreur !...

– » Vous me chassez, vous me traitez comme la dernière des dernières ; il n'est donc pas vrai que le Sauveur ait pris Madeleine en pitié ? il n'est donc pas vrai qu'il ait pardonné à la femme adultère ? il n'y a donc pas eu de saint Vincent de Paule ? il nous trompait donc, l'aumônier de la prison, quand il disait que la miséricorde de Dieu est inépuisable ? non, il ne nous trompait pas ; elle n'a pas menti cette bouche si pure de laquelle il ne sortait que des paroles de consolation ! Grand saint Vincent de Paule, vous dont il nous entretenait si souvent ; vous qui, pour convertir les malfaiteurs, vous attachiez à leur chaîne ; vous dont il imitait toutes les vertus, intercédez pour moi... Que n'êtes-vous encore sur cette terre ! vous seriez touché de mes larmes, vous ne me rebuteriez pas !

– » Saint Vincent ferait comme il l'entendrait, moi je fais comme je puis, et je ne puis rien. Je vous le réitère, je ne puis rien ; c'est fâcheux pour vous, mais vous me comprenez : ainsi ne m'importunez pas davantage. »

– (Se relevant.) « Écoutez-moi, monsieur le curé, je vous

en conjure.

– » C'est inutile.

– » Un mot, un seul mot.

– » Cette femme est insupportable !... Eh bien ! quel est ce mot ? Ne me faites pas languir ; vous le voyez, on vient me chercher » (Il se tourne vers la porte, et faisant de la tête plusieurs inclinations accompagnées de ce sourire plein d'aménité, qui, sur une physionomie exercée, peut se marier à une expression contraire, il imprime à sa main un aimable balancement).

« Une minute, mon cher marguillier, l'affaire expédiée, je vous suis. »

Adèle est encore une fois saisie à l'apparition de la grande figure ; car le marguillier est aussi le commissaire de bienfaisance : sa langue s'est attachée à son palais ; le curé la presse de parler.

– « Est-ce pour aujourd'hui ?

– » Je suis sans pain !... » est, au milieu des sanglots et des pleurs, tout ce qu'elle parvient à faire entendre.

– « Encore la même chanson ! vous me l'avez déjà dit ; au reste, si vous voulez qu'on s'intéresse à vous, commencez par faire votre paix avec le ciel. Tâchez d'obtenir la rémission de vos péchés ; faites une confession générale, et apportez-nous un billet qui atteste que vous avez rempli ces actes de catholicité ; enfin donnez-nous des marques éclatantes de votre repentir ; pleurez sur vos erreurs ; abhorrez vos crimes ; gémissiez ! gémissiez ! purifiez-vous ; déposez la souillure de vos égarements ; accusez-vous de toutes vos turpitudes.

– » Eh ! monsieur, comptez-vous pour rien l'aveu en quelque sorte public qu'elle vient d'en faire ? » interrompt un des spectateurs de cette scène, qui, s'approchant d'Adèle, lui glisse dans la main une pièce de monnaie : « Ô Dieu ! s'écrie-t-il,

Lasciate ogn'esperanza voi ch'entrate !!!

» Est-ce à la porte de ton temple qu'on devra lire cette enseigne de l'enfer ? »

Le curé lance à l'interrupteur un regard foudroyant ; puis se tournant vers l'un des desservants qui sont auprès de lui : « Avez-vous entendu ce qu'il a marmoté en latin... ? c'est sans doute quelque impertinente allusion prise des saintes écritures.

– » Je vous demande pardon, c'est un vers du Dante, qui veut dire : vous qui entrez ici, renoncez à tout espoir.

– » C'est une insulte ; il est bien audacieux de venir jusque dans le saint des saints, faire la censure de nos actions : quel est donc ce monsieur ? »

En réponse à cette question, le bedaud, qui a été admis en tiers dans le colloque, présente un carré de papier... le curé lit : « *artiste dramatique*... ; ah ! cela ne m'étonne plus, un comédien, un saltimbanque, un... On ne peut pas refuser le baptême à son enfant... ; quant à lui, j'aurai ma revanche... ; je l'attends..., à son enterrement. »

En fulminant à demi – voix cette excommunication, le curé prend le bras du marguillier ; ils s'éclipsent tous deux, et le même carrosse les emporte avec leurs anathèmes.

Adèle, dans la stupéfaction de tout ce qu'elle a vu et entendu, reste immobile...

« Allons, ne perdez pas courage, lui dit le comédien, essuyez vos larmes ; il y a de bons prêtres et de bonnes âmes..., vous en trouverez ; et puis, la Providence est grande, vous avez aujourd'hui de quoi manger...

– » Ah ! monsieur, sans vous.

– » Ne parlons pas de cela, allez déjeuner, voilà l'essentiel, allez... (À part gesticulant et marchant à grand pas.) Abominable préjugé ! pauvre femme ! je regrette presque de ne l'avoir pas prise pour marraine. »

Les amis d'Adèle soupiraient après son retour ; elle entre en leur jetant une pièce de vingt francs : « Tenez les autres.

– » Un jaunet !

– » Ah ! oui, c'est un brave homme qui me l'a donné, un comédien.

– » Un comédien !

– » Je vous conterai ça ; en attendant il faut aller à la provision... ; oh ! mes amis, le commissaire de bienfaisance, le curé, les dévots, les dévotes, quelle engeance ! quelle engeance ! ce n'est rien que de le dire. Il faut bien nous ménager au moins, et faire vie qui dure, car ce n'est pas à la cure qu'on nous en donnera quand nous n'en aurons plus. Nous allons d'abord prendre un morceau à la gargotte, simplement pour ne pas mourir, une tête de mouton et la soupe au chou ; voilà la carte, entendez-vous ? après ça nous verrons à nous retourner. »

Ce repas si modeste fut bientôt terminé ; on se rendit ensuite à la halle, où l'on acheta deux sacs de pommes de terre et quelques autres légumes... ; quinze francs furent

dépensés ; mais en restant sur son appétit, on avait des vivres pour près d'un mois.

CHAPITRE LX.

Le mois trop tôt passé. – Visite aux bienfaiteurs. – Ils sont partis. – Les voitures de deuil. – Les habitués des funérailles. – Les apostrophes. – Les laquais. – La chapelle ardente. – On doit la vérité aux morts. – Le chef des comparses. – La plaine des Vertus. – Le tambour bat. – Atroces railleries. – Une bagarre. – L'excommunié. – Dieu ! c'est lui. – Est-ce une vision ? – Les vanités de l'impie. – Le tamtam. – Les deux battants. – Le clergé. – Les coins du poêle. – La grande figure reparaît. – Haine au monde.

Ce mois s'écoula trop vite, il expira avant la mort-saison. La société, après avoir en vain battu le pavé pour solliciter de l'ouvrage, se vit de nouveau menacée par la famine ; on était à la fin de mars : « Trente et un, jour sans pain, misère en Prusse » telles furent les premières paroles que le serrurier proféra à son réveil.

– « Ô débine qui a tué mon père, s'écria Susanne !

– » Ce n'est que trop vrai, nous y voilà jusqu'au cou, soupira sa sœur.

– » Oui, reprit Frédéric, nous sommes revenus au point où nous étions il y a eu hier un mois jour pour jour ; si mameselle Adèle pouvait encore rencontrer quelques-uns de ces implacables de la dix-huitième qui sont si bons

enfants, ou seulement ce brave comédien !

– » Oh ! je n'aurai pas tant de bonheur que ça ; je trouverai plutôt quelque pierre pour me casser le cou.

– » Si fait, vous mameselle, vous avez du bonheur, c'est toujours vous qui nous avez sortis d'embarras ; je suis sûr que si vous vous mettez dans la tête de le faire, vous ne reviendrez pas les mains vides.

– » Les jours se suivent, mais ils ne se ressemblent pas, et je n'ai pas idée que cette fois...

– » Pourquoi jeter ainsi le manche après la coignée... ? vous avez été bien inspirée, il n'est pas dit que vous ne le serez plus.

– » Que voulez-vous que je fasse ?

– » Cet officier, ces militaires qui nous ont racheté la vie, ce comédien qui a été si généreux, ils ne sont pas morts.

– » Oui, mais où les retrouver ? pour les militaires, c'est peut-être aisé ; pour le comédien, j'ignore son nom ; et allez donc chercher une aiguille dans une botte de foin.

– » Vous savez de quelle paroisse il est.

– » C'est juste, mes amis, vous avez raison ; il faut que je les déterre, il n'y a pas de milieu, je les déterrerais et ils ne nous laisseront pas périr.

– » Ah bien j'aime ça, nom d'un nom ! »

Adèle ne fut pas longue à se préparer ; elle courut tout d'une haleine à la caserne ; les voisins lui apprirent que le régiment était parti de la veille. Cette nouvelle fut pour elle un coup de foudre, car il s'en fallait qu'elle fût certaine de découvrir la demeure du comédien, son dernier bienfaiteur ; sombre et pensive, agitée par des

pressentiments divers, elle calcule les suites fatales d'un nouveau désappointement. Un bruit dont elle ne s'explique pas d'abord la cause, vient la tirer de sa rêverie : une longue file de voitures de deuil s'avance lentement ; en tête, traîné par quatre chevaux couverts de panaches et de housses brillantes, est le char funèbre tout environné de trophées ; vingt-quatre carrosses suivent immédiatement... Ce n'est que pour un grand que peuvent avoir été commandées ces pompes de la mort. Adèle se rappelle que, dans ces occasions, la vanité des parents du défunt achète par des aumônes les regrets du pauvre qu'il ne connut pas de son vivant. « Il y aura des pleureuses, se dit-elle à elle-même ; je serai du nombre, et l'on me paiera. » Dans cette persuasion, elle devance le char et ne tarde pas à apercevoir sur la façade d'un hôtel immense, ces tentures lugubres, dont la profusion dépose de l'opulence du patron qui va le quitter. Non loin de là, une centaine de gens mal vêtus, hommes et femmes circulent dans la rue : ceux-ci battant la semelle, ceux-là ramenant avec violence leurs deux bras sur la poitrine, tandis que d'autres, également pour se réchauffer, avalent au prochain cabaret ce verre de *consolation* dont leurs mains absorberont le reste ; ce sont là des habitués de toutes les funérailles. Adèle est pour eux un visage nouveau, elle n'a pas encore ouvert la bouche, cependant pas un d'eux ne s'est mépris sur ses intentions ; elle leur fait ombrage, et sans s'être concertés à l'avance, tous conspirent pour l'écarter.

« Ne vous pressez pas tant, lui crie un de ces mendiants ; nous sommes au complet.

– » Ous qu'elle va ste particulière ? » dit une espèce d'ivrogne, en s'efforçant de lui barrer le passage.

Puis vient le tour d'une ancienne poissarde.

« Eh ! dis donc, ma petite, t'accours la gueule enfarinée ? les trois livres, la torche et la guenille, ça te passera devant le nez, c'est pas le tout de se lever matin, faut arriver à l'heure. Eh mon compère ! madame a besoin d'une aune de serge, toi qu'es galand, cède lui donc la tienne ? – Bah ! est-ce qu'elle est inscrite à la section pour avoir du drap noir ? – Oui, oui, c'est dit, madame veut le chiffon, le chiffon, c'est rien ; mais le petit écu, elle est pas dégoûtée. »

Malgré ces apostrophes, Adèle poursuit son chemin, et passant devant la loge du Suisse sans être aperçue, elle se dirige vers une espèce de péristyle à claire-voie fermée, sous lequel est une troupe de laquais, les uns s'entretenant à haute voix, les autres jouant aux cartes, tandis qu'à quelque pas de là sous le vestibule, transformé en chapelle ardente, deux prêtres en vigiles auprès du cercueil, récitent les litanies des morts.

« Atout, c'est du pique.

– » Qu'est-ce qui relève ?

– » C'est à toi.

– » Je ramasse.

– » À moi à donner.

– » Je demande quatre cartes.

– » Es-tu content ?

– » Je demande encore.

– » Mes amis, il faut boire aujourd'hui ; ils boivent bien,

ils ont bien bu les...

– » Chut, chut.

– » Est-ce qu'ils entendent ?

– » Tu vois pas qu'il y en a un qui dort, il ronfle de bon cœur.

– » Il fait le serpent pendant que l'autre dit ses prières.

– » C'est l'accompagnement.

– » Oui, le faux bourdon.

– » Et mille zieux, arrive qui plante, c'est des choux ; j'ai toujours empoigné les clés de la cave, c'est le principal.

– » Et moi celles de l'office.

– » Oh ! il faut nous en taper une culotte, il n'y pas à dire ; qu'en penses-tu chasseur ?

– » Moi, je suis comme le cocher, on n'a qu'à me faire signe ; eh ! pardieu, si on ne se donnait pas un peu de bon temps : on n'a que celui que l'on prend... ; et puis, c'est pas tous les jours qu'on enterre monsieur le duc ; il nous a fait assez enrager de son vivant, quand nous nous réjouissons un peu à sa mort. (On entend *Miserere mei Deus.*) Est-ce un tuyau qui crève ? tenez, tenez, mes amis, c'est l'autre qui se réveille ; écoutez donc, il a un chat dans la gorge ; il entonnerait mieux une bouteille de bordeaux.

– » En vérité de Dieu, je ne sais pas comment ils peuvent tenir : sentez-vous l'odeur ? ils en ont du premier tiré ; c'est qu'il n'y a pas de charogne qui pue de cette force : qu'est-ce qui a une tabatière dans la compagnie ?

– » Tiens, tiens, fais passer.

– » En usez-vous ?

– » Il est déjà en putréfaction.

– » C'est pas étonnant, monsieur a fait une vie si désordonnée.

– » On dit qu'il est mort d'avoir pris des canthariques.

– » Il est mort, t'es bein honnête : ces riches, ça se croit tout permis ; jusqu'à de petites filles de dix ans, qu'il se faisait amener ; des enfants ! ça révolte la nature.

– » Ah ! dans le quartier il en a débauché plus d'une qui, sans lui, ne se serait jamais perdue. Des êtres pareils ! c'est de vrais fléaux.

– » C'est si vicieux, que quand même il n'y a plus mèche, ça ne peut se passer de leurs passions. Te rappelles-tu, quand tu le conduisais à sa maison de Montrouge, qu'il te laissait sur la route avec la voiture. Ça fait frémir les horreurs qu'ils faisaient avec le père... comment s'appelle-t-il donc ? Le nom n'y fait rien... Mais si j'étais de quelque chose dans le gouvernement, des monstres comme ça, je les ferais brûler vifs.

– » Ça ne l'empêchait pas de manger le bon Dieu tous les dimanches, et de porter le cierge à la procession.

– » Si celui-là va au ciel... Ah ça ! quand viendront-ils le chercher ? Il me semble qu'ils tardent bien... Chasseur, vas un peu voir. – Alerte, alerte, voilà les croque-morts. »

À ce signal, toute la cohue des valets se disperse : *au revoir, monsieur le comte ; – sans adieu, monsieur le marquis ; – bonjour duc ; – nous nous retrouverons là-bas, mon cher ambassadeur ; – chevalier, je ne te tiens pas quitte.* Tels sont les exordes ou les péroraisons des poignées de main que s'entredonnent ces messieurs, au

moment de se séparer.

Adèle qui, en poussant doucement la porte, est entrée sans être remarquée de la domesticité, n'a pas osé souffler, de peur de s'attirer quelque rebuffade par une interruption intempestive. Cachée dans une encoignure du poêle, les propos et les jeux de la livrée ayant cessé, elle en sort comme une apparition. « Est-elle tombée des nues, celle-là ? – Gare ! gare ! – Que faites-vous ici ? »

Chacun la regarde comme un événement ; plusieurs lui décochent, pour la forme, une interrogation à la passade, et personne ne prend la peine d'attendre qu'elle ait répondu. À voir avec quelle précipitation ils lèvent le siège, on dirait d'un pulk ^[4] de cosaques surpris dans un bivouac par une avant-garde française : ce sont des ombres qui s'échappent et disparaissent. Adèle va de l'une à l'autre, et de l'accent d'une suppliante : « Monsieur...

– » Je n'ai pas le temps (et l'ombre la rudoie, pour lui prouver qu'elle a un corps).

– » Monsieur...

– » Je ne suis pas de la maison.

– » Monsieur le chasseur, à qui les pauvres doivent-ils se recommander ?

– » Les pauvres ! je ne sais pas. Demandez à cet enfant (l'enfant est un jokai).

– » Mon petit ami, qui est chargé de la distribution ?

– Monsieur Euler, madame demande qui est-ce qui fait la distribution ? (Monsieur Euler est le suisse.)

– » Il y affre bien quelqu'un par là ; foyez cette mossiè, avec ine plime dans sa chapeau, à la perron, les

mangettes blancs, et la manteau noir.

– » Ce monsieur qui a le jabot et l'épée ?

– » Chiste, la maître dé la cérémonie.

– » Oui, le chef des comparses, dit un nègre en frappant sur l'épaule du suisse.

– » Tuchur farcirer, mossiè mal planchi, il est choli lé comparses ! Allez, la femme, fou pufez pas fou tromper. Celui qui se rencorche là-pas, qui fait sa personnache : on croirait le motardier di pape.

– » Je vous suis bien obligée, messieurs. »

Adèle s'approche de cet ordonnateur du deuil à qui elle expose, en deux mots, l'objet de sa requête. « Votre nom ? lui dit-il en tirant de sa poche un carnet.

– » Adèle Descars.

– » Vous n'êtes pas sur ma liste ; êtes-vous seulement dans les postulantes ? vous êtes-vous présentée à l'administration ?

– » Non, mais je suis pauvre autant qu'il soit possible de l'être.

– » Ce n'est pas cela : êtes-vous inscrite ? êtes-vous attachée à l'établissement ?

– » Non, monsieur.

– » Eh bien ! que prétendez-vous ?... L'administration fournit les pauvres, elle fournit le drap, elle fournit les torches, elle fournit tout, l'administration.

– » Je ne le vois que trop, il n'y a rien à faire ici pour moi, profère Adèle, » et elle va se retirer ; mais la multitude obstrue les issues, et, sans pouvoir ni avancer ni reculer, elle est retenue au milieu d'un groupe, dont les divers

personnages prononcent ce singulier panégyrique : « Enfin, Dieu soit loué, on va l'enterrer ce gremlin là ! – On lui fera plus d'honneur qu'à un chien. – On dit qu'il a donné dix mille francs aux pauvres. – Ils en auront lourd : ça passe par tant de mains. – On appelle ça un don, c'est une restitution ; il ne leur en donnera jamais autant qu'il leur en a pris. – En a-t-il volé, dans sa vie ? en a-t-il mis à la mendicité ? et dur qu'il était ; il vous aurait vu tendre la langue longue d'une aune. Si tous les malheureux qu'il a faits étaient à son convoi, il y en aurait d'ici à Pontoise ! – C'est encore celui-là qui était une vraie girouette : tantôt rouge, tantôt blanc. – C'est de ces caméléons qui empruntent toutes les couleurs, qui servent dieu et diable, et les trahissent tous deux. – On dit qu'il a refusé un confesseur : c'était pourtant un cagot. – Cagot ! c'était pour mieux jouer son rôle ; mais il sentait sa fin venir, et comme il n'avait plus besoin de feindre, il a jeté le masque. – J'espère qu'il en a fait, de ces faux serments. – Si l'autre était resté, on aurait cependant mis ça au Panthéon. – Oui, mais s'il était revenu. – Oh ! on ne l'aurait pas fait pair. – J'en réponds. – Ça n'empêchera pas de prononcer sur sa tombe un discours, qu'il n'y aura rien de si beau. – Tous mensonges, je gage qu'on y vantera sa fidélité. – Et sur l'inscription, c'est là qu'on en lira des gosses ! le marbre est comme le papier, il souffre tout. – Le Père La Chaise, c'est la plaine des vertus. – La plaine des vertus... À la bonne heure, pour ceux dont les pyramides poignent le ciel. Mais nous, pauvres diables ! on nous porte à la fosse commune ; une pelle de terre, tout est dit, ni vu, ni connu,

nous ne laissons pas de traces. – Nous laissons des regrets, ça vaut mieux, et puis, nous n'avons fait de mal à personne. – J'en conviens... Cependant, c'est peut-être une faiblesse, je ne me souciera pas d'être jeté dans le grand trou. – Et qu'est-ce que cela fait ? une fois que je ne serai plus, on me mettra où l'on voudra. – Je suis du sentiment de monsieur, je m'en bats l'œil. V'là monsieur le duc qui aura un monument ; c'est de la graine de niais, quand il serait en diamant, il n'en est pas moins fichu qu'un autre. – Écoutez, écoutez, le tambour bat. – Est-ce qu'il y aura de la troupe ? – Tiens ! c'est les vétérans. – Ce sont eux qui ont fusillé le maréchal. – La Moskowa, le brave des braves ? – Oui, Ney, ils ne l'ont toujours pas condamné. – Je crois bien, ils pleuraient tous comme des enfants. – C'est-il drôle ? ils chargent les armes. – Ne voyez-vous pas que c'est pour rendre les honneurs ? »

Il se fait un roulement sourd, dont la vibration lugubre annonce le départ. « Allons, les pauvres, à votre poste, commande le maître des cérémonies. » C'est la marche qui commence, la foule des assistants s'écoule avec le cortège. Adèle, le cœur serré, s'éloigne en longeant la corporation des mendiants, dont la satisfaction de voir une rivale éconduite, éclate par un rire satanique. Oubliant que le recueillement leur est prescrit, ces privilégiés de toutes les munificences funéraires, trépignent sous leur lambeau : tous s'agitent avec d'horribles contorsions en secouant ces torches, qu'ils s'efforceront bientôt d'éteindre, afin d'en tirer un plus grand profit. Leur joie est atroce, c'est celle que causent aux démons les tourments d'un réprouvé. Adèle,

qu'ils narguent, redouble de vitesse, sans oser regarder en arrière. « Elle a le bec cloué, hurle l'une de ces furies qui l'avaient saluée à son arrivée.

– » C'est bien fait ! répond la suivante, elle n'a pas voulu m'en croire.

– » Aussi elle est payée, observe une troisième.

– » Te voilà, invective une autre mégère, t'es comme madame l'araignée, la gueule morte et les yeux retirés. »

À cette apostrophe directe, Adèle, qui jusque-là a souffert patiemment les railleries grossières de ces femmes, se retourne avec une sorte de dignité. « Ça lui va-ti bien, eh ! la princesse ! répètent plusieurs voix.

– » Veux-tu te sauver ! lui crie-t-on de la rangée des hommes. »

Poussée à bout, elle est tentée de riposter, mais un vieillard, s'étant approché d'elle « Vous allez vous faire arracher les yeux, lui dit-il, avec des canailles pareilles ; le plus court, c'est de les mépriser. Vous ne voyez pas que c'est de faux pauvres.

– » Oui, réplique un passant, mais c'est des fainéants véritables.

– » Et par-dessus le marché, de francs ivrognes, ajoute un des soldats du convoi ; nous connaissons ça, nous autres ! »

Au comble de l'adversité, il n'est si faible lueur qui ne brille comme un phare de salut. Adèle ose encore embrasser une illusion ; elle découvrira ce comédien qui une fois déjà lui tendit une main secourable. Cet espoir la transporte ; elle revoit l'église, elle foule le parvis ; là

quelqu'un lui enseignera la demeure du bienfaiteur.

– « N'allez pas vous fourrer dans la bagarre !

– » Eh ! quoi donc ? – Il entrera. – Il n'entrera pas. – Des coups de hallebarde ? il n'y fait pas bon ! – À bas les gendarmes ! à bas ! – Taisez-vous donc ! vous allez vous faire empoigner. – C'est une indignité ! c'est une horreur ! – Parce que c'est un comédien. – Est-ce qu'un acteur n'en vaut pas un autre ? – Puisqu'ils sont excommuniés ; ils ne peuvent pas aller en terre sainte. – Taisez-vous donc, excommuniés ! – Ils n'avaient qu'à ne pas recevoir le pain béni, quand il l'a rendu. – Et dernièrement lorsqu'il a fait baptiser son enfant, ils n'ont pas pris son argent peut-être ?

– » Dieu ! c'est lui ! »

La douleur arrache à Adèle cette exclamation. Chancelante, éperdue, elle fait quelques pas ; les vociférations cessent, le tumulte s'apaise, les sabres voltigent, des cavaliers font ruer leurs chevaux ; et sous l'escorte d'une exécution, le corbillard est emmené. D'un œil sec et morne, Adèle le contemple de loin ; elle n'a plus de larmes. Un désert se fait autour d'elle : tout a fui, tout s'est dissipé. Le cercle s'agrandit ; les édifices eux-mêmes, mobiles sur leurs bases, semblent atteindre aux confins d'un horizon immense. Adèle est oppressée, le silence du néant pèse sur son âme comme la massue de plomb d'un pénible cauchemar ; la terre tourne et l'emporte ; est-ce une vision de la mort qu'elle vient d'avoir ? L'airain du tamtam retentit dans les airs ; c'est le glas, le glas terrible : il n'y a plus de vertige ; ce qui fuyait se rapproche ; les portes roulent sur leurs gonds les deux

battants sont ouverts. Dans la longue perspective d'un deuil insolent, s'étalent les vanités de l'impie ; le temple s'est transformé en un sépulcre ; partout le voile mortuaire s'étend ; les galeries, les ogives, les consécration, le culte du divin Maître, sa chaire de vérité, ses autels, ses saints, le rideau de l'orgueil les cache. Sur un fond noir parsemé d'armoiries, d'écussons, de chiffres, de devises et de larmes d'argent, se projettent, vacillantes, comme dans une nuit de ténèbres, les étoiles d'un innombrable luminaire... Le char s'arrête, la croix paraît, et en arrière tout le clergé de la paroisse, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, ayant à leur tête le curé et ses vicaires. Le corps est déposé sur un brancard ; les enfants de chœur et les chantres commencent les lamentations du *Dies iræ*... Trois amis du défunt s'empressent pour tenir les coins du poêle ; un quatrième se présente, on le salue avec déférence, on lui cède le pas ; ce personnage, devant qui l'on s'incline avec tant de respect, est encore la grande figure ! Adèle l'a reconnu. « C'en est trop, se dit-elle à elle-même ! partout je le rencontre, et partout on l'honore ; ce monde n'est que déception, que mensonge, qu'injustice !... Je l'abhorre ce monde, je le déteste, je l'exècre !...

CHAPITRE LXI.

La tête perdue. – Le désespoir. – L'auvergnate. – Une surprise. – Chacun pour soi. – Il n'y a plus de dieu. – Résolution extrême. – La porte fermée. – Les précautions. – Le chenet de fonte. – L'unanimité. – Gare la bombe. – La conscience. – C'est de bouche, le cœur n'y touche. – Une affaire. – La vie des saints.

Ce sentiment de haine qu'Adèle voue à tout le genre humain ne peut plus se concentrer : un degré de plus, ce serait de la frénésie. Exaspérée et presque furieuse, elle parcourt les rues, les places, les carrefours ;... elle marche sans but ; et avant d'avoir eu la pensée d'y revenir, elle se retrouve dans son quartier. Elle est à sa porte, elle va monter ; mais comme frappée d'une réflexion soudaine, elle rétrograde, entre dans une boutique, en sort aussitôt, et se dirige de nouveau vers son logement. Susanne, qui était aux aguets pour épier son retour, s'est aperçue qu'elle est dans une situation d'esprit extraordinaire ; allant au-devant d'elle, elle l'interroge avec anxiété ; Adèle la brusque sans répondre, traverse la chambre sans regarder, et s'avance vers la croisée, dont elle saisit l'espagnolette avec un mouvement convulsif ; elle gémit, elle soupire, elle frappe du pied, elle s'arrache les cheveux.

SUSANNE. « Ah ça ! mais dis donc, Adèle, tu nous fais

peur.

FRÉDÉRIC. » Que diable est-ce qui peut lui être arrivé ? Elle souffle comme un bœuf.

UNE AUVERGNATE. (poussant la porte). » Est-che ichi qu'on a dimandé du charbon ?

ADÈLE (avec colère). » Oui, posez-le là. Vous êtes payée.

L'AUVERGNATE. » Je ne réclame rien. Je vous ai auchi monté du feu, comme vous mé l'avez commandé.

ADÈLE. » C'est bien... vous pouvez vous retirer.

L'AUVERGNATE. » Il y en a deux boicheaux, la bonne mijure, entendez-vous ? Quand il vous faudra autre choge...

ADÈLE. » Faut-il vous le répéter ? C'est bien.

L'AUVERGNATE (sortant). » Fouchetré, elle n'a pas marché chur una bonne herbe, à che matin... Vous vous jêtes lévé lé cul devant, la bonne dame.

HENRIETTE. » Je n'y conçois rien. Jamais je ne l'ai vue comme cela ; elle est comme un croquet.

SUSANNE. » Quand il te plaira de parler... Si tu es de mauvaise humeur, en pouvons nous davantage... Qu'est-ce que ce charbon ?

ADÈLE. » C'est du charbon, vous le voyez bien.

SUSANNE. » Tu as donc quelque chose à faire cuire ?

ADÈLE. » Non, je n'ai rien.

SUSANNE. » En ce cas, tu es folle.

HENRIETTE. » Est-ce qu'on lui a vendu des pois qui ne veulent pas...

ADÈLE (l'interrompant vivement). » On ne m'a rien

vendu...

FRÉDÉRIC. » Hé, laissez-là ! quand son rat sera passé, je suis sûr qu'elle parlera plus que nous ne voudrons. Je parie que nous allons voir arriver tout-à-l'heure la boustifaille.

HENRIETTE. » C'est une surprise qu'elle nous ménage.

ADÈLE (se tordant les bras). » Une surprise, oui, je t'en ménage une.

HENRIETTE. » Ne fais donc pas comme cela craquer tes membres... Tu m'en donnes le frisson...

ADÈLE. » Le frisson... Ce n'est rien...

SUSANNE. » Elle a perdu la tête.

ADÈLE. » Non, je ne l'ai pas perdue... Je l'ai ma tête, la voilà (elle la prend dans ses mains).

FRÉDÉRIC. » Tout cela ne nous donne pas à dîner.

ADÈLE. » Écoutez.

FRÉDÉRIC. » Je n'écoute pas. S'il y a à croustiller, pourquoi ne pas le dire ?

ADÈLE. » Non, non, encore une fois... Vous n'avez rien à attendre.

SUSANNE. » Et ce charbon pourtant... c'est là ce qui m'intrigue ; nous ne mangerons pas du charbon.

ADÈLE. » Écoute Susanne... Écoutez mes enfants. J'ai tout mon bon sens, aussi bien que vous pouvez l'avoir ; mais mon parti est pris... Je ne veux pas pâtir davantage... Ce n'est pas exister, que de vivre comme nous faisons... Il me restait quarante sous ; je les tenais cachés... J'avais mon idée pour cela... Le moment est venu... Voilà l'usage que j'en ai fait...

SUSANNE. » Du charbon... Au lieu d'acheter du pain.

ADÈLE. » Du pain !... N'est-ce pas que cela aurait été loin ?... Non, mes amis, je suis lasse de la vie... Si vous êtes comme moi, je sais bien ce que nous ferons.

FRÉDÉRIC. » Et que ferons-nous ?

ADÈLE. » Nous allumerons ici un brasier.

SUSANNE. » Et puis... ?

ADÈLE. » Quand il sera bien ardent... Nous fermerons les portes, nous boucherons toutes les issues, et nous le porterons au milieu de la chambre.

HENRIETTE (pleurant). » Eh quoi ! tu veux que nous nous périssions...

SUZANNE. » Nous nous verrions mourir !

FRÉDÉRIC. » N'allez-vous pas pleurnicher, vous autres ?... Mameselle Adèle a raison. Il n'y a que ça, vous me croirez si vous voulez, mameselle, j'ai eu cent fois la pensée de vous le proposer ; mais je vous ai toujours vu si courageuse en tout, que je me suis dit, comme ça, ça ne doit pas venir d'un homme. Actuellement que vous m'en faites l'ouverture, eh bien ! je ne refuse pas la partie... Au surplus, chacun pour soi ; ça n'engage personne... tout le monde est libre.

HENRIETTE. » Toi aussi !... Comment peut-on avoir des idées pareilles ?

FRÉDÉRIC. » Ma foi, quand il n'y a plus d'espoir... Je me suis présenté à l'entrepreneur des boues ; j'ai voulu être balayeur, cureur d'égouts ; je suis allé aux fosses inodores, il n'y avait pas de place pour moi... Pas d'ouvrage si sale que je n'ai sollicité... jusqu'à aller m'offrir

à Montfaucon et aux équarisseurs, pour travailler à moitié prix... On m'a enseigné à Clichy une fabrique de céruse, où l'on dit que les ouvriers meurent comme des mouches, eh bien ! pour entrer là dedans, on m'a demandé des certificats. C'est comme à la manufacture de glaces, pour s'empoisonner par la vapeur du mercure, il faut encore des protections. On m'a dit que je pourrais être employé sur le port au déchirage des bateaux, ou au canal, à rouler la brouette avec les terrassiers, et je n'ai pas mieux réussi là qu'ailleurs : ça fait trembler le monde qu'on refuse tous les jours. À l'Hôtel-Dieu, au Val-de-Grace, où il y avait des infirmiers à remplacer, on ne m'a pas accepté, parce que je n'étais pas recommandé par un médecin. On m'avait raconté que le bourreau de Versailles avait besoin d'un aide...

HENRIETTE (avec un mouvement d'horreur). » Et tu t'es mis sur les rangs !...

FRÉDÉRIC. » Tranquillise-toi, je n'y ai pas seulement songé... mais c'est pour dire combien c'est difficile aujourd'hui de trouver à faire quelque chose ; ils étaient plus de trois cents qui couraient après la place... et bien sûr qu'on n'aura pas pris un libéré... Il y avait à choisir... Ainsi, si ça m'avait tenté, j'en aurais été pour ma honte... Quand on en est réduit là !...

HENRIETTE. » Ah ! je me sens soulagée.

SUSANNE. » Et moi de même.

ADÈLE. » Je craignais...

FRÉDÉRIC. » Moi, valet de bourreau !... Vous me connaissez pourtant, mameselle Adèle... toute autre

profession, je ne dis pas non... Mais que je monte là-dessus, plutôt gratter dans les ruisseaux... Tenez, pas plus tard qu'hier, on m'avait fait espérer que je trouverais à m'occuper avec ceux qui retirent des trains de bois : eh bien ! j'y suis allé à ce matin... tout autre que moi aurait réussi : j'ai encore fait corvée.

HENRIETTE. » Eh mon Dieu ! c'est quelquefois au moment où l'on s'y attend le moins, que l'eau arrive au moulin.

FRÉDÉRIC. » Oui, pour celui qui a de la chance... ; mais nous ! quand on est né sous une mauvaise étoile, on a beau faire ; il n'y a que mameselle Adèle qui ait trouvé le remède.

HENRIETTE. » De se détruire... ? il est beau son remède...

SUSANNE. » Qu'elle se détruise si elle veut, elle avait bien besoin de lui mettre en tête...

FRÉDÉRIC. » Que voulez-vous devenir ? voyons, Susanne, c'est à toi que je parle, que deviendras-tu ?

SUSANNE. » Je ne sais pas, mais...

FRÉDÉRIC. » Je le crois bien, on t'avait promis des bas à ramailer, tu aurais eu quelques sous ; nous aurions vivotés en attendant, quand tu es allée les chercher, qu'est-ce qu'on t'a répondu ? que tu avais été là-bas, et qu'on ne pouvait pas te les confier.

SUSANNE. » Quel malheur !

HENRIETTE. » Si nous prenions chacune un éventaire devant nous, et que nous allions vendre.

FRÉDÉRIC. » Et quoi vendre ? pour vous faire saisir... ;

avez-vous une permission ? il faut l'acheter, et de l'argent pour avoir de la marchandise, ne fût-ce que de l'amadou ; sur quoi voulez-vous qu'on vous en donne ? sur les poils de ma barbe.

SUSANNE. » J'ai envie de me proposer dans les petites affiches, quand ce ne serait que pour être bonne d'enfant...

FRÉDÉRIC. » Les petites affiches ! encore des jolis cocos à mon gré, si tu as un petit écu à leur porter ils le prendront ; et puis, faite comme tu l'es, quels sont les maîtres qui voudraient de toi ? une supposition qu'ils en voudraient, tôt ou tard ils apprendront qui tu es ; s'il se fait un vol dans la maison, qui accusera-t-on ? Susanne, et l'on volera parce qu'on vole impunément où il y a des libérés ; ils sont là, ça retombe sur eux : plus je réfléchis, plus je vois que ce qu'il y a de mieux pour vous comme pour moi, c'est d'en finir...

SUSANNE. » Il n'en démordra pas..., oh ! que j'aurais bien dû la laisser se jeter à l'eau !...

HENRIETTE. » Si tu ne l'avais pas détournée de se noyer... Ça ne lui coûte rien à elle, pour un oui pour un non.

ADÈLE. » Si fait..., cela me coûte ; je mentirais de dire le contraire... Cela me coûte beaucoup... On n'a rien de plus cher que l'existence ; il a fallu que j'y tinsse pour faire tout ce que j'ai fait... pour souffrir tout ce que j'ai souffert. Quelle ressource avez-vous, aussi bien que moi ? Si vous étiez plus jeunes, je vous dirais, faites la vie, et encore est-ce un sort ?... Vous avez l'exemple sous les yeux... J'ai été belle, sans me flatter, où cela m'a-t-il menée ? Quand on est dans notre passe, il n'y a pas à balancer... Aimez-

vous mieux mourir de faim ?... Rappelez-vous la nuit des soldats, et ce que vous avez enduré... Aujourd'hui, il n'y a plus de soldats...

SUSANNE. » Il n'y a plus de soldats !

ADÈLE. » Ils sont partis.

HENRIETTE. » Et le comédien ?

ADÈLE. » Va le chercher dans sa bière...

HENRIETTE. » Il est mort ?

ADÈLE. » J'étais là quand ils lui ont refusé l'entrée de l'église.

FRÉDÉRIC. » Vous l'entendez, mes amis... tu le vois Henriette... il n'y a plus de comédien, il n'y a plus de soldats.

ADÈLE. » Il n'y a plus de bienfaisance, il n'y a plus d'humanité, il n'y a plus de religion, il n'y a plus de Dieu...

SUSANNE. » Ne dis pas cela, Adèle... Tu veux donc nous attirer sa malédiction.

ADÈLE. » Sa malédiction... ! Il y a beaux jours qu'elle est tombée sur nous... Mais à présent, je m'en moque.

HENRIETTE. » Ne blasphémons pas... s'il nous punissait.

ADÈLE. » Eh ! Ne sommes-nous pas punis d'avance ? Que t'inquiète-tu ? Notre enfer est fait...

FRÉDÉRIC. » Dépêchons-nous, autrement le feu va s'éteindre.

ADÈLE. (posant le feu sur le charbon et cherchant à l'attiser). » Il n'y a pas de risque, il brûle encore... Je vais l'allumer ; ce sera fait promptement... Êtes-vous résolus... ?

SUSANNE. » Elle nous étoufferait... ! Au secours... Ô la malheureuse !... Henriette, arrache-lui le soufflet.

HENRIETTE (pleurant, jetant les hauts cris et sanglotant tour à tour). » À l'assassin, à la garde... Ils veulent nous faire mourir... Ah ! que je suis à plaindre... Que je suis à plaindre... Seigneur, mon Dieu !... Jésus, ayez pitié de moi... Mon Dieu ! mon Dieu !... Mon Sauveur !...

FRÉDÉRIC (s'élançant vers la porte, qui est entrebâillée, la ferme à double tour, et met la clé dans sa poche). » Actuellement, criez tant que vous voudrez ! Avec leurs lamentations, elles appelleraient les voisins. Les femmes ! les femmes ! on ne peut rien faire avec les femmes. Je vous demande pardon, mameselle Adèle, ce n'est pas pour vous que je dis ça, c'est pour ces poules mouillées ; ça ne sait que pleurer et voilà tout ; et parbleu ! la mort, ne dirait-on pas que c'est la mer à boire, la mort ? Quand on est mort...

HENRIETTE (se jetant au cou de Frédéric tandis que Suzanne, qui s'est emparée de ses mains, les arrose de ses larmes). » Frédéric, cher ami, je t'en supplie ! ne suis-je plus ton Henriette ?

FRÉDÉRIC. » Que veux-tu que je te dise ?

HENRIETTE. » Comment, tu me verrais expirer, là, devant toi ! tu aurais ce courage !...

FRÉDÉRIC (avec émotion, et faisant un effort pour se dérober à ses embrassements). » Ah ! laisse-moi... Je n'en puis plus !...

HENRIETTE. » Tu verrais mon cadavre !

FRÉDÉRIC. » Ça me fait mal pourtant.

HENRIETTE. » Tu détournes la vue ;... tu ne me réponds pas ;... mais regarde-moi donc, mon ami !

FRÉDÉRIC (avec attendrissement). » Eh bien !

ADÈLE (à part). » Il va se laisser gagner. Que je regrette de n'avoir pas fait le coup toute seule !

HENRIETTE (embrassant Frédéric). » Tu ne veux plus mourir, n'est-ce pas ?

FRÉDÉRIC. » Que je ne puisse pas lui résister ! oh ! femme !... quand on aime !... cependant,... c'est égal ; je me mets au-dessus de tout, nous ne mourrons pas.

ADÈLE. » Et du pain ?

FRÉDÉRIC. » Nous en aurons. Vous avez entendu parler de la bande à Vidocq ?

ADÈLE. » Que trop !...

FRÉDÉRIC. » Il ne tient qu'à moi d'en être ; j'aurai trois francs par jour, nous les partagerons.

HENRIETTE. » Quoi ! tu serais... Ah ! mon ami, mourons ! C'est moi qui te le propose à présent.

SUSANNE. » Je ne recule plus.

HENRIETTE. » Nous mourrons ensemble dans les bras l'un de l'autre ; au moins je serai sûre qu'après moi Frédéric ne sera plus à personne.

SUSANNE. » Te voilà contente, Adèle ?

ADÈLE. » Ouï ; je le suis.

FRÉDÉRIC. » Elle est dure celle-là ! enfin il n'y a pas à tergiverser ;... il faut sauter le pas ; plus vite ce sera fait, plus tôt nous serons débarrassés.

HENRIETTE. » (soufflant sur le charbon). Qu'il est lent à prendre !

ADÈLE. » Donne, donne, il sera bientôt embrasé.

FRÉDÉRIC. » Prenez garde à l'incendie, car nous ne sommes pas chez nous, et au-dessus il y a des enfants.

HENRIETTE. » Ces chers innocents ! il ne faut pas les griller.

ADÈLE. » Ce serait peut-être leur rendre service.

SUSANNE. » C'est assez de nous... Quatre personnes ! ça ne se voit pas souvent ; il en sera fait mention dans les papiers.

FRÉDÉRIC. » Ils mettront cela dans le journal ?

ADÈLE. » Ça fera parler de nous dans Paris ; c'est toujours une consolation.

HENRIETTE. » Et puis ça servira peut-être à des autres ; ... qui est-ce qui sait ?

ADÈLE. » Tous les charbons sont ardents.

SUSANNE. » On rôtirait un bœuf. C'est donc aujourd'hui notre dernier jour !

ADÈLE. » Ah ça ! ce n'est pas tout... Vous ne faites pas attention, on peut nous apercevoir d'en face ; si nous appliquions la couverture contre la croisée ?

FRÉDÉRIC. » C'est inutile, il n'y a que les maçons ; ils sont sur le comble, c'est si haut ! d'ailleurs je crois que c'est l'heure de leur repas ; et d'ici au retour...

HENRIETTE. » Ce sera une affaire faite. Il faudrait peut-être boucher la cheminée ?

ADÈLE. » C'est juste.

HENRIETTE (y appliquant la couverture). » Frédéric, je te demande une grâce !

FRÉDÉRIC. » Laquelle ?

HENRIETTE (soulevant un chenet de fonte). » Une femme n'est jamais si forte qu'un homme, elle n'a pas le même caractère ; je suis bien décidée, mais...

FRÉDÉRIC. » Parle, mon amie !

HENRIETTE. » On ne sait pas ce qui peut arriver ! je me défie de moi ; tu vois ce chenet... Si je changeais d'idée..., (lui serrant affectueusement la main) tu comprends...

FRÉDÉRIC. » J'ai compris !... Horrible situation !...

SUSANNE. » Tout est prêt ; que faut-il faire ?

ADÈLE. » Rien ; se coucher et attendre.

(Elle se jette sur le plancher. Susanne, Henriette et Frédéric suivent son exemple ; les deux époux se tiennent embrassés.)

SUSANNE. « La mort ! la mort ! Si je me couvrais la figure, il me semble que j'en aurais moins de frayeur ;... je ne la verrais pas venir... (Elle s'enveloppe avec un mouchoir.)

HENRIETTE. » Frédéric, mets moi mon tablier sur les yeux ; le jour m'épouvante...

ADÈLE. » Je veux encore le voir.

HENRIETTE. » Je ne puis prendre ma respiration !

SUSANNE. » Mon estomac se gonfle ! Je suffoque !

ADÈLE. » Et moi, le mal de tête commence à me gagner.

HENRIETTE. » J'ai la cervelle qui bouillonne !

SUSANNE. » Sens-tu, comme moi, une sueur, un malaise ?...

ADÈLE. » J'ai comme un bandeau sur le front, et une

pesanteur dans les membres...

FRÉDÉRIC. » C'est singulier, je n'éprouve rien ; c'est peut-être l'effet de l'habitude.

ADÈLE. » Ma vue se trouble ; on dirait qu'une toile s'abaisse sur mes yeux, ils enflent, je suis toute étourdie !

...

SUSANNE. » Affreuse oppression !

FRÉDÉRIC. » Je suis donc de fer, moi !

ADÈLE. » Mon sang se glace...

FRÉDÉRIC. » Et je leur survivrais !...

HENRIETTE. » Frédéric, mon ami, la tête me fend... Ô douleur ! Ils me déchirent la poitrine ! retire ce serpent qui me ronge le cœur !... où me portes-tu ? qui me soulève ? est-ce toi ? je me trouve mieux à présent... Je suis bien... Ah ! quelles délices ! je suis légère ! je suis en paradis ! Adieu, Frédéric ! mes amis, priez pour moi...

ADÈLE. » Ma tête, ô poids insupportable ! mon cœur, il rebondit !... il bat !... il est énorme !... quel éblouissement !... il brille le soleil !... quelle vive lumière ! ... ils m'enfoncent des aiguilles dans la poitrine !... Frédéric, entendez-vous un bourdonnement ?... c'est là, à mon oreille !...

SUSANNE (contractant ses muscles, et se débattant sur le plancher.) » Ils me briseront le tympan avec leur marteau ; les cruels ! m'arracher les seins !... ils s'apaisent, c'est le bien-être !... m'y voilà, elle y est mon âme tout entière !... un nuage... il passe... elle s'éteint... elle m'échappe... je ne puis plus la retenir... mon Dieu ! miséricorde !...

FRÉDÉRIC. » Henriette ! Henriette ! (la remuant) elle n'est plus, et moi !... Elle a les dents serrées... Comme elle les a blanches !... Henriette ! chère Henriette, tu ne m'entends pas ?... Si j'avais un pistolet, une arme !... (il se lève avec précipitation, et ouvrant une armoire, il saisit un couteau.) Dieu soit loué ! je puis la rejoindre maintenant !... je puis me frapper !... là, auprès d'elle !... sur son corps ! ... mon sang coulera !... entre ces deux côtes !... c'est ici qu'il bat ; le sien bat-il encore ?... (il se baisse et y pose la main.) Non... (il l'embrasse, et appuyant la lame sur son sein.) tâchons de ne pas nous manquer !... »

Il va se percer... Quel bruit se fait entendre : *Gare, gare de dessous, gare la bombe !* Le couteau lui échappe, la croisée s'ouvre avec fracas, les vitres brisées volent en éclats dans la chambre : quarante-cinq ^[5] ! répètent, en se mettant à l'unisson du choc, quelque voix dans le voisinage, et tandis que du haut de l'échelle sur laquelle est perché un maçon, s'élève dans les airs ce cri rassurant : *tant tués que blessés il n'y a personne de mort*, un énorme plâtras, projeté comme une avalanche par la pente du toit, vient tomber aux pieds de Frédéric.

« Allons, dit-il, le diable s'en mêle (puis filant son regard sur Henriette). Elle est bien heureuse ! »

Cependant, par une irruption subite, l'air s'est renouvelé, le brasier ne jette plus ses flammes bleuâtres ; le vent du nord qui s'introduit avec violence fait pétiller le charbon, une étincelle est chassée sur la main d'Henriette, elle fait un mouvement, et presque au même instant une sorte de râle, plus rapide que celui d'une agonie, annonce que chez

ses compagnes la vie n'est pas éteinte ; ce sont les poumons qui se dilatent, c'est la respiration qui reprend son cours, elles vont se ranimer comme des plantes flétries après la rosée du matin. « Henriette, chère Henriette, parle-moi, mon amie. » La prenant dans ses bras, il s'efforce de la mettre sur son séant. « Mais parle-moi donc. »

Henriette est renversée en arrière, sa bouche est entr'ouverte ; enfin sa paupière se soulève ; mais sous le poids du jour qui l'accable, elle se referme aussitôt. « Chère Henriette, appelle de nouveau Frédéric, c'est moi, ne reconnais-tu pas Frédéric ? c'est ton mari. »

Les teintes pourprées qui s'étaient répandues sur le visage de Henriette se dissipent ; elle pâlit, et la parole expirant sur ses lèvres : « Ah !... dit-elle d'un ton sépulcral, l'orage est passé... comme il a tonné (et se ranimant peu à peu) Frédéric, c'est toi ?... il ne tonne plus, n'est-ce pas ? ... Le froid... ah ! le froid... il fait bien froid... J'ai les pieds comme des glaçons, comme des glaçons, réchauffe-moi, je suis transie. Ferme donc la croisée ; es-tu fou ?... Qu'est-ce que ce feu ? »

Tandis qu'étonnée de ce qu'elle éprouve, Henriette est encore hors d'état de se rattacher le moindre souvenir à ce qu'elle voit, Adèle et Susanne, qui ont été plus promptes à recouvrer la mémoire, contemplant d'un œil sec et morne le brasier auprès duquel elles se sont traînées.

ADÈLE. « Est-il possible ?... vous le voyez, nous voulons mourir... nous ne le pouvons pas.

SUSANNE. » Le ciel en est témoin.

FRÉDÉRIC. » Notre heure n'était pas venue.

ADÈLE. » Il faut le croire... Il mourra plutôt un bon chien de berger.

SUSANNE. » Une mère qui fait faute à ses enfants.

FRÉDÉRIC. » Après nous, nous ne laissons personne ; point de marmaille.

HENRIETTE. » De la graine de malheureux ! Il n'y aurait plus manqué que ça.

FRÉDÉRIC. » Nous voilà bien avancés... Que nous a servi tant de précautions ?

ADÈLE. » Ne m'en parlez pas, je suis d'une rage.

FRÉDÉRIC. » C'est du charbon perdu.

ADÈLE. » Perdu !... Non, non, pas perdu ; il ne veut pas nous tuer, qu'il nous fasse vivre.

FRÉDÉRIC. » Que voulez-vous dire ?

ADÈLE. » Que nous forgerons des clés ; nous ferons comme les autres.

SUSANNE. » Parle bas, malheureuse ; si l'on nous entendait !

ADÈLE. » Qu'on nous entende, qu'on ne nous entende pas, que m'importe ? si l'on nous dénonce, eh bien, l'on nous jugera, il n'en sera que ça... si tout le monde faisait bien, les juges n'auraient rien à faire. Allons, allons, dorénavant je ne serai plus si bête d'endurer la faim : les bons pâtiront pour les mauvais, tant pis pour ceux sur qui ça tombera ; on ne nous en donne pas, on refuse de nous en faire gagner, il faut bien en prendre. Puisqu'on nous y force, puisqu'on ne veut pas que nous soyons honnêtes, je vais devenir la plus grande coquine que la terre ait portée.

Si l'on m'attrape, au bout du fossé la culbute ; j'aurai encore eu quelques bons moments... Tenez, je ne me reconnais plus... il me semble qu'à présent je ne me ferais pas plus scrupule de tuer un homme que d'égorger un poulet.

HENRIETTE. » Ne dis pas ça, Adèle ; c'est offenser Dieu ; c'est contre la conscience.

ADÈLE. » Dieu ! Dieu ! il ne nous aurait pas donné une conscience pour nous faire mourir de faim... Dieu ! je le renie... La conscience ! qu'est-ce que la conscience ? Ayez-en donc de la conscience ? de la probité ! vous en avez vu l'expérience, elle est belle !

FRÉDÉRIC. » Savez-vous, mameselle Adèle, que ce n'est pas bien de tenir ce langage. Je ne suis pas plus content que vous... Mais s'il s'agit de tuer, je n'en suis plus.

SUSANNE. » Elle n'est pas non plus si méchante ; ce qu'elle en dit, c'est de bouche, le cœur n'y touche.

HENRIETTE. » C'est la colère ; mais c'est bien loin de sa pensée.

ADÈLE. » C'est vrai, ne tuons personne... Mais écoutez, il faut manger, j'en reviens toujours là, et nous n'avons qu'un moyen. La faim fait sortir le loup du bois : si vous m'en croyez, nous irons à la recherche d'une affaire, et dès que nous l'aurons trouvée, nous mettrons les fers au feu ; qu'en pensez-vous, mes amis ?

FRÉDÉRIC. » Une affaire... un vol !

HENRIETTE. » Un vol !

SUSANNE. » Et pourquoi pas ?

FRÉDÉRIC. » Je suis du bois dont on fait les flûtes, je

me plie à tout, on peut me mettre à toutes sauces ; mais...

ADÈLE. » N'allez-vous pas saigner du nez ?

FRÉDÉRIC. » Vous le voulez, hé bien ! va pour un vol.

ADÈLE. » Mais pas davantage ; un vol, rien qu'un vol ; simplement pour nous procurer le nécessaire.

SUSANNE. » C'est entendu, après cela nous serons honnêtes.

FRÉDÉRIC. » Nous serons... on ne sait pas.

HENRIETTE. » Ayons d'abord de quoi faire bouillir la marmite, ensuite de quoi nous r'habiller... ce n'est pas sans faute... Quand je songe que mon pauvre homme n'a pas seulement un pantalon à se mettre, et avec cela plus de chemises, plus de chapeau ; sa veste, y a-t-il assez long-temps qu'elle en demande une autre !

SUSANNE. » Ce n'est pas le tout d'être couvert, il faut encore avoir quelque argent devant soi, une pièce de cent sous qui pousse l'autre.

HENRIETTE. » C'est juste. Il faut tâcher de ne plus retomber comme nous sommes... Si nous avions de l'argent, nous pourrions entreprendre un petit commerce... Moi je serais d'avis de faire des bretelles,... on dit que c'est un article qui va bien, nous nous retirerions là-dessus.

ADÈLE. » Plus tard, plus tard ; pour le quart-d'heure courons au plus pressé, mes enfants... La vie des saints avant tout.

TOUS. » Oui, la vie des saints, le reste après. »

Les amis convinrent entre eux de faire une tournée, et trois heures ne s'étaient pas écoulées depuis cette funeste résolution, que déjà des empreintes avaient été prises, des

clés fabriquées et deux chambres dévalisées ; mais cette expédition fut si peu productive que, quatre jours après, la famine était encore à la maison. C'était à recommencer ou à périr. On se détermina à tenter une seconde affaire, puis une troisième ; il y en avait déjà une vingtaine d'effectuées en moins de deux mois, et la société était presque aussi misérable qu'auparavant. Elle s'était abandonnée au torrent, et de crime en crime le torrent l'emportait.

CHAPITRE LXII.

*La sortie matinale. – Le bien mal acquis ne profite pas.
– Les châteaux en Espagne. – L'accès de gaîté. – L'orage
se prépare. – Deux clés. – Les œufs rouges et la fruitière.
– Le mauvais propriétaire. – Une bonne action porte
bonheur. – Les précautions.*

Un dimanche matin, Adèle était sortie dès le point du jour ; Frédéric, sa femme et sa belle-sœur dormaient encore : ils s'éveillent.

« SUSANNE. « Il paraît qu'Adèle a pris sa volée de bonne heure, je ne l'ai pas entendue partir.

FRÉDÉRIC. » Ni moi ; pauvre diablesse ! si nous ne faisons rien, ce n'est pas sa faute.

HENRIETTE. » Oh ! non, bien sûr, elle se donne assez de mal.

FRÉDÉRIC. » Elle s'en donne trop seulement ; car le *suif* n'en vaut pas la chandelle... Avons-nous du guignon, en avons-nous !

SUSANNE. » Ma foi ce n'est pas la peine de se mettre voleurs.

FRÉDÉRIC. » On dit que le bien mal acquis ne profite pas ; nous ne savons guères s'il profite, nous n'avons pas encore rencontré une bonne chance.

HENRIETTE. » Ça viendra, il ne faut qu'un coup.

FRÉDÉRIC. » En attendant, nous carottons.

HENRIETTE. » Tu n'as pas de patience, aussi !

FRÉDÉRIC. » C'est que ce n'est pas gai d'être toujours à tirer la langue ; ça m'ennuie, à la fin, de danser devant le buffet.

HENRIETTE. » Quand tu t'en bouleverserais les sens ! nous vivotons.

FRÉDÉRIC. » Oui, et bien petitement.

HENRIETTE. » Laisse faire, une fois que nous serons en veine...

SUSANNE. » Si jamais cela arrive, je récompenserai le temps perdu... Je m'en taperai de ces bons déjeuners.

HENRIETTE. » Je suis comme toi, je me repasserai de bons petits morceaux...

FRÉDÉRIC. » Et moi, donc ! croyez-vous que je laisserai ma part aux chiens ? Je m'en ferai de ces bosses !... mais je n'y compte plus.

SUSANNE. » Lui qui autrefois, prenait tout en riant, à présent il est le premier à nous mettre la mort dans l'âme.

HENRIETTE. » C'était un sans-souci, un Roger bon temps qui farçait sur tout ; je ne le reconnais plus.

FRÉDÉRIC. » C'est que, vois-tu, l'on change ; chaque jour on prend un jour de plus, et l'on réfléchit.

HENRIETTE. » Réfléchir ! ça t'avance de beaucoup ; tiens, écoute, en voilà qui ne réfléchissent pas ; entends-tu chanter dans l'escalier ?

SUSANNE. » C'est la voix d'Adèle, qu'a-t-elle donc pour être si réjouie ?

FRÉDÉRIC. » À coup sûr ce n'est pas le beau temps ;

car le ciel est pris, et il y a sur Montmartre un nuage qui nous amènera du bouillon.

HENRIETTE. » C'est quelque ondée qui se prépare.

FRÉDÉRIC. » C'est un bain qui chauffe.

ADÈLE (entrant vivement, et posant deux clés sur la cheminée). » Mes amis, plus de misère ! je viens de les essayer, elles vont comme des bijoux ; nous sommes les maîtres, nous en aurons, et pas plus tard qu'aujourd'hui. »

(Retroussant sa robe par derrière, et considérant le délabrement de sa chaussure, elle chante et danse en même temps.)

Tu ne vois pas, ma chère,

Elle a, elle a

Des trous à ses bas,

Et moi je n'en ai guère ;

Elle a, elle a

Des trous à ses bas,

Et moi je n'en ai pas.

« FRÉDÉRIC. » Je ne l'ai jamais vue comme ça.

SUSANNE. » Ni moi non plus ; elle saute, oh ! bien sûr nous aurons de la pluie.

FRÉDÉRIC. » Ah ça ! vous êtes gaie comme un pinçon, qu'est-ce que cela signifie ?

ADÈLE. » Cela signifie que pendant que vous dormez je fais mes coups à la sourdine ; soyez tranquilles, mes enfants, nous en aurons de ce beurre ! Il y a *gras*, allez ! vous voyez ces clés, elles ouvrent une porte...

SUSANNE. » Mais ne nous fais donc pas languir, nous

sommes sur les épines ; tu vois bien que Frédéric se meurt de savoir...

ADÈLE. » C'est plutôt toi, maligne, il ne dit rien cet homme.

SUSANNE. » Mettons que c'est moi.

ADÈLE. » Je vais vous dire ce que c'est (fouillant dans la poche de son tablier) ; c'est des œufs rouges ; j'en avais huit pour notre déjeuner : j'ai mangé les miens.

SUSANNE. » C'est bon, tu parleras de ça après.

ADÈLE. » Je les ai pris chez la fruitière de la rue des Gobelins ; tu sais bien, la petite bossue, qui aime tant à jacasser ?

SUSANNE. » Avec sa fruitière, que va-t-elle nous chanter ? Ce n'est pas la fruitière qui nous intéresse.

ADÈLE. » Tu me laisseras parler, pt'êtr bien ; si tu ne veux pas que je raconte...

SUSANNE. » Parle, parle, tu as la parole, à la fin tu accoucheras.

FRÉDÉRIC. » Ne l'interrompez donc pas.

ADÈLE. » Dans la maison de la fruitière, reste le propriétaire, qui est un avare s'il en fut jamais. Il est si riche, qu'il ne sait pas le compte de son argent ; sa femme et lui ont plus de cent francs à dépenser par jour, et ils n'ont pas seulement un chien à leur service... C'est la fruitière qui m'a donné ces renseignements. Vous sentez bien, j'ai causé avec elle, ce n'est pas pour des prunes : c'était pour lui tirer les vers du nez... Et puis, figurez-vous que, tout en taillant la bavette, j'ouvre l'œil : sans faire mine de rien, j'ai vu passer des sacoches ; elles en contenaient de ces

écus ! Avec la moitié, je vous jure que de notre vie ni de nos jours, nous n'aurions plus besoin de voler. Comme ça profiterait dans nos mains ! Mais la fortune va toujours à qui ne veut pas s'en faire honneur. Ce gueusard de propriétaire, imaginez-vous que parce que le huit un de ses locataire n'a pas acquitté son terme à point nommé, il lui a fait porter ses meubles sur la place... J'en ai été témoin : c'était une désolation ; un père de famille, six enfants, et la femme qui était accouchée de la veille ; ils se fondaient en larmes, les malheureux ! ils le priaient, ils le suppliaient, ils auraient plutôt attendri des pierres, on les a mis dans la rue : tout le quartier en était indigné. Va, ai-je dit en moi-même, vieux coquin, je ne te perds pas de vue, je te revaudrai ça : à qui mal veut, mal arrive ; si je puis te servir un plat de mon métier, je n'y ferai faute. Dès ce moment, j'ai épié l'occasion, elle s'offre aujourd'hui ; j'ai pris toutes mes mesures, elle ne nous échappera pas. C'est un grippe-sous, un usurier ; il y en a assez qui ont été volés par lui, quand ce serait son tour...

SUSANNE. » Un voleur qui en vole un autre, le diable ne fait qu'en rire.

ADÈLE. » Le diable en rira, je t'en répons. Avant ce soir, le magot du propriétaire sera empoigné ; et, sans nous compter, il y en a qui s'en sentiront.

FRÉDÉRIC. » Je me doute de ce que vous voulez dire : le locataire aura sa part...

ADÈLE. » Une femme en couche, la jeter à la porte ! c'est abominable. N'y aurait-il que dix francs, je lui emporterais la moitié.

FRÉDÉRIC. » Ah ! mam'selle, ça me fait plaisir ; vous aurez toujours bon cœur.

ADÈLE. » Je puis m'en flatter. Je serais si contente de pouvoir faire du bien !

HENRIETTE. » Tu n'as pas tort, une bonne action porte bonheur.

ADÈLE. » Ce n'est pas l'embarras, charité bien ordonnée commence par soi-même ; mais de soulager autrui, il semble que ça soulage. Je souffre tant de voir souffrir ! ainsi, c'est convenu ; nous ferons tenir un secours à la famille, vous en êtes tous d'accord ?

TOUS. » Oui, oui !

SUSANNE. » Faisons à ceux qui le méritent, ce que nous voudrions qu'on nous fit.

FRÉDÉRIC. » Mais il faut qu'ils ignorent de qui ça leur vient, sans cela nous nous compromettrions.

ADÈLE. » Certainement, ils n'en sauront rien. Actuellement, mes enfants, je vas vous expliquer mon plan : l'usurier vient de partir pour Saint-Maur, où il se rend à pied avec sa femme. Ils ne doivent revenir que demain, ainsi nous avons du temps devant nous. Cependant, comme dans ces sortes d'affaires il vaut mieux tôt que tard, je vais partir, vous me suivrez : Henriette restera dans la rue à faire le guet, et tandis que j'attirerai la fruitière au fond de la boutique, Frédéric et Susanne fileront dans l'allée : c'est au second sur le derrière, en face de l'escalier ; il y a un guichet à la porte et un pied de biche à la sonnette. La petite clé ouvre le verrou de sûreté, la grosse est pour la serrure, vous ne pouvez pas vous tromper ; il ne faut pas

oublier de nous munir d'une pince, dans le cas où il y aurait un coffre...

FRÉDÉRIC. » Susanne la cachera sous ses jupes.

ADÈLE. » Et un anneau pour passer dans la broche, crainte de surprise ; ne négligeons pas d'en prendre un, il faut tout prévoir... Vous savez mon histoire avec Rigottier.

FRÉDÉRIC. » C'est une leçon.

ADÈLE. » Et une fière encore !... »

CHAPITRE LXIII.

Le trésor. – Les transes. – M. et madame Lombard. – La serrure capricieuse. – La baleine et l'éléphant. – L'aiguille à tricoter. – Au voleur. – Les époux culbutés. – Le serrurier. – L'anneau retiré. – Le tablier. – Allez chercher le commissaire.

Il ne fallut qu'un instant à la société pour s'habiller, et faire les préparatifs de l'expédition. Dès que tout fut disposé, on se dirigea vers la rue des Gobelins ; une demi-heure après, Frédéric, assisté de Susanne, était en train d'opérer : jamais tant de richesses ne se sont offertes à leurs regards, ce sont des seilles pleines jusqu'au bord de quadruples, de guinées, de ducats, de napoléons, de louis de toutes les époques des sacs et des groupes dont l'étiquette accuse le contenu, et tout auprès un portefeuille qu'arrondissent des traites et des billets de banque ; que de vertus, que de considération, que de probité, que d'honneur monnoyés ! Susanne et Frédéric ouvrent une cassette ; elle est remplie de montres, de colliers, de bracelets, de bijoux, de pierreries ; ils vont puiser à même le Pactole, à leurs yeux se déroulent les trésors de Golconde ; mais par où commencer ? Pendant qu'ils hésitent, ils entendent du bruit, ils distinguent des pas. « Ne bougeons pas, dit Frédéric, je crois qu'on monte. »

Les voilà tous deux n'osant plus même respirer. On s'arrête à la porte : l'on essaie une clef. Quelles transes !

– « Que nous avons bien fait de revenir ; vous voyez l'averse qui se prépare ?

– » Mais dépêchez-vous donc, madame Lombard, vous êtes d'une lenteur.

– » Vous me donnerez peut-être bien le temps d'introduire la clé !

– » Il me semble que j'aurais déjà ouvert dix fois.

– » Ah ! oui, vous êtes expéditif ; je vous conseille de vous en vanter, quand vous êtes des deux heures à chercher le trou, et encore si je n'y mettais pas la main...

– » Cela vous est arrivé souvent ? Donnez donc, car vous me faites faire plus de mauvais sang à vous voir ainsi tâtonner...

– » Je tâtonne, je tâtonne ; ne voyez-vous pas que je pousse, et que cela ne veut pas entrer ?

– » C'est peut-être une quinte.

– » Une quinte, dites plutôt que le canon est bouché. C'est votre mauvaise habitude de traîner des croûtes dans vos poches, il s'y sera fourré quelque mie.

– » Vous verrez que ce sera de ma faute tout à l'heure ; donnez un peu que je souffle dedans.

– » Tenez, monsieur Lombard, à votre aise (elle lui passe la clé).

– » C'est bien celle-là ! (Il souffle dans le canon, frappe sur la rampe, et après avoir alternativement frappé et soufflé.) Elle siffle parfaitement ; maintenant cela doit aller tout seul.

M^{me} LOMBARD (essayant une seconde fois). » Joliment tout seul ! elle va moins bien qu'auparavant.

– » Vous ne tournez peut-être pas du côté qu'il faut ?

– » Je ne tourne ni d'un côté ni d'un autre, puisqu'elle ne s'enfoncé pas à moitié.

– » Voyons, voyons, prenez mon parapluie ; ces femmes sont si maladroites !

– » Allez, je vous cède la place vous ferez de beaux œufs !

– » Aussi beaux que les vôtres (il s'efforce de pousser). Diable, il y a de la résistance ! Si j'avais quelque chose pour la déboucher ; appelez donc la fruitière.

– » Ah ! vous êtes plus adroit que moi !... (elle appelle) Madame Bouleau !

LA FRUITIÈRE. » Qu'est-ce qu'il y a, madame ?

M^{me} LOMBARD. » Avez-vous quelque chose pour déboucher notre clé ? Faites-nous le plaisir de monter.

LA FRUITIÈRE. » Ça fera-t-i votre affaire ?

M. LOMBARD. » Que me donnez-vous là ! votre fil à couper le beurre ?

M^{me} LOMBARD. » C'est trop mou, ma chère.

LA FRUITIÈRE. » Si monsieur le mettait en double...

M. LOMBARD. » Elle a raison.

M^{me} LOMBARD. » En double, en double, ça n'ira jamais !

LA FRUITIÈRE. » Je vais vous chercher une allumette.

M. LOMBARD. » Une allumette ! c'est bien pis, pour qu'elle se casse dedans, n'est-ce pas ?

LA FRUITIÈRE. » Eh bien, du balai de bouyeau, c'est-ti méyeure ?

M. LOMBARD. » Apportez-en une branche, la plus ferme que vous pourrez trouver. »

La fruitière descend et revient aussitôt avec un brin de bouleau, qu'elle remet à M. Lombard.

« M. LOMBARD. » C'est un cotteret que vous m'apportez !

LA FRUITIÈRE. » Il n'y en a pas de plus mince ; en forçant vous verrez que vous en viendrez à bout.

M. LOMBARD. » Ah ! vous m'avez fait faire un joli coup ; la branche est rompue à présent, comment la retirer ?

LA FRUITIÈRE. » Pensez-vous qu'un clou ?...

M^{me} LOMBARD. » C'est trop court.

LA FRUITIÈRE. » Attendez, je m'en vais voir dans mes fouillis, je me souviens que j'ai par là une baleine.

M. LOMBARD. » Une baleine ! une baleine ! que ne me proposez-vous un éléphant ?

LA FRUITIÈRE. » Dame, que voulez-vous ! la plus belle fille ne peut offrir que ce qu'elle a.

M. LOMBARD. » Comment vous n'avez pas une aiguille à tricoter ?

LA FRUITIÈRE. » Une aiguille à tricoter ; qui donc qui fait des bas que je connais ? Ah ! j'y suis ! c'est l'invalidé, qui est l'amoureux de la portière du numéro 17 ; p't-être qu'il lui en aura laissé un jeu ; j'y cours.

M^{me} LOMBARD. » Courez vite... Comme c'est impatientant !...

M. LOMBARD. » Pourvu encore qu'elle en ait une !

M^{me} LOMBARD. » Je l'entends qui galope...

M. LOMBARD. » Elle n'a pas été long-temps (l'apercevant). Enfin vous avez une aiguille, c'est bien heureux !

LA FRUITIÈRE. » Elle est assez forte, j'espère.

M. LOMBARD (prenant l'aiguille). » Cette fois nous sommes des bons. » (il fouille, souffle, frappe, reffrappe, souffle de nouveau, reffrappe encore.) « C'en est-il un fameux morceau celui-là ! décidément, il n'y a plus rien.

M^{me} LOMBARD. » Vous devez bien sentir si vous êtes au fond.

M. LOMBARD. » Certainement je le sens..., je touche le fer, elle n'ira pas plus avant... ; à présent il n'y a plus d'obstacles, il faudra bien qu'elle ouvre ou qu'elle dise pourquoi (il met la clé dans la serrure) ; j'y perds mon latin, elle n'entre pas davantage, elle est ensorcelée cette clé !

M^{me} LOMBARD. » Il y a peut-être quelque chose de dérangé dans la serrure.

M. LOMBARD. » Je vois ce que c'est, vous l'aurez forcée.

M^{me} LOMBARD. » Je m'étonnais que vous n'eussiez pas encore mis cela sur mon dos ; c'est plutôt quelque polisson qui, en passant, aura fourré des graviers. Madame Bouleau ne fait attention à rien ; on monte, on descend, on entre, on sort, on emporterait la maison ; oh mon Dieu ! autant n'avoir personne.

LA FRUITIÈRE. » Il ne passerait pas un chat, que je ne

sois sur ses talons pour lui demander où il va.

M. LOMBARD. » Si nous avons une planche, je ferais un pont afin d'entrer par la croisée de la cuisine.

LA FRUITIÈRE. » Pour vous tuer ?

M^{me} LOMBARD. » Vous rompre le cou ce n'est encore rien, mais vous casserez un carreau de quatre francs !

M. LOMBARD. » Je n'y pensais pas..., quatre francs ! vite, vite, madame Bouleau, allez appeler le serrurier, ça coûtera moins cher. »

La fruitière descend avec rapidité ; elle n'est pas encore dans la rue, que le pêne, par un double tour, est bruyamment arraché de la gâche.

M^{me} LOMBARD. « Elle rêve la serrure !

M. LOMBARD. » Il y a quelqu'un, nous sommes volés, au voleur ! au voleur ! »

Soudain la porte s'ouvre, deux personnes s'élancent ; écartés, repoussés, culbutés, M. et madame Lombard, roulent de marche en marche ; sont-ce des fantômes, un ouragan, une débâcle qui les entraînent ? la bourrasque a été si rude, le choc si impétueux, qu'ils ne savent à quoi attribuer la brutale impulsion qu'ils viennent de recevoir ; la cause a disparu, mais l'effet subsiste, et les deux époux renversés déplorent leur catastrophe.

M. LOMBARD. « Aie ! aie ! je n'en puis plus, je suis meurtri, moulu, brisé, massacré, assommé, aie ! aie !

M^{me} LOMBARD. » À l'assassin ! à l'assassin ! au secours !... Je le tiens, aidez moi, M. Lombard, aidez moi.

M. LOMBARD. » Ah ! mon Dieu, aie, je ne sens plus

mes reins... ; ils me les ont cassés, les misérables ! et le verre de ma montre qui l'est aussi, et mes lunettes, et mon bandage...

M^{me} LOMBARD. » Si vous ne venez pas, je vais le lâcher ; à la garde ! à la garde ! »

La fruitière revient accompagnée du serrurier qu'elle est allés chercher.

« Ah ! que vois-je ? le bourgeois d'un côté, la bourgeoise de l'autre ; que leur sera-t-il arrivé ? eh ! quoi l'appartement est ouvert.

LE SERRURIER. » Ils auront voulu jeter la porte en dedans et ils se seront fichus les quatre fers...

M^{me} LOMBARD (se relevant). » Aïe ! aïe ! j'ai les jambes tout écorchées.

M. LOMBARD. » J'ai le dos en marmelade...

M^{me} LOMBARD. » Il n'en est pas moins vrai que si vous n'aviez pas perdu la tête, nous les aurions arrêtés ; regardez, je lui ai arraché son tablier.

M. LOMBARD. » Ils étaient au moins une douzaine, et puis cela s'est fait si vivement, je n'y ai vu que du feu...

MME LOMBARD. » Ma chère madame Bouleau, ils m'ont tous passé sur le corps ! quel assaut, grand Dieu !... j'en suis blessée à toutes les places... Soutenez-moi, je vous en prie... soutenez-moi !...

M. LOMBARD (au serrurier.) » Mon ami, prêtez-moi votre appui, pour aller à mon secrétaire...

M^{me} LOMBARD (entrée la première). » Ah ! la chambre est dans un bel état ! nous sommes volés ! dévalisés !...

M. LOMBARD (tombant dans un fauteuil). » Les scélérats ! ils ne nous auront laissé que les yeux pour pleurer !

LE SERRURIER. » Je m'accommoderais bien de leurs restes.

LA FRUITIÈRE. » Et moi aussi...

M^{me} LOMBARD. » Il faut faire prévenir le commissaire ; pour qu'il dresse un procès-verbal.

M. LOMBARD. » Mais comment auront-ils fait pour entrer ?

LE SERRURIER. » Ce n'est pas malin, avec des fausses clés. Il y a tant de gredins ! » (Il examine la serrure, et retirant de l'intérieur un petit anneau de fer dans lequel est passée la broche.) « Je ne suis plus surpris que vous n'ayiez pas pu l'ouvrir : ils y avaient mis bon ordre ; ce doit être quelqu'un de l'état qui a fait cet anneau. Où est le tablier qui est resté dans les mains de madame ?

M^{me} LOMBARD. » Le voici.

LE SERRURIER (vivement ému). » Qu'on ne sait guère avec qui l'on vit ! Un camarade !... Je le croyais honnête ; j'en aurais mis ma main au feu. À qui se fier ?

M. LOMBARD. » Que dites-vous donc là ?

LE SERRURIER. » Je parle à moi-même... Malheureux !

M. LOMBARD. » Le malheureux, c'est moi.

LE SERRURIER. » Il y en a encore de plus malheureux que vous (montrant l'agrafe du tablier). Vous voyez ce crochet, c'est mon ouvrage. Il y a environ onze mois que me trouvant à la Courtille avec des amis, l'un d'eux, qui en

était amateur, me demanda si je voulais le lui vendre ; je lui dis que je ne le vendrais pas, mais que s'il lui faisait plaisir, je le lui donnerais volontiers ; il accepta, nous régala de quatre litres, et depuis ce moment le crochet lui appartient, à moins qu'il n'ait changé de maître.

M. LOMBARD. » Et vous nommez cet ami ?

LE SERRURIER. » Frédéric ; c'est un confrère.

M. LOMBARD. » Son compte est bon. Madame Bouleau, allez de ce pas chez le commissaire, racontez-lui que nous venons d'être assassinés, ma femme et moi, et priez-le, de notre part, de se transporter ici sur-le-champ, pour recevoir ma plainte et la déclaration de monsieur ; allez. »

CHAPITRE LXIV.

Grande joie à la maison. – Un nuage. – L'œuvre de bienfaisance. – Les préparatifs d'un déjeuner. – Le ménage remonté. – Projets honnêtes. – La salière renversée. – Le commissaire. – La perquisition. – La visite d'une dame. – Une reconnaissance. – Rentrée à St-Lazare. – La perpétuité.

Malgré le danger le plus imminent, Frédéric et Susanne avaient conservé assez de présence d'esprit pour s'emparer du porte-feuille de M. Lombard, et verser à la hâte dans leurs poches deux ou trois des sébiles pleines d'or : de retour au logis, il ne leur fallut qu'un moment pour respirer et se remettre de la frayeur qu'ils avaient éprouvée. À la vue des brillants résultats d'une capture qui avait failli avoir pour eux des suites si funestes, tous les amis sautèrent de joie : alors seulement Frédéric s'aperçut qu'il n'avait plus son tablier ; un nuage d'inquiétude parut sur son front, mais il ne fit qu'y passer, et sa gaieté reprit son cours. On s'occupa de compter les espèces ; le total s'élevait au-delà de toutes les espérances.

FRÉDÉRIC. « Au moins, cette fois, il nous en restera, nous n'aurons pas à passer par les griffes des receleurs. »

SUSANNE. » Il faut gouverner notre barque de manière à ce que cela nous fasse vivre heureux.

ADÈLE. » Et honnêtes, j'en reviens toujours là.

HENRIETTE. » Cela va sans dire ; est-ce qu'on peut être heureux sans ça ?

ADÈLE. » Il n'est rien de tel que de pouvoir aller tête levée et de n'avoir rien à personne. À propos, mes enfants, vous n'ignorez pas que nous avons une dette à acquitter ; elle est sacrée celle-là : d'abord demain matin, ce sera ma première sortie ;... j'irai leur porter un billet de mille francs.

FRÉDÉRIC. » À qui donc ?

ADÈLE. » Vous ne vous rappelez pas ce que nous avons promis ?

HENRIETTE. » Tu ne te souviens pas, Frédéric, cette femme en couche ?

FRÉDÉRIC. » Le père de famille que notre banquier a mis si inhumainement à la porte ; je ne m'y oppose pas... ; oui, on leur donnera mille francs à ces pauvres gens, ce n'est pas trop. »

Le reste de la journée et la nuit suivante se passèrent à faire des châteaux en Espagne ; on ne ferma pas l'œil ; dès quatre heures du matin Adèle se leva pour aller accomplir l'œuvre de bienfaisance à laquelle toute la société avait souscrit de si bon cœur ; Susanne ainsi que Henriette s'habillèrent, et partirent pour la halle, afin d'y faire des emplettes pour le déjeuner, qui devait être splendide ; deux heures après, elles revinrent avec d'abondantes provisions et quelques ustensiles de ménage, parmi lesquels de la vaisselle, des fers à repasser, plusieurs casseroles, un gril, une rôtissoire et une table de noyer.

SUSANNE. « Posez ça là, mon brave homme ; tenez, voilà pour la commission ; êtes vous content ?

LE PORTEUR. « Quarante sous ! si les riches payaient aussi généreusement, on ne trouverait pas le pain si cher... ; une autre fois, quand vous aurez besoin de moi...

HENRIETTE. « Attendez, il faut le faire rafraîchir, on va monter le vin, il a bien gagné un coup à boire...

LE PORTEUR. « Vous êtes bien bonne, madame.

UN GARÇON DE CAVE. « C'est douze litres que vous avez demandés ?

SUSANNE. « Oui, mon garçon.

LE GARÇON. « Les voilà, vous pouvez boire ça en toute sûreté..., il n'y a pas une goutte d'eau là dedans, c'est naturel ; et bien mesuré que vous êtes.

FRÉDÉRIC. « Vous avez votre foret ?

LE GARÇON. « Ça ne nous quitte pas.

FRÉDÉRIC. « Débouchez-nous en six pour commencer.

LE GARÇON. « Vous n'en souhaitez pas davantage, pendant que j'y suis ; voyons, ne vous gênez pas, il n'en coûtera pas plus.

FRÉDÉRIC. « Non, c'est assez.

LE GARÇON. « Puisque c'est assez, au revoir, l'aimable compagnie (il sort).

HENRIETTE (versant du vin). « Ceux qui veulent boire, approchez ; commissionnaire, voilà le vôtre, c'est le plus plein, vous en avez l'étreinte, ce sont des verres neufs...

FRÉDÉRIC. « Qui est-ce qui trinque ?

LE PORTEUR. « Puisque vous le permettez... ; à votre santé, mesdames !... à la vôtre mon bourgeois ! (Il pose

son verre et se retire.)

FRÉDÉRIC. (se mettant en devoir de vider les paniers).
» Des petits pois, le pot-au-feu, des haricots verts, des pêches, c'est du fruit nouveau, on ne se refuse plus rien ?

HENRIETTE. » Il faut qu'il mette son nez partout ; quand je vous dis, il n'y a plus d'enfants.

FRÉDÉRIC. » Et ça, qu'est-ce que c'est...

SUSANNE. » Du blanc pour nettoyer les vitres.

FRÉDÉRIC. » C'est bien nécessaire, du blanc ?

HENRIETTE. » Ne croit-il pas que nous allons vivre dans la saleté ?

SUSANNE. » Non monsieur, je veux que ce soit ici comme un petit palais.

HENRIETTE. » Qu'on se mire dans les carreaux.

FRÉDÉRIC. » Du café, du sucre, de l'eau-de-vie ; ah ! pour le coup je tiens la meilleure pièce, un gigot ! je ne suis plus si fâché... ; je ne m'étonne pas à présent, s'il y a une rôtissoire...

HENRIETTE. » Oui mon chou, une rôtissoire ; il faut que la broche tourne ici aujourd'hui. Hardi Susanne, donne-moi vite un coup de main, que tout soit prêt quand Adèle reviendra..., que nous n'ayons plus qu'à nous mettre à table... »

Elles eurent bientôt fait les préparatifs de ce premier festin, d'une opulence après laquelle elles avaient si longtemps soupiré ; lorsque le gigot fut cuit à point, Susanne s'occupa de mettre le couvert...

HENRIETTE. « Eh bien ! Frédéric, qu'en dis-tu ? n'arrange-t-elle pas bien ça ?

FRÉDÉRIC. » On voit qu'elle s'y entend.

SUSANNE. » Que l'on vienne dire encore que nous ne sommes pas des cordons bleus !

FRÉDÉRIC. » Qui prétendrait cela ? les mauvaises langues.

SUSANNE. » Ça vous a tout de même un coup d'œil.

FRÉDÉRIC. » Un fumet !

SUSANNE. » Par exemple il nous manque de l'argenterie ; mais Paris ne s'est pas fait d'un jour.

FRÉDÉRIC. » On mange bien des perdrix sans oranges.

HENRIETTE. » C'est égal, j'en veux avoir, de l'argenterie, ça ne nuit pas dans un ménage (elle va s'asseoir sur les genoux de Frédéric) ; nous en aurons, n'est-ce pas ? c'est si gentil (elle l'embrasse) ! voudrais-tu être mort à présent ?...

FRÉDÉRIC. » Ma foi non.

HENRIETTE. » Que le charbon a bien fait de ne pas nous tuer !

SUSANNE. » Je serais bien fâchée de ne plus être de ce monde ! c'est ce qui nous prouve que quelque malheureux que l'on soit, on ne doit jamais se détruire.

HENRIETTE. » Sans les maçons, sans ce plâtras qui est tombé si à propos, les vers nous rongeraient pourtant.

FRÉDÉRIC. » Ne pourrions-nous pas avoir une autre conversation ? ce qui est passé est passé, il ne faut plus y songer.

SUSANNE. » Oui, parlons d'autre chose... vive l'allégresse !

FRÉDÉRIC. » J'ai un appétit d'enfer.

HENRIETTE. » Et moi, il n'y aura pas besoin de me prier, je m'en acquitterai bien.

SUSANNE. » Si Adèle arrivait, nous commencerions.

HENRIETTE. » Elle ne peut tarder... Est-ce que ce serait elle, par hasard, qui ferait tout ce tapage ?

FRÉDÉRIC. » Je ne crois pas, à moins qu'elle ne nous amène la famille.

SUSANNE. » Elle est assez folle pour cela... Henriette vas donc voir.

HENRIETTE. » Ce serait curieux. (Elle traverse la chambre en courant et se heurte contre la table.)

SUSANNE. » L'étourdie ! elle a renversé la salière !...

HENRIETTE. » C'est bon, j'en jeterai par-dessus mon épaule. (Elle va jusqu'au corridor et revient saisie d'épouvante.) Mes amis, nous sommes perdus ! »

Aussitôt la chambre est envahie par un essaim de gendarmes et de mouchards, ayant à leur tête un commissaire.

« Au nom de la loi, dit le magistrat, je vous somme de nous donner toutes vos clés. Gendarmes, pendant que je vais procéder à la perquisition, veillez sur cet homme et sur ces deux femmes, vous m'en répondez.

UN BRIGADIER. » Il suffit, ils ne s'échapperont pas.

LE COMMISSAIRE. » Il paraît que l'on fait bombance dans cette maison (apercevant une tabatière) ; si je ne me trompe. Voici déjà l'un des objets mentionnés au procès-verbal, vérifions : une boîte en écaille avec son cercle en or ; sur le couvercle, le portrait de madame Lombard enchâssé dans un médaillon ; au revers les chiffres

entrelacés des deux époux, en cheveux, du temps qu'ils en avaient, avec un cœur enflammé et une pensée dans un nœud d'amour. C'est bien cela, regardez, messieurs ; savez-vous qu'elle n'a pas été mal madame Lombard ! vous jugez comme moi, que c'est parfaitement conforme à la description ?...

UN DES ASSISTANTS. » Il n'y a pas à en douter.

LE COMMISSAIRE. » Ainsi nous avons trouvé les voleurs. (À Frédéric) Connaissez-vous le nommé Jacques Richard, dans la rue des Gobelins ?

FRÉDÉRIC. » J'ai connu un compagnon qui s'appelle Richard mais il restait au faubourg Poissonnière.

LE COMMISSAIRE. » C'est le même. N'avez-vous eu quelque chose qui vous venait de lui ?

FRÉDÉRIC (à part). » Le tablier qu'il m'a vendu. Je vois, monsieur le commissaire qu'il est inutile de nier, c'est moi qui suis l'auteur du vol.

LE COMMISSAIRE. » Vous ne l'avoueriez pas, qu'il y a assez de preuves. » (Il se fait donner le tablier, et le déployant.) « Reconnaissez-vous ceci pour vous appartenir ?

FRÉDÉRIC. » Je ne le reconnais que trop.

LE COMMISSAIRE. » N'êtes-vous pas libéré des fers ?

FRÉDÉRIC. » Libéré, oui je l'étais.

LE COMMISSAIRE. » Ces dames aussi ; nous avons des renseignements sur leur compte. Gendarmes, attachez-moi ce gaillard-là, et mettez les menottes à ces femmes, ne les ménagez pas.

FRÉDÉRIC. » Elles ne sont pas coupables !...

LE COMMISSAIRE. » Gendarmes, faites votre devoir. »

Pendant qu'on exécute les ordres du commissaire, et qu'il continue sa perquisition, on frappe doucement à la porte ; un mouchard ouvre, et l'on voit entrer une personne dont la mise presque élégante et l'extérieur décent préviennent déjà en sa faveur.

LE COMMISSAIRE. « Que veut madame ? Madame n'a pas l'air d'une voleuse ; mais vu la circonstance, je ne puis me dispenser de demander ce qu'elle vient faire ici.

LA DAME. » Comment ce que je viens y faire ? je viens apporter de l'ouvrage.

LE COMMISSAIRE. » Vous venez, dites-vous apporter de l'ouvrage ?

LA DAME (cherchant dans son panier). » Tenez, tenez, il n'y a pas tant de mystère. Ce sont des bandes de mousseline que j'apporte à festonner, il y en a trente-quatre aunes ; faut-il vous les déployer ?

LE COMMISSAIRE. » Non, non, cela n'est pas nécessaire ; mais puisque vous faites travailler les Goliez, vous avez donc un commerce ?

LA DAME. » Je tiens les articles de broderie, je suis assortie en tout ce qu'il y a de plus nouveau ; monsieur est marié, je pense : si madame votre épouse souhaitait faire quelques emplettes, voilà mon adresse (lui remettant une carte imprimée), madame Derval, boulevard des Invalides, près de la rue de Babylone. Elle trouvera chez moi tout ce dont elle aura besoin, et à juste prix, je suis très accommodante.

LE COMMISSAIRE. » Je vois que c'est la vérité, la visite

de madame n'a rien de suspect, le motif en est naturel, et il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'elle se retire. Je vous demande mille pardons, madame ; mais dans nos fonctions il nous est quelquefois prescrit d'être indiscret. »

Au moment où la dame, près de se retirer, répond par une révérence aux excuses que lui fait le commissaire, arrivent deux nouveaux agents de police, Coco Lacour et Fanfan Lagrenouille, qui, l'ayant aperçue, la considèrent avec une attention marquée.

COCO LACOUR. « Je crois avoir l'honneur de connaître madame.

FANFAN LAGRENOUILLE. » Et moi je suis sûr de l'avoir vue quelque part.

LA DAME (un peu troublée). » C'est possible, mais je ne vous remets pas.

COCO LACOUR. » Vous devez pourtant me connaître.

LA DAME. » Ma foi, monsieur, je ne pense pas avoir cet avantage.

FANFAN LAGRENOUILLE. » Plus j'examine madame, plus je vois que je ne me trompe pas... Foi de Lagrenouille, je vous connais ; allons, ne *battez pas*, vous êtes une ancienne *calège* (femme à voleur), n'est-ce pas ?

LA DAME (dont le trouble devient de plus en plus visible). » Je ne vous comprends pas.

FANFAN LAGRENOUILLE. » Que si, que si, vous comprenez bien (à Coco Lacour) : c'est une particulière qui *entrave* (qui parle argot) mieux que toi zet moi.

COCO LACOUR. (avec vivacité). » J'y suis ; vous êtes l'ancienne femme à Serouge, vous vous appelez Adèle

d'Escars ?

LA DAME. (balbutiant). » Moi ! moi ! vous vous trompez, je ne porte pas ce nom là.

FANFAN LAGRENOUILLE. » T'as raison, Coco, c'est Adèle... C'est elle, comme je dois mourir un jour.

COCO LACOUR (Passant la main sous le panier de la dame et le soulevant). » Je gage qu'il y a de la contrebande là-dedans ; cela sonne le fer.

» Voyons un peu que je m'en assure.

LA DAME. » Je vous en épargnerai la peine. (Elle ouvre son panier et y prend un trousseau de clés avec un paquet de reconnaissances, qu'elle lance au milieu de la chambre). Oui, je suis Adèle. Qu'en est-il ?

LE COMMISSAIRE. » Elle fera la quatrième.

LE BRIGADIER. » La contredanse est complète.

LE COMMISSAIRE. » Mademoiselle est sujette à caution. Je vous la recommande. »

Devant le tribunal Adèle confessa tous ses crimes ; mais, pour atténuer ses torts, elle joignit à ses aveux le récit de ses tribulations. Les jurés en gémirent ; leur déclaration n'en motiva pas moins une condamnation à perpétuité : c'était la première fois qu'une si terrible sentence était portée contre une femme. Quand on se présenta pour lui raser la tête et lui passer le saraut gris, Adèle versa un torrent de larmes. « Avoir tout fait pour être honnête ou pour mourir, et être jetée vivante dans mon tombeau... Ces portes de Saint-Lazare, que j'ai vues se fermer sur moi, elles ne s'ouvriront plus. Jamais ! jamais ! perpétuité ! perpétuité ! » répétait-elle sans cesse du son

de voix le plus déchirant, et ces plaintes entrecoupées par des sanglots, ces plaintes n'ont pas cessé !... Adèle souffre encore.

CHAPITRE LXV. – LES CHEVALIERS GRIMPANTS.

Les donneurs de bonjours. – La bibliothèque d'un bonjourier. – Les chaussures légères. – Les fils de familles. – Le rire permanent – Le goupineur à la desserte. – Les Fausses méprises. – conseils au lecteur.

Les chevaliers grimpants, que l'on nomme aussi voleurs au bonjour, donneurs de bonjours, bonjouriers, sont ceux qui, s'étant introduits dans une maison, enlèvent à la passade le premier objet qui leur tombe sous la main. Les premiers bonjouriers furent, assure-t-on des domestiques sans place. Ils étaient d'abord peu nombreux, mais bientôt ils firent des élèves, et leur industrie prit un tel accroissement que, de 1800 à 1812, il n'est presque pas de jour où ils n'aient volé dans Paris de douze à quinze paniers d'argenterie Coco Lacour, de qui je tiens ce fait, m'a rapporté que, dans l'origine, tous les bonjouriers faisaient bourse commune ; plus tard, comme il se trouva parmi eux des paresseux qui, sans se donner la moindre peine, voulaient prendre leur part des bénéfiques, cette touchante confraternité cessa, et chacun se mit à travailler isolément pour son propre compte.

Les plus fameux bonjouriers, ceux du moins qui me furent signalés lors de mon entrée à la police étaient

Dalessan, Florent, Salomon, Gorot, Coco Lacour Francfort, Chimaux, Hauteville, Mayer, Isaac, Lévi, Michel, Têtu, et quelques autres dont les noms ne me reviennent pas en mémoire.

L'*Almanach du commerce*, l'*Almanach royal*, et celui des *vingt-cinq mille adresses* sont, pour un bonjourier, des livres très intéressants ; chaque matin avant de sortir, il les consulte, et lorsqu'il se propose de visiter une maison, il est rare qu'il ne sache pas les noms de deux des personnes qui l'habitent : afin de se ménager une entrée en parlant au portier, il demande l'une, et c'est l'autre qu'il tâche de voler. Un bonjourier est toujours mis avec élégance, et chaussé avec la plus grande légèreté ; les souliers de daim sont ceux auxquels il donne la préférence, encore a-t-il soin d'en rompre la semelle pour qu'elle ne crie pas ; quelquefois cette semelle est en feutre ; d'autre fois, notamment en hiver, le soulier de daim ou l'escarpin sont remplacés par le chausson de lisière, avec lequel on peut monter, marcher, descendre sans faire le moindre bruit. Le vol *au bonjour* s'effectue sans effraction, sans fausses clés, sans escalade : le voleur aperçoit une clé à la porte d'un appartement ; il frappe d'abord à petits coups, puis un peu moins doucement, enfin il frappe fort ; ne répond-t-on pas, il tourne le bouton, et le voilà dans l'antichambre ; il s'avance dans la salle à manger, pénètre dans les pièces voisines pour s'assurer s'il n'y a personne, revient sur ses pas, et si la clé du buffet n'est pas en évidence, il la cherche dans tous les endroits où il sait

qu'on a l'habitude de la cacher : l'a-t-il découverte, il s'en sert aussitôt pour s'emparer de l'argenterie, qu'il emporte ordinairement dans son chapeau, après avoir jeté dessus ou un foulard, ou un mouchoir de batiste, dont la finesse et la blancheur annoncent encore l'homme comme il faut. Pendant qu'il est en expédition, le bonjourier entend-il venir quelqu'un, il va droit à lui, et lui souhaitant le bonjour d'un air riant et presque familier, il demande si ce n'est pas à M. un tel qu'il a l'honneur de parler. On lui indique ou l'étage plus haut, ou l'étage plus bas ; alors toujours souriant, se confondant en politesses et faisant force excuses, force révérences affectueuses, il se retire. Il peut arriver qu'il n'ait pas eu le temps de consommer le larcin, mais souvent aussi c'est une affaire faite, et quand on s'en aperçoit il est trop tard. Au premier aspect, rien de plus aimable, de plus avenant que la physionomie d'un bonjourier : sans cesse il a le sourire sur les lèvres, il est affable, révérencieux, lors même qu'il n'a pas besoin de l'être ; mais tout cela n'est qu'un tic, une grimace. Après quelques années d'exercice, il rit malgré lui : c'est une contraction qui, à la longue, est devenue chronique, et il salue sans s'en douter. On ne rencontre pas tous les jours des bonjouriers, mais à chaque instant nous pouvons nous trouver face à face avec de jeunes abbés, ou d'anciens prêtres défroqués, un visage modelé au séminaire perd-t-il jamais les formes qui lui ont été imprimées ? Si la mine dévotieuse peut s'acquérir à perpétuité, on croira sans peine qu'il peut en être de même de la mine riante : allez plutôt petite rue Sainte-Anne, faites-vous montrer M. Coco.

Parfois, malgré ses bonnes façons, il arrive que le bonjourier a affaire à des gens qui s'avisent, non-seulement de le soupçonner, mais encore de le fouiller ; dans ce cas, s'il est nanti, il tombe aux genoux des personnes qui se fâchent, et afin de les apaiser et de les amener à s'apitoyer sur son sort, il leur débite en pleurant un conte bien pathétique, préparé à l'avance pour les occasions périlleuses : il appartient à des parents honnêtes ; c'est la malheureuse passion du jeu qui l'a entraîné au crime ; il en est à son coup d'essai ; si on le livre à la justice, son père, sa mère, en mourront de douleur. Si les larmes produisent l'effet qu'il s'en est promis, et qu'on lui dise d'aller se faire pendre ailleurs, il est repentant jusqu'à la porte ; si l'on est inflexible, il se désole tant qu'il ne voit pas la garde ; mais la garde arrivée, il reprend sa sérénité, et les muscles producteurs du sourire reviennent à leur état habituel.

La plupart des voleurs de cette espèce commencent leurs incursions dès le matin, à l'heure où les bonnes vont chercher leur crème, ou taillent une bavette, pendant que les maîtres sont encore au lit. D'autres bonjouriers ne se mettent en campagne qu'aux approches du dîner : ceux-là saisissent le moment où l'argenterie vient d'être posée sur la table. Ils entrent, et en un clin-d'œil ils la font disparaître : c'est ce qu'on appelle *goupiner à la desserte* (travailler à desservir).

Un jour un de ces goupineurs à la desserte était en expédition dans une salle à manger ; la domestique entre portant deux plats d'argent, dans lesquels sont des

poissons, sans se déconcerter, il va au-devant d'elle : « Eh bien ! lui dit-il, allez vous servir le potage, ces messieurs s'impatientent ? – Oui, monsieur, répond la servante, qui le prend pour un des convives, je suis prête, avertissez, je vous prie, la société. » En même temps, elle court à la cuisine, et le goupineur, après avoir en toute hâte vidé les deux plats, les fourre entre son gilet et sa chemise. La fille revient avec le potage ; le faux convives s'était éclipsé, et il n'y avait plus sur la table une seule pièce d'argenterie. On me dénonça ce vol ; aux circonstances qui me furent rapportées, ainsi qu'au signalement qu'on me donna, je crus en reconnaître l'auteur : c'était un nommé *Chimoux*, dit *Boyer*, il fut découvert et arrêté, marché Sainte-Catherine. Sa chemise portait encore l'empreinte des plats, dont la sauce avait dessiné la forme.

Une autre variété de bonjouriers exploite plus particulièrement les hôtels garnis.

Les individus dont se compose cette variété sont sur pieds dès l'aurore ; leur adresse pour déjouer la vigilance des portiers est inconcevable ; ils montent tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, font la revue des carrés, et s'ils trouvent les clés sur les portes, ce qui est assez ordinaire, ils les font tourner avec le moins de bruit possible. Une fois dans la chambre, si le locataire dort, c'en est fait de sa bourse, de sa montre, de ses bijoux, enfin de tout ce qu'il possède de précieux ; s'il s'éveille, le visiteur a une excuse toute prête : « Mille pardons, Monsieur, je croyais être au n° 13. N'est-ce pas monsieur, qui a demandé un bottier, un tailleur, un coiffeur ? etc.,

etc. » Les juifs et quelques femmes qui ne sont pas toutes israélites, sont principalement en possession d'exercer cette industrie. Plus d'un voyageur, détroussé par eux pendant son sommeil, est resté avec la seule chemise qu'il avait sur le dos.

Lecteurs, qui souhaitez n'avoir rien à craindre des chevaliers grimpants, ne laissez jamais votre clé à votre porte ; ne cachez pas celle de votre buffet, car ils la trouveront infailliblement, gardez-la dans votre poche. Que votre portier ait ou une sonnette ou un sifflet, pour indiquer l'arrivée d'un étranger et l'étage où il va ; qu'il ne soit ni tailleur, ni cordonnier, ni bottier, enfin qu'il n'exerce aucun état que celui de portier. Qu'il ne balaye jamais le matin sans tenir sa porte fermée ou sans laisser aux aguets sa fille ou toute autre personne. N'oubliez pas, je crois vous l'avoir déjà dit, que les voleurs sont dans l'usage de chercher sous les paillassons, sous les tapis, sous les vases, dans les buffets, derrière les tableaux, dans les encoignures de poêles, sur les corniches, etc. Recommandez à vos gens de ne jamais souffrir que qui que ce soit reste seul dans une pièce de votre appartement. Si quelqu'un, en votre absence, demande à vous écrire un mot, que votre domestique se garde bien d'aller lui chercher du papier, mais qu'il l'envoie à la loge, où on lui fournira ce dont il a besoin.

Méfiez-vous des vitriers ambulants, des étameurs de cuillères, des raccommodeurs de faïence, des petits savoyards, et de cette armée roulante d'hommes et de femmes qui colportent des couvertures, de la toile, du

calicot, de la mousseline, etc. Suivez les modistes qui montent avec des cartons, les marchandes à la toilette ou autres, qui viennent offrir des marchandises : tous ces coureurs et coureuses sont des voleurs ou des affidés de voleurs qui poussent des reconnaissances. Soyez surtout sur vos gardes lorsqu'il y a, ou qu'il y a eu des ouvriers dans la maison que vous habitez. Rarement il ne se commet pas un ou plusieurs vols après le passage des maçons, carreleurs, couvreurs, peintres en bâtiment, etc. N'ayez affaire aux *marchands d'habits, vieux galons, que dans la rue*. Si vous pouvez faire autrement, ne vous logez jamais dans la même maison qu'une blanchisseuse, qu'un médecin, qu'une sage-femme, qu'un commissaire de bienfaisance, qu'un bureau de prêt, qu'une justice de paix, qu'un commissaire de police, qu'un avoué, qu'un huissier. Évitez les maisons où il y a beaucoup de mouvement et une perpétuelle circulation du public.

CHAPITRE LXVI. – LES BOUCARDIERS.

Le boucardier en reconnaissance. – Ayez un bon chien. – Avantages du désordre. – Les jouets d'enfants et la faïence. – La corde tendue. – Les pois fulminants. – Les passeports en règle.

On appelle boucardiers, les voleurs de boutiques pendant la nuit. Les boucardiers ne dévalisent jamais un marchand sans avoir, auparavant, reconnu les obstacles qui pourraient s'opposer à leur entreprise. Quand ils ont projeté de s'introduire dans une boutique, matin et soir pendant quelques jours, ils rôdent aux alentours, afin d'assister soit à l'ouverture, soit à la fermeture. Ils remarquent alors comment sont placés les boulons, s'ils sont difficiles à mettre ou à retirer ; ils tâchent aussi de savoir si la boutique est gardée par un chien, ou si quelqu'un y couche. Souvent, pour être plus à même de faire ces observations, ils se présentent au marchand sous le prétexte d'acheter ; quelquefois même ils achètent, mais des objets de peu de valeur, qu'ils marchandent le plus long-temps possible... Rien de si chipoteur qu'un boucardier en reconnaissance : il vient, s'en va, revient... ; et quand le prix est convenu, il hésite encore dans le choix.

Le boutiquier à qui il est arrivé d'apercevoir le même individu flânant aux approches de son établissement, ou

d'avoir la visite d'un de ces acheteurs qui mettent l'enchère sou à sou, fera fort bien de se tenir sur ses gardes... Qu'il se précautionne d'un bon chien ; les plus gros sont les meilleurs pour la défense ; mais pour le guet je préfère les petits, c'est-à-dire les roquets, qui ont l'oreille plus fine et le sommeil plus léger. L'usage de faire coucher une personne dans la boutique est des plus sages.

Les boucardiers sont ordinairement des voleurs très connus, déjà signalés aux recherches de la police : aussi ne sortent-ils que rarement de jour, de peur d'être rencontrés par les agents de l'autorité.

Presque toujours, avant de se coucher, un marchand fait à ses commis ou à ses demoiselles de boutique la recommandation de mettre tout en place : les chaises, les tabourets, les escabelles, enfin tout le menu mobilier. Il ferait beaucoup mieux de leur prescrire exactement le contraire, car plus il y a de désordre, plus les voleurs sont entravés. Une chaise renversée, un tabouret contre lequel on se heurte, le moindre bruit, et par conséquent le moindre choc, peuvent les faire découvrir. Rarement les boucardiers s'aventurent chez les marchands de faïence ou de jouets d'enfants : chez les uns la casse est trop à craindre, chez les autres, l'encombrement est dangereux. Que de périls à courir, en traversant dans les ténèbres des légions d'animaux ! Une main s'appuie, un pied se pose malencontreusement, une pression s'exerce : c'est un carlin qui jappe, ou un agneau qui bêle. Il faut fuir : l'éveil est donné.

Les boucardiers de province sont, pour la plupart, de

soi-disant marchands, qui voyagent avec leur voiture. Jamais ils n'arrivent que de nuit dans l'endroit où ils se proposent de faire un coup. Peu d'instants après, ils se mettent en besogne, et les marchandises, à mesure qu'ils les volent, sont déposées dans la voiture. L'opération terminée, ils s'acheminent vers un autre endroit, où ils vendent en détail ce qu'ils ont pris en gros. S'ils se sont approprié des objets d'or ou d'argent faciles à reconnaître, ils les convertissent en lingots.

Un des premiers soins des boucardiers est de dénaturer les produits de leurs vols. Si ce sont des étoffes de soie ou de laine, des toiles, des indiennes, etc., ils enlèvent le chef de chaque pièce, et font ainsi disparaître les marques ou les numéros qui pourraient indiquer qu'ils se fournissent ailleurs qu'en fabrique, bien que parfois aussi ils rendent visite aux fabricants. La chute de quelques planches légères appuyées sur une corde très mince, tendue en travers de la boutique, à une hauteur de quatre à cinq pieds, est une des meilleures surprises que l'on puisse ménager aux boucardiers, lorsque, pour leur expédition, ils ont négligé de se munir d'une lanterne sourde. Quand on marche à tâtons, les mains sont en avant il peut se faire qu'elles rencontrent la corde ; mais alors même les voleurs n'y gagnent rien, puisqu'il suffit du moindre choc pour faire tomber les planches : un grand bruit se produit, les voleurs se doutent bien que l'on viendra, et comme ils ne se soucient pas d'être pris en flagrant délit, quelque intrépides qu'ils soient, ils déguerpissent : des pois fulminants jetés sur le plancher, peuvent aussi produire une détonation

salutaire.

Il ne manque pas de moyens de se préserver des atteintes des boucardiers ; mais ces moyens ne pouvant être efficaces que par le secret, il ne serait pas prudent de les divulguer ici. Un proverbe allemand dit que *la bonne serrure fait l'habile voleur* ; c'est que la bonne serrure n'est pas un mystère ; je crains de m'expliquer... Cependant je pense que les voleurs seraient promptement réduits à l'inaction la plus complète, si les honnêtes gens s'avisait de réfléchir aux circonstances qui ont fait échouer les tentatives de vol les mieux combinées. Depuis quelques années les serruriers-mécaniciens ont imaginé une multitude de secrets, de pièges, de surprises ; mais toutes ces inventions si dispendieuses ne sont pas à la portée du public. Que les personnes qui souhaitent garantir à peu de frais leur sûreté et celle de leur avoir, viennent me consulter, et je me ferai un plaisir de les initier à des procédés moins coûteux. Le vol est comme l'escroquerie ; quand on le voudra on l'anéantira ; mais ce n'est que confidentiellement que je puis révéler aux intéressés le système qui doit infailliblement conduire à ce résultat, sans le secours de la police, dont la vigilance est si fréquemment déjouée.

En parlant des boucardiers de province, j'ai oublié de dire qu'ainsi que les escarpes, ou assassins de profession, ils sont toujours pourvus de passeports parfaitement en règle et très exactement visés par les autorités des communes où ils passent. Il est une remarque à faire, c'est qu'en France les honnêtes gens seuls se

risquent à voyager sans papiers ; les malfaiteurs, au contraire, se gardent bien de contrevenir aux lois et ordonnances en vertu desquelles un brevet de circulation est exigé pour le moindre déplacement. Si j'étais gendarme, l'individu porteur d'un passeport chargé de *visa* me serait toujours suspect. Les vagabonds dangereux ont grand soin de faire constater, pour ainsi dire à chaque pas, qu'ils ne sont pas en état de vagabondage. L'homme irréprochable s'inquiète peu de ces formalités : il s'en affranchit ou parce qu'il est négligent, ou parce qu'il lui répugne de se mettre en contact avec tout ce qui a le nom de police. Comme il a la conscience de l'innocence de ses mouvements et de ses actions, il ne pense pas que qui que ce soit au monde puisse avoir le droit de lui dire, *où vas-tu ? d'où viens-tu ?* S'il aime sa dignité, sa liberté, son indépendance, un passeport est pour lui une humiliation véritable, parce que la nécessité de l'exhiber à toute intimité, l'expose aux questions, aux réflexions saugrenues d'un gendarme qui sait à peine lire, ou d'un garde champêtre qui ne vaut guère mieux. Les gendarmes eux-mêmes sont si persuadés que demander à quelqu'un son passeport, c'est lui faire un affront, qu'ils ne s'adressent que très rarement aux gens bien mis ; d'ordinaire ils se contentent de les regarder et de les saluer au passage. Un homme bien mis est peut-être un ami du procureur du roi, du sous-préfet, du maire ; un homme bien mis est peut-être un fonctionnaire qu'il convient de ne pas indisposer. L'injonction d'exhiber un

passéport est toujours plus ou moins offensante ; c'est un ordre qui blesse l'amour-propre, parce qu'il vient de trop bas, et qu'il n'est pas de citoyen qui ne s'estime plus et ne se voie plus haut qu'un gendarme. Je dis que cette injonction est un ordre, j'ajoute que c'est un ordre des plus impératifs, parce qu'il est impossible de ne pas y obtempérer ; et puis, par une susceptibilité très naturelle, l'esprit se révolte à la pensée d'une suspicion sans motif. La loi prescrit au gendarme de regarder comme suspect tout individu dont il n'a pas encore vu le visage. Ainsi je suis suspect, non parce que ma conduite a légitimé cette espèce de mise en prévention, mais bien par le seul fait de mon existence : la loi m'insulte. Ce n'est pas tout, suivant les circonstances politiques, ou les caprices des autorités locales, un passéport demandé a plus d'une fois été refusé. Un passéport est donc une permission ; il est en outre une taxe. Espérons qu'à l'avenir tous les inconvénients que je viens de signaler disparaîtront ; je ne présume pas que l'on en vienne à supprimer les passéports, mais les abus et les vexations auxquels ils donnent lieu, et qu'on ne nous imposera plus ces pancartes insignifiantes où le vague d'un signalement qui va à tout le monde, expose à de perpétuelles méprises. Qu'on se rappelle l'aventure du malheureux *Chauvet*, victime d'une bévue de M. le procureur du roi de Saint-Quentin.

CHAPITRE LXVII. – LES DÉTOURNEURS ET DÉTOURNEUSES.

La bonne cachette. – Le chaland pressé. – Les mots magiques. – Les préparateurs. – Les boîtes à doubles fonds. – Les poches clandestines. – L'enfant sur le comptoir. – Une femme qui ne se mouche pas du pied. – Avis aux bijoutiers. – Le mendiant. – Les chipeurs de distinction.

Le *vol à la détourne* est celui qui se commet en faisant des emplettes dans une boutique. Ce vol est pratiqué par des individus des deux sexes ; mais les *détourneuses* sont en général réputées plus habiles que les *détourneurs*. La raison de cette supériorité est tout entière dans la différence du vêtement : les femmes peuvent facilement cacher des objets d'un volume assez considérable. J'ai suivi des *détourneuses* qui, ayant entre leurs cuisses une pièce d'étoffe de vingt-cinq ou trente aunes, marchaient sans la laisser tomber, et faisaient ainsi un long trajet sans paraître embarrassées le moins du monde.

Voici comment s'y prennent les voleurs et voleuses à la *détourne*. Un des personnages de la bande se présente dans un magasin, il demande diverses marchandises qu'il fait déployer, et tandis qu'il paraît occupé de choisir, un ou

deux affidés viennent marchander d'autres objets ; ils ont toujours soin de se faire montrer ce qui est placé dans les cases supérieures et derrière le marchand ; celui-ci se met en devoir de les satisfaire, mais à peine sa vue est-elle distraite, que l'un des voleurs escamote ce qui est à sa convenance, et disparaît.

Les vols à là détourne sont très fréquents, soit à Paris, soit en province ; il s'en commet un grand nombre aux foires de Saint-Denis, de Beaucaire, de Guibray, de Rheims, de Metz et de Montmerle, près de Lyon.

Les détourneuses sont toujours élégamment costumées, à moins qu'elles ne soient vêtues comme des femmes de campagne ; dans ce cas, leur mise est riche, elles ont ce qu'on appelle du beau et du bon : la plupart du temps elles se disent marchandes.

Le meilleur moyen pour éviter d'être leur dupe, est de ne leur montrer de nouveaux objets qu'après avoir remis en place ceux qui viennent de passer sous leurs yeux. On peut aussi compter ceux que l'on entrepose sur le comptoir. Dans les magasins achalandés, il serait bon, quand il y a beaucoup de monde à servir, que de temps en temps les commis se prissent à dire entre eux : *deux sur dix*, ou bien encore, *allumez les gonzesses* ; il y a mille à parier contre un, qu'entendant ces mots, les *grinches*, qui ont l'ouïe fine, se hâteront de déguerpir.

Les détourneurs et les détourneuses emploient toutes sortes d'expédients pour parvenir à voler le marchand : d'ordinaire ceux qui remplissent le rôle de *préparateurs*,

disposent à l'avance et mettent à part sur le comptoir les articles qu'ils désirent s'approprier : dès que tout est prêt, et que le moment est opportun, ils font un signal à leurs affidés qui sont à l'extérieur. Ceux-ci entrent, ils demandent, et sont pressés ; le marchand, pour ne pas laisser échapper la vente, se met en quatre, et pendant qu'il ne sait à qui répondre, la marchandise file. Les voleurs qui *font* la mousseline claire, la dentelle, les *foulards* ou autres articles légers et peu volumineux, ont soin de se munir de cartons, en apparence, soigneusement ficelés, mais dont le fond est mobile, ce qui donne la facilité d'introduire par-dessous les objets auprès desquels ils les posent.

Les détourneuses ont des pelisses ou manteaux dont la doublure forme une poche assez vaste pour contenir plusieurs pièces d'étoffe ; quand elles n'ont pas de manteaux, elles ont des châles d'une ampleur très favorable à leurs projets : les jupons de celles qui sont vêtues en paysannes sont de véritables gibecières à secrets et compartiments.

Quelques détourneuses se font accompagner d'une bonne, qui porte un enfant dont la robe est fort longue. La bonne pose l'enfant sur le comptoir, et enlève avec lui les objets sur lesquels la maîtresse a jeté son dévolu. Des détourneuses d'un ordre moins relevé ont des paniers à double fond. J'ai connu une fameuse voleuse de dentelles, la nommée *Dumaz*, qui, pour dérober, s'y prenait assez singulièrement : on lui montrait des Malines ou du point d'Angleterre ; en les examinant elle tâchait d'en faire

tomber une pièce, et si on ne s'en était pas aperçu, avec son pied droit, dont les orteils étaient libres, elle la plaçait adroitement dans son soulier, qui était assez large pour la recevoir : quelquefois, avant que madame Dumaz fut sortie, le marchand réclamait sa pièce ; alors elle demandait à être fouillée, on ne songeait pas au soulier recéleur, et comme on ne trouvait rien, force était de lui faire des excuses, et de croire que la pièce avait disparu avant son arrivée. Qui diable eût imaginé qu'il fallait plutôt regarder à ses pieds qu'à ses mains ? le dicton recommande précisément le contraire.

Les bijoutiers sont fort sujets à recevoir la visite des détourneurs : un nommé *Velu*, dit *Henri*, officier de la compagnie franche de Simon, passait son temps à considérer les bijoux exposés dans leurs montres ; y découvrait-il de ces masses d'anneaux, de ces paquets d'alliances qui, de coutume, sont accrochés aux tablettes contre la vitre extérieure, il les observait avec attention, et le lendemain il se présentait pour acheter une bague ; suivant l'usage on lui donnait à choisir, et, tout en faisant mine d'essayer, au groupe d'or il substituait un groupe tout pareil ; malheureusement c'était du cuivre. Si le fripon n'eût pas acheté, on aurait soupçonné la fraude, mais il ne marchandait pas, et payait bien, le cuivre était placé à l'étalage jusqu'à la venue d'un meilleur chaland.

Le nommé *Florentin* était chez un joaillier à marchander des brillants sur papier ; un homme se présente à la porte en demandant l'aumône ; Florentin tire une pièce de

monnaie de sa bourse et la lui donne ; la pièce tombe, le mendiant se baisse, la ramasse et se retire. Cette circonstance est à peine remarquée. Le marché conclu, Florentin compte 400 francs, et se fait délivrer une facture. Tout est terminé ; mais au moment de serrer ses paquets, le joaillier reconnaît qu'il lui en manque un de la valeur de 5 à 6,000 francs ; on cherche ; le paquet ne se trouve pas ; Florentin dit qu'il ne veut pas sortir sans qu'on l'ait fouillé. Pour ne pas le désobliger, on le fouille, il n'a sur lui que l'acquisition qu'il vient de faire, il est porteur d'excellents papiers, enfin tout prouve que Florentin est un monsieur comme il faut. On le laisse aller : où va-t-il ? rejoindre le mendiant, le nommé *Tornel*, dit Franz, son affidé, qui, avec la pièce, a ramassé le paquet de diamants que Florentin avait adroitement fait tomber.

Les marchands, quels qu'ils soient, et notamment les détaillants, ne sauraient trop se tenir sur le qui vive : qu'ils ne perdent pas de vue que, dans Paris, il est des milliers de voleurs et voleuses à la détourne. Je ne parle ici que des voleurs de profession, mais il est aussi des amateurs qui, à l'ombre d'une réputation bien établie, font de petits coups à la sourdine. Il est de fort honnêtes gens, dit-on, qui, sans trop de scrupule, se passent *gratis* la fantaisie d'un livre rare, d'une miniature, d'un camée, d'une mosaïque, d'un manuscrit, d'une estampe, d'une médaille, ou d'un bijou qui leur plaît ; c'est là ce que l'on nomme *chipeur*. Si le *chipeur* est riche, on ne s'en fâche pas, on dit qu'il est trop au-dessus d'un pareil larcin pour le lui imputer à

crime ; s'il est pauvre, on le dénonce au procureur du roi, et on l'envoie aux galères, parce qu'il n'a pas volé sans nécessité ; il faut convenir que, sur l'honnête et le deshonnête, nous avons d'étranges idées.

CHAPITRE LXVIII. – VOLEURS ET VOLEUSES SOUS COMPTOIR.

Des vis-à-vis. – L'horloger et le chapelier. – Dupes et complices. – La Connarde. – La dispute.

Le *vol sous comptoir* est d'une invention toute moderne ; il importe, dans l'intérêt du commerce, de signaler comment il s'effectue. Des individus, ce sont plus particulièrement des femmes vêtues en domestiques, cherchent dans une rue un peu large, deux magasins situés presque en face l'un de l'autre ; supposons que les deux établissements appartiennent, le premier à un horloger, le second à un chapelier : la voleuse entre chez le chapelier, on la charge d'acheter un chapeau, celui qu'elle choisit n'est jamais prêt, on va le lui garnir, c'est l'affaire d'une heure ; en attendant, elle va et vient, rentre dans la boutique du chapelier, se fait voir sur la porte, et quand elle est bien sûre d'avoir été aperçue de l'horloger, elle traverse rapidement la rue, se présente à ce dernier et lui dit : « Monsieur un tel (elle donne le nom du chapelier), vous prie de me confier deux montres d'or du prix de cent vingt à cent trente francs, c'est un cadeau que je désire faire à mon frère, mais monsieur veut choisir. » L'horloger reconnaît la domestique, il est plein de sécurité, il lui remet les montres, elle les emporte ; de son comptoir l'horloger

peut voir qu'elle rentre en effet chez le chapelier, il assiste presque à l'examen des objets, il les voit passer des mains du bourgeois dans celles des garçons, il ne peut avoir qu'une seule crainte, c'est qu'on ne s'en accommode pas. Un instant après, la garniture du chapeau est terminée, la domestique le prend, et se rend directement chez l'horloger. « Monsieur, lui dit-elle, on prendra celle de cent trente francs ; je vais à deux pas porter ce chapeau, à mon retour je viendrai m'arranger avec vous, mais il faudrait me diminuer quelque chose. – C'est bon, c'est bon, répond l'horloger. » Une heure, deux heures, trois heures se passent, personne ne revient, alors il se décide à aller chez le chapelier, et tout s'éclaircit.

Souvent les deux marchands sont volés par la même personne. Une de ces soi-disant domestiques, nommée la *Connarde*, se présente chez une lingère et la prie de vouloir bien lui remettre quelques coupes de dentelles, pour la femme de l'orfèvre en face ; la lingère n'hésite pas à les lui donner : la Connarde, le carton à la main, va chez l'orfèvre et demande deux chaînes d'or pour sa maîtresse, qui est vis-à-vis, puis sortant immédiatement sans laisser le carton, elle revient chez la lingère. « Madame lui dit-elle, ma bourgeoise désirerait faire voir les dentelles à une de ses amies. – À son aise, qu'elle ne se gêne pas. » Aussitôt elle retourne chez l'orfèvre. « Madame, dit-elle, va examiner vos chaînes, et lorsque je serai revenue de ma commission, je m'arrangerai aussi d'une petite pour moi. » La domestique disparaît ; des deux côtés on pense qu'elle va en course ; enfin la lingère s'impatiente la première ; elle

se rend chez sa voisine. – « Eh bien ! comment trouvez-vous les dentelles ? je vous assure que vous feriez bien de tout garder. – Croyez-vous, que je vous prendrai des dentelles pour les chaînes ? – Ne vous en ai-je pas envoyé un carton ce matin, par votre domestique ? – C'est-à-dire que c'est votre bonne qui est venue chercher pour vous deux chaînes à condition. – Mais voisine, vous rêvez, sans doute ? – C'est plutôt vous qui voulez prendre votre café. – Il s'agit bien de café, je ne plaisante pas, il s'agit de mes dentelles. – Je ne plaisante pas non plus, il s'agit de chaînes d'or, et vous en avez deux à moi. » De part et d'autre on commençait à se dire de gros mots, et la dispute allait s'échauffer, lorsque le mari de l'orfèvre arriva fort à propos pour apprendre aux deux dames qu'elles avaient été volées.

CHAPITRE LXIX. – LES CAREURS.

Gardez votre monnaie. – Encore la femme Caron. – La liquoriste volée. – La boulangère de la rue Martainville. – Les fausses veuves. – Les prêtres de Saint-Gervais et de Saint-Médard. – Le comble de la scélératesse. – Les Bohémiens.

Des individus, hommes ou femmes, se présentent dans une boutique très achalandée ; après y avoir acheté quelques objets, ils donnent en paiement une pièce de vingt francs, ou toute autre pièce dont la valeur excède de beaucoup le montant de leur emplette ; le marchand leur rend la différence ; tout à coup en examinant la monnaie qu'ils reçoivent, ils remarquent une ou deux pièces qui ne sont pas semblables aux autres ; et si l'occasion d'une pareille remarque ne naît pas d'elle-même, ils la font naître au moyen d'une substitution. Quoi qu'il en soit, en montrant au marchand les pièces qu'il leur a données ou est censé leur avoir données : « En avez-vous beaucoup comme cela ? lui disent-ils ; si vous en avez et que vous consentiez à nous les céder, nous vous donnerons un bénéfice sur chacune. » Les anciennes pièces de vingt-quatre sous, celles de douze, les petits écus, les écus de six livres, soit à la vache, soit au W, sont très propres à motiver une proposition de ce genre ; mais malheur au marchand qui

se laisse prendre à l'appât d'une telle spéculation ; si pour procéder à la recherche, il permet l'accès de son tiroir aux personnes qui lui offrent un gain, il peut être assuré qu'elles y puiseront avec tant de dextérité qu'il n'y verra que du feu. C'est là ce qu'on appelle voler à la *care* ; les filous qui pratiquent ce vol ont pris le nom de *Careurs*.

Il n'est sorte d'expédients auxquels ces fripons ne recourent pour faire des dupes ; aujourd'hui ils emploient une ruse, demain une autre ; mais il y a toujours un échange sur le tapis ; ainsi, quel que soit le prétexte sous lequel un inconnu homme, femme ou enfant, se présente pour offrir de changer des pièces, il est prudent de faire la sourde oreille, et dangereux de se laisser tenter. Combien de changeurs, de buralistes de la loterie, de débitants de tabac, de boulangers, de marchands de vin, d'épiciers, de bouchers etc., ont été dupes de ces adroits escamoteurs, qui s'attaquent plus particulièrement à tous les commerces de détails.

Les careurs se font aisément reconnaître ; car dès qu'on ouvre le comptoir afin de choisir la monnaie qui leur convient, ils ne manquent pas d'y plonger la main, comme pour aider au triage, et indiquer les pièces dont ils s'accommoderont. Si, par hasard, le marchand a besoin d'aller dans son arrière-boutique, pour leur rendre sur une pièce d'or, ils le suivent et s'arrangent si bien qu'ils parviennent aussi à mettre la main dans le sac. Presque tous les careurs sont des Bohémiens, des Italiens ou des Juifs. La femme *Caron*, dont il est parlé dans les volumes précédents, était une careuse des plus habiles. Un jour elle

entre chez un liquoriste, le sieur Carlier, établi au marché Saint-Jacques ; madame Carlier était seule, la femme Caron demande un flacon d'anisette, paie avec de l'or, et dresse si bien ses batteries, qu'après dix minutes d'entretien, la liquoriste va chercher dans sa chambre un sac contenant sept cent cinquante francs ; au bout d'un quart d'heure la femme Caron se retire ; à peine est-elle partie, madame Carlier, qui peut attester le fait puisqu'elle vit encore, compte son argent, il lui en manquait la moitié ; la careuse l'avait fascinée à ce point, qu'en sa présence elle avait réellement vu double. Ce vol m'ayant été dénoncé, au savoir faire j'en reconnus l'auteur, qui fut arrêtée, convaincue et condamnée.

Il n'est pas, je crois, de prestidigitateur qui osât se comparer à la fameuse duchesse dont il est parlé aux tomes premier et second de ces mémoires ; un jour, pendant qu'une boulangère de la rue Martainville, à Rouen, vérifiait avec elle une somme de deux mille francs qu'elle portait dans son tablier, elle lui en enleva à peu près la moitié : la boulangère, sentant que son fardeau s'allégeait, comprit qu'elle était volée : elle allait faire arrêter la duchesse, mais celle-ci ne lui laissa pas le temps de faire une esclandre. « Comptez, madame, lui dit-elle, comptez votre argent. » La boulangère compta, et il ne manquait pas un écu. Les voleurs et voleuses à la care, sont aussi fort habiles à effectuer des substitutions. Un bijoutier montre de l'or ou des pierreries, ils achètent une bagatelle, et laissent du chysocale ou du straz, en échange d'objets précieux.

La femme Caron, la Duchesse et une autre Bohémienne appelée la *Gaspard*, avaient imaginé un singulier moyen de voler les prêtres ; vêtues d'habits de deuil (leur costume était à peu près celui de la veuve d'un riche fermier), elles allaient dans une église, et tâchaient de lier conversation avec une loueuse de chaises ou avec une allumeuse de cierges. On sait que ces serviteurs subalternes aiment beaucoup à causer ; les prétendues veuves les questionnaient au sujet de la position financière de chacun des ecclésiastiques de la paroisse, et dès qu'un d'eux leur semblait *valoir le coup de fusil* (c'était leur expression), pour avoir accès chez lui, elles le chargeaient de dire des messes ou bien encore âmes timorées, elles lui soumettaient quelque cas de conscience, et lui témoignaient le désir d'accomplir de bonnes œuvres ; elles avaient l'intention de faire des aumônes et priaient le prêtre de leur indiquer des malheureux dont elles pussent soulager la misère ; le prêtre ne manquait pas de signaler à leur charité quelques pauvres ménages qui méritaient d'être secourus ; aussitôt elles s'empressaient de visiter les nécessiteux qui leur étaient désignés, et de leur porter soit de l'argent, soit des vêtements. « C'est à la recommandation de M. un tel, leur disaient-elles, que vous devez l'intérêt que nous prenons à votre position. » Et ces paroissiens indigents couraient remercier M. un tel, qui était enchanté de ses pénitentes. Il était leur directeur, il connaissait leur for intérieur, elles n'avaient que des vertus, il leur aurait donné le bon Dieu sans confession ; mais une

fois établie, cette confiance qu'il avait en leurs reliques lui coûtait cher : un matin ou un soir, l'époque du jour n'y fait rien, l'ecclésiastique se trouvait dévalisé, et les pieuses femmes ne reparaissaient plus. Elles détroussèrent ainsi un prêtre de St-Gervais ; à qui elles enlevèrent sa montre, une bourse pleine d'or, et divers autres objets de prix ; un prêtre de St-Médard fut également mis à contribution par ces Bohémiennes... Quand elles avaient ainsi réduit le serviteur de Dieu à un dénuement vraiment apostolique, elles mettaient le comble à la scélératesse en volant les malheureux qu'elles avaient assistés ; elles allaient chez eux, les questionnaient sur leurs besoins, se faisaient ouvrir les armoires, les commodes, examinaient toutes les pièces de leur garde-robe, afin de voir celles qu'il était urgent de remplacer, et si durant cette opération elles apercevaient une montre, une timbale, des boucles, une chaîne, ou tout autre bijou de quelque valeur, elles s'en emparaient subtilement, et manifestaient bientôt la volonté de se retirer. « C'est bien, mes enfants, » leur disait alors la mère Caron, je sais à présent ce qui vous manque, je le sais mieux que vous ; » et au même instant elle sortait en ayant soin, pour éviter une vérification trop immédiate, de se faire accompagner jusqu'au bas de l'escalier. Les gens que ces misérables rançonnaient avec cette atrocité étaient d'ordinaire ces pauvres honteux qui, au sein même de la plus affreuse détresse, ont conservé quelques débris de leur ancienne aisance.

Pendant que j'étais à la police, plus de soixante plaintes dans lesquelles on signalait des vols de ce genre furent

portées contre la mère et la fille Caron : enfin je parvins à arrêter ces deux abominables créatures, qui sont encore dans les prisons. Les Bohémiens ne se bornent pas à ces moyens de s'approprier le bien d'autrui ; souvent ils assassinent, et il leur répugne d'autant moins de commettre un meurtre, qu'ils ont un mode d'expiation par lequel ils sont affranchis de toute espèce de remords : afin de se purifier, pendant un an ils portent une chemise de grosse bure et s'abstiennent de *travailler* (voler) ; ce laps de temps écoulé, ils se croient blancs comme neige. En France la plupart des gens de cette caste se disent catholiques et sont en apparence fort dévots ; ils ont toujours sur eux des chapelets et de petits crucifix ; ils récitent leurs prières matin et soir, et suivent les offices régulièrement ; en Allemagne ils exercent rarement d'autre profession que celles de maquignons ou d'herboristes ; quelques-uns s'adonnent à la médecine, c'est-à-dire qu'ils se prétendent possesseurs d'arcanes ou secrets pour guérir. Nombre d'entre eux voyagent par bandes ; les uns disent la bonne aventure, d'autres étament la vaisselle de cuivre, les fourchettes de fer, ou raccommodent la faïence. Malheur aux habitants des campagnes parcourues par ces vagabonds ! il y aura infailliblement une mortalité sur leurs bestiaux ; car les Bohémiens sont fort habiles à les tuer, sans laisser de traces qui puissent faire accuser la malveillance. Ils font périr les vaches en les piquant au cœur avec une aiguille longue et très mince, de façon que le sang s'extravasant intérieurement, on peut croire que l'animal est mort de maladie ; ils asphyxient la volaille avec

du soufre ; ils savent qu'ensuite on leur abandonnera les cadavres ; et tandis qu'on imagine qu'ils ont du goût pour la charogne, ils font grande chère et mangent de la viande délicieuse ; quelquefois, quand ils ont besoin de jambons, ils prennent un hareng salé et le font flairer à un cochon qui, alléché par cette odeur, les suivrait à la piste jusqu'au bout du monde. Je ne m'étendrai pas davantage sur les mœurs des Bohémiens, me bornant à renvoyer le lecteur curieux de faire plus ample connaissance avec ces nomades, à l'intéressante histoire publiée en Allemagne par le savant Grellmann ^[6] ; c'est là que l'on peut se faire une idée exacte de ce peuple, dont les individus ont été mis en scène avec si peu de vérité par le premier romancier de notre époque.

CHAPITRE LXX. – LES ROULETIERS.

Le charretier obéissant. – Le voleur audacieux. – Le diadème de la reine de Naples. – Les diamants et le bal de la rue Frépillon. – Le préservatif.

Les rouletiers sont ceux qui volent les malles, les vaches ou autres effets sur les voitures, quelles qu'elles soient. La plupart des rouletiers sortent de la classe ouvrière ; ils sont presque toujours vêtus ou en commissionnaires ou en rouliers. À une époque où ils étaient assez nombreux, ils avaient leurs principales stations dans les quartiers où les arrivages de voitures sont les plus fréquents : la rue d'Enfer, les faubourgs Saint-Honoré, Saint-Martin, Saint Denis, les boulevards, la place Louis XV, les rues des Bourdonnais et des Lavandières, les rues Tire-Chappe et Montorgueil étaient incessamment parcourus par des rouletiers. Lorsque des voleurs de cette espèce avaient jeté leur dévolu sur un camion, ils le suivaient, et à la première halte ils accomplissaient leur larcin : il est peu de voitures qui ne leur aient payé une contribution. Les premiers qui excellèrent dans ce genre, furent les *Fanfan Maison*, les frères *Servier*, les *Jean*, les *Goupi*, les *Herriez*, les *Cadet*, les *Nissel*, les *Dubois l'Insolent*, les *Roblot*, les *Lafrance*, les *Ligny*, les *Doré*, tous hommes aussi entreprenants qu'adroits. Chaises de poste, berlines,

guimbardes, diligences, pas de voiture qui ne leur dût quelque chose : ils faisaient leurs coups avec une audace incroyable. L'un accostait le roulier et le retenait à la tête de ses chevaux, tandis que les autres débâchaient la voiture et faisaient tomber les ballots.

Voici, à ce sujet, un trait que l'on m'a conté : les frères Servier et deux autres rouletiers étaient, à la tombée de la nuit, aux Champs-Élysées ; l'aîné ayant lié conversation avec un charretier, averti par un mouvement de la dossière que sa voiture charge un peu à cul, veut regarder ce qui occasionne ce mouvement : « Je te défends de te retourner », lui dit Servier, et le charretier obéit.

On m'a assuré que, plusieurs fois, il est arrivé à Goupi de monter en plein jour dans les halles, sur une diligence, et d'en descendre des malles, comme à lui appartenant.

Un jour je suivais un rouletier fameux, c'était le nommé Gosnet ; en arrivant dans la rue Saint-Denis il saute sur une voiture, s'affuble d'un manteau ainsi que d'un bonnet de coton qu'il trouve sous sa main, et dans cet attirail il descend avec une valise sous le bras ; il n'était pas deux heures de l'après-midi ; mais pour éloigner les soupçons, Gosnet, en mettant pied à terre, alla droit au conducteur, et, après lui avoir parlé, il s'esquiva au détour d'une rue ; je l'y attendais, il fut arrêté et condamné.

Les rouletiers ne sont pas les gens les plus instruits du monde : aussi dans leurs expéditions leur est-il parfois arrivé de s'emparer d'objets précieux dont ils ignoraient complètement la valeur. L'un d'eux, que le vol d'une malle appartenant à la reine de Naples avait rendu possesseur

d'un diadème, en fit présent à une fille avec laquelle il vivait. Il voulait ainsi épargner l'argent d'un peigne à galeries qu'il lui avait promis depuis long-temps. Faute de mieux, la princesse ceignit l'ornement royal, et parut coiffée de la sorte au bal de la rue Frépillon, dans la cour Saint-Martin : c'était sans doute la première fois qu'on y voyait des diamants.

Voulez-vous vous mettre à l'abri des entreprises des rouletiers ? N'attachez vos malles et vos vaches ni avec des courroies ni avec des cordes, mais avec des chaînes de fer que l'on ne puisse forcer sans qu'une sonnette cachée ne donne l'éveil : ce conseil s'adresse aux voyageurs. Voici maintenant pour les rouliers : qu'ils aient de bons chiens, les plus méchants sont les meilleurs, et que ces gardiens ne soient plus sous la voiture, mais dessus. Que les camionneurs ne soient seuls que quand ils ne peuvent faire autrement ; qu'ils renoncent surtout à la funeste habitude d'entrer au cabaret ; offert et payé par un ami, un canon sur le comptoir n'est souvent qu'une trompeuse amorce : ce sont les voleurs qui régulent.

Les blanchisseurs agiront sagement en faisant garder leurs voitures par une grande personne et non par des enfants qui dorment, ou qu'il est si facile de distraire : on leur montre un hanneton, et le hanneton comme le voleur, tout cela vole en même temps.

Les commissionnaires qui s'en retournent à vide, ne doivent jamais mettre leur argent dans des sacs placés les uns dans les autres, ainsi que cela se pratique de coutume ; il est au contraire nécessaire qu'ils l'aient

constamment en vue, sinon, tandis qu'ils cheminent pédestrement, on peut chercher, fouiller, trouver et décamper. Des voleurs ont eu la constance de faire plusieurs lieues dans une carriole, en attendant l'occasion de s'esquiver.

CHAPITRE LXXI. – LES TIREURS.

*Le propriétaire de l'âne savant. – L'Anglais à la parade.
– Les nonnes. – Les yeux au bout des doigts. – La
chicane. – L'effronté filou. – Le brouillard et la répétition. –
L'homme de la circonstance. – Efficacité de la peine de
mort.*

Les *Tireurs* portèrent d'abord le nom de *floueurs*, sous lequel nous signalerons une autre espèce de fripons à qui il convient beaucoup moins ; car, dans l'origine, *floueurs* signifiait, qui cherche la *floue*, c'est-à-dire l'affluence ou la foule.

Les *tireurs* ou voleurs à la tire, sont ceux qui dérobent dans les poches, les bourses, les montres, les tabatières ; etc., etc. Ils sont en général bien couverts et ne portent jamais ni cannes, ni gants ; car non-seulement ils ont besoin de toute la liberté de leurs mains, mais encore de toute la délicatesse de leur toucher. Ces messieurs, dont on aurait tort de dire qu'ils ne font œuvre de leurs dix doigts, sont ordinairement trois ensemble et quelquefois quatre. C'est dans les cohues qu'ils font leurs affaires, aussi vont-ils dans toutes les réunions, fêtes, bals, concerts, dans tous les spectacles, au moment de l'entrée, ainsi qu'à celui de la sortie ; leur poste de prédilection est le bureau où l'on dépose les cannes et parapluies, parce

que là il y a toujours affluence ; ils fréquentent également les églises, mais seulement lorsque la solennité doit y attirer un grand concours de fidèles ; ils sont à la piste de tous les rassemblements, souvent même ils les provoquent, soit par une rixe feinte, soit par tout autre moyen. Il est des tireurs qui sont associés avec des bateleurs. Le propriétaire de l'âne savant, dont tout Paris a gardé la mémoire, était le compère d'une bande de filous ; quand l'âne ruait, les tireurs n'avaient pas les mains dans leurs poches. Les chanteurs des rues, les escamoteurs, les nécromanciens en plein vent, ont presque tous des accointances avec des coupeurs de bourses ; presque tous ont part aux bénéfices de la tire. Dans Paris il ne se fait presque pas d'attroupements, qu'il ne s'y trouve des filous ; ces messieurs sont partout.

Un jour que, les deux mains engagées dans son pantalon, un Anglais regardait défiler la parade, un petit filou, nommé *Duluc*, lui coupe le cordon de sa montre. Une minute après le gentleman s'aperçoit qu'il lui manque quelque chose, il cherche sur le pavé, puis examine son ruban, et bien qu'il fut aisé de s'apercevoir qu'il avait été coupé, il se fouille, se tâte des pieds à la tête ; enfin, étonné de ne pas trouver ce qu'il a perdu : « Goddem, s'écrie-t-il, le diable il a pris mon breloque » ; et pendant que par sa bonhomie il prêtait ainsi à rire aux voisins, à quelques pas de là le filou avec un de ses camarades, s'amusait à le contrefaire.

Rien de si facile que de reconnaître un filou ; il ne peut pas rester en place, il faut perpétuellement qu'il aille et qu'il

viennaise ; cette mobilité lui est nécessaire, parce qu'elle multiplie les occasions de se trouver en face de quelqu'un, et de s'assurer s'il y a du butin à faire. Lorsqu'un filou s'approche d'une foule, il laisse aller ses mains au hasard, mais de manière qu'elles frappent ou sur la poche, ou sur le gousset, afin de se faire une idée du contenu. S'il vaut la peine qu'on se l'approprie, les deux compères, que le filou nomme ses *nonnes* ou *nonneurs*, se mettent chacun à leur poste, c'est-à-dire près de la personne que l'on veut voler, ils la poussent et la serrent comme dans un étau, en s'efforçant de cacher la main de l'opérateur. Une montre ou une bourse est-elle le résultat de cette presse factice, à l'instant même elle passe dans les mains d'un affidé, *le coqueur*, qui s'éloigne le plus vite possible, mais sans affectation.

Une remarque bien essentielle à faire, c'est qu'à l'issue d'un spectacle, d'une église, ou de tout autre endroit public, les filous font mine de vouloir rentrer, lorsque tout le monde se presse pour sortir. Lecteurs, vous êtes avertis ; quand vous verrez un ou plusieurs individus faisant une pareille manœuvre, en regardant en l'air et poussant vivement, soyez sur vos gardes. Ce n'est ni sur la chaîne de sûreté, ni sur le bouton de votre gousset qu'il faut vous reposer, ce ne sont pas là des obstacles ; les filous sont, au contraire, fort contents qu'on prenne des précautions de ce genre : elles font la sécurité du *messièr*e (bourgeois) ; il a une chaîne, son gousset est fermé, il ne craint rien, il ne songe plus à veiller à sa montre, c'est un soin superflu ; qu'en advient-il ?

la chaîne est coupée, le bouton saute, et la montre disparaît. Les filous n'ont pas l'air d'y toucher, mais ils ont des yeux au bout des doigts.

Cependant il est un moyen de réduire au néant toute cette subtilité : étranglez, c'est-à-dire tordez votre gousset de montre, un ou deux tours suffiront ; après cela vous pourrez porter un défi à tous ces filous qui excellent dans l'art de faire la bourse, la montre et la tabatière.

Il existait à Paris un filou d'une dextérité si inconcevable, qu'il volait sans compère. Il se plaçait devant une personne, mettait sa main derrière lui, et lui enlevait ainsi ou sa montre, ou tout autre bijou à sa portée : ce genre de vol est ce qu'on appelle le *vol à la chicane*.

Un nommé *Molin* dit *Moulin le chapelier*, étant sous le péristyle des Français, veut escamoter la bourse d'un monsieur ; celui-ci, qui est près du mur, croit sentir qu'on le vole ; Molin, plein de présence d'esprit, brusque le mouvement, la bourse est arrachée du gousset, il l'ouvre, en tire une pièce, et demande un billet. Au même instant la personne volée lui dit : « Mais monsieur, vous avez pris ma bourse, rendez-la moi. – Troun dé Dious, répond Molin, en jouant l'étonnement, en êtes vous bien sûr ? Puis la considérant avec attention, bagasse ! j'ai cru que c'était la mienne. Ah ! monsieur, je vous demande bien pardon. » En même temps il rend la bourse, et tous les assistants sont persuadés qu'il s'est involontairement trompé. Voilà du toupet, ou je ne m'y connais pas.

À l'époque du grand brouillard, Molin et le nommé Dorlé s'étaient postés aux environs de la place des Italiens : un

vieillard vient à passer, Dorlé lui vole sa montre et la remet à Molin ; l'obscurité était si grande, qu'on ne pouvait distinguer si c'était une répétition ; pour s'en assurer, Molin pousse la queue, le marteau frappe incontinent sur le timbre, et au son qu'il produit, le vieillard de reconnaître son bijou, et de s'écrier : « Ma montre ! ma montre ! rendez-moi ma montre, je vous en prie ; elle vient de mon grand-père, c'est un cadeau de famille ; » et tout en proférant ses lamentations il tâche de se diriger sur le son, afin de ressaisir son objet ; sans s'en douter, il arrive tout près de Molin, alors celui-ci s'avance à la faveur du brouillard, et tenant la montre à quelque distance de l'oreille du bonhomme, il pousse de nouveau le bouton : « Écoute-la, dit-il, chanter pour la dernière fois ; » et les deux voleurs disparurent en laissant au vieillard ce cruel adieu.

Les anciens *voleurs à la tire* citent encore parmi les célébrités de leur profession, deux Italiens, les frères Verdure, dont l'aîné, convaincu d'avoir fait partie d'une bande de chauffeurs, fut condamné à mort. Le jour de l'exécution, le cadet, qui était resté libre, voulut voir son frère à sa sortie de la conciergerie : avec plusieurs de ses camarades, il alla se poster sur son passage. Lorsque les voleurs vont le soir dans la foule, ils ont d'ordinaire un cri pour se faire reconnaître de leurs affidés : Verdure jeune, apercevant la fatale charrette, proféra le sien, c'était *Lirge*, à quoi le patient, en cherchant des yeux, répondit *lorge*. Ce singulier salut donné et rendu, on imaginera peut-être que Verdure jeune se retira ; en venant il avait déjà volé deux

montres ; il vit tomber la tête de son frère, et soit avant, soit après, il voulut jusqu'au bout exploiter la circonstance. La foule s'étant écoulée, il entra au cabaret avec ses camarades. « Eh bien ! leur dit-il, en étalant sur la table quatre montres et une bourse, j'espère que j'ai joliment tiré mon épingle du jeu ; je n'aurai jamais pensé faire un si bon *chopin* (coup) à la mort de *mon frangin* (frère) ; je suis seulement fâché d'une chose, c'est qu'il ne soit pas là pour avoir *son fade* (sa part). »

Que diront de ce trait les partisans de la peine de mort ? qu'elle est efficace ? ils en ont la preuve.

CHAPITRE LXXII. – LES FLOUEURS.

La trouvaille. – Une bonne bouteille de vin. – Le Saint-Jean. – Le verre en fleurs. – Le trébuchet et la triomphe.

Les *floueurs*, qu'il faudrait plutôt appeler *joueurs*, vont ordinairement trois ou quatre de compagnie. L'un d'eux marche en avant, il a dans la main une pièce de vingt ou quarante sous, et quand il voit un homme dont la mise annonce un étranger ; la forme des habits, celle des bottes, du chapeau, la coupe des cheveux, le teint plus ou moins hâlé, l'air curieux et embarrassé, sont des indices auxquels on reconnaît facilement un provincial ; quand, dis-je, le floueur qui va en avant, a remarqué ces caractères d'étrangeté, il laisse adroitement tomber la pièce, puis se baissant, il la ramasse de façon que le passant ne puisse faire autrement que de l'apercevoir. « Monsieur, lui dit le filou en se relevant, ceci ne serait pas par hasard tombé de votre gousset ?

– » Non, monsieur, répond ordinairement l'étranger.

– » Ma foi, monsieur, reprend le filou, si c'était de plus de valeur, je vous en remettrais la moitié, mais pour une bagatelle semblable, cela ne vaut pas la peine ; si vous le permettez, je vous offrirai une bonne bouteille de vin. » Si l'étranger accepte, le filou porte la main à sa cravate, ou bien encore il ôte son chapeau, comme s'il saluait

quelqu'un ; à ce signal, que l'on nomme le *Saint-Jean*, les affidés prennent le devant, et courent s'installer dans un cabaret, où ils se mettent à jouer aux cartes. Un instant après, l'individu qui est censé avoir trouvé la pièce arrive avec l'étranger que l'on se propose de duper ; tous deux s'asseyent, mais l'étranger est toujours placé de manière à pouvoir découvrir les cartes de l'un des joueurs : bientôt un coup préparé doit attirer son attention, le compère lui fait remarquer combien la personne a beau jeu ; des paris s'engagent pour et contre, l'étranger est amené à y prendre part ; que l'on le laisse faire, et il est certain d'avoir gagné sur table, il prend lui-même les cartes, et après avoir mis son argent entre les mains de celui avec qui il est venu, ce qui est très naturel, puisque celui-ci est son cointéressé, il joue ; mais par une fatalité inconcevable, il perd, et voilà les filous riant, buvant aux dépens du *sinve* (du simple), c'est le nom qu'ils donnent à la dupe. Le coup de cartes par lequel ces messieurs se concilient la fortune, est ce qu'on appelle le *verre en fleurs*.

Un nigaud qui s'était laissé entraîner de la sorte dans un cabaret, voit le coup : « Sacredieu dit-il, s'il était permis de parier, je gagerais 25 louis que je ferai le point ! » Le pari s'engage, on met au jeu, mais avant de jouer le coup, le *sinve* s'écrie : « Un moment, messieurs, les bons comptes font les bons amis, » et en même temps tirant de sa poche un trébuchet, « Je désire, dit-il, voir si vos louis sont de bon aloi ; à l'égard des miens, j'en répons : au surplus, comme vous ne les aurez pas, cela doit vous être

indifférent. » Il pèse les louis il manque treize grains sur la totalité ; il exige un appoint de trois francs, et quand la somme est parfaite, il joue, perd et reste stupéfait ; c'était à *la triomphe*, il avait le roi, la dame, le neuf d'atout, et deux autres rois. Pour ne pas être dupe, il ne suffit pas d'avoir un trébuchet, il faut encore ne pas aller boire avec des inconnus, et surtout ne jamais jouer avec eux.

Il n'est peut-être pas hors de propos de conseiller aussi aux étrangers qui viennent à Paris, de se faire habiller de pied en cap dès leur arrivée, c'est pour eux le seul moyen de ne pas être le point de mire de tous les fripons : dussent-ils s'adresser à l'enseigne du *Ciseau volant*, qu'ils se hâtent, de faire appeler le tailleur, le bottier, le chapelier, etc.

CHAPITRE LXXIII. – LES EMPORTEURS.

Les désorientés. – Les curiosités de Paris. – Les deux layettes. – L'officieux cicérone. – Le conseiller de l'université et le serpent à sonnette.

Il est dans Paris des individus que l'on voit du matin au soir sur la voie publique ; ce sont des promeneurs sans but déterminé ; cependant ils se tiennent habituellement dans les rues principales ; on les rencontre aussi très souvent dans les lieux de réunions publiques, tels que les Tuileries, le Palais-Royal, le Jardin des Plantes, celui du Luxembourg, le Louvre, le Carrousel ou la place Vendôme à l'heure de la parade, les galeries du Musée, enfin partout où il y a le plus grand nombre d'étrangers et de provinciaux.

Les flâneurs dont je parle sont toujours vêtus sinon avec élégance, du moins avec propreté ; on les prendrait pour des négociants ou tout au moins pour des voyageurs du commerce. Ces messieurs sont associés par trois ; l'un d'eux marche en avant, et s'il aperçoit un étranger, avec un peu de tact un étranger se reconnaît à la première vue, il l'accoste en le priant de lui indiquer une rue qu'il a soin de choisir dans les environs du quartier où il se trouve.

L'étranger ne manque pas de répondre qu'il n'est pas de Paris ; alors le filou saisissant la balle au bond, lui dit : « Ni

moi non plus, il y a même fort long-temps que je ne suis venu dans la capitale et je suis tout désorienté par la multitude des changements qui s'y sont opérés. » Arrivé au coin d'une rue, le désorienté en lit l'écriteau. « Ah ! s'écrie-t-il, c'est ici telle rue ! je me reconnais à présent. » Tout en cheminant à côté de l'étranger, il engage la conversation, la fait tomber sur ce qu'il y a de curieux à voir dans le moment ; tantôt c'est le Garde-Meuble, tantôt ce sont les appartements du roi ; une autre fois ce sont des tableaux ou des expériences intéressantes ; dans un temps c'était le costume du sacre de Napoléon ; plus tard la layette du roi de Rome ; plus tard encore celle du duc de Bordeaux ; c'étaient aussi les Osages ; la girafe, l'ambassadeur d'Alger ; ce sont peut-être les Chinois. Enfin que ce soit une chose ou une autre, le flâneur va chercher un billet pour la voir, et ce billet étant pour deux personnes, il offre à l'étranger de l'y faire participer. C'est ou un officier des gardes ou un employé du Château, ou un personnage considérable quelconque, qui lui a promis ce billet, et il doit le joindre dans un café des environs où il lui a donné rendez-vous ; il engage en conséquence l'étranger à y venir avec lui ; si l'étranger consent à l'accompagner, à un signal convenu les deux affidés qui formaient l'arrière-garde prennent les devants. Le café n'est pas loin, l'étranger y arrive bientôt avec son conducteur : celui-ci s'approche du comptoir, comme pour s'informer si la personne qu'il attend est venue, et tandis qu'il est censé prendre ce renseignement, il invite l'étranger à monter au billard ; l'instant d'après il y monte aussi, et annonce que la

personne ne tardera pas à revenir. « En attendant, dit-il, je demanderai la permission de vous offrir un petit verre ; le petit verre est accepté, et l'on regarde jouer au billard. L'un des joueurs fait un raccroc, le *cicérone* le fait remarquer à l'étranger, la partie se continue, et des coups baroques se présentent à chaque instant. Le joueur qui doit gagner fait la bête ; il se soucie, dit-il, de gagner comme de perdre, l'héritage de son oncle fera face à tout ; d'ailleurs, quand il n'y en a plus, il y en a encore ; et il débite ces propos en faisant sonner les écus qu'il a dans sa poche. Un coup singulier se présente, il s'engage un pari, le *cicérone* prend parti, il amène l'étranger à prendre parti avec lui, et si ce dernier a la faiblesse de mettre au jeu, son argent est flambé.

L'étranger ne se borne pas toujours à parier, quelquefois saisissant la queue, il veut se mesurer contre celui qui a l'air d'une mazette, il se pique de le gagner, et plus il s'en pique, plus il est certain d'être plumé ; le prétendu maladroit fait tant de raccrocs, tant de raccrocs, qu'il sort victorieux de la lutte. Je connais des personnes qui, dans de tels assauts ont perdu jusqu'à trois ou quatre mille francs.

Un conseiller de l'université impériale, M. Salvage de Faverolles, presque octogénaire, y perdit ses deux montres, une chaîne en or, cent doubles Napoléons et de plus une somme de six cents francs pour laquelle il souscrivit une lettre de change ; il n'avait pas joué, mais en l'intimidant on lui avait fait accroire qu'il avait parié ; son *cicérone*, qui avait deviné en lui l'ancien médecin et

l'amateur d'histoire naturelle, lui avait proposé de le faire assister à des expériences entreprises dans le but de connaître quels sont la nature et les effets du venin du serpent à sonnettes. « Eh bien ! ce serpent, quand le verrons nous ? répétait sans cesse M. Salvage. Nous ne tarderons pas, répondait le *cicérone*, je ne suis pas moins impatient que vous de voir les sonnettes... ; et par les sonnettes, il entendait l'argent du vieillard.

Les filous qui le rançonnaient ainsi, ont reçu le nom d'emporteurs au billard : à mon avènement à la police, le personnel de cette classe de fripons se composait de vingt-cinq à trente individus ; aujourd'hui il s'est réduit des quatre cinquièmes, et cette réduction, j'ose le dire, a été opérée par moi. Ceux qui exercent encore ne sont pas riches, les autres se sont dispersés à la suite de détentions plus ou moins longues ; avant moi, les emporteurs au billard n'étaient punis qu'administrativement, c'est-à-dire arbitrairement ; on les envoyait quelques mois à Bicêtre et à leur sortie on les faisait conduire par la gendarmerie dans leur département. Le premier, je provoquai contre ces escrocs l'application de l'article 405 du Code ; on jugea que j'avais raison, et tous ceux pris en flagrant délit, furent condamnés à deux ou trois ans de prison. Cette sévérité, jointe à la divulgation des moyens de leur industrie, a puissamment contribué à en purger la capitale ; les cinq ou six emporteurs que l'on y voit encore, renonceront à ce genre d'existence aussitôt qu'on le voudra... Pourquoi ne le veut-on pas dès à présent ? le chapitre des

considérations est là.

CHAPITRE LXXIV. – LES EMPRUNTEURS.

Le voyage en poste. – La valise de confiance. – L'exorde. – Les aristocrates. – Les lingots. – Superbe opération. – Qui trop embrasse mal étreint. – Le dépôt. – Le petit soldat et le fou de Cette. – Les brillants et les saphirs. – M. Fromager. – Les deux jumelles.

L'emprunt, qui participe de l'escroquerie et du vol, est un des moyens les plus ingénieux de s'approprier le bien d'autrui. Jamais les emprunteurs ne firent de plus brillantes affaires que durant les troubles de notre révolution : c'était le beau temps de leur industrie, qu'ils exerçaient de la manière suivante :

Deux hommes d'un âge mur voyageaient en poste, emmenant avec eux un troisième individu qui était censé leur domestique. Ces messieurs avaient tous les dehors de l'opulence, une mise recherchée, des manières élégantes, un langage approprié, et la politesse des gens de cour. Impossible de ne pas les prendre pour des personnages, et qui plus est, pour des personnages riches, à en juger par la dépense qu'ils faisaient. Jamais ils ne descendaient que dans les meilleures auberges ou dans les hôtels les mieux famés ; ce qui leur importait surtout, c'est que l'hôtelier fût un des matadors du pays, aussi

savaient-ils toujours à l'avance la situation de sa caisse, et s'il n'avait pas beaucoup d'argent, il fallait du moins qu'ils pussent fonder leur espoir sur son crédit ; sous ce rapport les maîtres de poste leur convenaient à merveille.

Arrivés au gîte qu'ils avaient choisi, les deux voyageurs se faisaient donner la plus belle chambre, et tandis que la maison retentissait d'ordres lancés du haut de leur grandeur, le prétendu domestique s'occupait de faire remiser la voiture et de décharger les effets de ses maîtres. Rarement cette opération ne s'effectue pas en présence du personnel de l'hôtellerie ; le bourgeois, la bourgeoise, les servantes, les garçons d'écurie, le cuisinier, et jusqu'aux marmitons, chacun est bien aise, en pareille occasion, de donner son coup d'œil : chacun a son petit brin de curiosité ; ces témoins obligés de tout débarquement, ne laissent pas échapper la moindre des circonstances favorables ou défavorables aux nouveaux venus. Ce sont eux qui aident au transport des malles afin d'en connaître le poids ; ils ne seraient pas fâchés d'assister à leur ouverture, et toute valise à laquelle il leur est interdit de toucher est pour eux le sujet d'une mortelle inquiétude ; ils la pèsent des yeux ; leur semble-t-elle lourde, la leur dérobe-t-on avec quelque apparence de mystère, alors le champ le plus vaste est ouvert aux conjectures ; les nouveaux venus sont des Crésus, ils traînent après eux des trésors. Confiance sans bornes, complaisances, petits soins, tout leur est prodigué ; pour eux on se mettrait en quatre ; la cave, la cuisine, l'écurie, la maison entière est en révolution.

Les voyageurs dont j'entreprends de décrire les habitudes, n'ignoraient pas combien peut valoir de considération une valise montrée et remarquée à propos. Leur domestique, qui était la cheville ouvrière de la mise en pratique de leurs combinaisons, retirait péniblement de la vache ou de l'impériale, une espèce de coffret dont l'exiguïté contrastait avec l'énormité de ses efforts pour le soulever. « Mâtin ! il ne contient pas de la plume », disaient les spectateurs.

– « Je crois bien », répondait la cheville ouvrière, puis se tournant vers l'hôte, l'hôtesse ou quelqu'un des leurs, la cheville en allongeant le cou, ajoutait d'un ton confidentiel, mais toutefois de manière à être entendu de tout le monde : « *C'est le magot.* »

– « *Donnez donc, donnez donc* », répétaient cinq ou six officieux.

– « *Attendez que l'on vous aide* », disait l'hôte, en s'avançant de sa personne pour prendre une idée du fardeau ; et quand le coffret était à terre, on procédait à l'examen de la fermeture, dont on admirait le travail. Chacun faisait sa réflexion ; mais la plus intéressante à recueillir était celle du patron : le domestique de ces messieurs avait l'œil et l'oreille à tout, et si, à cette époque, où les assignats constituaient seuls la fortune publique, le patron laissait échapper un geste, un propos, un regard qui trahît son amour pour le numéraire, le regard, le geste, ou le propos donnaient la mesure de ce qu'on pouvait tenter.

Y avait-il apparence de succès, les voyageurs épiaient

l'instant propice pour l'attaque. Un soir, lorsqu'ils étaient certains de n'inspirer que de la bienveillance, ils faisaient prier l'hôte, sinon l'hôtesse, ou tous les deux ensemble, de monter dans leur appartement : on s'empressait de se rendre à l'invitation. Alors un des étrangers disait au domestique : « Comtois, ayez la bonté de nous laisser seuls » ; et dès que Comtois était sorti, l'autre étranger portait la parole : « Nous vivons dans un temps où la probité est si rare, que l'on doit véritablement s'estimer trop heureux de rencontrer encore des honnêtes gens. En venant chez vous, c'est un bonheur que nous avons eu. La réputation méritée dont vous jouissez, nous est le garant que nous ne courons aucun risque en vous confiant un secret qui est pour nous de la plus haute importance. Vous savez avec quel acharnement on poursuit aujourd'hui les nobles ; tout ce qui porte un nom est proscrit. Nous aussi avons été obligés de fuir notre pays pour nous dérober à la rage des révolutionnaires ; ils en voulaient à notre tête et à notre fortune, et bien nous en a pris de déguerpir ; car, sans doute, à l'heure qu'il est, ce serait fait de nous. Enfin, Dieu soit loué ! nous voici provisoirement en lieu de sûreté, et avec de braves gens.

Ceci était le préambule ou l'exorde. Après l'avoir débité avec toute la solennité du malheur, le voyageur faisait une pause dans l'expectative de quelques-unes de ces questions qui marquent le degré d'intérêt que l'interrogateur prend à la situation. L'épreuve était-elle satisfaisante, il reprenait : « Vous n'ignorez pas que l'or et l'argent monnoyés ont disparu de la circulation, et que

quiconque en a, le cache avec le plus grand soin, dans la crainte d'être arrêté et traité comme aristocrate. Nous possédions des espèces d'or, pour cinquante mille francs ; une pareille somme est embarrassante ; afin de la soustraire plus facilement aux recherches, nous l'avons fondue nous-mêmes, et en avons fait des lingots. À cette époque, nous ne prévoyions pas que nous serions incessamment contraints de nous exiler, de telle sorte qu'au moment d'un départ précipité, nous nous sommes presque trouvés au dépourvu. Jusqu'ici quelques louis d'une petite réserve que nous avons faite, nous ont suffi, mais nous ne sommes pas au terme de notre voyage, tant s'en faut, et qui sait combien de temps devra durer notre absence ! dans cette position, des fonds nous sont d'une indispensable nécessité, car on ne paie pas les postillons avec des lingots. Nous pourrions nous adresser à un orfèvre ; mais qui répondrait qu'il ne nous dénoncera pas ? Cette crainte nous a déterminés à recourir à votre obligeance : vous pouvez nous rendre le service de nous prêter sur un ou deux lingots une somme de cinq à six mille francs. » (La quotité énoncée dans la demande était toujours proportionnée aux moyens pécuniaires de l'aubergiste.) « Il n'est pas besoin de dire, qu'en vous remboursant le capital, nous vous tiendrons compte de l'intérêt. Quant à l'époque de ce remboursement, vous la fixerez vous-même à votre convenance, et le délai expiré, si vous aviez besoin de faire usage des lingots, vous ne vous gêneriez pas. Un écrit de nous vous donnera à cet égard pleine et entière liberté. »

La botte portée, l'aubergiste était encore dans l'incertitude sur la réponse qu'il ferait ; mais bientôt les lingots étaient extraits du petit coffre, et on les étalait à ses regards ; le plus léger de tous était au moins de la valeur de la somme que l'on désirait emprunter, et au lieu d'un on en offrait deux : la garantie était double du prêt ; on ne pouvait placer son argent avec plus de sécurité, et puis la chance de s'approprier le gage, en cas de non-paiement, n'était pas une mince considération. Il n'était donc pas extraordinaire que l'aubergiste consentît à faire une opération qui présentait de si brillants avantages. Cependant il pouvait se faire qu'il refusât ; alors, comme on ne doutait nullement de sa bonne volonté, on le pria de trouver dans l'endroit quelque richard qui voulût bien délier les cordons de sa bourse ; plutôt que de recourir à un orfèvre, on était déterminé à tous les sacrifices.

C'était là une tournure délicate pour proposer un intérêt exorbitamment usuraire ; l'aubergiste ne tardait pas à déterrer parmi ses connaissances, un capitaliste obligeant. Le marché se concluait ; mais, avant de recevoir les écus, les voyageurs, fidèles à leur système de délicatesse, demandaient que le titre de l'or fût vérifié. « C'est autant pour vous que pour nous, disaient-ils au prêteur ; comme nous avons fondu des louis, des ducats, des sequins, des quadruples, enfin toute espèce de monnaies, nous sommes bien aises, pour votre sûreté comme pour la nôtre, de savoir à quoi nous en tenir. » Souvent le prêteur voulait s'en rapporter à la probité de ces messieurs, ils insistaient ; mais comment arriver à la vérification sans

éveiller les soupçons du bijoutier à qui l'on s'adresserait ? Chacun émettait son avis ; cependant, à tout ce qu'on imaginait, il y avait toujours un inconvénient. Décidément la sagacité de l'assemblée allait se trouver en défaut ; tout à coup un des filous est inspiré : « Ah ! parbleu, messieurs, s'écrie-t-il, c'est le pont aux ânes ; il n'est rien de si aisé que de ne pas mettre le bijoutier dans la confiance ; scions un des lingots, le premier venu, et nous ferons essayer la limaille. » L'expédient jugé excellent, obtenait l'assentiment général, et aussitôt le prêteur de scier le lingot, dont les précieuses parcelles étaient recueillies dans un papier laissé à dessein sur la table. L'opération terminée, les emprunteurs enveloppaient la limaille ; c'était l'instant décisif, ils formaient effectivement un paquet ; mais, pendant ces mouvements, au papier dans lequel était tombée de la limaille de cuivre, ils en substituaient un autre exactement semblable, qui contenait de la limaille d'or à vingt-deux carats. Celui-là, le prêteur allait le présenter à l'essai, aussi revenait-il bientôt, avec le visage épanoui et en se frottant les mains, comme un homme qui est content de sa journée : « Messieurs, disait-il en entrant, c'est du premier titre, ainsi c'est une affaire arrangée ; je vais vous compter les espèces, et vous aurez la bonté de me déposer les lingots. – Rien de plus juste ; mais, comme dans ce monde on ne sait ni qui meurt ni qui vit, pour éviter toute contestation, nous pensons qu'il serait convenable de les enfermer dans cette boîte (une boîte est toujours prête), sur laquelle, de part et d'autre, chacun de nous apposera son cachet ; et puis ce sera plus commode pour nous,

dans le cas où nous ne la retirerions pas nous-mêmes ; en échange d'un petit récépissé que vous allez avoir la bonté de nous faire, vous remettez la boîte, la personne l'emporte, et tout est dit ; elle ignore de quoi il s'agit. » Le récépissé ainsi conçu : « Je déclare avoir entre mes mains une boîte, que je rendrai, sur la présentation de ce billet, à la personne qui me payera la somme de... » corroborait cette précaution si essentielle de l'apposition des sceaux, qui devenait la garantie qu'on n'examinerait pas les lingots. De la sorte, ces filous avaient le temps de gagner une autre contrée, où, à la faveur de l'incognito, ils recommençaient leurs manœuvres, qu'ils variaient suivant les lieux et les circonstances.

L'industrie des emprunteurs n'a point péri avec les assignats : seulement pour atteindre le même but, elle s'est ingéré de nouveaux moyens. On en verra la preuve dans le fait suivant : deux voleurs de cette catégorie, FRANÇOIS MOTELET, dit *le Petit Soldat*, et un Italien, FELICE CAROLINA, dit *le Fou de Celle*, avaient fait fabriquer, pour le prix de trente-cinq mille francs, une parure en brillants et saphirs. Munis de l'objet et de la facture, ils se rendent à Bruxelles, où ils connaissaient un ancien orfèvre retiré du commerce, le sieur TIMBERMAN, qui avait la réputation de prêter sur gage. Ils vont le trouver à son domicile, place des Sablons, et lui demandent à emprunter vingt mille francs sur la parure ; Timberman en considère attentivement les pierreries, et quand il n'a plus de doute sur leur valeur, il déclare qu'il donnera dix-huit mille francs, et rien de plus. Les emprunteurs acceptent, et le nantissement est sur-le-

champ placé dans une boîte, sur laquelle chacun appose son cachet. Les dix-huit mille francs comptés, déduction faite de l'intérêt que le prêteur a retenu par anticipation, le Petit Soldat et l'Italien reprennent la route de Paris. Deux mois après, ils font un second voyage à Bruxelles. L'époque fixée pour le remboursement étant venue, ils l'effectuent avec ponctualité ; et Timberman est si enchanté de leur exactitude, qu'en leur remettant la parure, dont il se sépare pourtant à regret, il ne manque pas de leur faire des offres de service. Ces offres furent bien accueillies, et on lui promit qu'au besoin on lui donnerait toujours la préférence. Or, on va voir qu'en faisant cette promesse, messieurs les emprunteurs étaient bien résolus à ne pas s'adresser à un autre qu'à lui, bien que, suivant son usage, il les eût passablement rançonnés.

À Paris, il est un bijoutier qui, depuis quarante ans, a le privilège exclusif de fournir de bijoux les rois, reines, princes, princesses, qui ont brillé sur les différents théâtres de l'Europe ; de toutes parts, dans ses magasins resplendissent le diamant, l'émeraude, le saphir, le rubis ; Golconde enserme moins de trésors ; mais tout ceci n'est qu'illusion pure ; à la magie de cet éclat, il manque l'idéal de la valeur réelle, et tous ces feux d'une lumière si riche des enchantements de la couleur, ne sont que les produits stériles d'une réflexion trompeuse : n'importe, au premier aspect, rien ne ressemble tant à la vérité que le mensonge, et le propriétaire de ces merveilles, M. Fromager, est si habile dans ses imitations, qu'à moins d'être ce qu'on appelle un fin connaisseur, on n'y voit que du feu. L'*Italien*

et le *Petit Soldat* n'avaient pas été plutôt possesseurs de la parure de 35,000 fr., que, justes appréciateurs des talents de M. Fromager, ils étaient allés lui en commander *le duplicata*. Le modèle sous les yeux, le bijoutier en faux s'était mis à l'ouvrage, et avait exécuté un petit chef-d'œuvre ; en confrontant les deux parures, impossible de ne pas les prendre pour les deux sœurs ; ce n'était pas simplement un air de famille qu'il avait réussi à leur donner, on aurait dit deux jumelles ravissantes de similitude ; enfin elles étaient faites pour se servir réciproquement de Sosie, voire même en la présence d'un lapidaire, qui ne se fût pas avisé d'y regarder de trop près. Le *Petit Soldat* et son ami l'Italien n'étaient pas fâchés de savoir si M. Timberman ne s'y tromperait pas ; ils partirent de nouveau pour Bruxelles, et engagèrent encore une fois la sœur aînée pour la même somme qu'auparavant. Dix jours après, le *Petit Soldat* se présente chez l'usurier, et lui annonce qu'il vient chercher la parure ; il compte son argent, et la boîte où sont renfermés les bijoux lui est remise ; après avoir brisé les cordons et les cachets, il l'ouvre, comme pour s'assurer de l'identité du nantissement ; mais tandis que le juif est occupé de vérifier les espèces, à la boîte qui contient la sœur aînée, il en substitue une toute semblable qui contient la sœur cadette, et il laisse celle-ci sur le bureau, tandis que l'autre, par un mouvement subtil de la main, est imperceptiblement glissée au fond d'une poche de côté, pratiquée dans la doublure d'un ample manteau. Le *Petit Soldat* va se retirer, et déjà il se dispose à prendre congé de M. Timberman ;

l'Italien entre, le visage effaré : « Ah ! mon cher, dit-il, en abordant son ami, quelle fâcheuse nouvelle je viens t'apprendre ! les deux traites que tu as envoyées à M. Champou de Gand, n'ont pas été payées ; on en exige le remboursement ; tu sais qu'elles se montent à 7,000 francs.

– « Quel malheur ! »

– » Eh ! mon Dieu, il n'y a moyen d'y parer qu'en laissant la parure entre les mains de Monsieur ; nous viendrons la prendre une autre fois.

– » À votre aise, mes enfants, dit Timberman ; parlez avant que j'aie ouvert ma caisse ; que garderai-je, les écus ou les bijoux ?

– » Les bijoux, répond le Petit Soldat. »

Incontinent la boîte est ficelée et cachetée, et les deux escrocs se retirent emportant les 18,000 francs.

À quelques mois de là, M. Timberman, las d'attendre les emprunteurs, qui ne revenaient plus, eut l'idée de briser les scellés. Hélas ! les brillants et les saphirs s'étaient évanouis ; ce n'était plus que du straz, l'or avait été remplacé par du cuivre, mais le travail en était admirable.

En général les joailliers, bijoutiers, marchands de diamants, etc., ne sauraient trop se mettre en garde contre la sœur cadette ; j'en connais plus de quatre qui ont été volés, à peu de chose près, de la même manière que l'usurier brabançon. Les filous, dont l'imagination est féconde, inventent aujourd'hui une ruse, et demain une autre. Un tour qui leur réussit presque toujours est celui-ci : ils entrent dans une boutique pour acheter des objets de

prix ; leur choix est bientôt fait ; ils s'arrêtent à ce qui est de sûre défaite, et en quatre paroles le marché est conclu : malheureusement ils n'ont sur eux qu'une partie de la somme nécessaire, ils reviendront ; mais comme ils tiennent à leur emplette, pour être certains qu'on ne la leur changera pas, ils demandent qu'on la mette dans une boîte, qui sera ficelée et revêtue de leur cachet. Le marchand, ébloui par des arrhes considérables, adhère à la proposition, et oublie de surveiller les doigts : qu'en résulte-t-il ? que l'on ficèle et cachète une substitution, tandis que la boîte où est la marchandise descend dans la poche d'un amateur, qui reviendra à Pâques ou à la Trinité. La Trinité se passe, le marchand garde les arrhes, et perd 90 pour 100 ; alors il se souvient que le jour où il avait fait cette superbe affaire était un samedi, et qu'il n'avait pas étrenné de la semaine.

Depuis que nos voisins d'outre mer ont pris en amour le climat de notre France, elle est incessamment parcourue dans tous les sens par une multitude d'originaux qui croient échapper au spleen, en fuyant les brouillards de la Tamise. Ces milords, si chargés d'ennuis, sont bienvenus dans toutes les auberges, parce qu'on les suppose aussi chargés de guinées. Ils sont bizarres, fantasques, capricieux, bourrus et tout-à-fait difficiles à servir. N'importe ; on n'a pas l'air de s'en apercevoir ; loin de là, l'on s'empresse, l'on vole au-devant de leurs désirs, et, plus ils sont inconcevables, mystérieux, absurdes enfin, plus l'on s'efforce de les deviner et de leur plaire. Les guinées ! les guinées ! comme cela sourit à un aubergiste !

combien elles peuvent commander de complaisances à tous les hôteliers du monde ! L'accueil qu'ils font aux personnages les plus baroques, lorsqu'ils sont bien annoncés, devait nécessairement être l'objet d'une remarque de la part de messieurs les filous, qui sont naturellement observateurs, et savent mettre à profit toutes leurs observations. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt pour le lecteur, d'apprendre quel parti ces bénéficiaires de la crédulité humaine savent tirer d'une feinte originalité.

Que l'on se figure donc un gentleman, et son domestique français ou italien, qu'il appelle *John*, avec ce ton à la fois sombre, bref et sec de l'impériorité d'un maître qui allie des habitudes despotiques à un dégoût bien prononcé de la vie. Le gentleman descend de sa chaise de poste. Le chef affublé de son bonnet noir soigneusement descendu jusqu'au-dessous des oreilles, il paraît souffrant, morose, à peine fait-il quelques signes ; il traverse les cours sans rien voir ; dans son incurie générale, il ne s'aperçoit pas même que le long fourreau d'alpaga dans lequel il est enveloppé, balaie le pavé, et que les servantes, placées sur son passage, ont de friands minois. Tout lui est indifférent, incommode, insupportable ; il ne se retourne qu'une seule fois, c'est pour s'assurer que John le suit avec le flacon de *Soda Water*, et le précieux nécessaire de santé, c'est-à-dire la *new London portable apothicary*, sans laquelle tout homme comme il faut, s'il n'est bourreau de sa personne, ne saurait parcourir une distance de quatre milles. Cet attirail est déjà quelque peu singulier ; mais ajouté au costume, aux manières, et à bon nombre d'autres

circonstances, il tourne promptement au grotesque ; et trois heures ne se sont pas écoulées depuis l'arrivée du gentleman, que dans toute l'auberge on le regarde comme un plaisant personnage. « Qu'a-t-il donc, votre maître ? dit alors l'hôtelier à John, c'est un drôle d'Ostrogoth ? il est plus triste que la Passion, ne dit rien, et souffle comme un bœuf. Ma foi, j'ai déjà vu bien des Anglais, il ne nous en est pas encore venu de si exigeant... Savez-vous qu'il faudrait toujours être après lui ?... Vous voulez et vous ne voulez pas ; vous commandez et vous décommandez... Est-il malade ou fou ?

– » Ne m'en parlez pas, répond John, qui est bavard comme on ne l'est pas ; monsieur, tel que vous le voyez, est bien la meilleure pâte du monde, mais il faut savoir le prendre : voilà quatre ans que nous voyageons ensemble, il n'avais jamais pu garder personne ; eh bien ! moi, je m'y tiens, et, ma foi ! je n'en suis pas fâché, à présent que je suis fait à lui.

– » Ah ! vous voyagez depuis quatre ans ;... et où diable allez-vous comme cela ?

– » Où nous allons ? demandez-lui où nous allons,... il n'en sait rien lui-même : nous nous promenons : aujourd'hui ici, demain ailleurs... Il dit qu'il cherche à se fixer, et nous courons toujours.

– » À ce train-là, il doit lui en coûter ?

– » Oh oui ! je ne désirerais pour toute fortune que les pour-boire que j'ai donnés aux postillons.

– » Il est donc riche ?

– » S'il est riche ? il ne connaît pas son avoir... Je ne me

souviens déjà plus combien il a de mille livres sterling à dépenser par jour.

– » Diable ! Vous devriez l'engager à rester ici, le pays est charmant ; d'abord, il y verra de bonnes gens ; ensuite, on n'y manque de rien : des bois pour aller à la chasse ; si l'on aime la pêche, une rivière des plus poissonneuses ; des prés, des champs, des vignes, des vergers ; la comédie toute l'année ; nous avons une salle de spectacle, d'excellents acteurs, une société des mieux composées ; M. le maréchal **** a son château dans les environs ; madame la comtesse de *** a le sien tout près de là ; le duc de ** est dans l'usage d'y venir passer la belle saison ; et puis le marquis de ***, le général ***, le chevalier ***, sans compter M. le maire et madame l'adjoint, où il y a réunion deux fois la semaine... Oh ! il y a ici beaucoup de distractions... Le cercle littéraire, où l'on discute et lit tous les journaux ; la société d'agriculture et d'émulation, qui s'honore de posséder dans son sein les savants les plus respectables du pays ;... des promenades magnifiques, un comité de la vaccine ; l'une des plus belles églises du royaume, des concerts et des bals superbes en hiver ; un Tivoli et des sérénades en été ; une messe en musique toute l'année, et aux grandes fêtes, des processions dans lesquelles on ne peut se lasser d'admirer la fraîcheur de nos jeunes filles... En voilà de l'agrément, j'espère... Nous avons encore des casernes superbes, il y tient plus de deux mille hommes de cavalerie ; des fourrages d'excellente qualité ; des cafés brillants, d'adorables limonadières, et des billards comme à Paris. Pour un

amateur, pour quelqu'un enfin qui aime à pousser la queue, je vous assure que ce n'est pas à dédaigner. Nous avons des joueurs de première force... J'oubliais de vous dire que messieurs les officiers de la garnison sont les plus aimables cavaliers qui se puissent voir... Depuis quatre ans que vous voyagez, avez-vous rencontré beaucoup de villes comme celle-là ?... Ajoutez qu'elle est le chef-lieu du département, et que nous avons tout sous la main ; la préfecture, le tribunal de première instance, la justice de paix, la cour d'assises, les exécutions, l'évêché, le collège, l'enseignement mutuel, l'école des industriels, les élections, un hôpital comme il y en a peu, des capucins, des pénitents, des jésuites, une foire de quinze jours, et mille autres amusements de ce genre, dont il serait trop long de vous faire le détail.

– » Le tableau que vous me tracez est des plus séduisants, et si monsieur était un homme comme un autre, je ne doute pas qu'il ne lui convînt de faire ici un petit séjour. Mais, voyez-vous, monsieur se plaint sans cesse de sa santé.

– » Si ce n'est que cela, nos médecins suivent la méthode de Broussais, et nous avons des sangsues délicieuses.

– » Des Sangsues délicieuses ! Oui, mais l'air ; ah ! c'est surtout à l'air, que monsieur tient.

– » L'air est excellent : jamais de maladie.

– » Je croyais que vous aviez un hôpital.

– » Oui, pour les pauvres... Autrement nous ne mourons pas, à moins qu'on ne nous tue.

– » Vos médecins suivent la méthode de Broussais... Les sangsues sont délicieuses ; l'air est excellent... Présentement passons au chapitre de l'eau : oh ! l'eau, l'eau, c'est le Dieu de monsieur.

– » Par exemple, je défie qu'on en boive de plus pure.

– » Et le vin ?

– » Il est exquis.

– » Vous avez des œufs frais ?

– » Nous avons les poules sous la main.

– » Du lait, du beurre ?

– » Dieu merci, en abondance et de première qualité.

– » Le rosbiff, le bifteck, seraient-ils aussi, par hasard, des produits de la contrée ?

– » Nos bœufs sont énormes.

– » Vraiment ! votre pays est un petit paradis terrestre... Vous me donnez l'envie d'y rester : ah ! si monsieur pouvait partager mon enthousiasme !... Mais il ne faut pas y songer. Tout l'embête, tout le fatigue, tout l'excède. Nous avons fait ensemble les quatre coins du globe, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique ; pas de site pittoresque, de montagne, de torrent, de lac, d'abîme, de volcan, de cascade que nous n'ayons visité ; pas une horreur de la belle nature qui n'ait eu le privilège de nous attirer ; il arrivait, contemplait, bâillait et repartait : *À une autre, John*, me disait-il ; et nous filions. »

Après cette conversation, John va s'enquérir si son maître n'a pas besoin de lui. Aussitôt il se répand dans tout l'hôtel que le voyageur est un milord, qu'il possède une richesse incalculable, mais que c'est un personnage des

plus étranges. L'hôte ne serait pas fâché néanmoins de l'avoir pour son pensionnaire ; il fait la leçon à tout son monde ; l'hôtesse aura constamment le sourire sur les lèvres et la vénération sur la langue. Un redoublement général de complaisance est prescrit ; on ne doit plus avoir d'oreilles et de jambes que pour milord. Cette consigne donnée, John ne tarde pas à descendre. « Je crois, dit-il, que nous ferons demain une petite promenade dans les environs ; monsieur m'a recommandé de l'éveiller de bonne heure, il est moins triste que de coutume ; si son humeur noire allait se dissiper ! mais non, c'est une lubie, dans cinq minutes peut-être il aura changé d'idée ; avec lui on ne peut jamais compter sur rien. »

Le soir, milord se fait servir pour son souper deux œufs frais et un verre d'eau ; le lendemain, il déjeune avec un verre d'eau et deux œufs frais. Il est sobre et petit mangeur au delà de toute expression ; mais milord est au régime. Quant à John, c'est une autre affaire, il avale les tranches de gigot et vide les bouteilles avec une merveilleuse rapidité. Le repas terminé, on sort pour l'excursion projetée la veille, et l'on ne rentre qu'après le coucher du soleil. Milord, par extraordinaire, salue l'hôtesse, il paraît moins atrabilaire que le matin ; il prononce deux ou trois mots de compliment avec une affabilité surprenante : c'est l'ours qui commence à s'humaniser ; quelques rides de son front se sont effacées ; le bonnet noir n'est plus aussi complètement abaissé sur ses yeux. Heureux effet, influence incontestable d'une ravissante localité sur les hypocondres de milord ! John ne peut revenir d'un

changement si subit ; mais ce ne sont là que de faibles indices d'une amélioration qui va se révéler par des symptômes plus étonnants encore. Milord demande du rosbiff, accompagné d'une demi-douzaine de plats de la cuisine française ; il déguste les plus fins échantillons de la cave, met du rum sur du café, du thé sur du rum, du rum sur du thé, se couche et s'endort. John est dans la joie la plus expansive ; ou son maître est sauvé, ou il mourra bientôt ; en dévorant les restes d'un splendide repas, il crie au miracle, et chacun, dans l'espoir de conserver un hôte comme milord, s'associe à l'allégresse de son serviteur.

Milord s'éveille, il a passé une nuit des plus confortables ; depuis long-temps il n'avait goûté à ce degré les douceurs du repos. Dans l'ivresse du bien-être dont il jouit, il fait appeler l'aubergiste, John descend l'escalier quatre à quatre. « Ou je me trompe, ou il y a du nouveau ; monsieur est tout guilleret aujourd'hui ; jamais je ne l'ai vu comme ça. John, m'a-t-il dit, nous ne partons plus. Faites-moi l'amitié pour prier monsieur l'auberge qu'il monte tout de suite. Peut-être milord va-t-il s'installer chez vous. Je vous assure que vous n'y perdriez pas.

– » Vous pensez ?

– » Ce serait une bonne fortune pour vous ; je ne sais ce qu'il vous veut, mais quelque arrangement qu'il vous propose, si j'ai un conseil à vous donner, acceptez ; l'essentiel est de ne pas le contredire. Voyez-vous ces anglais, ça vous a quelquefois des idées...

» Mais milord est généreux, et quand il s'est arrêté quelque part, je vous réponds que l'on s'en sent.

– » C'est bon ; on se tiendra pour averti ; merci M. John. »

L'aubergiste se rend aussitôt au commandement de milord à qui il se présente dans une aimable attitude de respect, c'est-à-dire, le visage presque riant, les bras tombant le long de la couture de la culotte et la tête découverte. « Milord désire me parler ? – les, ies, prenez oun brancard, monsieur l'hôte. » L'hôte ne comprend pas, mais John arrive. « Sa seigneurie, dit-il, vous invite à vous asseoir, prenez un fauteuil. – les, ies un fauteuil, reprend l'illustre étranger ; puis il poursuit, ché volé avec vo condichonner, un rangement por doge mo-a de confortachen, et ché volé vo tote suite donner à mo-a soloucheine so l'argent qué vo avez nécessaire, por faire manché, cuché, loché, chauffé, planchir, d'apord quatre chevaux à mo-a, disse dogues por lé chasse du fox, quatre John encore, ma carosse et mon seignorie. » L'aubergiste ne sait trop que répondre, mais John qui voit son embarras se fait le trucheman de son maître. « Monsieur vous demande combien lui coûterait chez vous un an de nourriture et de logement pour sa seigneurie d'abord ; ensuite pour cinq domestiques, quatre chevaux et des chiens avec lesquels il se propose de chasser le renard.

– » Cela exige réflexion.

– » Réflechè, né pas réflechè, parlez incontinent.

– » Eh bien ! quinze mille francs, c'est-il trop ?

– » Quinze mille francs..., ah ! prâve homme..., lé probité à vo, il mérite devanteiche et lé probité à mo-a il commande avec l'estime de vo, éne gratifachein relative

à mon bienveillance ; nos autres habitants de la Grande-Bretagne, nous avons continuellement une caloulache de tête et une caloulache de l'âme. Le caloulache de tête, il est l'économe, le caloulache de l'âme, le libéral ; vous avez l'entendement, monsieur l'hôte ? l'économe il dit quinze ; le libéral, il dit vingt avec cinq encore, vingt-cinq.

– » Vous êtes trop bon, milord.

– » Non pas bonté, le résident à votre auberge, elle était bécop réjouissante par une anglaise ; matame à vous charmante une vérité, petite l'enfant à matame, intéressante famille ; bécop espiègle, ché le aimais bécop ; ah !... moi-aussi petite l'espiègle dans mon jeunesse, vous riez monsieur l'auberge..., Ah ! vomichante ! ne pas rire.

– » Milord, je ne me le permettrais pas.

– » Vous avez encore des femmes de chambre dont l'éducation, les yeux noirs et le pomme rouge de figure et les gros mamelles me plaisent véritablement. Votre département il m'a enchanté ; cholis collines, cholis côtes, cholis pommiers, cholis rivières, cholis qui coule, cholis sources, le eau était une bonne potache, vous avez en vous une société de hydrophiles.

– » Je ne pense pas milord, qu'il y ait des hiéroglyphes dans le pays.

– » Ah ! dommage, dommage ! vous ne connaissez pas la richesse de son pays..., dans l'Angleterre, les hydrophiles il était le piveurs de l'eau... ; moi-aussi président supérieur de société des hydrophiles..., ché vol faire vous hydrophile.

– » Milord, je ne mérite pas tant d'honneur de la part de

voire seigneurie.

– » Partonnez partonnez vo bon hytrophile, John rappelez à mo-a por faire hytrophile mossio ; savez-vo, mossio l'auperche que vo avez oun soleil tot-à-fait à mon fantasie, ounge molt plaisante naturaliti de situachen sor la terre, oun zéphir très appétissante por lé digérement, avec dans le haut ounge perpétoualle agréabiliti dé perspective dé séchour dé pien horeux ? por tote ces ravissement qui guérirai à mo-a mon mélancoli, ché donne à vo vingt-cinque mille francs ; répondez, vo prenez vingt-cinque mille francs ?

– » Votre générosité, milord, va beaucoup au-delà de mes prétentions.

– » Ah ! vo acceptez.

– » Je ferai tous mes efforts pour que vous soyez content.

– » Vo volez faire contente mo-a ? ah !... John donnez mon trésory dé voyage. »

John tire du secrétaire un énorme sac et le remet à son maître, qui y prend à poignée des pièces d'or qu'il range par cent francs sur la table, lorsque quinze piles sont formées, milord rend le sac à John, et lui demande un bonnet de coton. C'est l'approche du dénouement que signale un dernier trait d'originalité. Certainement l'aubergiste ne demande pas mieux que d'avoir chez lui un pensionnaire qui paie aussi généreusement que milord ; cependant celui-ci exige non-seulement que le pacte en vertu duquel lui et les siens devront être hébergés pendant un an, soit écrit, mais encore il veut qu'un dédit en

garantisse l'exécution.

– « Vo avez oune armoire ? dit-il à l'aubergiste.

– » Oui milord.

– » Ah vo avez oune armoire ! mo-a ché le casquette de la coton, ché metté dans lé interne de loui mille et encore cinque cent franque, vo por égalité dans la même interne, mettez aussi franque cinque cent et encore mille, en motoual security, dans lé armoire à vo, ché metté en préïson casquette à mo-a, lé préïson il démöre avec vo, et lé clé il marche avec mo-a ; aujorthui, mon seignorie quitte vo por huitte jor, vo garde lochement à mon frais et si le finichein dé mois il vienne, la seconde jorne morte à la principe dé souivante, né pas voir ma retourne, vo force lé préïson et rende lé liberty à lé réciproque indemnity por personnal avantaige à vo ; mo-a rétourne vo né plous voloir, mo-a trappe indemnity eïn légitime compensachen ; et John il faisait sa petite profit. » La proposition n'est pas très claire, mais John se charge de l'interpréter. « Milord, dit-il en faisant à l'aubergiste des signes dans le sens d'une accession pleine et entière, milord déposera quinze cents francs dans le bonnet que voici ; vous en déposerez autant, et les trois mille francs seront enfermés dans une armoire dont milord gardera la clé ; milord va s'absenter pendant huit jours pour quelques affaires indispensables, vous ne disposerez pas de son appartement avant le trois du mois prochain ; si à cette époque nous ne sommes pas de retour, vous pourrez faire ouvrir l'armoire, et les trois mille francs vous appartiendront. Si au contraire nous sommes revenus et qu'il ne vous convienne plus de tenir le

marché, vous nous remettez le bonnet avec son contenu, et tout est dit. Je présume bien que vous n'aurez pas l'envie de vous dédire ; mais milord est dans l'usage de prendre de telles précautions.

– » Puisque c'est l'usage de milord, je suis prêt à tout pour le satisfaire.

– » Ah ! vo volez faire plaisir à mo-a ?

– » Milord, je vous demanderai seulement la permission d'aller chercher l'argent.

– » Allez, allez, mossio l'auperche, allez, faites plaisir à mo-a. »

L'aubergiste sort, et John descend après lui, afin de le catéchiser ; il s'agit de battre le fer pendant qu'il est chaud, il s'y prend si bien qu'au lieu de quinze cents francs, l'aubergiste en donnerait le double ; ou par lui-même, ou par ses connaissances, il est promptement en mesure d'effectuer le versement, alors il remonte apportant les espèces en or d'après le conseil de John : milord, son manteau sur les épaules, se promène en long et en large. « C'était vo, vo avez lé contribuchen ? »

– » Oui milord, je viens mettre au bonnet.

– » Vo venez metté à la bonnette, ah ! brave, brave... » il prend le bonnet de coton, et le tenant ouvert avec les deux mains : « chétez dans la profond, d'abord l'or à mo-a. » L'aubergiste jette successivement les quinze piles qui sont sur la table, et quand il a fini, il se dispose à prouver qu'il ne manque pas une obole de sa quote-part. « Ah ! mossio l'auperche vo cagiénez à mo-a bocop de peine, vo mé faites injori por lé manifestachen de confiance que ché

metté en l'intégrity de vo ; chétez votre contingent sans nombrement aucune. » L'aubergiste ponctuel à suivre les instructions qu'il a reçues de John, dépose son or dans le bonnet ; et dès que les deux sommes y sont réunies, milord lie le tout avec un ruban, puis se dirigeant gravement vers l'armoire : « mossio l'auperche, dit-il apportez le doble dépôt. » L'aubergiste obéit ; le dépôt sur les bras, il s'avance, et milord monte sur une chaise afin de pouvoir atteindre au dernier rayon. « Tendez le dépôt » ; le nez en l'air et la vue braquée sur là tablette supérieure, l'aubergiste remet le bonnet dans la main droite de sa seigneurie ; mais tandis que haussant les épaules, John adresse au bon homme un sourire à la fois approbateur et dérisoire, par une manoeuvre subtile la main droite du maître va se décharger dans sa main gauche, et saisir sous le manteau un second bonnet exactement semblable à celui qu'elle a fait disparaître ; l'échange effectué, le mouvement ascensionnel dont l'interruption n'a pas été sensible, se continue et quand il cesse, l'aubergiste est bien sûr que ses quinze cents francs sont avec ceux de milord. Milord en est bien sûr aussi. « À présent lé eimbargo il est sur l'argent. » Il donne deux tours de clé, descend de la chaise, demande le budget de sa dépense, paie sans marchander, dit à revoir à tout le monde et monte en voiture avec son fidèle John. « Clique, claque, bon train postillone ; crève la cheval et né pas casse cou à mo-a, lé récompense il est au bout. Conduis milord sur les bas côtés de la route », crie à s'égosiller, l'aubergiste qui tremble qu'il n'arrive quelque accident à sa seigneurie.

« Oh ! Dieu, dit-il à sa femme, pourvu qu'il ne s'aperçoive pas combien nos chemins sont en mauvais état ! heureusement il fait sec.

– » Oui, mais la poussière.

– » Pourquoi ne lui avoir pas mis dans la voiture, une bouteille de ton sirop de limon ?

– » Je n'y ai pas songé.

– » Voilà comme tu es, tu n'en fais jamais d'autres. Postillon, postillon, monsieur John, milord ; bath ! ils sont au diable. Ciel, se dit *in petto* le complaisant aubergiste, guide les coursiers qui emportent César et ma fortune ! ! ! » Enfin vient le trois du mois... ; l'aubergiste, dans la crainte de faire une sottise à milord, l'attend encore près de six semaines... ; ce laps de temps écoulé, il se décide à lever *l'embargo*... ; la porte de l'armoire est forcée, le bonnet est à son poste, il s'en empare, dénoue le cordon... ; que trouve-t-il ? du billon.

Sablin qui jouait parfaitement l'anglais, était passé maître dans ce genre de vol... Un jour, il parvint à escamoter cinq mille francs à un aubergiste : ce dernier n'était pas un grec, bien qu'il habitât Troyes ; mais c'était Troyes en Champagne.

CHAPITRE LXXV. – LES GRÈCES OU SOULASSES.

*Le pigeon. – Les pièces d'or. – L'étui. – La clé oubliée.
– Le plomb de chasse.*

Les *grèces* sont presque tous des gens de province, sans cesse occupés à parcourir les routes, soit en diligence, soit à pied ; ils prennent toujours la qualité la plus propre à les mettre en rapport avec la personne sur laquelle ils se proposent de faire l'expérience de leur savoir-faire. Ils s'associent ordinairement au nombre de trois ; chacun d'eux voyage isolément pour aller à la recherche des dupes ; quelquefois aussi un seul se met en chasse et les autres l'attendent au quartier général.

Dès que le *grèce* qui est chargé de pousser la reconnaissance a rencontré l'individu sur lequel il croit pouvoir opérer, il tâche de se lier avec lui, et lorsqu'il lui a arraché le secret de sa position, s'il entrevoit le moyen d'en tirer parti, il va se loger dans le même hôtel que cet ami improvisé, à moins qu'il ne se présente une occasion de l'expédier de suite. Si le *pigeon* qu'on projette de plumer vient toucher de l'argent, ou amène des marchandises à Paris, les *grèces* ne le perdent pas de vue qu'il n'ait effectué sa recette. Souvent même, afin d'être plus certains que le produit de la vente ne leur échappera pas, ils

s'arrangent pour acheter eux-mêmes les marchandises, ou du moins pour en faciliter le placement.

Le surveillant, aposté auprès du *pigeon* pour épier ses démarches, tient ses affidés au courant de tout ce qu'il fait. Il leur donne en quelque sorte, heure par heure, le bulletin de ses actions ; et quand il juge qu'il est temps d'agir, il les avertit de se tenir prêts à le seconder. Le moment arrêté pour l'exécution étant venu, sous un prétexte ou sous un autre, le *grèce* engage le *pigeon*, à sortir avec lui, ils vont ensemble dans la rue ; mais à peine ont-ils fait quelques pas, un homme, que son baragouin signale comme un étranger, les accoste, et parvient à leur faire comprendre qu'il demande le Palais-Royal : « Qu'allez-vous y faire ? lui demande le *grèce* : l'homme montre alors des pièces d'or ; ce sont ordinairement des quadruples, ou des pièces de quarante francs d'Italie, et manifestant qu'il désire les convertir en argent, il débite un conte, dont voici la substance : il était au service d'un monsieur très riche, qui lui a laissé, en mourant, une grande quantité de ces pièces, dont il ignore la valeur ; tout ce qu'il sait, c'est que quand il en change une, on lui donne six pièces blanches. Aussitôt, pour marquer de quelle espèce sont les pièces blanches, il montre une pièce de cent sous. Au même instant le *grèce*, tirant de sa poche six pièces de cinq francs, propose au soi-disant domestique de lui céder une pièce d'or : celui-ci y consent ; il paraît même très satisfait, et dans son langage, il donne à entendre qu'il ne serait pas fâché d'avoir encore de la monnaie blanche. Mais un

bureau de change ne peut être établi en plein vent : on entre dans un cabaret, et là, l'étranger aux pièces d'or ouvre un étui qui en contient une centaine, qu'il offre à raison de trente francs chaque. Le grèce, dans un *a parte* avec le pigeon, ne manque pas de faire remarquer combien leur serait avantageux de faire un pareil marché : « Mais avant de rien conclure, ajoute-t-il, je pense qu'il est prudent de montrer les pièces à un orfèvre, afin de nous assurer si elles sont bonnes. »

Le pigeon pense comme son compagnon : il sort avec une des pièces, et revient avec quarante francs qu'il a reçus en échange ; plus de doute, l'opération est sûre ; le bénéfice considérable, dix francs par pièces, on n'en saurait trop prendre ; sans hésiter, il se défait de tout son argent blanc. S'il n'en a pas assez, il est même tout prêt à en emprunter... Enfin l'échange se consomme. On compte les pièces d'or, et on les remet dans l'étui ; mais le prétendu domestique, qui est un habile escamoteur, à l'étui qui renferme le précieux métal, en substitue un exactement semblable, et après ce tour de passe-passe, comme il lui importe de s'esquiver le plus promptement possible, il dit que, puisque l'on a vérifié son or, il désire vérifier aussi l'argent qu'on lui a donné. « Rien de si juste, observe le Mentor du pigeon ; je ne vois aucun inconvénient à cela », et le pigeon, à qui l'espoir d'un gain excessif a fait perdre la tête, consent de la meilleure grâce du monde à l'enlèvement de ses pièces de cent sous. Que risque-t-il ? l'étui n'est-il pas sa garantie ? Le domestique a disparu, et le compagnon de la dupe ayant prétexté un besoin, pour

s'absenter une minute, ne tarde pas à le rejoindre. Le pigeon est plumé, il ne les reverra plus. Cependant il ignore encore son malheur... Il attend dix minutes, vingt minutes, une demi-heure, une heure, d'abord il s'impatiente, puis il se fait du mauvais sang, ensuite il s'inquiète, enfin viennent les soupçons et les grandes alarmes. Il ouvre l'étui, ou le fait ouvrir s'il ferme à secret, et n'y trouve que des sous ou du plomb de chasse. Quelquefois les *grèces*, au lieu d'étui, ont une boîte en fer-blanc, ou un petit sac de cuir avec un cadenas à la fermeture.

Lorsque le pigeon leur paraît quelque peu défiant, les deux fripons recourent à une tactique différente. Celui qui a préparé les voies prend l'étui des mains de l'autre : Ah ! ça maintenant, dit-il en le remettant au particulier qu'il a attiré dans ses filets, il nous faut aller chez un changeur, afin qu'il examine les pièces. » Le particulier croyant que son ami lui conseille une précaution, sort immédiatement avec lui, en laissant au cabaret le faux domestique. Ils cheminent ensemble ; tout à coup le fripon s'arrête, comme saisi d'une réflexion soudaine : « Et la clé, s'écrie-t-il, la clé de l'étui, l'avez-vous ?

– » Non.

– » Vous ne l'avez pas ? vite, vite, courez la chercher... ou bien, j'y vais moi-même, attendez-moi là. » Et que l'on profite ou non de sa bonne volonté, le filou n'est pas plus tôt seul, qu'il s'éclipse, bien convaincu qu'on ne le retrouvera pas plus que son affidé, qui a déjà gagné au large... Si par cas fortuit, le pigeon ne veut pas se séparer de son ami, l'ami le promène jusqu'à ce qu'il s'offre une

occasion de le perdre, soit dans un passage, soit ailleurs.

L'échange est un mode d'escroquerie auquel bon nombre de personnes se sont laissé prendre. Des marchands de province, des voyageurs, des Parisiens même y ont perdu des sommes considérables. Plus le nigaud dont les *grèces* convoitent les écus est cupide, plus il est facile à duper. Pour se préserver de la subtilité de ces fripons, il suffit de ne jamais s'entretenir de ses affaires avec des inconnus, de ne point parler devant eux de l'argent que l'on a, et surtout de s'abstenir d'acheter au prix de trente francs, les pièces d'or qui en valent quarante ; chacun son métier.

Le fameux *Sablin* et *Germain*, dit le *Père la Tuile*, étaient deux *grèces* des plus adroits. Un jour ils venaient d'escroquer trois mille cinq cents francs à un provincial. Germain, en présence de qui celui-ci s'était vanté de ses exploits comme chasseur, jouait le rôle du conseiller. « Ma foi, monsieur, dit-il au provincial en lui remettant l'étui, vous faites une bonne affaire, vous pourrez passer l'hiver gaiement et aller à la chasse. » L'étui ne contenait en effet que du petit plomb. Ce propos que je tiens du plaignant et des deux filous, était, il faut en convenir, d'une rare impudence.

CHAPITRE LXXVI. – LES RAMASTIQUES.

Part à deux. – Le lecteur d'affiches. – L'homme accommodant. – Méaventure d'un cordon-bleu. – Le mari et la femme, ou la montre et la chaîne. – Une querelle de ménage. – Filou et faussaire. – Le vœu de la loi.

Les ramastiques sont des fripons qui, comme beaucoup d'autres, ne doivent leurs succès qu'à la cupidité des dupes. L'exercice de leur industrie suppose une association de trois personnes, ou tout au moins de deux. Voici comment ils s'y prennent pour s'approprier le bien d'autrui. Dès le point du jour, ils vont se mettre en observation sur la route, dans le voisinage de quelque barrière, et là, ils examinent avec soin les allants et les venants, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé parmi eux un de ces individus dont la physionomie et le costume trahissent l'excessive simplicité. C'est un nigaud crédule et intéressé qu'il leur faut : paysan ou non, un provincial, soit qu'il arrive, soit qu'il parte, fait toujours merveilleusement leur affaire, pourvu toutefois qu'il ne manque pas d'argent. Ont-ils aperçu, cet inconnu si désiré, l'un d'eux, ordinairement le plus insinuant des trois, l'accoste, et lui décoche adroitement une demi-douzaine de ces questions, dont la réponse révèle indirectement à l'interrogateur, la situation

financière de l'interrogé. Ce renseignement obtenu, un signal fait connaître s'il est favorable ; alors un second filou qui a pris les devants, laisse tomber une boîte, une bourse ou un paquet, de telle façon, que l'étranger ne puisse faire autrement que de remarquer l'objet quel qu'il soit. Il le remarque en effet, mais au moment où il se baisse pour le ramasser, sa nouvelle connaissance s'écrie *part a deux*. On s'arrête pour voir en quoi consiste la trouvaille, c'est ordinairement un bijou précieux, une bague richement montée, des boutons en brillants, des pendeloques, etc. Un écrit accompagne le joyau ; que signifie cet écrit ? presque toujours le nigaud ne sait pas lire : on se doute bien que le compère ne le sait pas non plus ; cependant le papier peut donner des lumières utiles... Il importe d'en connaître le contenu ; mais à qui s'adresser ? on craint de commettre une indiscretion : en attendant on continue de marcher, et tout à coup, au coin d'une rue, on voit un homme occupé de lire les affiches : on ne saurait être servi plus à point par le hasard. « Parbleu ! dit le compère, nous ne pouvions pas mieux rencontrer ; voici un monsieur qui va-nous tirer d'embarras, montrons-lui le papier, il nous dira ce que c'est ; mais surtout gardez-vous bien de lui parler de l'objet, car il serait capable de vouloir sa part. » L'étranger est enchanté, il promet d'être prudent, et l'on va droit au lecteur qui se prête de bonne grâce au service que l'on réclame de lui ; il lit : « Monsieur, je vous envoie votre bague en brillants recoupés, pour laquelle votre domestique m'a payé deux mille sept cent vingt-cinq francs, dont quittance.

BRISEBARD, *bijoutier*. »

Deux mille sept cent vingt-cinq francs ! que l'on juge si l'énoncé de cette somme, dont la moitié va lui revenir, sonne délicieusement à l'oreille du rustre. L'obligeant lecteur, qui est le troisième affidé, n'a pas manqué de s'appesantir sur le nombre qu'expriment les chiffres : on le remercie de sa complaisance et l'on s'éloigne. Maintenant il s'agit de prendre une détermination au sujet du bijou : le rendra-t-on ? ma foi non ; s'il appartenait à un pauvre diable, à la bonne heure ; mais qui peut acheter des diamants si ce n'est un richard ?... Et pour un richard qu'est-ce que deux mille sept cent vingt-cinq francs ? une bagatelle qu'il a le moyen de perdre... Puisqu'on ne rendra pas, il est évident que l'on gardera... c'est-à-dire qu'on réalisera en espèces... Mais où réaliser ? chez un bijoutier ? le propriétaire de la bague a peut-être déjà fait circuler des avis ; et puis, il est des bijoutiers si ridicules ! Ce qu'il y a de mieux à faire c'est de ne vendre que dans quelque temps... Le rustre comprend parfaitement toutes ces raisons... S'il y avait possibilité, on partagerait sur-le-champ, et l'on se quitterait bons amis... Mais le partage est impossible, et pourtant chacun a besoin d'aller à ses affaires. Véritablement la situation commence à devenir inquiétante ; de part et d'autre on se frotte le front pour avoir des idées. « Si j'avais de l'argent, dit le ramastique, je vous en donnerais volontiers, mais je n'ai pas le sou. – « Écoutez, reprend-il, vous m'avez l'air d'un brave et digne homme, je m'en rapporte à vous, faites-moi une avance de quelques centaines de francs, et quand vous vendrez l'objet, vous me remettrez le surplus ; il est bien entendu

que vous retiendrez l'intérêt de la somme que vous m'aurez avancée. Par exemple, vous me laisserez votre adresse. » Rarement une proposition de cette nature n'est pas agréée... Le rustre séduit par l'appât d'un gain dont il cache l'arrière-pensée, vide sa bourse avec plaisir... Si elle n'est pas suffisamment garnie, il n'hésite pas à se défaire de sa montre : j'en ai vu qui avaient donné jusqu'aux boucles de leurs souliers. L'arrangement conclu, on se sépare avec promesse de se revoir, bien que des deux côtés on ait pris la résolution de n'en rien faire. Sur vingt paysans trompés de la sorte, dix-huit au moins, donnent un faux nom et une fausse adresse ; et il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisqu'ici avant d'être dupe, il faut d'abord être fripon.

Les *ramastiques* sont presque tous des juifs, dont les femmes se livrent aussi à ce genre de filouterie. Elles fréquentent habituellement les halles et marchés, où elles exploitent la crédulité des bonnes et des cuisinières qui ont l'air de nouvelles débarquées. Une chaîne de jaseron en cuivre si bien doré, qu'il serait difficile de ne pas la prendre pour de l'or, compose la matière du moyen de déception dont elles font usage. Une de leurs victimes, c'était un cordon-bleu, vint un jour se plaindre à la police ; on lui avait extorqué tout son argent, ses boucles d'oreilles, son schal, et son panier avec les provisions de la journée, laissées en garantie de quinze francs, qu'elle devait rapporter. Comme celle-ci était de bonne foi, elle s'était empressée de tenir ses engagements ; mais à son retour, elle n'avait plus retrouvé ni la femme, ni le panier, ni les provisions. Alors

seulement elle avait conçu des soupçons, que la pierre de touche d'un bijoutier, consulté trop tard, avait pleinement confirmés. À une certaine époque, les *ramastiques* étaient si nombreux, qu'ils se montraient à la fois dans tous les quartiers de la capitale. J'ai reçu dans la même matinée les deux époux, qui venaient se plaindre d'avoir été *ramastiqués*, le mari dans le faubourg Saint-Honoré, la femme, au marché des Innocents. « On n'est pas bête comme vous, disait le chef de la communauté, à son infortunée compagne ; donner votre chaîne d'or et dix francs, pour une chaîne de laiton ! – Vous avez bientôt fait une bête ! Comme cela vous va bien ! Allez donc porter votre épingle au Mont-de-Piété : un morceau de verre ! et s'il vous plaît, monsieur ne se contente pas de donner l'argent qu'il a sur lui, il faut encore qu'il revienne à la maison chercher soixante francs qui étaient tout ce que nous possédions, deux couverts et sa montre.

– » J'ai fait ce qui m'a convenu ; ça ne vous regarde pas.

– » Il n'en est pas moins vrai que vous vous êtes laissé gourer.

– » Gourer ! gourer ! c'est bon, madame ; je ne me suis toujours pas laissé gourer par des commères, et si vous ne vous étiez pas amusée à tailler votre bavette comme de coutume...

– » Si vous aviez passé votre chemin, sans vous arrêter à causer avec le premier venu...

– » Je cause, je cause, pour mes affaires ; et vous ?

– » Ah ! vous en faites de belles affaires !...

– » Aussi belles que les vôtres j'espère ! Allez à présent, quand vous aurez une chaîne d'or il fera chaud. La vôtre faisait pourtant trois tours. Je crois que je vous en avais donné assez long pour votre fête ! D'ailleurs, longueur ou non, vous deviez en être contente ; mais il vous en fallait trois fois plus.

– » Comme nous serons bien plantés quand nous aurons besoin de savoir l'heure !

– » Taisez-vous ; vous êtes une sottie...

– » Que c'est donc bien fait ! que c'est donc bien fait ! On-vous a attrapé ; tant mieux, mon cher ! Je ne regrette qu'une chose, c'est qu'on ne vous en ait pas pris davantage.

– » Parbleu, vous ne m'apprenez rien de neuf ! Ce n'est pas d'aujourd'hui que je me suis aperçu que vous ne teniez pas à l'intérêt de la maison. »

Le couple sortit de bureau en se querellant. J'ignore combien de temps la dispute se prolongea ; mais il est à présumer que la réflexion mit un terme aux reproches mutuels. Dieu veuille que, pour hâter le raccommodement, on n'ait pas été obligé d'en venir à des voies de fait !

Lorsque trois ramastiques sont ensemble, chacun d'eux a un costume adapté au rôle qu'il doit jouer. Celui qui accoste est presque toujours vêtu comme un ouvrier : c'est un maçon, un bottier, un charpentier ; quelquefois il simule l'accent allemand ou italien, et paraît s'exprimer très difficilement en français. S'il est âgé, il est bon homme ; s'il est jeune il est niais. Le *faux perdant* se distingue par la longueur et la largeur de son pantalon, dont une des

jambes sert de conducteur à l'objet pour le faire arriver jusqu'à terre. Le *lecteur* est ordinairement plus richement couvert que les deux autres ; c'est lui qui endosse la redingote à collet de velours, et se pare du castor à longs poils.

Long-temps les *ramastiques* furent traduits en police correctionnelle, et le maximum de la peine qu'ils encouraient était cinq années de prison. Il me sembla que l'on devait établir une distinction entre eux ; et que, quand l'escroquerie avait été consommée à l'aide d'un faux en écriture, le délit prenait un caractère plus grave, et tombait dans la compétence des Cours d'assises. Je me promis de saisir la première occasion, pour présenter à l'autorité judiciaire quelques observations à ce sujet ; elle ne tarda pas à s'offrir. J'arrêtai les deux plus anciens professeurs en fait de ramastique : le nommé BALÉSE, dit *Marquis*, et son complice. D'abord j'exposai mon opinion à laquelle on n'eut pas égard ; on persistait à vouloir les traiter suivant la jurisprudence consacrée jusqu'alors ; mais je revins à la charge, j'insistai, et les deux fripons amenés devant le jury, furent condamnés, comme faussaires, à la réclusion et à la marque.

CHAPITRE LXXVII. – LES ESCARPES OU GARÇONS DE CAMPAGNE.

Les mœurs douces. – Les braves gens. – La famille des Cornu. – L'alibi préparé. – Les ambulants. – Le cul-de-jatte.

Presque tous les assassins de profession prennent la qualité de marchands-colporteurs, de marchands de bestiaux, de maquignons, etc. Leur costume et leurs manières sont toujours analogues à l'état qu'ils sont censés exercer ; ils affectent en général des mœurs douces et un air froid et calme ; rarement ils sont adonnés au vin, parce qu'ils redoutent les indiscretions de l'ivresse ; ils ont toujours des papiers fort en règle, qu'ils font viser avec la plus scrupuleuse exactitude ; dans les auberges, ils paient bien sans se montrer trop généreux ; ils veulent être réputés économes, parce que l'économie fait présumer l'honnêteté ; cependant en réglant leur compte, ils n'oublient ni la fille ni le garçon : il importe beaucoup à un escarpe que les domestiques disent de lui qu'il est un brave homme.

Les assassins qui simulent la profession de marchands-colporteurs ne sont que médiocrement chargés de marchandises. La plupart du temps ils vendent de la coutellerie, des ciseaux, des rasoirs, des rubans de fil, des

lacets ou d'autres objets qui forment peu de volume. Les auberges situées dans les faubourgs des villes et à proximité des marchés sont celles dans lesquelles ils vont se loger de préférence ; c'est là qu'ils choisissent leurs victimes, soit parmi les marchands véritables, soit parmi les cultivateurs qui sont venus vendre leurs denrées. Ils s'attachent à connaître les sommes dont ils sont porteurs, le moment de leur départ, la route qu'ils doivent suivre, et, une fois instruits de toutes ces circonstances, ils en donnent avis à leurs affidés, qui sont toujours dans une autre maison, assez souvent située hors la ville ; alors ces derniers les devancent et vont les attendre dans l'endroit le plus propice à l'accomplissement du crime qu'ils méditent.

Les escarpes sont des malfaiteurs dont on ne se méfie pas, parce qu'on est accoutumé à les voir rôder dans le pays, et que l'apparente régularité de leur conduite les met à l'abri du soupçon. La famille des Cornu dont il est parlé au premier volume de ces Mémoires, était une famille d'*escarpes* ; pendant plus de vingt ans, elle jouit de l'impunité la plus complète, et elle avait commis plusieurs centaines d'assassinats avant qu'on songeât à l'accuser.

Le meilleur moyen de se garantir des atteintes de ces scélérats est de parler le moins possible de ses propres affaires, de ne jamais dire que l'on va toucher de l'argent, et d'éviter de s'expliquer sur le but comme sur le terme du voyage entrepris. Les voyageurs doivent surtout se tenir en garde contre ces officieux de grands chemins qui profitent de toutes les occasions d'accoster et d'entamer la conversation. Un officieux questionneur est toujours un

personnage dont il faut suspecter les intentions, principalement s'il aborde le chapitre de la sûreté des routes, ou de la nécessité d'être armé. Les fermiers qui quelquefois ne quittent les marchés qu'à la tombée de la nuit, ne sauraient trop se prémunir contre les gens qui aiment, disent-ils, à voyager de compagnie. Au surplus, toute liaison *impromptu* est une imprudence quand on est hors de chez soi.

Les femmes des *escarpes* sont aussi des créatures fort dangereuses ; familiarisées avec le meurtre, elles aident volontiers à le consommer ; elles dressent de bonne heure leurs enfants à exercer des surveillances, et à leur transmettre des avis dont elles ou leurs maris peuvent profiter ; elles les accoutument à la vue du sang, et pour les intéresser au succès, à chaque assassinat, elles donnent une espèce de curée à ces petits monstres.

Personne de plus obligeant qu'un escarpe mâle ou femelle ; personne de plus charitable ; tous les mendiants sont ses amis, parce que les mendiants peuvent toujours fournir des indications utiles, et qu'étant par voie et par chemin, ils sont les espions naturels des grandes routes. Les escarpes femelles poussent l'hypocrisie jusqu'à se parer ostensiblement de tous les signes d'une dévotion profonde ; elles portent des chapelets, des scapulaires, des crucifix, etc. ; elles assistent régulièrement aux offices, et ne se font pas faute d'approcher de la sainte table.

Les hommes portent habituellement une blouse ou un sarrau bleu, destiné à garantir leurs habits des taches de sang : un meurtre commis, ils anéantissent la blouse,

l'enterrent, la brûlent ou la lavent, suivant qu'ils ont plus ou moins de temps devant eux. Un bâton, avec une sorte de fouet à la poignée, un chapeau couvert d'un taffetas gommé, sous lequel est un mouchoir rouge ou bleu enveloppant la tête, complètent la tenue de ces misérables, qui excellent à préparer les circonstances dont au besoin ils pourront se servir pour faire constater un *alibi* : c'est notamment dans ce but qu'ils font viser leurs passeports dans toutes les communes où ils passent.

Fort heureusement pour la société, les escarpes sont aujourd'hui peu nombreux, excepté dans quelques-uns de nos départements méridionaux ? cependant je ne crains pas d'affirmer qu'on ne parviendra pas à extirper l'engeance des assassins tant que la France sera parcourue dans toutes les directions par des vitriers ambulants, des marchands de parapluies, des marchands de cantiques, des chaudronniers magnins, des banquistes, escamoteurs, jongleurs, saltimbanques, chanteurs en plein vent, joueurs d'orgues, conducteurs d'ours et de chameaux, montreurs de lanternes magiques, carreurs de souliers, teneurs de jeux dans les foires, estropiés faux ou véritables, etc., etc. À propos de ces derniers, il n'est pas superflu de recommander aux voyageurs de se défier de ces hommes qui, tapis dans un fossé, et feignant de ne pouvoir s'en retirer, appellent à leur secours : que l'on se rappelle l'histoire du cul-de-jatte, qui attirait ainsi les passants afin d'assassiner ceux qui avaient le malheur de céder à un mouvement de compassion ; le moment où ils

se baissaient pour l'aider à sortir du fossé était celui qu'il choisissait pour leur plonger un poignard dans le cœur. Il est dangereux de coucher dans les mauvais bouchons, principalement s'ils sont isolés ; les hôtes peuvent être honnêtes, mais ceux qu'ils hébergent ne le sont pas toujours, et le moins qu'il puisse advenir au pauvre diable qui se risque dans de pareils taudis, c'est d'être dévalisé pendant la nuit.

La sûreté du royaume exigerait que l'on débarrassât notre territoire de cette population roulante dont la circulation, impossible à surveiller, est un véritable fléau : aujourd'hui que dans le moindre village il existe des professions qui répondent à tous les besoins, on ne conçoit pas que des mesures n'aient pas été prises pour contraindre à la résidence ces ambulants de toute espèce ; ces déplacements d'individus qui colportent une industrie ou un commerce, ne peuvent être soufferts que dans les temps de barbarie, ou chez un peuple dont la civilisation est à peine ébauchée.

CHAPITRE LXXVIII. – LES RIFFAUDEURS.

*Salambier. – L'ordre du maire. – Les faux auxiliaires. –
Les chiens dans l'erreur. – Heureux accident. – Une
fugue. – Le zéro de la vie. – L'alpha, l'oméga et le béta. –
Le pot-au-noir. – 1816.*

De même que les escarpes ou garçons de campagne, les *riffaudeurs* prennent assez ordinairement la qualité de marchands forains ou de marchands-colporteurs. Ce sont des voleurs qui chauffent ou plutôt brûlent les pieds des personnes, pour les contraindre à déclarer où est leur argent. Lorsqu'ils ont jeté leur dévolu sur une ils s'y introduisent sous le prétexte d'offrir leurs marchandises, et ils n'en sortent qu'après avoir examiné les localités, remarqué toutes les issues. Lorsque une maison est de difficile accès, un des affidés déguisé en mendiant demande à y être couché par charité, et si on lui accorde l'hospitalité, il se lève pendant la nuit pour ouvrir à ses complices. Souvent la maison est gardée par un chien : dans ce cas le prétendu mendiant le réduit au silence, en le charmant par l'odeur qu'exhale une éponge imprégnée de la liqueur que répand une chienne en folie, ou par le fumet d'un morceau de foie de cheval cuit dans le pot-au-feu. Ce sont là des séductions auxquelles ne résiste pas le plus

hargneux comme le plus vigilant des dogues. Maître de l'animal, qui alors le suivra partout, le mendiant s'éloigne avec lui, et laisse ainsi le champ libre aux brigands. Quelquefois aussi les chauffeurs recourent au poison qu'ils jettent dans les cours à la tombée de la nuit ; le poison est toujours assez prompt pour que le chien soit mort au moment où ils tenteront l'escalade.

Il est sans doute louable de donner asile aux pauvres diables, aux piétons égarés, enfin à tous ceux qui ne savent où reposer leur tête ; mais en se conformant à ce que prescrit l'humanité, il n'est pas défendu de se mettre à l'abri des atteintes du brigandage. Les fermiers et autres habitants des campagnes, qui ne veulent point renoncer à ces charitables habitudes, feront donc sagement de tenir à la disposition des voyageurs inconnus, une pièce dont les croisées soient grillées et fermées par de gros barreaux de fer, et les portes garnies d'une serrure fixée de façon qu'on ne puisse pas la démonter ; de la sorte, ils tiendront les inconnus sous clé jusqu'au jour, et n'auront rien à redouter de leurs mauvaises intentions.

Souvent les chauffeurs assassinent afin qu'il ne reste pas de témoins de leur scélératesse... ; d'autres fois pour ne pas être reconnus, ils cachent leur figure sous un masque, ou bien encore ils se noircissent avec une composition qu'ils font ensuite disparaître en se frottant avec une espèce de pommade ; il en est aussi qui s'enveloppent la tête dans un crêpe noir. Ceux qui sont dans l'habitude de se noircir, portent ordinairement sur eux, une petite boîte à double fond, dans laquelle sont contenues

et le noir et ce qui sert à l'enlever. Lorsqu'ils vont en expédition, ils ont encore loin de se munir de cordelettes longues de quatre à cinq pieds, dont ils font usage pour attacher les victimes. Ces brigands ne marchent jamais qu'isolément ; s'ils se sont donné un rendez-vous, afin de ne pas être remarqués, ils y viennent par des chemins différents, en prenant le plus possible les routes les moins fréquentées ; ils ne quittent leur domicile que de nuit et ont bien soin de se faire remarquer de tous leurs voisins, peu d'instants avant le départ ; au retour, ils emploient la même tactique, à l'effet de persuader qu'ils ne se sont pas absentés et d'être à même, au besoin de prouver un *alibi*.

Les ruffaudeurs n'aiment pas à se charger d'effets ; à moins que ce ne soient des diamants ou autres objets précieux formant peu de volume ; hors ces cas, qui ne se présentent que rarement à la campagne, c'est de l'argent monnoyé qu'il leur faut.

Le fameux Salambier projetait depuis long-temps de contraindre un riche fermier des environs de Poperingue, à lui rendre ses comptes ; mais ce fermier était sur ses gardes : à une époque où dans le pays il n'était bruit que des incursions de chauffeurs, il aurait été difficile qu'il en fût autrement. La ferme renfermait un personnel considérable, et deux chiens énormes en défendaient l'approche. Salambier avait déjà poussé des reconnaissances, afin de se rendre compte des chances que présentait l'entreprise ; mais plus il y avait réfléchi, plus les obstacles lui avaient paru insurmontables ; cependant il ne doutait pas que le fermier ne fut possesseur d'une forte somme, et il ne

cessait de la convoiter. Comment parvenir à s'en emparer ? c'était là le problème auquel s'appliquait toute sa sagacité. Enfin il imagina le moyen que voici : s'étant fait délivrer par quelques habitants dont il était connu, un certificat de bonne vie et mœurs, il le fait légaliser par le maire de Poperingue : muni de cette pièce, avec de l'acide muriatique il la lave de manière à ne conserver que la signature du maire et le sceau de la commune, et sur la feuille blanchie, il fait écrire par l'un des hommes de sa bande, le nommé Louis Lemaire, un ordre ainsi conçu :

« Monsieur le commandant, je suis informé que la nuit prochaine, des chauffeurs, au nombre de dix à douze, doivent faire une tentative sur la ferme d'Oermaille ; vous voudrez donc bien faire déguiser dix de vos soldats, et sous la conduite d'un sous-officier, les envoyer dans cette ferme, pour qu'au besoin ils puissent prêter main-forte au fermier et arrêter les brigands qui se présenteraient pour le mettre à contribution. L'adjoint de la commune de Lebel, à qui cet ordre devra être communiqué, pourra servir de guide au détachement, et l'installer au domicile du fermier, dont il est connu. »

Salambier, ayant fabriqué ce faux ordre, part aussitôt, et à la tête de dix de ses complices, il se présente audacieusement chez le fonctionnaire qui, à son insu, doit favoriser ses projets criminels : celui-ci reconnaissant la signature, s'empresse de le conduire à la ferme ; des auxiliaires qui arrivent si à propos ne peuvent manquer d'être bien venus : Salambier et les siens sont reçus à bras ouverts ; on fête comme des libérateurs les brigands et leur

chef, qui est censé être un sergent. « Ah ça ! mes amis, dit Salambier, combien êtes-vous de monde ici ?

– » Quinze personnes, répond le fermier, en comptant quatre femmes et un enfant.

– » Quatre femmes et un enfant ! bouches inutiles, n'en parlons pas ; dans le danger cela n'est bon qu'à embarrasser. Vous avez des armes ?

– » Nous avons deux fusils.

– » Vous allez les apporter, afin que nous les ayons sous la main ; d'ailleurs je veux m'assurer s'ils peuvent faire le service. »

On donne les fusils à Salambier, qui se met en devoir d'en démonter la batterie. « Actuellement, dit-il, que je suis instruit de l'état de la place, on peut s'en reposer sur moi du soin de la défendre ; quand le moment viendra, j'assignerai à chacun son poste ; en attendant, ce que les habitants ont de mieux à faire, c'est de dormir en paix, la garnison veillera pour eux. »

À minuit, Salambier n'avait encore fait aucune disposition. Tout à coup il feint d'avoir entendu quelque bruit. « Allons, debout, commande-t-il à ses compagnons ; il n'y a pas un instant à perdre ; je vais vous placer de manière à ne pas en laisser échapper un seul. »

À la voix du chef, toute la troupe est sur pied ; le fermier, la lanterne à la main, offre d'éclairer la marche. « Ne vous dérangez pas, lui dit Salambier en lui posant deux pistolets sur la poitrine, c'est nous qui sommes les chauffeurs, si vous avez le malheur de faire un mouvement, vous êtes morts. »

Les chauffeurs étaient armés jusqu'aux dents : en vain les gens de la ferme eussent-ils tenté de faire résistance, ils se laissèrent attacher les mains sur le dos ; cette opération terminée, on les enferma dans la cave. Garrotté comme les autres, le fermier était resté près de la cheminée ; on le somma de déclarer où était son argent. « Il y a beaux jours, répondit-il, que je n'ai plus un sou ici ; depuis que les chauffeurs rôdent dans les environs, il n'y a pas de presse à garder des sommes.

– » Ah ! tu cherches des défaites, reprit Salambier ; c'est bon, nous allons savoir la vérité. » Aussitôt deux brigands se saisissent du fermier, on lui ôte sa chaussure, et quand ses pieds sont à nu, on les oint avec de la graisse. « Messieurs les chauffeurs, je vous en supplie, s'écriait le malheureux, ayez pitié de moi ; puisque je vous promets qu'il n'y a pas une couronne dans la maison, cherchez plutôt partout ; voulez-vous mes clés ? demandez-moi tout ce que vous voudrez ; parlez, tout est à votre service ; je vais vous faire un billet, si vous l'exigez.

– » Non pas, dit Salambier ; il nous prend je crois pour des négociants ; un billet !... oh ! nous ne faisons pas de ces affaires-là, c'est du comptant qu'il nous faut.

– » Mais, messieurs...

– » Ah ! tu es entêté, tu peux te taire maintenant ; avant cinq minutes, tu seras trop content de nous apprendre ton secret. (Un grand feu était allumé à l'âtre.) Camarades ! commanda le scélérat, chauffez le citoyen. » Mais, tandis qu'on le livre à la plus horrible des tortures, les cris perçants d'un homme qui se débat contre des chiens

furieux, attirent tout à coup l'attention des brigands : l'individu sur lequel les animaux assouvissent leur rage, est un des garçons de ferme qui, ayant brisé ses liens, s'est sauvé par un soupirail, afin d'aller chercher du secours. Par une fatalité inconcevable, les chiens ne l'ont pas reconnu. Surpris de cet événement dont il ne peut s'expliquer la cause, Salambier ordonne à l'un de ses compagnons de voir ce qui se passe au-dehors ; mais, à peine le chauffeur paraît-il dans la cour, que l'un des chiens s'élançe sur lui. Pour ne pas en être dévoré, il est obligé de rentrer en toute hâte. *Sauvons-nous ! sauvons-nous !* À ce cri, qu'il profère avec un accent de terreur, saisis d'épouvante, tous les membres de la bande se précipitent par une croisée qui donne sur la campagne... Ils fuient... Au même instant, le fermier, accompagné du garçon dont les chiens ont enfin reconnu la voix, descend à la cave, où il délivre tout son monde. Il ne manqua pas de se mettre à la poursuite des chauffeurs ; mais, quelque diligence qu'il fit, il lui fut impossible de les atteindre. En me racontant cette aventure, Salambier m'avouait qu'au fond de l'âme, il n'avait pas été fâché de la circonstance qui l'avait contraint à la retraite ; « Car, me disait-il, dans la crainte d'être reconnu, j'aurais été obligé de faire tout périr. »

La bande de Salambier était l'une des plus nombreuses ; elle avait des ramifications immenses. Il fallut plusieurs années pour parvenir à la détruire. En 1804, on exécuta à Anvers plusieurs individus qui en avaient fait partie ; l'un d'eux, dont on n'a jamais pu savoir le véritable nom, paraissait avoir reçu une éducation brillante : monté

sur l'échafaud, il éleva son regard jusqu'au fatal couteau, puis le descendant à hauteur de cette lunette qu'un autre condamné appelait le zéro de la vie : « J'ai vu l'*alpha*, dit-il, à présent je vois l'*oméga* » ; et se tournant vers le bourreau, « voici le *bêta*, faites votre devoir. » Quelque helléniste que l'on soit, pour faire de pareilles allusions à la forme, *in articulo mortis*, ne faut-il pas être possédé du démon de la plaisanterie ?

Tous les complices de Salambier ne sont pas morts ; j'en ai rencontré plusieurs dans mes fréquentes pérégrinations ; depuis, je ne les ai jamais perdus de vue, mais j'ai inutilement cherché l'occasion de mettre un terme à la trop longue impunité dont ils jouissaient et jouissent encore. L'un de ces brigands, qui s'était fait chanteur, a long-temps été en possession d'étourdir les bons habitants de la capitale, par les paroles de la marche des Tartares, qu'il hurlait sous un costume turc. Ce personnage qui, la pièce de deux sous aidant, excellait à lancer un *Pont-neuf* au septième étage, est un des plus célèbres sur le pavé de Paris, où on ne le désigne que par son surnom. Il méritait certainement d'être un *particulier très connu* ; on l'accuse d'avoir pris part aux massacres de septembre, en 1793 ; et en novembre 1828, il a été vu à la tête d'un *pull* de briseurs de vitres, dans la rue Saint-Denis. La police Franchet, et le parti jésuitique auquel elle était dévouée, nourrissaient de grands projets... Il leur fallait des assassins, et ils en tenaient un certain nombre en disponibilité.

Depuis 1816, les chauffeurs paraissent s'être

condamnés à l'inaction. Leurs derniers exploits eurent lieu dans le midi de la France, principalement aux environs de Nismes, Marseille et Montpellier, pendant la dictature de M. Trestaillon. Alors on chauffait les protestants et les bonapartistes qui avaient de l'argent, et, digne représentante des *verdets*, la chambre des introuvables trouvait que c'était *pain bénit*.

À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

<http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits>

Adresse du site web du groupe :

<http://www.ebooksgratuits.com/>

—
Octobre 2009
—

– **Élaboration de ce livre électronique :**

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : MarcD, Jean-Marc, Véronique, MauriceC, PatriceC, Coolmicro et Fred.

– **Dispositions :**

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. **Tout lien vers notre site est bienvenu...**

– **Qualité :**

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de

maigres moyens.

Votre aide est la bienvenue !

VOUS POUVEZ NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE
CES CLASSIQUES LITTÉRAIRES.

Vous avez aimé ce livre ?

Nos utilisateurs ont aussi téléchargés

Jules Verne

[Mathias Sandorf](#)

Mathias Sandorf, trahi alors qu'il luttait pour libérer la Hongrie de la domination autrichienne, s'échappe de prison. Il réapparaît sous le nom de docteur Antékirtt, possédant des navires électriques lui permettant de traverser la Méditerranée très rapidement, pour accomplir sa vengeance... La meilleure présentation de ce roman est faite par l'auteur, lui-même : «Dans cet ouvrage, j'ai essayé de faire de Mathias Sandorf le Monte-Cristo des VOYAGES EXTRAORDINAIRES.»

Jean de La Fontaine

[Fables - Livre II](#)

Sir Walter Scott

[Le Pirate](#)

L'histoire se déroule dans les îles Shetland au début du XVIIIe siècle. Magnus Troil, vieil homme respectable, y vit paisiblement avec ses deux filles, Minna et Brenda. Il a loué à Basil Mertoun et à son fils Mordaunt, un château retiré du village. Mordaunt côtoie depuis son adolescence les deux jeunes filles sans pour autant en préférer une. Un jour de tempête, il sauve un naufragé nommé Cleveland qu'il envoie en convalescence chez le vieil homme. Minna et Cleveland tombent amoureux. Magnus, sur la base d'une méchante rumeur propagée par Cleveland, bannit Mordaunt de sa demeure. Mais Brenda n'y croit pas et, en l'absence du jeune homme,

réalise qu'elle l'aime. Une parente du vieil homme a un comportement étrange, qui évoque le surnaturel. Quel secret cache-t-elle ? Qui est réellement ce Cleveland ?...

Eugène-François Vidocq

[Mémoires de Vidocq - Tome II](#)

Mémoires de Vidocq, chef de la police de sûreté jusqu'en 1827, aujourd'hui propriétaire et fabricant de papier à Saint-Mandé.

Eugène-François Vidocq

[Mémoires de Vidocq - Tome III](#)

Mémoires de Vidocq, chef de la police de sûreté jusqu'en 1827, aujourd'hui propriétaire et fabricant de papier à Saint-Mandé.

Eugène-François Vidocq

[Mémoires de Vidocq - Tome I](#)

Mémoires de Vidocq, chef de la police de sûreté jusqu'en 1827
Aujourd'hui propriétaire et fabricant de papier à Saint-Mandé

Le célèbre bagnard, devenu chef de la brigade de police de sûreté nous conte sa vie en quatre volumes.

Marc Bloch

[L'Étrange Défaite](#)

Ce témoignage sur la défaite de 1940, écrit sur le vif par un grand historien, est particulièrement précieux. Avec le recul, on ne peut qu'admirer la lucidité, la clarté d'esprit de Marc Bloch. Ces qualités, alliées

à un vrai humanisme et à une qualité d'écriture certaine, font que nous vous conseillons vivement la lecture de ce texte. En seconde partie du livre, divers écrits de Marc Bloch vous sont proposés. Le dernier traite de la réforme de l'enseignement. Là encore, l'auteur nous propose un texte passionnant, qui n'a que très peu vieilli, et dont les ministres, toujours prompts à vouloir réformer l'Éducation nationale, pour l'amener de mal en pis, feraient bien de s'inspirer...

Jean-François Paul de Gondi

[Mémoires du cardinal de Retz écrits par lui-même à Madame de ***](#)

Jean-François Paul de Gondi fut cardinal de Retz et cardinal-archevêque de Paris, et l'un des principaux meneurs de la Fronde. Ses Mémoires, qu'il rédige à plus de soixante ans, vers 1675-1676, à la demande de ses amis (dont Mme de Sévigné), sont l'autobiographie d'un homme politique en pleine guerre civile. Il prend sa revanche sur les déboires d'une existence «agitée par tant d'aventures différentes». Il en revit les grandes étapes en une sorte de rêve éveillé. L'allégresse du récit, l'évocation colorée des événements, la pénétration psychologique, et par-dessus tout, le style varié, drôle, parfois méchant, en font un texte majeur de notre littérature et un modèle pour la pensée et pour l'action.

En complément à ces mémoires, vous trouverez à la fin du tome II, un texte de jeunesse, relatif à la «Conjuration de Jean-Louis de Fiesque», un conspirateur génois qu'il admirait.

Joseph Bédier

[Le Roman de Tristan et Yseut](#)

Versión en français moderne de cette très populaire histoire issue de la tradition orale, qui fait son entrée dans la littérature écrite au XIe siècle.

La Chanson de Roland

Version en français moderne de la célèbre chanson de geste de la fin du XIe siècle. Ce poème épique a été attribué à Turol.

[1] [Note - L'arçon est un signe de reconnaissance qui correspond à ce qu'on appelle la grippe en langage maçonnique ; il se fait en se coupant verticalement la figure avec le pouce que l'on descend par le coté du nez vers les lèvres. Ce simulacre est accompagné d'un crachement.]

[2] [Note - Probablement du vin de Suresne. (Note du correcteur – ELG.)]

[3] [Note - On appelle arlequin de petits tas de viandes mélangées, que l'on vend à la halle pour les chats, pour les chiens et pour les pauvres. Ce sont des débris recueillis sur les assiettes chez les restaurateurs et chez les riches.]

[4] [Note - Corps, régiment de cosaques. (Note du correcteur – ELG.)]

[5] [Note - À Paris, quand on casse une vitre. les gens du peuple crient : quarante cinq, de manière à produire une sorte d'harmonie imitative de l'accident. C'est à leur gré une excellente plaisanterie, parce que quarante-cinq s'écrit avec deux chiffres dont la somme fait neuf. On casse une vitre, il faut la remplacer ; c'est du neuf. Le calembour est ingénieux.]

[6] [Note - Histoire des Bohémiens, ou Tableau des mœurs, usages et coutumes de ce peuple nomade, suivie de recherches historiques sur leur origine, leur langage et leur première apparition en Europe ; par H. M. G. Grellmann ; trad. de l'allemand sur la 2e édition... in-8e Paris, Chaumerot, libraire, au Palais-Royal.]



www.feedbooks.com

Food for the mind